

L'INITIATION INDIVIDUALISTE ANARCHISTE

ÉMILE ARMAND

[This text lacks footnotes, which I will be transcribing, as we get to them, from my copy of the book. I have provided a translation of the introductory remarks.—Shawn]

SOMMAIRE

Quelques lignes d'introduction.

Première partie – Les bases théoriques de l'individualisme anarchiste.

1. Esquisses du Milieu Social, L'Autorité néfaste.

- 1) Le milieu social.
- 2) La course à l'apparence.
- 3) La complexité du problème humain.
- 4) A qui ce livre n'est pas destiné.
- 5) A qui s'adresse cet ouvrage.
- 6) Notre position.

2. Les réformateurs et les transformateurs du milieu social.

- 7) La douleur universelle.
- 8) Réformateurs et transformateurs religieux.
- 9) L'expiation, le péché, le sacrifice.
- 10) L'aboutissant religieux.
- 11) L'idéal des réformateurs religieux.
- 12) Réformateurs et transformateurs légalitaires.
- 13) La loi et le « bon citoyen ».
- 14) Origine de la loi.
- 15) La loi dans son application.
- 16) L'idéal légalitaire.
- 17) Réformateurs et transformateurs économiques.
- 18) Les origines du socialisme. Les précurseurs socialistes.
- 19) Le fait économique.
- 20) Les divers aspects du socialisme.
- 21) Importance du socialisme.
- 22) Le syndicalisme.
- 23) L'organisation.
- 24) La dictature du prolétariat.
- 25) L'idéal socialiste.

3. L'Anarchisme. L'individualisme antiautoritaire ou anarchiste. Ses aspirations.

- 26) L'anarchisme.
- 27) Définition : anarchie, anarchiste, anarchisme.
- 28) Origine de l'anarchisme.
- 29) L'anarchisme et la première Internationale.
- 30) Les anarchistes et la société.
- 31) L'individualisme anarchiste.

- 32) Le fait individuel.
 - 33) Le domaine du « Moi ».
 - 34) La pensée et l'œuvre individualiste.
 - 35) Propriété du moyen de production et libre disposition du produit.
 - 36) Les individualistes et le révolutionnarisme systématique.
 - 37) Conditions d'existence et d'évolution de l'Individualiste.
 - 38) « Notre » individualiste.
 - 39) Les aspirations individualistes anarchistes.
4. Les individualistes et les réformateurs du milieu social. La loi du progrès continu.
- 40) Dernières arguties des réformateurs religieux.
 - 41) Mon athéisme.
 - 42) Le contrat social.
 - 43) Arguties des démocrates et des révolutionnaires de dictature.
 - 44) Démocratie égale dictature.
 - 45) Producteurs inutiles et consommations superflues.
 - 46) La loi du progrès continu.

Deuxième partie – Les thèses pratiques de l'individualisme anarchiste.

5. Le Christianisme et les Individualistes. La tournure d'esprit païenne.
- 47) Le christianisme primitif.
 - 48) Le fondateur du christianisme et son œuvre.
 - 49) Saul de Tarse. L'influence grecque.
 - 50) Une irrémédiable incompatibilité.
 - 51) Le communisme des premiers chrétiens.
 - 52) La tournure d'esprit païenne.
6. L'Autorité, la Domination, l'Exploitation : Origine, Evolution, Aspects et Définitions.
- 53) Les individualistes anarchistes et l'autorité.
 - 54) Que faut-il entendre par domination ? Qu'est-ce que l'autorité ?
 - 55) L'exercice de l'autorité.
 - 56) Origine et évolution de la domination.
 - 57) Insuffisance de l'expression « domination de l'homme sur l'homme. »
 - 58) Que faut-il entendre par exploitation ?
 - 59) Esclavage et salariat.
 - 60) L'exploiteur et l'exploité.

61) L'abolition de l'exploitation. L'exploitation corollaire de la domination.

62) Insuffisance de l'expression « exploitation de l'homme par l'homme . » Nouvelles définitions de l'exploitation.

63) Le cas de contribution ou rétribution volontaire. La caractéristique de l'exploitation.

64) Les exploités « volontaires. »

7. L'Individualisme anarchiste et le Communisme. L'idée de valeur. Les revendications individualistes dans le domaine économique.

65) Critique du communisme.

66) La mise et la prise au tas.

67) La possession du moyen de production et la libre disposition du produit.

68) Point de vue individualiste de l'association.

69) Le Producteur rationnel et la production rationalisée.

70) Le nivellement perpétuel.

71) La thèse individualiste dans le domaine économique.

72) Un point de vue individualiste de la valeur.

73) Valeur intrinsèque et Valeur mesurable.

74) La Valeur mesurable et le point de vue individualiste.

75) Définition actuelle de la Valeur mesurable.

76) Abolition de la Valeur mesurable.

77) L'abolition de la valeur mesurable et ses conséquences.

78) Les Bons de consommation.

79) Influence du Monopole et du Privilège dans la fixation actuelle de la valeur.

80) Une définition individualiste de la valeur.

81) Régulateurs de la valeur.

82) raison d'être de la valeur mesurable.

83) Divers étalons de la mesure de la valeur.

84) Autre opinion individualiste sur la valeur. Objections. Le rôle de la mentalité dans l'absence de contrainte.

85) L'être et l'avoir condition d'exercice de la réciprocité.

86) L'absence de réciprocité comme caractéristique de l'exploitation.

87) La libre disposition du produit et l'objection de l'accumulation.

88) Le contrat de travail.

89) Les revendications individualistes dans le domaine économique.

8. L'effort, le parasitisme, la joie de vivre. Les besoins factices.

- 90) Théorie de l'effort.
- 91) Les parasites.
- 92) Les inaptes à l'effort.
- 93) Les applications immédiates de l'effort.
- 94) Comment la vie est belle à vivre.
- 95) Le « moi » et la jouissance de vivre.
- 96) Qu'est-ce que vivre ?
- 97) Vivre pour vivre.
- 98) Jouir physiquement.
- 99) Les ancêtres. Le suicide.
- 100) Les vertus les « vices » la restriction des besoins.
- 101) L'éducation de la volonté.
- 102) La question des stimulants.
- 103) Anti-autoritarisme d'abord.

9. Volonté de vivre et Volonté de se reproduire. La propagande individualiste.

- 104) La « volonté de se reproduire. »
- 105) Théorie de la propagande individualiste anarchiste.
- 106) La propagande vraie.
- 107) Les procédés et les résultats de la propagande individualiste.
- 108) Le péril médiocratique et les deux propagandes.

10. L'Individualiste anarchiste comme réagisseur et comme réfractaire.

109) Théorie de la réaction individualiste au sein du milieu.
 110) Persistance de la lutte contre l'uniformisme et le conformisme.

- 111) Réagir ou périr.
- 112) La vie et la Société.
- 113) L'individualiste considéré comme réfractaire.
- 114) L'attitude individualiste devant la science.
- 115) La famille, la patrie.
- 116) L'individualiste devant les contingences sociales.
- 117) La ruse comme arme défensive.
- 118) Aspects et résultats divers de l'attitude individualiste.

11. Le geste révolutionnaire et l'esprit de révolte.

- 119) Les individualistes et l'action révolutionnaire.
- 120) La révolution et l'armée.
- 121) La « révolution » individuelle.
- 122) L'attentat individuel et l'« attentäter »
- 123) L'abstentionnisme. La résistance passive.
- 124) Absence de dogmatisme à l'égard du geste révolutionnaire.

125) L'individualiste comme un révolutionnaire à l'état permanent.

126) Coopération des Individualistes à l'action révolutionnaire.

12. Le pis aller illégaliste.

127) Théorie de « l'illégalisme individualiste ».

128) Distinctions et critères indispensables.

129) Les gestes illégaux question de tempérament.

130) Le meilleur camarade. Le « réfractaire économique ». La déformation professionnelle.

131) Des attitudes héroïques.

132) Valoir moins, valoir autant, valoir mieux.

133) Les Réserves que soulèvent la pratique de l'illégalisme.

13. Le problème de la transgression et l'abolition de la répression.

134) Y aura-t-il toujours des transgresseurs ? Le transgresseur dans la marche de l'humanité. La transgression en milieu individualiste.

135) La persistance du délit et l'inévitable sanction. La non résistance. Le transgresseur comme son propre juge.

136) Procédés individualistes en vue d'abolir la transgression.

137) L'arbitrage volontaire.

138) Critique individualiste du mécanisme judiciaire.

139) Les transgressions dans la société actuelle et en milieu individualiste.

140) L'échec de la répression pénale et les solutions individualistes.

14. La vie comme expérience et les réalisations individualistes.

141) Différentes conceptions de la vie.

142) Une conception individualiste de la vie.

143) Conditions, phases, valeur de l'expérience.

144) Bien vivre et mourir bien.

145) Aspects divers de la vie considéré comme une expérience.

146) La publicité de l'expérience.

147) L'individualiste anarchiste et le fait économique.

148) Comment l'individualiste se réalise "économiquement" dans le milieu social actuel.

149) Des réalisations en marge de la société.

150) Esquisse des conditions d'existence d'une "colonie individualiste".

15. La vie intérieure, sensibilité et le sentimentalisme individualiste. Le problème de l'éducation.

- 151) La vie intérieure.
- 152) L'art pour l'artiste.
- 153) L'exagération "raisonnable".
- 154) Le critérium de la diminution intérieure.
- 155) La sensibilité individualiste.
- 156) L'individualiste et les élans du cœur.
- 157) "L'idéalisme" individualiste.
- 158) La reddition de comptes.
- 159) La maison de verre.
- 160) L'évolution des opinions.
- 161) L'absolu. Le relatif. La doctrine. La formule.
- 162) Le problème de l'éducation. L'initiation individualiste.
- 163) Initiateur et non Éducateur. Le vrai sens de la vie.
- 164) Aspects pratiques de l'initiation individualiste.

16. La solidarité. La sociabilité La camaraderie

- 165) L'obligatoire solidarité.
- 166) Les individualistes et la solidarité imposée.
- 167) La Solidarité volontaire.
- 168) De la solidarité imposée.
- 169) Les individualistes anarchistes considérés comme une "espèce".
- 170) L'entr'aide dans l'espèce. La camaraderie.
- 171) L'individualiste et les « frères inférieurs ».
- 172) Vie privée et vie publique.
- 173) Les concessions au milieu.
- 174) Considérations sur la pratique de la camaraderie.
- 175) Nécessité de la critique des idées.
- 176) La déception de la camaraderie.
- 177) Mes ennemis et mes amis.
- 178) Citoyen de « mon » monde.

17. La réciprocité.

- 179) Recherche d'une base individualiste anarchiste des rapports et accords entre les hommes.
- 180) Théorie de la réciprocité.
- 181) Donner et recevoir. Aspects de leur équivalence.
- 182) Objections à la pratique individualiste de la méthode de la réciprocité.
- 183) La réciprocité dans la nature.
- 184) La réciprocité volontaire.
- 185) La question de la réciprocité telle que les individualistes la posent.

18. Le contrat. L'association. Le garantisme.

- 186) Le contrat individualiste.
- 187) Caractère anti-autoritaire du contrat individualiste.
- 188) De la rupture du contrat.
- 189) Objections à la dissolution du contrat. La rupture imposée.
- 190) Du contrat passé avec les autoritaires.
- 191) Thèse de l'association entre individualistes.
- 192) Pourquoi et comment s'associer.
- 193) Y a-t-il avantage à s'associer.
- 194) L'association comme « la chose » de l'associé.
- 195) Des moyens de « garantir » l'associé.
- 196) Les caractéristiques de l'association individualiste.
- 197) « Contrat d'association » et contrat social.
- 198) L'application actuelle de l'association individualiste.
- 199) Quand tu t'associes...
- 200) Le risque.
- 201) Analyse du risque héroïque.
- 202) Thèse du garantisme.
- 203) « Le garantisme » dans l'ambiance sociale.
- 204) Point de vue individualiste du garantisme.
- 205) Pratique individualiste du garantisme.
- 206) Applications dont le garantisme est immédiatement susceptible.
- 207) Garantisme appliqué et solidarité volontaire.
- 208) Garantisme et réformisme individualiste.

19. L'équité au point de départ. La concurrence. La méthode d'égalité liberté.

- 209) L'inégalité naturelle.
- 210) Équité « au point de départ » et rétablissement de l'équité « en cours de route ».
- 211) Inégalité économique et nouvelle mentalité.
- 212) Tolérance et réciprocité.
- 213) Concurrence et non tolérance.
- 214) Thèse de la concurrence individualiste.
- 215) « La liberté de concurrence » individualiste.
- 216) Résultats de l'uniformisme industriel
- 217) L'exercice de la concurrence.
- 218) La méthode de l'égalité liberté. Esquisse d'une table des revendications individualistes.

20. La question des rapports sexuels et le point de vue individualiste

- 219) Considérations sur l'idée de liberté.
- 220) Qu'est-ce que l'amour ?
- 221) Clarté du point de vue individualiste.
- 222) Le milieu social et les relations sexuelles.
- 223) Théorie de la liberté sexuelle.
- 224) Nuances et aspects de la vie sexuelle.
- 225) L'éducation sexuelle.
- 226) La cohabitation.
- 227) La jalousie.
- 228) Le stimulant sexuel.
- 229) Obscénité, pudeur et émancipation sexuelle.
- 230) Les détracteurs de la libre discussion en matière sexuelle.
- 231) Une opinion autorisée.
- 232) Lettre ouverte à une jeune camarade.

21. Le fait historique, le fait économique et l'attitude individualiste.

- 233) Les individualistes et l'histoire. Panorama de l'évolution historique contemporaine.
- 234) Le travail.
- 235) La production, la consommation.
- 236) La spéculation et la mentalité du producteur.
- 237) Le travailleur en régime de « contrainte sociale ».
- 238) Le travailleur manuel.
- 239) L'ouvriérisme, les syndicats.
- 240) L'ouvriérisme et la production individuelle.
- 241) Artiste ou manœuvre ?
- 242) Syndiqué et non syndicaliste.
- 243) L'individualiste et « sa » question économique.

22. Les inconséquences. Les défaillances. Les reculs. Les découragements.

- 244) Capacité de pensée et incapacité de réalisation.
- 245) Les inconséquences des individualistes.
- 246) Désillusions plurales et mécomptes individuels.
- 247) L'effort persévérant vers la concordance entre la théorie et la pratique.
- 248) Le « mauvais camarade ».
- 249) Les découragements. Examen critique de leurs causes.
- 250) L'« harmonie » individualiste.
- 251) Les « déchéants » de l'individualisme.
- 252) La farce de la « révolution individuelle ».
- 253) « La Tour d'Ivoire ». Une calomnie réfutée.
- 254) Je n'ai pas toujours qu'une opinion.

255) Aie foi en toi.

23. La Lutte pour la vie individualiste.

256) « Leur » lutte.

257) L'activité critique des individualistes.

258) Nier pour s'affirmer.

259) L'objection de l'individualisme bourgeois.

260) L'objection de l'insuffisance économique.

261) L'objection de l'attitude stérile.

262) Je suis susceptible.

24. Les propagandes à côté

263) L'individualiste et les « spécialités ».

264) Le féminisme.

265) Le néo-malthusianisme.

266) Le naturisme.

267) Est-ce cela que vous appelez « vivre » ?

268) Les questions d'hygiène et d'alimentation.

25. Vers une humanité nouvelle ?

269) La question de la « société future ».

270) Les conducteurs de civilisation et la réalisation du bonheur.

271) L'individualiste par rapport à l'humanité future.

272) Les directives de l'« humanité future ».

273) La mentalité de l'« humanité future ».

274) La propagande indispensable à l'avènement de « l'humanité future ».

275) Le retour à « l'ordre naturel ».

276) Les faux annonciateurs de « l'humanité future ».

277) Attitude négative de certains individualistes à l'égard de « l'humanité future. »

278) En flagrant délit de société futurisme ?

279) La liberté comme ultime solution.

Some lines of introduction

In 1908, I published, through the group of “Causeries Populaires,” then under the influence of comrade Libertad, a study entitled *What is an Anarchist?* In it, I tried to situate “the anarchist” in relation to their ambiance and to their own milieu.

Since then, events have advanced. Faced with misunderstandings and confusions, the idea came to me, in the course of the war which ravaged Europe, to locate not the “anarchist”—a term then rather vague and lending itself to ambiguity—but the anarchist individualist, in relation to the social milieu in general and to the individualist theory in particular. The detention to which I was then subject did not permit me to complete my project. However, it was realized in part by the publication, in Spanish, of a revision of my first work under the title *El Anarquismo individualista, lo que es, puede y vale*.

The crisis ended, the same ambiguities remain. Many of the best among us do not have the time to look back on the controversies to which “anarchist individualism” have given rise. They lack some elements, some necessary references to free that aspect of individualism from the dross, the muck, and the compromises under which one has water to tarnish it, cloak it, if not make it disappear. In the first place, this work aims to furnish an idea, a representation and a perspective on anarchist individualism—of its essence and its demands—as clear as my own knowledge of the subject allows. Although after much thought I have seen fit to retain a certain number of pages from “*What is an Anarchist?*” the reader will quickly see that it is anything but a simple overhaul of that work. It has, however, in common with that volume that several of its chapters have been written in prison—at the cost of some difficulties, alas !

The distinct character of this volume, what distinguishes is not only from “*What is an Anarchist?*” but also from all which has been published to date on individualism envisioned from the anti-authoritarian point of view, is its lack of unilateralism, to say nothing of homogeneity. The pages which follow do not develop a single conception: they outline, describe, or at least examine the different manifestations of anti-authoritarian individualist thought and aspirations, from simple anti-statism to pure the negation of society. The tendency which wants the “self” to express itself in a reasonable restriction of needs and a rational simplification of its existence occupies a place in it analogous to that which believes that the flowering the of the “self” is only possible through the intensification of the desires, the Dionysian enjoyment of the pleasures of life.¹ These diverse manifestations

¹ *The Individualist Anarchist Initiation* is divided into two parts, each printed in slightly different characters. The first treats the theoretical bases, and the second

respond to, compensate for, and compete with one another. They give to the individualist idea, in the sense in which we mean it, a character of extraordinary grace and flexibility. They differ so much that they appear contradictory. They almost seem mutually exclusive. All things considered, the contradictions and oppositions are only apparent. A common bond keeps them cemented together: the negation, rejection, and hatred of domination and exploitation; the absence of obligation, sanction, and encroachment in every domain; the abolition of the constraint of the herd on individual initiative and impulse.

You will understand the reasons that this attempt to reveal the multiple facets of the anarchist individualist thesis has been given the significant title of *Initiation*: a name that would have been meaningless if it had only been a question of explaining a single aspect of that individualism. That has naturally not prevented me from peppering this volume with very individual interpretations and commentaries on the individualist “way of life.”

But, in my thought, the *Individualist Initiation* is not simply an acknowledgment, or a briefing, on anarchist individualist thoughts, deeds, and will. This work is an instrument of labor, a tool of propaganda, and a weapon of combat. This explains the frequent repetitions, the numerous retellings, and the repeated demonstrations. I have not wanted to end a paragraph, to pass to a new chapter without striving to say all that could be said on the subject, even at the expense of “style.”²

Doubtless, of the opinions expressed, the propositions set down, and the points of view explained, some are hardly outlined, while others are too developed; however, such as it is, I am convinced that this work could lead many to develop their own idea of anarchist individualism, or in any case to meditate seriously on the problems which are posed or considered here.³

October 1, 1923.

some practical theses of anarchist individualism. Let us be quick to note that this classification is somewhat arbitrary; in reality—because they are the result of reflection or individual experience—practice and theory constantly aim to find agreement.

² One will find at the end of the volume and alphabetical index of references and connections, the compilation of which has been entrusted to the care of comrade Germaine P... It is conceived in a manner to effectively aid in their research, those of the readers of this work who consider it more particularly as an instrument of study.

³ It goes without saying that the term *individualist*, used alone, indicates exclusively the *anti-authoritarian* or *anarchist* individualist; explicit mention is made where this is not the case.

PREMIÈRE PARTIE – LES BASES THÉORIQUES DE L'INDIVIDUALISME ANARCHISTE

1. Esquisses du Milieu Social, L'Autorité néfaste.

1) Le milieu social

Un chaos d'êtres, de faits et d'idées ; une lutte désordonnée, âpre, sans merci, un mensonge perpétuel ; une roue qui tourne aveuglément, juchant un jour celui-ci au pinacle et le lendemain l'écrasant sans pitié.

Une masse, riches et pauvres, esclaves de préjugés séculaires, héréditaires, les uns parce qu'ils y trouvent leur intérêt, les autres parce qu'ils sont plongés dans l'ignorance ou n'en veulent point sortir ; une multitude dont le culte est l'argent et l'aboutissant l'homme enrichi ; une foule abruti par les préjugés, le système d'enseignement, une existence artificielle, l'abus de l'alcool ou l'usage des aliments falsifiés ; la cohue des dégénérés d'en haut et des dégénérés d'en bas, sans aspirations profondes, sans autre but que celui de « parvenir » ou de « se la couler douce ». Un provisoire qui menace sans cesse de se transformer en définitif et un définitif qui menace de n'être jamais qu'un provisoire. Des vies qui mentent aux convictions affichées et des convictions qui servent de tremplin aux ambitions louches. Des libres-penseurs qui se révèlent plus cléricaux que les cléricaux et des dévots qui se découvrent de grossiers matérialistes. Du superficiel qui voudrait passer pour du profond et du profond qui ne parvient pas à se faire prendre au sérieux.

Tableau vivant de la Société, cependant mille fois au-dessous de la réalité ! Pourquoi ? Parce que sur chaque visage un masque est plaqué ; parce que nul ne se préoccupe d'être, parce que tous aspirent uniquement à paraître. Paraître, voilà l'idéal suprême, et, si l'on désire si goulûment l'aisance ou la richesse, c'est afin de pouvoir paraître, puisqu'en les temps actuels, l'argent seul permet de faire figure !

2) La course à l'apparence.

Cette manie, cette passion, cette course à l'apparence, à ce qui peut la procurer, elle dévore le plus riche comme le vagabond, le plus instruit comme l'illettré. L'ouvrier qui médit du contremaître souhaite de le devenir à son tour ; le négociant qui évalue si haut son honneur commercial ne regarde pas à passer des marchés fort peu honorables ; le petit boutiquier, membre des comités électoraux patriotes et nationalistes s'empresse de transmettre ses commandes aux fabricants étranger, dès qu'il y trouve son profit ; le député socialiste, avocat du prolétariat miséreux, entassé dans les parties empuanties de la ville, villégiature dans un château ou habite dans les quartiers aisés de la cité, où l'air s'épand, abondant et pur ; le révolutionnaire, qui criait à la persécution et qui s'efforçait d'émouvoir les

cœurs sensibles quand la bourgeoisie, tenant en mains le timon de l'Etat, le traquait, l'emprisonnait, lui niait la liberté de parler et d'écrire, nous le retrouvons une fois qu'il s'est emparé du pouvoir et juché sur le siège dictatorial, aussi tracassier, aussi inquisiteur, aussi intolérant, aussi cruel – davantage parfois – que ceux dont il a pris la place. Le libre-penseur se marie encore volontiers à l'église et y fait souvent baptiser ses enfants. Ce n'est que quand le gouvernement est bien disposé que le religieux ose afficher ses idées et encore se tait-il là où il est bien porté de ridiculiser la religion. Où donc trouver la sincérité ? Partout s'étend la gangrène. Nous la rencontrons au sein de la famille où souvent père, mère, enfants se haïssent et se trompent tout en se disant qu'ils s'aiment, tout en faisant croire surtout qu'ils s'affectionnent. Nous la voyons à l'œuvre dans le couple où mari et femme, mal assortis, se trahissent sans oser rompre le lien qui les enchaîne, ou tout au moins sans s'expliquer franchement. Elle s'étale dans le groupement où chacun cherche à supplanter son voisin dans l'estime du président, du secrétaire ou du trésorier, en attendant de se hisser à leur place lorsqu'ils n'auront plus rien à en tirer. Elle abonde dans les actes de dévouement, les actions d'éclat, dans les conversations privées, dans les harangues officielles. Paraître ! paraître ! paraître : pur, désintéressé, généreux – quand on considère pureté, désintéressement, générosité comme de vaines sornettes ; – moral, honnête, vertueux, quand la probité, la vertu, la moralité sont le moindre souci de ceux qui les professent.

Où trouver quelqu'un qui échappe à la contagion ?

3) La complexité du problème humain

On nous objectera que c'est traiter la question de trop haut, ou à un point de vue métaphysique, qu'il faut descendre sur le terrain des réalités ; que la réalité, la voici : c'est que la Société actuelle est le résultat humain d'un long processus historique, peut être à ses débuts, que l'humanité ou les différentes humanités en sont tout simplement à chercher ou à préparer leur voie, qu'elles tâtonnent, trébuchent, perdent leur chemin, le retrouvent, progressent, reculent, – qu'elles sont parfois secouées jusqu'à leur base par certaines crises, entraînées, lancées sur la route des destinées, pour ralentir ensuite leur marche ou battre la mesure sur place ; qu'en grattant un peu le poli, le vernis, la surface des civilisations contemporaines, on mettrait à nu les balbutiements, les enfantillages et les superstitions des préhistoriques, voire des anté-préhistoriques.

Se plaçant à un point de vue purement objectif, on nous dira : qu' « actuelle » la « Société » englobe tous les êtres, toutes les aspirations, toutes les activités, – toutes les douleurs et toutes les souffrances aussi. Elle comprend les producteurs et les oisifs, les déshérités et les privilégiés, les sains et les mal portants, les sobres et les ivrognes, les croyants et les mécréants, les pires réactionnaires et les sectateurs des doctrines les plus

invraisemblables. Elle se modifie, elle évolue, elle se transforme. Elle se détruit elle-même en de certains points, elle se régénère sur d'autres. Ici, elle est chaotique ; là, elle est ordonnée ; là-bas, elle est à la fois l'une et l'autre. Elle glorifie le dévouement, mais elle exalte l'intérêt, Elle est pour la paix, mais elle subit-la guerre. Elle est contre le désordre, mais elle accueille les révolutions. Elle s'en tient au fait établi, mais elle acquiert sans cesse de nouvelles connaissances. Elle hait tout ce qui dérange sa quiétude, mais elle suit volontiers ceux de ses enfants qui savent dissiper sa méfiance, ou éveiller sa curiosité par des promesses d'un genre ou d'un autre, ou endormir sa crainte du nouveau par l'appât d'un mirage. Elle maugrée contre les puissants, mais en fin de compte elle leur emboîte le pas, adopte leurs coutumes et règle ses opinions sur les leurs. Déchaînée par crise et portée aux pires excès, elle se retrouve naturellement vassale et serve dès que s'est dissipée la fumée des incendies. Elle est primesautière comme un enfant, sentimentale comme une jeune fille, hésitante comme un vieillard. Elle obéit aux instincts primordiaux, aux instincts qui guidaient les ancêtres lointains alors qu'il n'était pas de milieu social, – mais elle se plie à des disciplines rigoristes et à des règlements sévères. Elle exige que ceux qui la conduisent se sacrifient pour elle, mais elle ne regimbe pas quand ils l'exploitent. Elle est généreuse et avare. La rigidité des mœurs lui est insupportable, mais elle affiche la décence. Elle est pour le moindre effort, mais s'accommode du surmenage. Elle fuit la peine, mais danse sur les volcans. Elle est majoritaire, mais concède aux minorités. Elle se courbe devant les dictateurs, mais élève des statues à ceux qui les poignardent. Une mélodie mélancolique la jette dans les larmes, mais le battement d'un tambour réveille en le tréfonds de son être tout ce qui sommeillait, depuis des générations, de désirs de massacrer, de piller, de saccager en bande. Elle est cruelle et tendre, avare et prodigue, lâche et héroïque. Elle est un creuset où se rencontrent et fusionnent les éléments les plus disparates, les caractères les moins ressemblants, les énergies les plus contradictoires. Elle est une fournaise qui consume les activités corporelles et cérébrales de ses membres par pur plaisir de destruction. Elle est un champ toujours engraisé des acquis et des expériences des générations passées. Elle est comme une femme continuellement en état de grossesse et qui ignore de qui ou de quoi elle accouchera. Elle est la Société.

On nous concédera volontiers que tout n'est pas parfait dans la Société, mais n'est-ce pas le propre de ce qui est actuel d'être imparfait ? C'est par l'autorité qu'elle maintient les liens de solidarité qui unissent les hommes les uns aux autres – des liens parfois très lâches, mais on n'a point démontré encore que sans autorité il subsisterait de sociétés humaines. L'hypocrisie règne en maîtresse dans les rapports d'homme à homme, de milieu à milieu, de race à race ; mais on n'a point encore prouvé qu'elle ne constitue pas une nécessité voulue par la multiplicité des tempéraments humains, – un

expédient instinctif destiné à amortir les chocs et à enlever un peu d'âpreté à la lutte pour la vie. Les conditions de la production et de la distribution des produits favorisent les privilégiés et maintiennent l'exploitation des non-privilégiés, mais il reste à examiner si dans les circonstances actuelles de la production industrielle, on pourrait, sans l'exploitation, obtenir du producteur le rendement nécessaire au fonctionnement économique des sociétés humaines ; – 2° si tout non-privilégié n'est pas en puissance un privilégié. c'est-à-dire n'aspire à supplanter ce dernier dans ses privilèges.

On nous objectera encore que c'est folie de chercher à découvrir, à établir la responsabilité de l'individu, qu'il est noyé, absorbé dans son environnement, que ces pensées reflètent les pensées et ses gestes les gestes de ceux qui l'entourent, – qu'il n'en peut être autrement et que si, du haut en bas de l'échelle sociale, l'aspiration c'est paraître et non être, la faute en est au stade actuel de l'évolution générale et non au constituant du milieu social, atome minuscule perdu, fondu, dans un agrégat formidable.

4) A qui ce livre n'est pas destiné

Nous ne le nions pas. Nous sommes disposés à convenir que ces constatations rendent le problème humain singulièrement complexe, étrangement compliqué. On peut fort bien conclure qu'il n'y a rien à faire qu'à laisser se poursuivre lentement « l'inévitable évolution », à se courber lâchement devant les circonstances, à assister, passif, au défilé des événements et admettre qu'en attendant mieux, tout est bien dans la meilleure des sociétés. Nos thèses, nos opinions, nos propositions n'intéresseront point ceux qui partagent cette façon de voir.

5) A qui s'adresse cet ouvrage.

Nous nous adressons donc ici à « ceux qui réfléchissent » ou sont « en voie de réfléchir ». – à ceux qui ne s'accommodent pas de l'apparence et que le stade actuel de l'évolution générale ne satisfait point. A ceux qui ont conscience de la domination qui les comprime, de l'exploitation qui les écrase. Nous écrivons aussi pour les curieux, les penseurs, les critiques, – ceux que ne contentent point les formules qui ne se laissent point discuter ou les solutions bouche-à-trous.

Nous ne nous adressons donc ni à ceux qui sont satisfaits ni à ceux qui ont là. foi. Nous nous adressons aux insatisfaits et à ceux qui doutent. Aux mécontents d'eux-mêmes, à ceux qui sentent que pèse sur eux le fardeau de centaines et de centaines de siècles de conventions et de préjugés ancestraux. A ceux qui ont soif de vie vraie, de liberté de gestes, d'activité réelle et qui ne rencontrent autour d'eux qu'insincérité, truquage, conformisme et servilité. A ceux qui voudraient se connaître davantage et plus intimement. Aux inquiets, aux tourmentés, aux chercheurs de sensations nouvelles, aux expérimentateurs de formules inédites de bonheur individuel. A ceux qui ne

croient à rien de ce qui leur est démontré. Aux agités ; oui, aux agités, car je préfère l'onde qui bouillonne à l'eau stagnante. Les autres n'ont pas besoin de ce livre ; la Société les considère, tout le monde en dit du bien : ils sont les « satisfaits ». On pourrait nous faire remarquer que nous nous sommes laissés entraîner par notre indignation, que somme toute rien ne prouve que notre colère, nos invectives ne soient pas, elles aussi, une manière de paraître. Attention : ce qu'on trouvera dans ce livre, ce sont des observations, des opinions, des thèses, des indications, il restera au lecteur à déterminer ce qu'elles valent. Notre dessein est seulement d'amener ceux qui nous liront à penser plus profondément. ,

6) Notre position

Toutes les objections entendues, nous posons en thèse, que quiconque réfléchit, et considère attentivement les hommes et les choses, rencontre dans l'ensemble des manifestations sociales réunies sous le nom de « Société », une barrière à peu près infranchissable à la vie vraie, libre, individuelle, une barrière fondée sur un fait patent, indéniable : l'exercice de l'autorité. Cela suffit pour qu'il qualifie de mauvaise la société actuelle et qu'il en souhaite la disparition.

2. Les réformateurs et les transformateurs du milieu social.

7) La douleur universelle

Ils sont rares ceux qui, du haut d'un optimisme béat, proclament que la Société . est parfaite. Si bien que les réformateurs, améliorateurs ou transformateurs de la Société sont légion. Il est si peu exact que les hommes soient contents de leur sort, que tout le monde se plaint de son lot, même les mieux partagés. Sans rechercher le degré de sincérité que renferment ces lamentations, le fait est patent et la douleur se proclame « universelle ».

Que la civilisation contemporaine ait fait faillite, c'est un lieu commun que de l'écrire. Que les civilisations antérieures n'aient pas mieux réussi, nul ne saurait le nier. Elles ont, les unes et les autres, échoué en ceci : qu'elles n'ont jamais pu assurer aux êtres humains qu'elles rassemblaient sous leur égide une somme de bonheur suffisante pour que la vie – la vie individuelle et la vie collective – fût trouvée bonne et agréable à vivre. Il est vrai que les civilisations qui se sont succédé ne se sont pas toujours assigné clairement ce but, ou bien elles ne se le sont proposé que d'une façon parfois fort imparfaite, et il est évident qu'elles ont souvent exclu de la participation au bonheur, tel qu'elles se le représentaient, une portion considérable de sous-hommes : hors castes de toutes catégories, esclaves, serfs et autres. Cependant, plus ou moins complètement, avec plus ou moins d'exceptions, les grandes civilisations qui ont brillé sur la planète avaient en vue, d'une

façon générale, le bonheur des peuples pour ou parmi lesquels elles florissaient.

Je prétends qu'elles ont échoué, misérablement échoué. Je concède volontiers que les conducteurs qui les orientaient aux époques les plus glorieuses, les plus remarquables, les plus prospères de leur histoire, ont fourni tout l'effort dont ils étaient capables. Je n'en maintiens pas moins que la vie « civilisée », la vie « sociale », jadis et aujourd'hui, est une charge, un fardeau, voire une douleur continue pour la plupart des vivants. Et cela à un tel point qu'on peut se demander si vie « en société » et malheur ne sont pas des termes synonymes. Sans doute y a-t-il des exceptions, mais il y en a si peu, et elles sont l'apanage d'un nombre si restreint de privilégiés, qu'elles ne font guère que confirmer la thèse de l'universelle souffrance.

8) Réformateurs et transformateurs religieux.

Il serait fastidieux d'énumérer toutes les classes et sous-classes entre lesquelles se cataloguent les réformateurs et les transformateurs du milieu social. Un gros volume n'y suffirait pas et ce n'est pas le but de notre livre. Trois grandes divisions suffiront à les embrasser tous. Les plus anciens en date sont les réformateurs religieux.

Pour les esprits avertis, leurs thèses ne présentent plus qu'un intérêt rétrospectif. Leurs fantaisies eurent de la valeur dans les temps – pas toujours très reculés – où les hommes, même les mieux doués, craintifs en face des phénomènes mal expliqués ou des incidents fortuits de l'existence, cherchaient un recours, un appui, une réponse à leurs questions dans une intervention extra-humaine. Car c'est à une intervention extra-humaine, extra-naturelle, volonté de la divinité ou révélation de sa volonté qu'en reviennent toujours les réformateurs religieux. Le membre de la Société, ou plutôt la créature, est un jouet aux mains du créateur ; le grand drame de l'évolution historique des groupements humains, l'inégalité des naissances ou des aptitudes, la mainmise des puissants et des arrogants sur le reste des hommes, tout cela provient du bon vouloir de la divinité – c'est l'expression tangible de son ouvrage. « Que la volonté divine soit faite ! », voilà le dernier mot des âmes les plus spirituelles, les plus éperdument religieuses, même quand cette soi-disant volonté implique annihilation de la personnalité individuelle, acceptation passive de tout ce qui étouffe la croissance et l'épanouissement de la vie personnelle.

9) L'expiation, le péché, le sacrifice.

Mais il y a un autre point de vue qu'il faut étudier pour assimiler le problème religieux dans toute son étendue et bien comprendre l'« état d'âme religieux ». L'être sincèrement, profondément religieux est dévoré par un besoin inextinguible, inassouissable d'expiation. Même irréprochable au point de vue moral et social, il sent comme une aspiration, irrésistible au

renoncement à ses facultés de réflexion pour trouver une joie âpre et obsédante dans un sentiment aigu de regret et de remords de ne point se trouver conforme à un certain idéal de valeur ou de niveau moral, soit qu'il se soit tracé lui-même cet idéal, soit qu'il lui ait été indiqué par le dogme ou montré par le prêtre. L'être sincèrement religieux place en un absolu de pureté et de sainteté qu'il dénomme Dieu la somme de toutes les valeurs spirituelles qu'il est capable de concevoir ou d'imaginer. Il se sent toujours impuissant et misérable par rapport à cet absolu spirituel, vis-à-vis duquel il a conscience d'être moralement responsable.

Il établit une telle différence entre l'être en proie aux passions sensuelles qu'il est et le fantôme extra-naturel qu'il a édifié, qu'il se sent sans cesse en état plus ou moins accentué de désobéissance. Qu'est-ce que « le péché » en effet, sinon d'avoir cédé à l'attraction des passions, c'est-à-dire avoir préféré les jouissances tangibles et les excitations qu'elles procurent, aux abnégations et aux anéantissements « de la chair », ou encore à l'observation de certains rites, de certaines cérémonies ? L'être foncièrement religieux est un tourmenté qui va dans la vie en se demandant toujours comment il s'y prendra pour expier son insuffisance, racheter son péché. Il va sans dire que le sacrifice d'une génisse ou d'un bouc, ou même d'une plaintive tourterelle, pour symbolique qu'il soit, ne saurait contenter la délicatesse de conscience d'un être éminemment spirituel. Le sang seul, c'est-à-dire la vie, rachète le péché. Pour expier, l'homme à état d'âme religieux se sacrifiera, se consacrera, se renoncera. Il fera don de sa vie : de sa chair et de son sang, c'est-à-dire qu'il mortifiera sa chair en imposant silence au bouillonnement de son sang, dût-il pour cela s'infliger des souffrances corporelles. Il se consacrera au service de la divinité, s'imposera toutes sortes de privations, s'abstiendra – malgré le désir qui l'en dévore – de goûter aux joies de l'existence, angoissé jusqu'à l'heure de la mort par un doute poignant, ignorant s'il a accompli suffisamment ou de la bonne façon de quoi calmer la colère de Dieu, de cet Absolu jaloux qui réclame de ses fidèles ou de ses créatures une soumission, une dévotion complète.

10) L'aboutissant religieux

Les réformateurs religieux n'ont jamais atteint que deux résultats : ou, sous prétexte de réformes, plonger leurs disciples dans un abîme de résignation et d'atrophie plus profond encore que le gouffre d'où ils prétendaient les tirer, ou bien, s'ils ont montré quelque sincérité, amener leurs partisans à les dépasser, à devenir non plus des modificateurs des formes religieuses, mais des critiques de la base religieuse elle-même. Tel fut le cas de la Réforme qui aboutit loin du but que lui assignaient ses initiateurs : aux libres-penseurs du dix-huitième siècle d'abord ; à la diffusion de l'esprit critique contemporain ensuite, à l'anarchisme enfin, que

l'on peut considérer comme le point culminant, normal et logique de l'évolution de la libre-pensée. Nous y reviendrons.

Quelles réformes, quelles transformations nous ont proposées les réformateurs religieux ? Généralement, le retour à une conception religieuse de jadis, abandonnée ou défigurée par des zéloteurs corrompus ou attiédés. Quels idéals ont-ils présentés ? Une divinité unique ou partagée, un panthéon de dieu ou de demi-dieux doués ou affligés de tous les attributs, de toutes les qualités, de tous les défauts, de toutes les sottises dont les mortels se parent ou se déparent. Ils en reviennent tous là : à des dieux œuvrant, besognant comme des hommes pour que les hommes deviennent des dieux. La grande marotte des réformateurs religieux, c'est de pousser l'homme à devenir semblable à Dieu ou à s'annihiler en lui, sinon en ce bas monde, du moins en l'autre, puisque – soupape de sûreté et encouragement à la résignation – un jour luira après la mort, où la créature élue contempera le créateur « face à face », où l'âme se complaira en d'éternelles béatitudes, où l'esprit retournera à l'esprit. Qu'importe que le nom de ce lieu de délices varie selon les races ou les climats. Qu'il se nomme Champs-Élysées, Walhalla ou Nirvana, le Paradis se réalise toujours de l'autre côté du tombeau.

Nous entendons les objections : nous sommes trop exclusifs, nous faisons bon marché et de révélation où planent les métaphysiques théologiques et du grand mystère qui gît à la racine des religions, la lutte entre le bien et le mal, le beau et le laid, le grand et le vil, le pur et l'impur ! Les religions parlèrent le langage de leur temps, c'est entendu -nous fait-on remarquer- mais leur vision dernière c'était le triomphe du juste et du bon qu'elles symbolisaient en des images frappant l'imagination. Nous ne nierons pas l'importance des religions dans l'histoire du développement des hommes : c'est un stade par lequel il dut passer.

N'oublions pas que, dans la pratique, ce que les prêtres ont pour but, c'est surtout le triomphe du dogme sur la libre recherche, du tyran sur le révolté, de l'obéissance au mystère sur la divulgation de l'initiation. Pour l'individualiste, c'est Prométhée qui a raison contre Jupiter, Satan contre Jéhovah, Eblis contre Allah, Ahriman contre Ormuzd.

La grandeur de la théologie, en y regardant de près, s'évanouit en casuistique. Si jamais les subtilités religieuses avaient atteint le degré d'élévation qu'on prétend, il ne resterait qu'à en tirer une conclusion : le regret de savoir que des cerveaux bien doués se soient livrés à pareils jeux d'esprit. Finalement, nul ne songe. à nier le désintéressement, la sincérité, l'enthousiasme pur de maint réformateur religieux dont les idées ne purent dépasser les conceptions courantes. Ils ont droit à notre impartiale appréciation, à rien d'autre.

11) L'idéal des réformateurs religieux.

Résumons : les réformateurs religieux ont :

▶ a) pour Idéal humain le croyant : il leur est impossible de donner une éducation autre qu'une éducation basée sur la foi, cette vertu « indémontrable » ; le croyant « l'homme qui a la foi » – quelle que soit son instruction ou quelles que soient ses aptitudes – ne franchira jamais certaines frontières, n'osera pas goûter aux fruits que produit « l'arbre du bien et du mal », n'expérimentera point toutes choses ; c'est un timoré : il a peur de se trouver face à face avec un fait qui détruit sa foi ;

▶ b) pour idéal moral : Dieu, c'est-à-dire une entité fictive, scientifiquement indémontrable, prétendue extra humaine et en réalité créée par l'homme, produit de son imagination ;

▶ c) pour idéal social : le règne de Dieu sur la terre, autrement dit une société où n'habiteraient plus que des prêtres chargés d'expliquer et de commenter la volonté de la divinité, et des croyants contraints à l'accomplir. En un mot, une société basée sur le « fait divin ».

12) Réformateurs et transformateurs légalitaires.

Si ceux qui proposent une réforme religieuse de la Société perdent du terrain chaque jour, il n'en va pas de même pour les réformateurs légalitaires, autrement dit ceux qui ne sauraient concevoir la Société que basée sur un code de réglementations et d'ordonnances désignées par abstraction : la Loi. Les réformateurs légalitaires admettent que la Société actuelle n'est pas parfaite, qu'elle est loin de l'être, lui concèdent d'être perfectible, éminemment, infiniment perfectible ; ils prétendent en même temps que les imperfections de la Société proviennent des défauts des lois, insuffisamment ou injustement appliquées, mais ils ajoutent que si ces lois étaient modifiées, remaniées dans un sens plus généreux, plus équitable, appliquées plus humainement, cette même Société, sans en devenir parfaite, se transformerait en un séjour de plus en plus supportable et agréable à habiter.

13) La loi et le « bon citoyen ».

Nulle agglomération d'hommes, disent-ils, ne peut subsister sans lois écrites, réglementant les droits et les devoirs de « bon citoyen ». : chacun en fixant les infractions déterminant leurs châtements. Aux lois, à la loi, leur expression idéale, le citoyen doit obéir, comme le croyant obéit à la divinité. Aux commentateurs de la loi, il doit la même déférence respectueuse que le fidèle aux interprètes de la volonté divine. C'est à la conformité de ses actes extérieurs avec la loi qu'on reconnaît le citoyen modèle. L'idéal des légalitaires, l'idéal type, c'est le « bon citoyen » qui, par obéissance à la loi, par amour pour elle, fait litière de son indépendance, de ses aspirations personnelles même les plus légitimes, de ses affections, s'il le faut ; – se sacrifie lui-même et, le cas échéant, ceux qui lui sont les plus chers. Dura lex, sed lex.

14) Origine de la loi.

La loi peut émaner d'un seul, comme c'est le cas pour les aristocraties. En réalité, à part d'extraordinaires exceptions, elle n'émane jamais du monarque seul, même dans les régimes les plus absolutistes ; les lois en vigueur sont l'expression des intérêts ou des conceptions de la camarilla groupée autour du trône, des partisans de la dynastie régnante.

La loi peut encore émaner d'un petit nombre d'individus, influents dans l'Etat, dans les mains desquels se trouve concentrée la gestion gouvernementale, – que ces privilégiés soient des prêtres, comme dans le cas des théocraties, si fréquentes dans l'antiquité, où la loi reposait le plus souvent sur des fondations mystiques ; ou des laïques, comme dans le cas des aristocraties ou des oligarchies dont l'exemple très étudié nous est fourni par les républiques italiennes du Moyen âge. Dans ce cas-là, les lois sont purement destinées à conserver en possession de la domination politique et économique un petit nombre de familles dont l'œuvre consiste à faire admettre, tantôt comme révélation divine, tantôt comme indispensable à la sûreté de l'Etat, la nécessité de la continuité de leur autorité.

La loi peut encore paraître émaner du plus grand nombre, de la majorité des citoyens, être l'expression de la « souveraineté populaire », comme on le prétend dans le cas des démocraties, monarchies constitutionnelles ou républiques. Ce n'est qu'une apparence, car dans nos collectivités contemporaines l'éducation dispensée aux masses fait d'elles un reflet des idées et des intérêts des « classes dirigeantes », de la « bourgeoisie » ; les lois démocratiques ne formulent que ces idées ou ces intérêts.

15) La loi dans son application

Dans la pratique, la loi se résume en ceci : qu'étant admis certains principes régissant les sociétés : principes civiques, moraux, économiques, etc., il s'agit de formuler une règle d'application qui détermine les circonstances dans lesquelles le sujet ou le citoyen affermit ou met en danger lesdits principes.

Prenons le principe de la « propriété », pierre angulaire du droit civil ; la tâche de la loi consistera non seulement à confirmer en leurs droit ceux qui possèdent, mais encore à les protéger contre les attaques de ceux qui tenteraient à ces droits. La loi déterminera dans quelles conditions la propriété s'acquiert, se perd, se transmet ; elle énoncera en outre les châtiments qu'il convient d'infliger à ceux qui tentent de s'attribuer la propriété d'autrui ; elle établira la signification juridique des faits qualifiés « violence », « ruse », « fraude », « dol ». Elle n'ira pas au-delà. La loi ne s'occupera pas s'il est juste ou injuste que la propriété ou le capital soient concentrés dans les mains de quelques-uns, si cet accaparement lui-même

n'est pas la cause des attaques à la propriété ; s'il y a une propriété équitable ou une propriété inique. Elle n'en a cure.

Autre exemple : les lois constitutionnelles françaises décrètent que tout citoyen est majeur à 21 ans et qu'il jouit à ce moment de ses droits civils et politiques. Elle ne se préoccupe pas de la capacité morale de l'individu mis ainsi à même de choisir les législateurs, elle ne s'inquiète pas s'il possède la moindre notion de la gestion des affaires publiques s'il peut être menteur, fourbe, lâche, ivrogne ; savoir à peine lire et écrire ; la loi n'en a cure.

Prenons encore le mariage, qui joue un très grand rôle dans le droit actuel. Deux êtres humains se présentent devant un officier d'état civil et les voici liés, – sinon pour la vie, puisque le divorce, tout long et coûteux qu'il soit à obtenir, peut dissocier le lien conjugal, – mais pour une période toujours assez longue durant laquelle l'un des conjoints, le mari, exerce sur l'autre une tutelle à laquelle ce dernier ne peut, que rarement ou exceptionnellement se soustraire. La loi ne s'inquiétera pas si c'est une union dictée par l'amour, un mariage de convenances, ou un accouplement arrangé par des parents soucieux bien plus d'unir des intérêts que des affections. Elle ne se demande pas s'il y a eu tromperie, dissimulation de caractère ou de tempérament, si les conjoints sont qualifiés pour remplir le rôle d'époux, si leur union est le fruit d'un attachement mutuel ou le résultat d'un entraînement sensuel ou passager. La loi n'en a cure.

Un criminel paraît devant un tribunal, peu importe le délit. Que va-t-il se produire ? Drapé dans sa robe de pourpre et d'hermine, défenseur de la Société, l'appliqueur de la loi ne s'occupera ni de l'éducation de l'homme qui se présente à sa barre, ni des influences héréditaires qui ont pu déterminer ses actes, ni des péripéties de son existence. Il ne se demandera pas si avant de « tomber », le délinquant n'a pas résisté à cent tentations ; si les conditions d'existence du milieu lui-même ne l'ont pas entraîné à commettre le délit qu'on lui impute maintenant à défaveur. Il n'en a cure, il condamnera.

16) L'idéal légalitaire

En résumé, les légalitaires présentent :

► a) un idéal humain : le parfait citoyen, l'être qui obéit à la loi. Aussi, l'éducation légalitaire que l'Etat dispense au futur citoyen a-t-elle pour but, selon un programme bien arrêté, de le pénétrer de respect à l'égard des faits, des gestes et des hommes qui consacrent, protègent et perpétuent les choses reconnues bien fondées par la loi ;

► b) un idéal moral : la Loi, une abstraction, de création purement humaine, mais essentiellement restrictive des besoins, des aspirations du constituant de la Société envisagé comme individu ;

► c) un idéal social : l'Etat, une Société où les rapports entre les hommes sont uniquement conçus et réalisés dans les limites établies par la loi, en d'autres termes, basée sur le « fait légal ».

17) Réformateurs et transformateurs économiques.

En opposition apparente avec les théories des réformateurs religieux et égalitaires, avec le but évident de les évincer, se dressent, derniers venus et déjà puissants, ceux que nous dénommerons les réformateurs, transformateurs « économiques » ceux qui fondent la vie des agglomérations humaines sur l'arrangement de la production, de la distribution et de la consommation des choses nécessaires à la subsistance des membres des sociétés, autrement dit les « socialistes ».

18) Les origines du socialisme. Les précurseurs socialistes.

Bien que le socialisme collectiviste, le socialisme scientifique se targue d'origines récentes et que le communisme, accomplissement du socialisme, ne prétende parfois remonter au début du XIXe siècle il est hors de doute que les différentes écoles socialistes comptent de nombreux précurseurs, surtout parmi les sectes chrétiennes du Moyen âge. En France, en Allemagne, dans les Pays Bas et ailleurs ont abondé les socialistes ou communistes qui prétendaient tirer des idées évangéliques leurs idées d'égalité économique, de mise en commun de la richesse collective. Ils ont d'ailleurs des successeurs contemporains. Les épisodes historiques auxquels Albigeois, Vaudois, Anabaptistes, Niveleurs et bien d'autres encore ont attaché leur nom et dû de passer à la postérité en sont une preuve suffisante ; au temps de Cromwell, Winstanley le piocheur rédigeait une charte collectiviste. Les annales judiciaires, cela va sans dire, nous représentent ces précurseurs comme des bandits de grand chemin ou des possédés du démon et il faut deviner plutôt que rétablir la vérité quand on parcourt le jargon juridique qui motive les condamnations à mort de tant d'entre eux.

► D'ailleurs, l'idée d'égalité économique a toujours persisté, latente, parmi les chrétiens hétérodoxes : c'est une tradition qui paraît remonter loin, à l'agglomération judéo-chrétienne de Jérusalem qui, au lendemain de la disparition du fondateur du christianisme, se constituait en groupement collectiviste volontaire. Légende, peut-être, qui ne ferait que prouver l'ancienneté de la tradition. Quoi qu'il en soit, la forme scientifique du collectivisme ou du communisme contemporain n'est qu'une adaptation économique à l'esprit des temps actuels du christianisme, surtout du catholicisme. Sous une terminologie différente le socialisme et le christianisme préconisent l'amour entre les hommes, tous les hommes, qu'ils appellent chacun et tous au banquet de la vie sans réclamer d'effort autre qu'une adhésion extérieure à un programme, nous allions dire l'obéissance à

un credo. C'est avec raison qu'on a pu qualifier le socialisme : « la religion du fait économique ».

19) Le fait économique.

Sous sa forme actuelle, le socialisme affirme et se fait fort de prouver que le problème humain est uniquement d'ordre économique. L'homme n'intéresse le socialisme qu'envisagé sous son double rôle, sous sa double fonction de producteur et de consommateur. La Société fonctionnera donc parfaitement dès que les socialistes ou communistes se trouveront dans les conditions requises pour y organiser le travail et y répartir les produits.

20) Les divers aspects du socialisme.

Nombreux sont les moyens proposés pour atteindre ce but, tout différents qu'ils soient selon les périodes et les races. La thèse est d'une simplicité enfantine : qu'on nous mette à même, disent les socialistes, de nous emparer de la puissance nécessaire pour administrer la Société et, bon gré, mal gré, nous appliquerons nos doctrines. En dépit d'un antagonisme apparent, on s'aperçoit bientôt, à l'étude, que loin de se combattre les moyens proposés pour conquérir cette puissance se complètent. Parmi les socialistes, les uns veulent employer la violence révolutionnaire et s'emparer par la force de l'administration des choses, les autres comptent sur le bulletin de vote pour parvenir plus rapidement à ce qu'il est d'usage de nommer « la conquête des pouvoirs publics ». Ici, le socialisme se proclame matérialiste, est violemment athée et sensualiste ; là il est moniste, teinté d'un mysticisme mécaniste ; ailleurs il fraye volontiers avec le christianisme, s'intitule même « chrétien social » ou « socialiste chrétien ».

On a vu le socialisme se commettre avec les antimilitaristes, les antipatriotes et même les syndicalistes anarchisants ; on l'a vu caporaliste, partisan de la « défense nationale », fuir les anarchistes comme la peste et, possédant le pouvoir, les traquer comme n'importe quel gouvernement bourgeois.

N'importe où, d'ailleurs, en temps d'élection, un candidat socialiste sait changer de veste, d'antimilitariste avéré se transformer en un vague pacifiste et faire risette aux capitalistes de la circonscription ; ne s'agit-il pas avant tout de ne point effrayer l'électeur ? Dans le catholicisme on rencontre ainsi des confesseurs d'une austérité remarquable ; et d'autres, coulants, qui s'entendent à merveille à absoudre les mondaines de leurs péchés mignons.

Tout cela est logique. Une chose importe : conquérir une position permettant d'organiser la production et la répartition des produits indispensables à l'alimentation des sociétés, Qu'il s'agisse de la manière forte, chère aux socialistes ou communistes révolutionnaires antiparlementaires, qu'il s'agisse d'une saturation lente et progressive des populations et des assemblées parlementaires, selon le rêve des socialistes

opportunistes, tout en revient au transfert de la puissance gouvernementale des mains de la « bourgeoisie » capitaliste (de la classe qui détient le « capital » espèces et le « capital » outils) à celles du « prolétariat » (classe des salariés et ouvriers de toute catégorie, représentée par ses dirigeants).

21) Importance du socialisme.

Il serait puéril de nier l'influence qu'a acquis le socialisme. Il a suscité dans les couches profondes du prolétariat, dans mainte âme généreuse, l'enthousiasme et les espérances que souleva le christianisme parmi les esclaves de l'empire romain. En des temps de superstition, tandis que croulait le prestige des dieux, le christianisme proclama, par la voix d'apôtres d'abord ardents et désintéressés, que devant Dieu, créateur des cieux et de la terre, tous les hommes étaient égaux, chanson douce à l'oreille des déshérités.

De nos jours, alors que le christianisme a fait faillite, que la Révolution française a promulgué, sinon réalisé, l'égalité politique, qu'à mesure que diminue le respect du passé, l'instruction se répand ; de nos jours, le socialisme fait appel aux nécessités immédiates : à celles qui tombent sous les sens. La question sociale, clame-t-il, c'est une question de ventre, Magerfrage, une question d'estomac ! Dans une Société où s'affirment sans cesse des besoins nouveaux, – parfois artificiels, c'est entendu, mais qui n'en réclament pas moins impérieusement satisfaction, – comment cet appel ne rencontrerait-il pas d'écho, d'autant plus que pour le répandre et le commenter, le socialisme n'a manqué ni de talents, ni de dévouements ?

22) Le syndicalisme.

Sous l'appellation de syndicalisme manifestée une activité révolutionnaire, d'abord hostile à l'action parlementaire et politique, – s'efforçant de grouper les ouvriers en syndicats professionnels et d'entretenir dans le monde ouvrier une agitation continuelle. Les moyens préconisés par le syndicalisme consistent à présenter aux employeurs et salariés des revendications toujours croissantes, augmentation de salaires, diminution des heures de travail, etc., etc..- à pousser employés et salariés à la grève en cas de refus ou de retour sur les concessions octroyées, de façon à infliger des pertes plus ou moins graves aux capitalistes qui voient ainsi leurs capitaux, espèces ou moyens de production, demeurer plus ou moins longtemps improductifs. Le syndicalisme avancé a préconisé l'action directe, le « sabotage », s'est affiché antimilitariste, etc. Fils du socialisme, il place à la base de sa conception de la Société le fait économique. On peut dire qu'à l'égard du socialisme le syndicalisme remplit le rôle d'aiguillon et on conçoit parfaitement que dans les milieux ouvriers révolutionnaires, son succès ait été vif.

23) L'organisation.

Il convient d'ajouter ici que les réformateurs ou transformateurs socialistes du milieu social ne conçoivent pas cette réforme ou transformation sans une « organisation », c'est-à-dire sans l'existence d'organes directeurs représentés par toutes sortes de commissions administratives et légiférantes, par une multitude de fonctionnaires exécutifs d'un ordre ou d'un autre – rouages qu'ils affirment indispensables au fonctionnement de cette grande machine animée qu'est l'organisme sociétaire.

« S'organiser » – voilà le grand mot d'ordre socialiste. « Organisez-vous » ont crié socialistes, communistes et syndicalistes à la « classe » des prolétaires et des déshérités des biens de la terre. S'organiser – pour la conquête des pouvoirs – pour l'obtention de la nationalisation d'un service public – pour le vote d'une réforme – pour le gain d'un salaire plus élevé peut-être ; s'organiser implique non seulement une hiérarchisation de fonctions, mais encore – et inévitablement – la reconnaissance d'une norme juridique avec le corollaire inévitable des obligations et des sanctions.

24) La dictature du prolétariat.

La bourgeoisie ne possède pas de doctrine bien définie et bien établie pour justifier sa mainmise sur les hautes fonctions administratives des Sociétés humaines, et son accaparement du capital-espèces et du capital-outils, avec leurs cortèges de monopoles et de privilèges. En dehors de l'affirmation théocratique, que si les choses sont telles, c'est que Dieu l'a voulu – et ils y ont rarement recours – les « capitalistes » n'ont que des lieux communs à invoquer pour expliquer la situation privilégiée qu'ils occupent dans le milieu social. En fin de compte, c'est sur la répression légale, les mesures exceptionnelles, la force armée, l'appui que leur prêtent les plus rampants d'entre les salariés adaptés au système dominant et intéressés à sa durée, sur la veulerie des multitudes, que s'appuie la « classe » capitaliste pour maintenir ses prérogatives.

Les « leaders » du prolétariat ont donc eu beau jeu pour édifier et propager de nouveaux systèmes d'administration du milieu humain où le fait économique jouerait le premier rôle, et qui réorganiseraient sur un plan tout autre la production et la répartition des utilités de consommation : le capital et la puissance qu'il procure passant, bien entendu, aux mains de la nouvelle gestion sociétaire. Pour parvenir à ce résultat, force était de déposséder de sa situation dirigeante la catégorie sociale occupante, et cela sans pitié ni arrière-pensée. Autrement dit, il était indispensable que le prolétariat s'emparât de l'administration des choses, éliminât du pouvoir et contraignit au silence tous ceux qui seraient hostiles ou feraient mine d'être hostiles à sa domination de classe.

Il est indubitable que les chefs des masses prolétariennes crurent un moment pouvoir atteindre ce but grâce au jeu des institutions représentatives ; certains voient encore dans ces institutions un puissant auxiliaire. On s'aperçut bien vite, à cause de l'inertie des masses populaires insouciantes ou corrompues par le capitalisme, d'une part ; à cause de l'influence démoralisante exercée sur les élus ouvriers par l'atmosphère parlementaire, d'autre part, que le bulletin de vote se révélait insuffisant pour assurer le succès de la transformation attendue.

Pour faire triompher les revendications socialistes et les ambitions expropriatrices du prolétariat la grande ressource est de s'emparer violemment des rênes de l'Etat, avec l'appui de l'Armée, de décréter la révolution sociale à l'état permanent, d'instituer « une dictature du prolétariat » – ou plutôt de son « élite », personnifiée, par ses meneurs – administrative et économique, refluant balayant, supprimant toutes les résistances de ceux qui ont intérêt à la perpétration du régime capitaliste, toutes les oppositions de nature à mettre en danger le régime nouveau ou même à faire douter de son efficacité.

25) L'idéal socialiste.

Résumons : Les socialistes présentent :

► a) Un idéal humain : le parfait producteur et le consommateur parfait, l'être humain dont la vie intégrale consisterait à s'adapter à une organisation de l'activité productrice telle que sa consommation lui soit assurée. L'enseignement socialiste vise à rapporter au fait économique tous les aspects du développement des sociétés humaines : politiques, éthiques aussi bien qu'économiques ;

► b) Un idéal moral : le droit pour tous à la consommation, à la vie économique et, avec des nuances, la disparition des inégalités sociales, présentées comme fruit du capitalisme, et l'abolition de la propriété, présentée comme fruit de l'exploitation ;

► c) Un idéal social : l'Etat collectiviste ou la Société communiste. Une Société basée sur le fait économique ; en d'autres termes, une Société où les rapports entre les hommes étant déterminés par la réglementation mathématique ou scientifique de la satisfaction des besoins de chacun, on ne reconnaît plus ni « concurrence » économique, ni « lutte pour la vie ».

3. L'Anarchisme. L'individualisme antiautoritaire ou anarchiste. Ses aspirations

26) L'anarchisme

Il semblerait qu'après avoir parlé des réformateurs ou transformateurs de la Société, considérée au triple point de vue religieux, légalitaire et

économique, la liste en fût close. Nullement. En examinant à fond les projets proposés, on découvre bien vite une lacune : les réformateurs religieux considèrent l'individu comme une occasion pour la divinité de manifester ses desseins ; les légalitaires l'envisagent comme fonction de la loi ; les socialistes le regardent comme un administré-fonctionnaire, un outil, une sorte de machine à produire et consommer ; les révolutionnaires comme un soldat de la révolution. Les uns et les autres négligent l'individu considéré en dehors de l'autorité ; ils l'ignorent en tant qu'unité individuelle soustraite à une domination, à une contrainte d'un genre ou d'un autre : Or, c'est cette lacune que comble l'anarchisme.

On a beaucoup ergoté et discuté sur le rôle, la valeur et la signification réelle du mouvement anarchiste.

Nous allons tenter de jeter quelque clarté dans cette confusion voulue par certains, exploitée par beaucoup.

27) Définition : anarchie, anarchiste, anarchisme.

Le vocable anarchie vient de deux mots grecs qui signifient à peu près négation ou absence de gouvernement, d'autorité, de commandement. Il est pris parfois dans le sens de désordre, signification qui ne nous intéresse pas. Cependant, c'est un terme foncièrement négatif. Par extension, il désigne une certaine conception philosophique de la Société ou de la vie qui exclut l'idée de gouvernement ou d'autorité ; – l'anarchiste, c'est le protagoniste, le « réalisateur » des idées ou des faits conséquence de l'anarchie ou y aboutissant – l'anarchisme, c'est – examiné au point de vue spéculatif ou pratique ou encore descriptif – l'ensemble des idées et des faits qui résultent de l'anarchie ou y amènent. Dans le sens où nous les entendons, anarchiste et anarchisme sont synonymes d'antiautoritaire et d'anti-autoritarisme.

Pratiquement, on peut, nous semble-t-il, considérer comme anarchiste tout être que son tempérament ou une réflexion sérieuse, consciente, a conduit à nier, à rejeter toute autorité ou coercition extérieure à soi, que cette autorité soit d'ordre gouvernemental, éthique, intellectuel ou économique. On peut dire encore qu'est anarchiste quiconque rejette consciemment la domination de l'homme ou du milieu social sur l'homme, et son corollaire économique : l'exploitation de l'homme par l'homme ou le milieu social.

28) Origine de l'anarchisme

Il est difficile de définir l'origine historique du mouvement anarchiste. Fut sans contredit anarchiste, le premier homme qui réagit consciemment contre l'oppression d'un seul ou d'une collectivité.

La légende et l'histoire citent des noms d'anarchistes : Prométhée, Satan, Epictète, Diogène, Jésus même, peuvent être considérés à différents points de vue comme des types d'anarchistes antiques. Les sectes dérivées du christianisme primitif ont compté certainement des anarchistes, relatifs

bien entendu à leur époque. Les débuts philosophiques du mouvement anarchiste actuel semblent remonter à la Renaissance, plus exactement à la Réforme, laquelle semant dans les esprits les idées de libre examen et de libre recherche en matière biblique, dépassa le but de ses initiateurs et aboutit à la diffusion de l'esprit critique dans tous les domaines, à la libre pensée, laquelle, au lieu de se développer, d'aller jusqu'à la critique rationnelle des institutions et des conventions humaines, s'est attardée à la dissection des fables puériles sur lesquelles les croyants orthodoxes édifient leur foi. Survint le mouvement anarchiste, complétant et achevant l'œuvre de la libre pensée, soumettant à l'analyse individuelle chartes et lois, morales et programmes d'enseignement, conditions économiques et rapports sociaux de toute espèce ; l'anarchie est devenue la manifestation d'opposition la plus dangereuse qu'aient jamais rencontrée les tyrannies gouvernementales.

29) L'anarchisme et la première Internationale.

On a coutume de rattacher historiquement l'anarchie au mouvement ouvrier qui, sous le nom d'Internationale fleurit vers la fin du règne de Napoléon III. C'est inexact. La haine et les invectives dont Karl Marx poursuivit Michel Bakounine n'eurent pas pour cause des divergences profondes de vues intellectuelles ou éthiques. Bakounine et ses amis furent expulsés de l'Internationale en 1872, parce que fédéralistes, décentralisateurs, autonomistes hostiles à la forme étatiste-conquête des sièges parlementaires qu'allait prendre l'activité socialiste au cours des cinquante années suivantes.

Ce furent des fédéralistes qui traduisirent et répandirent dans les pays méditerranéens le « Capital », l'œuvre maîtresse de Marx. Certes, Bakounine fut un anarchisant, violemment souvent et profondément parfois, bien plus que ne le furent maints de ses continuateurs, mais si on étudie soigneusement le mouvement de la Fédération Jurassienne, on y rencontre toutes les réminiscences du socialisme d'autrefois : croyances en l'égalité, la fraternité entre tous les hommes, idées de solidarité et d'amour universels, de Société future, de la révolution salvatrice et transformatrice immédiate du genre humain, conceptions qui n'ont rien de spécifiquement anarchiste. La vérité, c'est que les fédéralistes de l'Internationale se montrèrent anarchisants quant à la conception de la tactique et de l'organisation du mouvement socialiste. Pour le reste, rien ne les différençiaient des socialistes révolutionnaires d'alors.

30) Les anarchistes et la société.

En dehors, hors parti, sorte d'enfants perdus, antithèses vivantes du socialisme, les anarchistes se trouvent, sur tous les points, en désaccord avec la Société actuelle. S'ils nient la loi, s'élèvent contre l'autorité de ses représentants, contre les actes des exécutifs gouvernementaux, c'est parce

qu'ils affirment, parce qu'ils veulent pouvoir se servir de loi à soi-même et trouver en soi le ressort nécessaire pour exister et se conduire.

► Les Sociétés où il se développe ont besoin, pour se perpétuer, pour continuer d'exister, de faire appel à mille genres d'autorités : autorité des dieux, autorité des législateurs, autorité de la richesse, de la considération, de la respectabilité, des ancêtres, des meneurs, des conducteurs, des programmes de toute espèce. Tous les hommes demandent ou acceptent d'être déterminés par leur milieu : l'anarchiste s'efforce, lui, – sous les réserves inéluctables d'ordre physique – de se déterminer à l'écart de toute autorité.

31) L'individualisme anarchiste.

L'anarchisme, nous venons de le voir, est la philosophie de l'anti-autoritarisme. L'individualisme anarchiste est une conception pratique de cette philosophie, postulant qu'il appartient à chaque unité humaine, prise en particulier, de traduire dans sa vie quotidienne et pour elle-même, cette théorie en gestes et en actes.

32) Le fait individuel

Les individualistes anarchistes basent leur conception de la vie et fondent leurs espérances sur le « fait individuel ».

Que faut-il entendre, selon nous, par le « fait individuel » ?

Ceci : c'est – en dépit de toutes les abstractions, de toutes les entités laïques ou religieuses, de tous les idéaux grégaires – qu'à la base des collectivités, des sociétés, des associations, des agglomérations, des totalités ethniques, territoriales, économiques, intellectuelles, morales, religieuses, se trouve l'unité-personne, la cellule-individu. Sans celle-ci, celles-là n'existeraient point.

C'est en vain que l'on objectera que, sans un milieu social ou sociétaire l'individu-cellule ne saurait ni subsister ni se développer. Non seulement cela est dépourvu d'exactitude au sens littéral du mot, – l'homme n'a pas toujours vécu en société – mais qu'on retourne la question sous toutes ses faces, on ne sortira pas de cette constatation que sans individus, il n'y aurait pas de milieu social ou sociétaire.

C'est l'être humain qui est l'origine, le fondement de l'humanité. L'individu a préexisté au groupe, c'est évident. La Société est le produit d'additions individuelles.

33) Le domaine du « Moi ».

On peut faire l'unité humaine synonyme de « Moi ». Or, l'individualiste ne pose aucune borne au développement de son « moi », aucune limite au déplacement de sa personnalité sur le plan social, sauf ceci : ne pas envahir

le domaine où évolue son camarade. L'Individualisme, le « domaine du Moi », revendique cette conception des rapports du « moi » avec le « non moi » :

C'est qu'un homme, quel que petit ou insignifiant qu'il soit, ne peut être sacrifié à un autre quelconque de ses semblables, si grand qu'il puisse être ; ni à un groupe d'hommes, ni à la majorité du milieu où il se développe, ni même à l'ensemble de ce milieu.

34) La pensée et l'œuvre individualiste.

L'œuvre maîtresse, essentielle de l'individualisme est de développer chez ceux que sa propagande atteint, la haine, le dégoût, le mépris personnels de la domination de l'homme sur ou par l'homme, des collectivités sur ou par l'individu.

C'est de créer chez ceux qui l'adoptent – et nous est avis qu'il faut une prédisposition spéciale pour s'y rallier – un esprit de critique permanent et irréductible à l'égard des institutions qui enseignent, maintiennent, préconisent la domination des humains sur leurs semblables. Et non seulement contre les institutions, mais contre les hommes qui représentent ces institutions, car c'est par ceux-là que nous connaissons celles-ci.

C'est encore d'amener en ceux qui se sont assimilés – par réflexion ou par tempérament – la pensée individualiste, un désir impérieux de vivre les phases de leur vie de tous les jours en dehors de toute autorité extérieure, sans tenir compte des institutions qui maintiennent la domination, sans exercer d'influence coercitive sur ceux de leurs camarades qui conçoivent autrement qu'eux les détails de l'existence quotidienne.

C'est, enfin, de faire de chaque individualiste, un propagateur personnel, un porteur de la pensée individualiste.

Résumons : le mouvement individualiste anarchiste consiste en une activité intellectuelle visant à susciter des êtres s'assimilant, expérimentant, propageant, chacun à sa guise, l'anti-autoritarisme dans les différentes carrières où se donne cours l'activité humaine : éthique, intellectuelle, sociale, économique. Et pratiquement, en la résolution personnelle – dans le sens anarchiste – des problèmes que posent les manifestations de ladite activité.

La définition de l'individualisme donnée ci-dessus ne signifie pas pourtant que ceux qui s'en réclament vivront forcément comme des isolés et sans jamais s'associer. Certains trouvent qu'isolés, ils sont plus forts qu'associés. Quand elle attaque, disent-ils, l'autorité est plus forte contre les associés que contre les isolés. Et quand elle se défend, elle est plus faible. Les isolés prétendent que lorsqu'on agit deux de concert, on ne sait jamais si votre partenaire ne sera pas un traître, même involontairement. Les autres affirment que l'association permet d'obtenir une plus grande somme de résultats, un plus grand rendement de travail, dans un laps de temps plus

restreint, avec moins d'efforts, Il en est enfin pour lesquels l'association constitue comme une nécessité instinctive.

Au fond, c'est affaire de disposition individuelle.

En pratique, dans les circonstances actuelles, les individualistes bataillent contre les dominants, ils luttent contre les institutions autoritaires, diminuant lambeau par lambeau l'emprise du milieu coercitif, pour acquérir la possibilité de vivre à leur guise, en groupe d'affinités plus ou moins vastes, ou encore isolément, concluant entre eux telles ententes qui leur paraissent les plus propres à assurer leur bien-être et à sauvegarder leur autonomie.

Il va sans dire que l'individualiste ne saurait être considéré seulement comme un négateur personnel d'autorité, il est aussi un négateur personnel d'exploitation. L'exploitation, c'est la domination de l'homme sur l'homme transportée sur le terrain économique. Un individualiste ne veut pas plus être exploiteur qu'exploité.

35) Propriété du moyen de production et libre disposition du produit.

L'individualiste se différencie du communiste anarchiste (l'anarchiste de la Fédération Jurassienne et de ses continuateurs), en ce sens qu'il considère – en production et dehors de la propriété des objets de jouissance formant prolongement de la personnalité – la propriété du moyen de production et la libre disposition du produit comme la garantie essentielle de l'autonomie de la personne. Etant entendu que cette propriété se limite à la possibilité de faire valoir (individuellement, par couples, par groupement familial, etc.), l'étendue de sol ou l'engin de production indispensable aux nécessités de l'unité sociale ; sous réserve, pour le possesseur, de ne point l'affermier à autrui ou de ne point recourir pour sa mise en valeur à quelqu'un à son service.

36) Les individualistes et le révolutionnarisme systématique.

D'une façon générale, les individualistes ne sont pas révolutionnaires au sens systématique et dogmatique du mot. Ils ne pensent pas qu'une révolution puisse amener, pas plus qu'une guerre, une véritable amélioration de la vie individuelle. En temps de révolution, les fanatiques des partis rivaux et des écoles en lutte se préoccupent surtout de s'entre dominer et, pour y parvenir, se déchirent avec une violence et une haine qu'ignorent souvent des armées ennemies. Comme une guerre, une révolution peut se comparer à un accès de fièvre au cours duquel le malade se conduit tout autrement que dans son état normal. L'accès de fièvre passé, le patient revient à son état ordinaire. Ainsi l'histoire nous montre que les révolutions ont toujours été suivies de retours en arrière qui les ont fait dévier de leur but primitif. C'est par l'individu qu'il faut commencer. C'est d'individu à individu que doit d'abord se propager cette notion que c'est un crime de

forcer quelqu'un à agir autrement qu'il le croit utile, ou avantageux, ou agréable pour sa propre conservation, son propre développement ou son propre bonheur, – que ce crime soit commis par l'Etat, la loi, la majorité ou un isolé quelconque. C'est d'individu à individu que doit se communiquer l'idée de l'individuel réagissant sur le social. Ces conceptions doivent être le fruit de la réflexion ou la conséquence d'un tempérament qui s'étudie, non point le résultat d'une surexcitation passagère et étrangère à la nature normale de celui qui les professe.

37) Conditions d'existence et d'évolution de l'Individualiste.

L'individualisme anarchiste ne présente pas de plan réglant, d'avance, dans ses moindres détails, un milieu où l'individu – ayant le pas sur l'agrégation humaine, et ne voulant ni servir ni asservir, on ne connaîtrait ni domination du social ou de l'homme sur l'homme, ni domination de l'homme sur l'homme ou le social – ni exploitation

de l'homme par l'homme ou le social, ou réciproquement, – un milieu où chacun vivrait, sans autorité ni législation, la vie qui convient le mieux à son tempérament et à ses aspirations, sans avoir à rendre compte à qui que ce soit de ses faits et gestes, dès lors qu'il use de réciprocité à l'égard d'autrui. Il s'agit d'une orientation nouvelle et profonde des mentalités, bien plus que de l'établissement factice d'une nouvelle société.

Quand on le pousse à de plus amples explications ; l'individualiste reconnaît franchement qu'il ne pourrait logiquement exister, évoluer à l'aise que dans une humanité où fonctionneraient côte à côte simultanément, une infinité de groupes ou d'individualités isolées, se réalisant comme ils l'entendraient, pratiquant toutes sortes de combinaisons ou de concepts économiques, politiques, scientifiques, affectifs, littéraires, récréatifs. Une forêt de réalisations individualistes ou collectives. Ici, chacun recevant selon ses besoins. Là, chacun acquérant selon son effort. Ici, le troc : produits contre produits. Là, l'échange : produits contre valeur représentative. Ici, la propriété du produit au producteur. Là, l'abandon du produit à l'ensemble. Ici, l'omnivorerisme. Là, le végétalisme ou je ne sais quel arrangement hygiénique ou culinaire en « isme ». Ici, le couple et la famille. Là, la liberté ou même la promiscuité sexuelle. Ici, des matérialistes. Là, des spiritualistes. Ici, progéniture à la mère. Là, les enfants au groupe. Ici, la recherche des émotions artistiques ou littéraires. Là, la recherche des expérimentations scientifiques. Ici, des instituts de volupté. Là, des écoles d'austérité... Pourvu qu'il soit entendu que chacun ait la faculté de passer d'un milieu à l'autre ou de s'isoler de tout milieu. Cela sans qu'il puisse venir aux ensembles les plus forts la tentation d'accaparer les ensembles les plus faibles, ou aux groupes celle d'englober violemment les individualités isolées.

38) « Notre » individualiste.

L'individualiste tel que nous le concevons, – notre individualiste – aime la vie la force. Il proclame, il exalte la joie, la jouissance de vivre. Il reconnaît sans détours qu'il a pour fin son propre bonheur. Il n'est pas une manière d'ascète et la mortification charnelle lui répugne. Il est passionné. Il se présente sans fard, le front couronné de pampres et chante volontiers en s'accompagnant de la flûte de Pan. Il communique avec la Nature dans son énergie stimulatrice des instincts et des pensées. Il n'est ni jeune ni vieux ! Il a l'âge qu'il se sent. Et tant qu'il lui reste une goutte de sang dans les veines, il combat pour conquérir ou consolider sa place au soleil. Il ne s'impose pas, mais il ne veut pas qu'on lui en impose. Il répudie les maîtres et les dieux. Il sait aimer, mais il sait haïr. Il est plein d'affection pour les siens, ceux de son monde, mais il a horreur des faux-frères. Il est fier et il a conscience de sa dignité personnelle. Il se sculpte intérieurement et il réagit extérieurement. Il se recueille et il se dépense. Il s'insoucie des préjugés et ricane du qu'en dira-t-on. Il goûte l'art, les sciences, les lettres. Il aime les livres, l'étude, la méditation, le travail. Il est artisan, non pas manœuvre. Il est généreux, sensible et sensuel. Il est affamé d'expériences nouvelles et de sensations fraîches. Mais s'il s'avance dans la vie sur un char rapide comme un tourbillon, c'est à condition de se sentir le maître des coursiers qui l'emportent, c'est animé par la volonté d'assigner à la sagesse et à la volupté, selon son déterminisme, la part qui échet légitimement à chacune d'elles au cours de son évolution personnelle.

39) Les aspirations individualistes anarchistes.

Conclusions : Les individualistes anarchistes présentent :

► a) Une aspiration humaine et morale à la fois : l'individualiste anarchiste, l'individu niant l'autorité et son corollaire économique : l'exploitation et se refusant à les exercer ; l'être dont la vie consiste en une réaction continuelle contre un milieu qui ne peut, qui ne veut ni le comprendre ni l'approuver, puisque les constituants de ce milieu sont les esclaves de l'ignorance, de l'apathie, des tares ancestrales, du respect des choses établies ; tendant vers la réalisation d'un type nouveau : l'homme qui ne ressent aucun besoin de réglementation ou contrainte extérieure, parce qu'il possède assez de puissance de volition pour déterminer ses besoins personnels et garder sa puissance de résistance individuelle ;

► b) Une aspiration morale et sociale à la fois : un concept de milieu individualiste anarchiste impliquant spécialement, au point de vue économique : propriété du moyen de production. et libre disposition du produit, envisagées comme garantie essentielle de l'autonomie de la personne. Ledit milieu existant et évoluant au sein d'une humanité dont les composants détermineraient leur vie, sous ses aspects intellectuels, éthiques, économiques, par un contrat librement consenti et appliqué, impliquant la liberté de tous sans nuire à la liberté d'aucun ; humanité où pourraient

s'épanouir- concurrentement et simultanément tous les essais, tous les systèmes, toutes les méthodes d'existence individuelle ou plurale, toutes les associations concevables, sans autre restriction ou limite que le contrepois de leur fonctionnement respectif.

► c) Une aspiration individuelle et sociale à la fois : l'association individualiste anarchiste, assurance destinée non seulement à accroître et porter au maximum la liberté, le rendement, le bien-être et la jouissance de vivre de chacun de ceux qui la contractent, mais encore à sauvegarder et à garantir leur autonomie personnelle contre tous empiètements, envahissements, réquisitions du non moi, quels qu'ils soient.

4. Les individualistes et les réformateurs du milieu social. La loi du progrès continu.

40) Dernières arguties des réformateurs religieux.

L'exposé que nous venons de tracer explique l'attitude de l'individualiste anarchiste vis-à-vis des réformateurs de la Société. Puisque tous les systèmes de renouvellement ou d'amélioration proposés rejettent à l'arrière plan l'individu, comment l'individualiste pourrait-il ressentir autre chose que méfiance ou hostilité à leur égard ? En vain les réformateurs ou novateurs religieux – dernière ressource – viendront-ils affirmer que la volonté, le dessein suprême de la toute sagesse divine est de réaliser sur la planète l'entente entre les hommes, de supprimer les inégalités de fortune, d'éducation ; en vain diront-ils que les étapes douloureuses qui constituent la marche de l'humanité vers ce « millénium » étaient nécessaires, indispensables à la perfectibilité collective ; en vain proclameront-ils leur foi inébranlable en l'avènement du « règne de Dieu », synonyme de la cité d'harmonie, d'équité et de fraternité ; l'individualiste demandera par quels moyens tangibles ce dieu tout amour leur communique sa pensée, quelles notions scientifiques ils ont de son existence, de quel pouvoir il dispose et comment il l'exerce.

Acculés, les derniers représentants du mysticisme religieux balbutieront peut-être que Dieu est un sentiment intérieur à l'individu, l'idéal, une catégorie de l'idéal, qu'il n'est pas encore complètement manifesté, qu'il « devient » ; ils se serviront d'autres expressions nuageuses de la même farine qui peuvent satisfaire des croyants très peu orthodoxes, mais pieux encore, et dont un esprit affranchi ne peut se contenter. L'individualiste répondra simplement qu'il n'est pas d'idéal qui ne soit une création du cerveau humain. Dire que Dieu est un phénomène de la vie intérieure, une manifestation de la pensée individuelle, c'est dire qu'il n'est pas extra humainement ; or, quel besoin a-t-on d'appeler « Dieu » une aspiration ou un sentiment personnel ?

41) Mon athéisme.

Je suis athée, c'est-à-dire que non seulement je ne crois pas en la divinité, sous quelque nom ou espèce qu'on la présente, mais encore que je suis résolument hostile à toute conception impliquant l'existence d'un dieu ou de plusieurs. Je suis athée parce que je suis individualiste, spécialement parce qu'individualiste anarchiste.

Il va sans dire que mon athéisme n'a pas pour cause le fait que des soi-disant représentants de Dieu se montrent de détestables échantillons de l'espèce humaine. Il y a des croyants en Dieu qui semblent valoir peu de chose ; il y en a d'autres qui apparaissent être – individuellement supérieurs à la moralité moyenne générale. Je suis trop persuadé que les êtres humains sont déterminés par leur tempérament pour attacher grande importance aux inconséquences des chrétiens, des musulmans ou des bouddhistes. Pas plus que ne m'épouvantent les différences que la vie quotidienne de certains individualistes peut présenter avec les théories dont ils se réclament. Je comprends fort bien qu'il soit plus facile de s'abstraire cérébralement du milieu que de triompher des sollicitations que l'ambiance adresse aux sens.

Je ne suis pas athée non plus à cause de l'impossibilité qu'éprouvent les déistes à répondre à certaines, « colles » qui amusent la galerie aux dépens de ceux qui en sont victimes. Dieu, au dire des théologiens, étant omnipotent et omniscient, et bien d'autres choses encore, on voit d'ici les prétextes que ces attributs fournissent à l'orateur libre-penseur démonstrateur des preuves d'inexistence du malencontreux « vertébré gazeux ». Il n'y a qu'à prendre le « problème » de la souffrance. Dieu, donc, qui sait tout, prévoit tout, est tout puissant, peut l'abolir, puisqu'il est aussi infiniment bon, juste, etc. S'il ne la supprime pas, c'est qu'il n'est point tout puissant, à moins qu'il ne soit cruel. Ou bien il n'a su la prévoir la souffrance, et alors il n'est nullement tout sachant. Pour irréfutables qu'ils paraissent, ces arguments me toucheraient fort peu si j'étais déiste. Dieu, la « cause première intelligente », la cause « permanente et consciente », « créatrice et agissante », aurait, je suppose, si elle existait, une conception tout autre que celle que se font ses défenseurs et ses détracteurs – minuscules parasites de la planète Terre – du bien, du mal, de la joie, de la souffrance, de la matière et même de sa propre existence. Ce ne sont pas les arguments scolastiques qui font de moi un athée.

Malgré l'importance que j'attache aux démonstrations d'ordre scientifique, je ne suis pas non plus un athée parce que « scientifique ». Pour éviter toute équivoque, je ne confonds pas la science, - recueil d'observations pratiques, aux applications profitables et utiles, avec la Science spéculative (avec un S capitale). De la science, Haeckel disait qu'elle est « impossible sans hypothèse » et pour elle, Henri Poincaré proclamait l'hypothèse « indispensable ». Je pense, à la suite de philosophes et de savants contemporains éminents, que le fait scientifique est un phénomène humain,

essentiellement relatif, dont le commentaire varie selon l'intellectualité des interpréteurs. Si je m'occupais de Science autrement qu'en profane, j'entendrais passer au crible de ma critique individuelle, et avec la même sévérité, et les hypothèses religieuses et les hypothèses scientifiques.

Je suis athée parce qu'individualiste. Le cerveau humain ne peut concevoir Dieu qu'anthropomorphiquement, sous les espèces d'une sorte de dictateur autoritaire et despotique. Or, je suis un négateur d'autorité ; je ne veux ni Dieu ni maître ; je ne veux pas plus d'un patron dans l'univers que d'un patron à l'atelier. Bakounine a dit quelque part : « Si Dieu existe, l'homme est esclave ; si l'homme est libre, Dieu n'existe pas. » Je ne veux pas discuter ici ce qu'il faut entendre par liberté de l'homme. Après Proudhon, je répète : « Si Dieu existe, il est l'ennemi de l'homme. » Je ne veux pas d'un Dieu qu'il faut craindre pour être sage. On ne craint que les tyrans, ceux qui ont le pouvoir d'ôter à leurs semblables la liberté, voire l'existence, c'est-à-dire les policiers, les juges, les geôliers, les bourreaux, Dieu, tous les dieux sont le symbole suprême de tous ces êtres, qui sont eux-mêmes l'incarnation de la contrainte organisée. Je proclame l'insurrection contre les dieux qu'il faut craindre pour être catalogué comme sage. Pas de conciliation possible entre mon anti-autoritarisme, ma haine de la domination, ma révolte contre l'exploitation et une conception quelconque de la divinité.

Et non seulement, individualiste, je nie, je rejette Dieu, mais pratiquement, je n'en ai pas besoin. Je n'ai pas besoin de l'hypothèse Dieu créateur, provident ou législateur pour me sentir exister, pour me développer intellectuellement, pour évoluer physiquement, pour constater, méditer, me mouvoir, aimer, etc. Tout cela, je puis le faire en me refusant à croire en la toute puissance de ce produit de la crainte ou de l'ignorance d'ancêtres insuffisamment éclairés. Je n'ai pas besoin de Dieu pour connaître une vie intérieure profonde, qui résiste aux assauts des désillusions provenant de l'extérieur ou de mes propres erreurs, Je n'ai pas besoin de Dieu pour persévérer ou m'en aller sur la route de la vie Individuelle, glanant les expériences, appréciant les jouissances, en quête d'expansion et d'activité pour mon cerveau et pour mes sens. Je n'attache pas grande importance, je le répète, aux arguments scolastiques, mais, pour me conduire dans la vie, je ne me sens pas le besoin du tout d'être guidé par un directeur moral, qui pour ramener à lui ses créatures, ou les punir de leurs désobéissances, les livre aux hécatombes, aux raffinements de cruauté des guerres contemporaines et aux souffrances qui en sont la conséquence.

Je ne déteste pas méchamment le croyant. Mon point de vue est celui de l'individualiste anarchiste Benj. Tucker : « Bien que voyant, dit-il, dans la hiérarchie divine une contradiction de l'Anarchie, tout en ne croyant pas, les anarchistes ne sont pas moins partisans de la liberté de croire. Ils s'opposent absolument à toute négation de la liberté religieuse. Et de même qu'ils

proclament le droit pour l'individu d'être ou de choisir son propre médecin, ils revendiquent son droit d'être ou de choisir son propre prêtre. Pas plus de monopole ou de restriction en théologie qu'en médecine ». Bien que je sois mécaniste, c'est-à-dire que je considère l'idée philosophique la plus ingénieuse, l'hypothèse métaphysique la plus audacieuse, la théorie scientifique la plus curieuse, comme un résultat normal du fonctionnement de l'activité cérébrale, à l'individuel comme au collectif – je suis prêt, personnellement, à coopérer pour une besogne déterminée avec des spiritualistes « individuels », c'est-à-dire n'appartenant à aucune organisation ecclésiastique et fonciers adversaires des exploitations et des autorités étatistes ou sociales.

42) Le contrat social.

En vain les légalitaires affirmeront-ils que le but de la loi est, non pas d'opprimer l'individu, mais de lui assurer, selon ce dénomme le « contrat social », les possibilités de vivre dans la Société, – possibilités qu'en fait la loi délimite, codifie, n'établissant les droits et les devoirs de chacun vis-à-vis de la Société et de la Société vis-à-vis de chacun. L'individualiste demandera qui a promulgué ce soi-disant contrat social et aura bientôt fait de démontrer, preuves historiques à l'appui, qu'il a toujours été imposé aux différentes collectivités par une minorité d'êtres forts ou rusés, prêtres ou mages, soldats heureux ou conquérants, familles renommées, capitalistes puissants. Jamais, nulle part, aucun contrat social n'a été proposé librement, consenti librement, appliqué librement. Ce que nous connaissons tous du contrat social, c'est son appareil de contraintes et de châtements ; ce sont ses exécutifs et ses souteneurs : mouchards, gendarmes et justiciers ; ce sont les institutions sur lesquelles il se fonde : tribunaux, maisons de détention et bagnes. C'est son enseignement soi-disant laïque, en réalité aussi dogmatique, aussi déprimant, aussi intolérant que l'enseignement clérical.

Pour l'individualiste, l'Etat est la forme laïque de l'église comme l'église fut la force religieuse de l'Etat, ce son deux ennemis qui se réconcilient toujours sur le terrain de la domination. Qui eut nié jadis la divinité de Jésus, la Trinité ou le mystère de la transsubstantiation, eût été condamné à périr dans les flammes. Qu'on attaque un peu violemment le dogme propriété ou le dogme parie, uniquement par la parole et par l'écrit – ou l'un quelconque des dogmes sur lesquels s'étaient les institutions civiles du XXe siècle- et vous verrez, l'exemple est là, si la prison ne châtie pas le mécréant coupable d'un tel forfait. Qui parle de contrat social ? Des morales désuètes, des préjugés ridicules qui sonnent faux en face des connaissances actuelles et dont, à l'école, on enseigne encore le respect : voilà en réalité le contrat social.

43) Arguties des démocrates et des révolutionnaires de dictature.

Vainement, les « réformistes », les « progressistes » viendront-ils exposer qu'il n'y a plus de rois absolus, plus de castes hermétiquement closes, plus de classes sociales dont on ne puisse franchir les barrages. La démocratie, selon l'expression d'un illustre politicien, la démocratie « coule à pleins bords ». Plus on s'avance, nous-détaillent-ils, et plus les décisions du peuple sont souveraines – c'est l'opinion publique qui est sans appel, et non le caprice d'un Maître. Il est entendu que les révolutions populaires sont frappées au coin de la mentalité moyenne – c'est-à-dire qu'en période normale elles se tiennent à l'écart des solutions extrêmes. Mais c'est l'affaire des extrémistes d'avant ou d'arrière garde de faire se modifier cette mentalité. Il est aussi entendu qu'en régime démocratique, ce sont les décisions de la majorité qui l'emportent et qui s'imposent, mais comme l'a fait judicieusement remarquer en plein parlement un homme d'Etat célèbre on n'a pas trouvé jusqu'ici de meilleur moyen d'assurer le fonctionnement de l'organisme social. Il est enfin, entendu que tout n'est pas pour le mieux dans la meilleure des démocraties, mais il faut du temps pour éclairer la masse, beaucoup de temps même.

Les préoccupations qui agitaient l'esprit du démos antique ou moyenâgeux n'étaient pas les mêmes que celles qui se posent devant le démos contemporain. La marche de l'évolution humaine se précipitant avec une vitesse inconnue à nos ancêtres, force est de reconnaître que les problèmes qui travaillent l'intelligence des humains d'aujourd'hui se renouvellent et se transforment constamment. De là la nécessité d'une éducation politique et économique destinée à mettre le peuple en situation de solutionner rapidement les problèmes nouveaux qui lui sont présentés. C'est l'affaire d'un petit nombre de générations, une goutte d'eau dans l'océan des siècles. Somme toute, une fois écartés le caprice du prince et l'arbitraire des tyrannies théocratiques ou oligarchiques, c'est encore le régime démocratique qui permet au développement de l'espèce humaine de se poursuivre le plus normalement et à l'individu, de jouir d'un bonheur, moyen.

Vainement, les « révolutionnaires de dictature » démontreront-ils que l'expérience historique suffit à indiquer combien peu il faut faire fond sur le régime démocratique, sur l'opinion publique. Le peuple est soumis à toutes sortes d'influences contradictoires et vacille au gré des passions, des colères, des fantaisies collectives. Les caprices de la démocratie ne le cèdent en rien à ceux du prince – un beau discours, une belle prestance, un bel uniforme, un beau cheval, une formule ronflante suffit à retourner de fond en comble « la mentalité moyenne » et à lui faire avaler aujourd'hui avec délices le breuvage politique, économique, intellectuel qu'elle vomissait hier avec dégoût. Un siècle d'exercice a suffi pour consacrer le fiasco du suffrage universel masculin et il ne semble pas que l'accès du beau sexe à l'électorat le réhabilite. Le propre des assemblées représentatives a toujours été de se

diviser en fractions qui, malgré des divergences apparentes, avaient ceci de commun entre elles, c'est qu'elles cherchaient à se dominer et à se supplanter les unes les autres, et à s'imposer leurs opinions respectives.

Nous ne nions pas, ajoutent les révolutionnaires dont s'agit, que généreuses, de grandioses, de bienfaitantes aspirations ne soient pas en gestation dans les entrailles de la démocratie contemporaine, mais ces aspirations, il est nécessaire de les accoucher. Or, cet accouchement, c'est l'affaire d'une minorité convaincue, d'une élite consciente du but à atteindre : le bonheur de l'espèce humaine. En attendant que les aspirations à un état de choses nouveau prennent corps, pénètrent et saturent l'esprit et les sens du peuple, un régime dictatorial est de rigueur. C'est par la dictature des plus intelligents, et des mieux doués de ses éléments d'avant-garde que le bonheur de l'ensemble social sera organisé et réalisé, de gré ou de force. Il importe peu que le peuple encore inéduqué doive être mené, tambours battants et la crosse aux reins, vers le paradis social. Il remerciera plus tard l'élite dictatoriale de son énergie et de sa détermination.

44) Démocratie égale dictature.

Si les individualistes s'accordent avec les protagonistes de la dictature des éléments avancés de la démocratie pour reconnaître que le suffrage universel, le parlementarisme et l'opinion publique sont de ridicules panacées ou de redoutables trompe-l'œil, ils s'en séparent lorsque ceux-ci tentent de présenter leur conception dictatoriale comme une nouveauté. Démocratie et dictature sont termes synonymes. Le peuple n'a jamais marché que sous l'aiguillon d'une dictature – occulte ou affichée. La démocratie, à toutes les périodes de l'histoire, a réglé son allure sur les injonctions de la dictature de l'un de ses éléments privilégiés. Le motif en est bien simple : le peuple – pris en tant que masse – est incapable de penser pour et par soi-même. Il ne réfléchit pas parce qu'il ne peut pas réfléchir – parce qu'une collectivité d'êtres humains de mentalité moyenne aspire normalement à un état d'équilibre qui lui épargne des décisions de nature à troubler sa stabilité. Lorsqu'une collectivité humaine modifie son statu quo, c'est sous l'influence d'une individualité, d'un certain nombre de ses composants, d'un parti ou encore parce qu'elle se trouve sous l'empire d'une surexcitation anormale. Mais elle en revient toujours à la stabilité, cette stabilité résidât-elle dans la soumission à une solution extrémiste, à un parti terroriste, à un autocrate fantaisiste. Les collectivités tendent vers le repos, vers l'oubli, vers la stagnation. C'est pour cela qu'elles ont toujours constitué de merveilleux instruments au service des absolutismes et des tyrannies de toute espèce.

Il n'y a pas de mœurs, de politique, d'économie, d'éducation démocratique. Le peuple, en ces matières, pense comme ses dirigeants, ses gouvernants, ses exploités le désirent. Depuis la révolution de 1789 la

démocratie a pensé ce que lui dictaient les articles de journaux, les maîtres d'école, les orateurs de réunion publiques, les hommes d'Etat. Les partisans de la dictature de l'élite populaire ou prolétarienne n'innovent donc rien. Les individualistes admettent volontiers que c'est très rarement que les éléments avancés ont pu s'emparer du gouvernail, mais ils se refusent à voir un ordre de choses nouveau dans l'ascension au pouvoir de l'élite ouvriériste ou révolutionnaire. Il s'agit de déposséder de leur situation gouvernementale les meneurs de la bourgeoisie et de les remplacer par les conducteurs du quatrième état. Les individualistes ne voient là qu'une modification de personnel. La démocratie reste ce qu'elle était : un instrument de dictature ; le peuple ne change pas de rôle : il ne change que de bergers.

45) Producteurs inutiles et consommations superflues.

Aux purs socialistes prétendant que le fait économique domine tous les détails de l'évolution de l'humanité, l'individualiste objectera que c'est là pure hypothèse, que, sans négliger un seul instant la valeur du facteur économique, puisqu'il s'agit d'abord de se sustenter, on ne peut admettre qu'il ait été l'unique cause de tous les événements historiques ; à vrai dire, selon les circonstances, les événements ont eu tantôt une origine politique, tantôt un motif religieux, tantôt un mobile économique, – cela sans parler des influences climatiques. Il a été longtemps d'usage de rapporter toute l'histoire à des causes politiques, de même qu'aparavant on la considérait comme les gestes de « Dieu » parmi les hommes ; la métaphysique socialiste voudrait, elle, tout ramener au fait économique. Il est considérablement exagéré de soutenir que la philosophie, les arts, la littérature aient constamment dépendu du fait économique, alors que certaines de leurs périodes indiquent, pour citer un exemple, une influence nettement religieuse.

Examinant de façon critique la question de production et de consommation, l'individualiste prétend qu'il est visiblement outrancier, dans la société actuelle, de grouper les hommes par professions ou métiers, que c'est en régime de surproduction et d'exploitation capitaliste une classification arbitraire, dangereuse, malsaine même.

Exalter le producteur dans l'état actuel des choses est un pur sophisme. Dans nombre de cas, il produit des objets ou des valeurs inutiles, sinon nuisibles ; ou il accomplit un travail sans portée individuelle ni sociale. Les métallurgistes qui travaillent dans les arsenaux, dans les manufactures d'armes ou dans les fonderies de canons font-ils besogne utile ? Les gardiens de prison, douaniers, gratte-papiers des administrations officielles, receveurs d'octroi ou percepteurs de contributions accomplissent-ils œuvre utile ? Les ouvriers adonnés à la fabrication des apéritifs, amers, « vitriols » de toute espèce, font-ils travail utile ? Les employés de chemins de fer occupés au transport de tant d'objets de luxe superflus, à manutentionner les denrées

frelatées ou à envoyer les soldats vers la boucherie remplissent-ils une fonction de quelque utilité ? En vain, les maçons qui construisent des prisons, des casernes ou des églises se groupent-ils en syndicats révolutionnaires ; en vain, les confectionneurs de mitrailleuses, de fusils Lebel, Maennlicher ou Vetterli, d'uniformes, adhèrent-ils aux Confédérations du Travail. Avant, comme après, ce sont des producteurs inutiles.

Ce qui est vrai, au point de vue individualiste, c'est qu'une grande partie des producteurs vivent en parasites au compte des consommateurs puisqu'une grande partie de la consommation se relative à des objets ou à des valeurs qui, directement ou indirectement, perpétuent la dépendance de l'unité humaine. Ce qui est vrai encore, c'est qu'un grand nombre de consommateurs entretiennent, grâce à leur mentalité servile et moutonnaire, une foule de producteurs inutiles.

46) La loi du progrès continu.

Enfin, nous n'ignorons pas la thèse des tenants de la loi du « progrès continu » ; idée qui n'est pas neuve, et dont on trouve le germe en Grèce et à Rome, et plus tard chez les mystiques du Moyen Age, lesquels annonçaient que de même que le royaume du Fils avait succédé au royaume du Père, au royaume du Fils succéderait le royaume du Saint-Esprit ou âge de l'Évangile éternel, où il n'y aurait plus ni erreur ni péché. Sortant du mysticisme, cette conception s'éclaircit, se précise, s'affirme, philosophiquement d'abord avec les Bacon et les Pascal ; se généralise ensuite avec les Herder, les Kant, les Turgot, les Condorcet, les Saint-Simon, les Auguste Comte et leurs successeurs, les écoles socialistes utopiques et scientifiques, enfin les évolutionnistes-finalistes de tout ordre.

On n'ignore pas que l'idée de la loi du progrès constant et ininterrompu a été acceptée, exaltée, vulgarisée par les poètes, les littérateurs, les philosophes, les propagandistes et maint savant. Elle a joué parmi les hommes le rôle consolateur tenu jadis par la religion dans les siècles de foi. Mais en l'examinant de près, on s'aperçoit bientôt que rien n'est moins fondé, scientifiquement parlant, que cette prétendue loi.

En premier lieu, il est impossible de prouver expérimentalement que les actes de chaque unité humaine, de chaque race, de toutes les races, sont des effets invariables et incontestables des antécédents primitifs et des circonstances originelles. Nous ignorons, en effet, de façon indiscutable, et le point de départ de l'humanité et le point ou les points vers lesquels elle s'avance. Même si nous connaissions exactement ce point de départ, nous ne possédons aucun critère scientifique nous permettant de distinguer ce qui est progrès d'avec ce qui ne l'est pas. Nous pouvons constater un déplacement, rien d'autre. Selon leurs aspirations ou le parti auquel ils appartiennent, les humains dénomment ce déplacement « progrès » ou « recul », voilà tout.

Au cœur de cette conception du progrès continu et inéluctable, sous son apparence la plus scientifique, sommeille une arrière-pensée mystique et finaliste. Ici, nous la voyons rattachée à cette idée que l'homme est la nature prenant conscience d'elle-même. Là, nous la voyons accompagnée de cette autre idée que toute l'évolution animale postule, annonce, prophétise le bipède à station droite et doué de parole qu'est l'être humain. On nage en plein anthropocentrisme et on oublie la réalité, bien simple, qui est ceci : c'est que sur un des corps les plus infimes qui parsèment le Cosmos, au fond de la buée qui l'entourne comme une vapeur diaphane, végètent, grouillent ou rampent une multitude de parasites. Un accident géologique a surexcité, vraisemblablement, l'intelligence d'une des espèces parasitaires de ce corps – la Terre – et lui a permis de dominer sur les autres espèces, Fut-ce pour le bonheur ou le malheur des habitants de la planète ? nous ne le savons pas. Nous ignorons totalement ce qui serait résulté de l'avènement d'une autre espèce de vertébrés, l'éléphant, le cheval, par exemple, ou des variétés auxquelles elle aurait pu donner naissance. Rien ne prouve que la nature n'aurait pas bien mieux et plus supérieurement, « pris conscience d'elle-même » en ces races. Rien ne prouve qu'un nouvel incident géologique, météorologique ou autre ne ravira pas au genre humain son sceptre, sa puissance et son outrecuidance. Mais les faits sont les faits. L'homme semble bien, au point de vue intellectuel, le mieux doué, actuellement, des parasites terriens. Inclignons-nous et revenons-en à la loi du progrès continu, à la thèse de l'évolution progressive et nécessaire. Or, on ne peut l'accepter sans admettre du même coup, non seulement que tous les événements qui ont eu et ont lieu ont été et sont nécessaires, mais encore qu'ils ont servi et servent forcément au développement, au bonheur de l'espèce humaine. C'est là où aboutissait logiquement Auguste Comte, et Taine a formulé cette idée en une phrase lapidaire : « Ce qui est a le droit d'être ». Tout est donc bien et pour le mieux dans la meilleure des évolutions. Dans le passé et dans le présent. Les violences faites aux corps et les violences faites aux opinions ; l'inquisition, les conseils de guerre, les guerres et les épidémies ; l'étouffement de la pensée contraire, les bûchers où brûlaient les contradicteurs ; les pelotons d'exécution qui les trouent de projectiles ; les jets de liquide enflammé, les gaz asphyxiants, les avions de bombardement, le « nettoyage » des tranchées à grands coups de coutelas. Tout est bien. Les prisonniers de guerre massacrés malgré la promesse de la vie sauve, les chrétiens de Rome jetés aux bêtes féroces, les exterminations des Albigeois et des anabaptistes, les lettres de cachet, la raison d'Etat et les lois scélérates. Tout est bien, tout a servi au développement de l'humanité, tout a concouru à la marche du progrès, tout cela a facilité et préparé la venue du bonheur inéluctable, final et universel.

Eh bien ! non. Notre raison s'insurge, se rebelle contre cette idée.

Nous nous penchons sur l'abîme sans fond dans lequel tour à tour ont roulé les civilisations fameuses, les âges grandioses : sur le gouffre où se rejoignent les périodes historiques colossales et retentissantes ; et ce qu'on entend monter de ces profondeurs insondables, ce ne sont ni des hymnes de joie, ni des soupirs de jouissance – c'est tout au contraire un concert inharmonique et effroyable de protestations, de plaintes, de lamentations, de sentiments, d'aspirations, de besoins entravés, mutilés, froissés, meurtris. Vainement les clameurs féroces et un peu forcées des arrivés et des pourvus s'essayaient-elles à couvrir, à étouffer les cris de rage de ceux auxquels l'occasion de se satisfaire n'a jamais été offerte ou a toujours manqué – elles n'y parviennent pas !

Figures de rhétorique ? Arguments sentimentaux ? Je le veux bien. Mais étayés, mais appuyés pourtant sur les données, sur les documents de l'expérience historique. A n'importe quelle période du développement d'une civilisation quelconque – quelle que fût l'influence qui avait présidé à sa croissance – des protestataires, des anticipateurs, des « en dehors » d'un genre ou d'un autre ont surgi, disséminés ou groupés, des humains se sont dressés et ont proclamé que leur bonheur se situait aux antipodes ou en marge de ce que définissaient comme tel les dogmes, les conventions, les lois, les décrets, les dictatures, les réalisations de la mentalité moyenne, du milieu ou de l'élite sociale. La flamme de la résistance et du non conformisme ne s'est jamais éteinte complètement, même aux jours les plus sombres de l'évolution de l'humanité. Sans doute le flambeau de l'aspiration à un bonheur tout autre que le bonheur officiel, le bonheur juste milieu, n'a pas toujours lui du même éclat. Il n'en a pas moins éclairé la voie de l'insoumission, de l'autonomie individuelle, la route où s'est toujours engagée la meilleure portion du genre humain, selon ses connaissances du moment tout au moins. S'il y avait loi, ce serait à celle de la « persistance continue » de l'esprit de non conformisme qu'il conviendrait d'attribuer les améliorations (?) que certains veulent voir dans les rapports entre les constituants des mêmes milieux sociaux.

DEUXIÈME PARTIE – LES THÈSES PRATIQUES DE L'INDIVIDUALISME ANARCHISTE

5. Le Christianisme et les Individualistes. La tournure d'esprit païenne

47) Le christianisme primitif.

Y a-t-il un lien de parenté quelconque entre le christianisme et l'anarchisme ? Peut-on les concilier ? Peut-on soutenir que les anarchistes-individualistes ou communistes – sont ce que seraient devenus les chrétiens

si le christianisme avait suivi son évolution normale au lieu de se cristalliser en des formules et en des rites ?

Il n'est personne de bonne foi qui entende concilier avec le socialisme ou l'anarchisme le christianisme d'aujourd'hui, le christianisme officiel des églises, soutien du coffre-fort. et admirateur de la violence gouvernementale. Quand on parle de christianisme anarchiste, social, révolutionnaire même, on n'entend jamais que le « christianisme primitif ». La grande difficulté, c'est que sur cette période de l'histoire chrétienne, nous ne possédons guère de documents authentiques, probants, auxquels on puisse ajouter absolument foi. Les éléments critiques manquent, les écrits hostiles au christianisme ayant été soigneusement anéantis par les chrétiens devenus victorieux. Les documents ne deviennent historiques qu'au moment où le mouvement chrétien s'est transformé en une organisation religieuse, un église qui prétend conquérir le monde, qui vise à la suprématie spirituelle et temporelle, grâce à une hiérarchie formidablement agencée. A ce moment-là, l'église paraît surtout préoccupée de s'assimiler les croyances, les superstitions mythologiques, afin de rallier les dernières oppositions et ses divisions intestines servent de manteau à des desseins politiques.

48) Le fondateur du christianisme et son œuvre.

Jésus, de naissance irrégulière, (peut-être avec du sang grec dans les veines), paraît avoir eu davantage de ressentiment contre les pseudo-croyants Juifs que contre les oppresseurs romains de la Judée. Nourri de la lecture des grands prophètes israélites, mêlée peut-être à une connaissance de la philosophie grecque, bercé sûrement dès l'enfance par les apocalypses juives, croyant en la fin prochaine du monde, doué sans doute de facultés qu'on rattacherait aujourd'hui aux phénomènes de l'hypnotisme, il semble qu'il se soit cru appelé à renouveler les prophètes de jadis, si bien qu'avant ou au lieu de prêcher la révolte contre les étrangers, il préconisa une régénération « intérieure ». Jésus nous apparaît encore comme un homme d'origine modeste, élevé chez un charpentier ou même dans une ferme, comme le voulait E. Crosby, mais que les soucis d'une éducation qu'il n'a due qu'à lui-même, ou peut-être de lointains voyages, auraient éloigné du contact immédiat d'autrui. Tout en partageant maintes des superstitions et en épousant les théories cosmogoniques de son époque, il se montre en possession d'une indéniable valeur individuelle et exerce une profonde influence sur son entourage ; on nous le dépeint comme doué de beaucoup de sensibilité, d'un vif enthousiasme, débarrassé des conceptions étriquées, polémiste et abhorrant l'esprit mercantile qui rendait ses compatriotes si détestables.

N'ayant point trouvé d'écho chez les gens aisés, à part deux ou trois bourgeois libéraux ou rabbins, Jésus s'en alla recruter des amis parmi les « péagers et les gens de mauvaise vie » : chemineaux, vagabonds, mendiants,

prostituées, névropathes et autres « gens sans aveu » auxquels se mêlèrent plusieurs de ces juifs attendant la venue d'un Messie qui les délivrerait du joug des légions césariennes. Jésus ne semble pas avoir attaché beaucoup d'importance aux lois civiles, à la propriété, et l'épisode des deux sœurs qu'il aimait tendrement indique des mœurs libres. Deux ou trois femmes qu'il avait guéries de maladies nerveuses, subvenaient à ses besoins et à ceux du petit groupe qui le suivait partout ⁴. Bref, avec sa poignée de gens invouables et de fanatiques, il se jeta à l'assaut de l'ecclésiastisme, du formalisme et de l'hypocrisie israélites, formidable forteresse.

En opposition avec l'enseignement des rabbins, l'enseignement officiel, Jésus en adopta un qui dut avoir comme base ce conseil : « Si tu fais ceci ou cela, fais-le, non parce qu'on t'a dit de le faire, mais parce que, en ton for intérieur, tu le trouves bon. » Plus nouveau que bien compris, cet enseignement suscita l'attention et on se pressa relativement autour du jeune propagandiste, dont les invectives contre les puissants et les riches – Jésus ne semble pas avoir reculé devant les propos démagogiques – flattaient l'oreille des déshérités qui l'écoutaient. On dut aimer sa simplicité : un bateau, une terrasse, un monticule lui tenaient lieu de chaire. D'ailleurs, il ne semble pas avoir fait œuvre de propagande illimitée : il se contentait de semer paroles et idées : « Que celui qui a des oreilles pour entendre entende » : la semence peut tomber sur le bord de la route où les oiseaux la mangeront, sur le terrain pierreux où le soleil la desséchera, tant pis ! Si elle tombe en bonne terre, elle produira au centuple. Sympathique à la populace, car nullement ascète, il mangeait et buvait dans les carrefours, avec toute espèce de monde, sa conversation attirait : il parlait de champs, de fleurs, de moissons, du ciel étoilé... quelle différence avec les prêtres empesés et le rituel de la synagogue !

Un trait ineffaçable du caractère de Jésus, ce fut sa confiance en ceux qui le suivirent, sa patience à leur égard, disons-le, son amour pour eux. Courageusement, il entreprit leur éducation, excusant leur lâcheté, leur ignorance ; leurs ambitions mesquines, leurs rivalités puériles ne le rebutèrent pas. Bien que ses biographes passent rapidement sur ces côtés de sa physionomie morale, ils ressortent à tel point qu'ils éclipsent sans pitié tous les prétendus miracles auxquels les évangélistes donnent tant de place.

Un beau jour éclata la crise inévitable. Grisé par l'enthousiasme, s'attendant probablement à une manifestation en sa faveur et en sa personne d'une puissance extra-humaine, Jésus monta vers Jérusalem au moment des fêtes de Pâques, alors que la ville regorgeait d'israélites venus de tous les points de l'Empire romain. Il se rendit au Temple, haranguant, discutant, provoquant le tumulte. Belle occasion pour les chefs de la synagogue de se débarrasser de l'importun et des conséquences fâcheuses qu'auraient pu avoir ses discours enflammés. En ayant eu vent, il semble que Jésus se cacha avec quelques amis ; sans doute trahi, il fut vite découvert, appréhendé,

arrêté et les autorités romaines et juives tombèrent de suite d'accord pour le faire périr. Il subit son sort avec une certaine faiblesse, semble-t-il, causée probablement par la chute de ses espérances en une intervention de la divinité et aussi à l'abandon de ses disciples, qui s'étaient terrés. D'ailleurs, pour les frapper et éviter qu'ils en fissent un prophète, on avait pris soin de ridiculiser leur chef et de lui infliger un supplice d'ordinaire réservé aux malfaiteurs.

Exemple point neuf : loin d'abattre les siens, le supplice de leur ami ranima leur courage, les électrisa. Hallucinés par l'influence qu'il avait exercée sur eux de son vivant, influence que leur pitoyable conduite grandissait encore, ils se retrouvèrent, s'assemblèrent, reconquirent courage et assurance. Le christianisme était né.

Des récits de l'activité de Jésus, on peut tirer bien des aspects contradictoires de sa personnalité. Sans doute, il est anarchiste, révolutionnaire, il rejette et combat l'autorité des prêtres, la morale hypocrite et officielle, le traditionalisme, la loi écrite et imposée ; mais il est venu aussi pour accomplir « la loi » et « les prophètes » et non pour les « abolir ». Il y a tant de manipulations, d'interpolations dans les textes, qu'on a bien de la peine à savoir à quoi s'en tenir.

49) Saul de Tarse. L'influence grecque.

Ce qui rend difficile une détermination exacte du « christianisme primitif », c'est qu'immédiatement après la mort, présumée ou réelle de son fondateur, Il subit l'influence d'un homme fort instruit pour son époque : Juif de naissance, Grec d'éducation, un dialecticien hors ligne, discuteur au premier chef, un enthousiaste visionnaire doublé d'un organisateur consommé, qui le transforma bientôt en une religion universelle et l'achemina vers le catholicisme, – nous voulons parler de Saul de Tarse, autrement dit Saint Paul. Amené au christianisme sous l'empire d'une hallucination mystique, il parcourut en propagandiste le monde romain, présentant Jésus aux uns comme le « Dieu inconnu », aux autres – les israélites et les judaïsants – comme une sorte de thèse théologique, incarnation de l'accomplissement des prophéties juives antiques.

Le supplice de l'agitateur galiléen devint la rançon de l'humanité séparée de « Dieu » par le péché originel ; le sang répandu sur le mont Golgotha symbolisa le dernier et suprême sacrifice exigé par l'implacable justice de Jéhovah ; plus tard, Jésus s'éleva jusqu'au rang d'Oint du Seigneur, de Christ, de Fils de Dieu, jusqu'à être une personne de Dieu lui-même. Des églises chrétiennes s'établirent partout ; les mystiques s'en mêlèrent ; devant pareil succès, les Grecs d'Alexandrie tentèrent de concilier le christianisme avec leurs idées philosophiques. Dans l'évangile attribué à Jean, Jésus est devenu l'incarnation du Verbe, du Logos, de la Raison, et c'est « au dedans de nous » qu'est le Royaume des Cieux.

50) Une irrémédiable incompatibilité.

Deux principes vicièrent le christianisme à son origine : sa haine, non pas uniquement du monde, mais de la vie, mais de la chair ; et sa soumission aveugle à la soi-disant volonté de « Dieu ». « Que ta volonté soit faite », s'écriait Jésus au jardin de Gethsémani : voilà l'abîme infranchissable qui éloignera toujours des chrétiens les individualistes, les hommes d'initiative, les indépendants, les réfractaires, les révoltés. En vain on torturera les textes pour les jeter comme un pont ; le pont coulera.

La position de l'homme à genoux est une attitude d'esclave : la morale chrétienne n'est pas seulement une morale d'esclaves, mais à l'usage de gens persuadés qu'ils n'ont plus que très peu de temps à passer sur la terre et qui se trouvent dans l'attente continuelle d'un bouleversement général, spirituel et cosmique. Il est hors de doute que les chrétiens primitifs – assez longtemps même après la disparition de Jésus – étaient des hommes s'attendant à la fin du monde précédant de peu la venue du Messie, c'est-à-dire le retour du Christ et l'établissement du Royaume de Dieu sur le globe. C'est ce qu'on désigne sous le nom de Parousie. Tout ce qui est physique, charnel, va faire place à l'esprit, à l'immatériel. En raison de l'imminence de cette fin, du « jugement universel » qui devait s'ensuire, il devenait urgent de se « repentir », de sacrifier le Désir, de mortifier l'Instinct, de renoncer au palpable et au tangible. Voilà l'éthique des premiers chrétiens.

Quoi qu'il en soit, le christianisme a valu pour son temps ; si à une époque de l'histoire de l'humanité, il a joué un rôle, admettons libérateur, ses mérites passés ne pourront nous faire oublier tout le mal qu'il a infligé aux penseurs indépendants, aux amants de l'existence pour l'existence. Torquemada, Calvin, Luther, Henri VIII, Loyola, les Jésuites, le Saint-Office, le Saint-Synode russe, les dragonnades anglicanes, les missionnaires bottés... « ...On reconnaît l'arbre à ses fruits », les fruits, les voilà ; certes, ils sont amers. Fruits encore du christianisme, fruits pourris, ce piétisme, ces mômeries, ce moralitéisme, toute cette hypocrisie protestante qui ne considère que l'apparence, qui ne regarde qu'à la respectabilité, qui veut mutiler l'individu sous prétexte de l'affranchir des franches passions qui sont l'essence de la vie et ne réussit qu'à en faire un être dévoyé, malsain, attristé, ennuyeux.

51) Le communisme des premiers chrétiens.

Tolstoï, des socialistes et des anarchistes « chrétiens » ont cru que le christianisme primitif, avait visé à une action économique, sociale – sorte de « communisme » – autre que la pratique de la charité. Un examen critique de ce qui est parvenu jusqu'à nous des rares documents fondamentaux du christianisme montre que ce point de vue n'est pas exact.

La prédication de l'Évangile est marquée au coin de l'individualisme le plus authentique. Le Salut est une question de foi, strictement personnelle et non collective.

Les épîtres pauliniennes ne laissent aucun doute à ce sujet. Il est vrai que les judéo-chrétiens de Jérusalem, dans l'attente de la fin toute proche du monde, vendirent leurs propriétés – du moins la majorité d'entre eux – et en mirent le produit en commun. Mais cette fin du monde tardant à venir, cette église ou communauté tomba dans la misère et fut obligée d'avoir recours aux autres communautés ou églises chrétiennes – point communistes celles-là – pour se tirer d'affaire. Les « communautés religieuses » sont d'existence ultérieure. Même alors que l'on admettait que Jésus fit partie de la secte juive, communiste et monacale des Esséniens, le communisme « chrétien » n'a jamais été prêché ou pratiqué que par des sectes hérétiques voulant porter dans le domaine économique l'égalité spirituelle que devant Dieu le christianisme accorde aux hommes. Et les églises orthodoxes se sont toujours montrées implacablement hostiles à ces déviations sociales du christianisme.

52) La tournure d'esprit païenne.

Ce n'est pas en quelques pages qu'on peut résumer un mouvement de l'importance du christianisme et esquisser l'influence qu'il a exercée sur le développement des sociétés humaines. Mais ce que nous en avons dit nous permettra de comparer la tournure d'esprit post judaïque « chrétienne » avec la tournure d'esprit « païenne ». La tendance de la morale païenne, c'est de développer dans l'être humain, à un degré égal, l'aspiration à la Sagesse – l'esprit – et à la Volupté – la chair. Ne pas être tout sage et tout voluptueux, mais s'orienter également vers l'esprit et la chair, deux ordres de jouissance dont la connaissance est indispensable à la véritable, à l'intégrale science de la vie. Quel abîme entre cette conception, la conquête de la vie sous son double aspect psychique et physique, et l'ascétisme de la conception chrétienne.

L'homme à tournure d'esprit païenne veut exister pleinement, vivre sa vie dans toute sa plénitude, dans tout son épanouissement, et si son imagination le porte à concevoir un Absolu personnalisé, l'idée maîtresse du culte qu'il lui rend consiste à jouir, pour lui être agréable, le plus intensément possible, des bonnes choses que la planète réserve çà et là à ceux qui foulent son sol. Intensément, non pas anormalement ou morbidelement.

Si le stade d'évolution où il se meut le pousse donc à imaginer des divinités, ces divinités ne sont autres que le symbole des forces naturelles qui procurent ou rappellent les jouissances ou les douleurs de la vie – ou encore les facultés inhérentes à la nature humaine. Il n'ignore pas qu'il n'est que passager sur la terre ; mais ce passage, il essaie de le traverser, en dépit des

circonstances contraires, le plus allègrement, le plus avantageusement, le plus intelligemment possible – le plus sagement aussi. Il aime tout autant ce qui parle à l'intellect, à l'aspect psychologique du « moi », – que ce qui s'adresse aux sens – à l'aspect physiologique du « moi ». Il aime l'art, la poésie, la philosophie, l'étude, les sciences abstraites ou appliquées. Il aime la forme, la beauté, l'harmonieux, le grandiose et les produits du sol, d'autant mieux qu'ils seront davantage achevés. Il admire les facultés de l'esprit ; il est sensible aux charmes de l'amitié, il se complait dans le commerce des êtres expérimentés. La cruauté, la bassesse d'esprit, la violence, la tyrannie, le dogmatisme, l'esprit de domination lui font horreur, justement parce qu'ils restreignent les quelques joies qu'accorde l'existence. Tout cela, d'ailleurs, sans oublier la profondeur dans le raisonnement et même pour des tempéraments particuliers, une certaine dose de spiritualité, proche parfois du mysticisme.

Dans l'idée païenne de la vie – telle qu'on la peut déduire de ceux qui l'ont le mieux exposée – il n'y a rien de sombre, de rigide, d'accompli sous l'empire de la crainte de déplaire à un Absolu extra naturel. Rien dans la tournure d'esprit païenne qui implique le renoncement au Désir. Accomplir le Désir jusqu'aux limites dernières de son expansion normale – mais en en demeurant le maître, en ne lui permettant pas, quelles que soient sa puissance et sa violence, d'échapper au contrôle individuel, voilà le commencement et la fin de la sagesse païenne qui est en opposition absolue avec l'austérité chrétienne. La mort viendra, – regrettée si elle vient trop tôt, alors qu'on est encore en possession de trop de facultés pour ne pas apprécier et goûter ce qu'il y a de bon dans la vie – accueillie avec soulagement lorsque les souffrances de la maladie ou la perte des facultés font de la vieillesse un état indésirable. D'ailleurs, un homme à tournure d'esprit païenne, s'il ne cède pas à un accès de découragement tant qu'il lui reste une goutte de sang dans les veines, n'hésitera pas à aller au devant de la mort s'il sent que la vie ne peut désormais que lui être à charge.

6. L'Autorité, la Domination, l'Exploitation : Origine, Evolution, Aspects et Définitions

53) Les individualistes anarchistes et l'autorité

Il est incontestable que l'activité, la propagande, les aspirations des individualistes antiautoritaires ou anarchistes reposent sur une base connue : la négation, le rejet de l'autorité, la lutte contre l'exercice de l'autorité, la résistance à toute espèce d'autorité. On trouvera dans le cours de cet ouvrage les raisons d'ordre sentimental, rationnel, éthique ou autre qui amènent les individualistes à considérer l'exercice ou la pratique de la domination comme éminemment préjudiciable et néfaste au développement, à

l'évolution, à l'épanouissement de la personne humaine. D'ailleurs, les individualistes vont jusqu'à admettre qu'ils pourraient se tromper s'ils prétendaient que les hommes, pour se conduire dans la vie, pour régler leurs rapports mutuels – quels que soient ces rapports – n'ont, actuellement, absolument que faire de l'autorité, des institutions autoritaires, des méthodes d'autorité. Ils n'ont jamais émis pareille prétention. Ils ont simplement revendiqué pour eux – soit que leur tempérament, leurs réflexions ou leurs aspirations les aient amenés à cette conception – ils ont revendiqué, ils revendiquent pour eux la faculté de vivre et d'évoluer sans faire intervenir, dans leur façon d'être personnelle et à l'égard d'autrui le facteur autorité. Ils n'ont jamais eu la pensée ni l'arrière-pensée d'imposer leur point de vue à ceux qui déclarent ne pouvoir se dispenser des œillères de l'autorité.

Le fait que dans certains détails de leur manière de se comporter, ils ne seraient pas débarrassés de certaines réminiscences autoritaires, du jeu d'une influence atavique ou d'un travers de leur caractère – ce fait même ne prouverait rien contre leurs revendications. Ils évoluent dans un milieu saturé, pourri d'autoritarisme, ils sont issus d'êtres qui ont subi ou exercé l'autorité, qui se sont tout au moins courbés sous le préjugé autoritaire – il n'est pas surprenant que l'emprise de l'ambiance ne se soit pas entièrement desserrée. L'important est de savoir dans quel sens s'exerce constamment leur influence et se consacrent leurs efforts – si c'est en faveur ou au détriment de l'autorité, s'ils sont pour ou contre l'autorité sous tous ses aspects.

Dès lors que leur activité, leurs efforts sont dirigés contre l'autorité, ce qui leur importe, c'est d'avoir raison, quant à eux. L'avis des autres est plus que secondaire. On pourrait ergoter et démontrer que, après tout, la grande majorité des hommes est présentement hors d'état de se passer de l'autorité – personnellement et pluralement. Pour les individualistes doués d'un tempérament propagandiste, la constatation d'une semblable mentalité les incitera tout simplement à intensifier leur propagande, à se demander à quels moyens nouveaux il leur faudra recourir pour faire se révéler à eux-mêmes les antiautoritaires qui hésitent ou qui s'ignorent.

Les individualistes n'ont, en aucun cas, à se demander si l'autorité exercée par tel ou tel au profit de telle personnalité ou de tel parti vaut mieux que lorsque c'est tel autre qui l'exerce ou qui en bénéficie. Leur siège est fait. Ils sont, quant à eux, parvenus à cette conclusion que l'autorité, la domination, les institutions, les méthodes qui la prennent pour base ou pour étai sont nuisibles à la vie et au développement de l'être individuel, des milieux humains. Fractionnée ou non, l'autorité n'a point leur approbation, ne peut concilier leur sympathie, désarmer leur répugnance ou leur inimitié. Pour eux, il n'y a pas d'autorité pire ou meilleure qu'une autre, il n'y a pas pour eux d'autorité bonne, acceptable, passable.

Certains qui comptèrent parmi les leurs peuvent découvrir qu'ils se sont leurrés, reconnaître au facteur autorité une valeur qu'ils lui avaient niée auparavant. C'est affaire à eux. Pour les individualistes, la situation reste nette. Tant qu'ils se déclarent antiautoritaires, anarchistes – tant que dans leurs revendications, leur propagande : par le geste, le verbe ou la plume, ils font profession d'anti-autoritarisme – qu'ils nient, dénoncent, critiquent, incriminent l'autorité, les méthodes ou les systèmes d'autorité – qu'ils combattent la domination, la maîtrise et ceux qui les utilisent ou l'exercent – leur position ne saurait varier. Non seulement ils bataillent en toutes circonstances, contre toutes les manifestations de l'autorité – mais encore ils se méfient de ses promesses, ils tiennent en suspicion ses réalisations, ils se situent en état de légitime défense contre ses décrets, ses oukases et ses empiètements. C'est la logique même.

La question n'est donc pas de se demander s'ils sont « rêveurs » ou « idéalistes », si « provisoire » l'autorité vaut mieux que « définitive ». Ou s'il y a des parlementarismes, des cléricatismes, des dictatures moins détestables ou meilleurs les uns que les autres.

Non, pour eux, il s'agit de reconnaître, chacun pour soi-même, quelles sont les conditions qui enlèvent à une action son caractère antiautoritaire, anarchiste.

La réponse n'est pas, ne peut pas être douteuse. Toute action, toute série d'actions, basée sur l'exercice de la domination, sur le recours à l'autorité, n'est pas anarchiste, est incapable de contribuer en rien à l'avènement d'une mentalité ou d'un état de choses antiautoritaire, anarchiste.

54) Que faut-il entendre par domination ? Qu'est-ce que l'autorité ?

Dominer, c'est faire peser sur autrui un pouvoir, une contrainte qui l'oblige ou l'amène, sans discussion ni opposition possible à accomplir des actes, des gestes que de son plein gré, ou laissé à lui-même, il n'accomplirait pas.

La domination est le fait de détenir et d'exercer ce pouvoir d'obligation, cette puissance de contrainte – plus ou moins arbitrairement, plus ou moins brutalement – que ce soit à son propre profit ou à celui d'une individualité ou d'une collectivité quelconque. Dans cet ouvrage nous faisons « domination » synonyme d'autorité. Selon son degré de brutalité ou ses bénéficiaires, on l'appelle aussi oppression, tyrannie, maîtrise, dictature, loi.

L'autorité consiste, conséquemment, en l'oppression qui pèse sur un individu ou une collectivité pour les forcer ou les amener à acquérir des habitudes de penser, à accomplir des gestes, à se conformer aux termes de contrats qui n'ont jamais été véritablement soumis à leur examen.

55) L'exercice de l'autorité

Des confusionnistes objecteront qu'il s'agit de définir clairement ce qu'il faut entendre par « l'exercice de l'autorité. »

Pour les individualistes il y a exercice, emploi de l'autorité, lorsqu'un homme, un groupe d'hommes, un État, un gouvernement, une administration quelconque, se sert de la puissance qu'il détient pour contraindre une unité ou une collectivité humaine à accomplir certains actes ou gestes qui lui déplaisent ou sont contraires à ses opinions, ou encore qu'elle accomplirait autrement si on lui laissait la faculté de se comporter à sa guise ; ou enfin à remplir les clauses d'un « contrat » qu'elle n'a pu discuter, accepter ou rejeter.

Il y a exercice ou emploi de l'autorité lorsqu'un homme, un groupe d'hommes, un État, un gouvernement, une administration quelconque, utilise la puissance qu'il détient pour interdire à une unité humaine ou à une association d'unités humaines de se comporter à sa guise, lui inflige certaines restrictions, lui oppose certaines entraves, lors même que cette unité ou collectivité humaine agit à ses risques et périls, sans imposer ses vues à qui que ce soit évoluant en dehors d'elle.

Quiconque se réclame du qualificatif anarchiste (qu'il soit communiste ou individualiste d'ailleurs) ne peut comprendre autrement l'exercice de l'autorité, quelle que soit la sphère de l'activité humaine envisagée : intellectuelle, économique, politique, éthique, récréative ou autre.

56) Origine et évolution de la domination

La domination s'est exercée primitivement d'homme à homme. Le plus fort physiquement, le mieux armé dominait le plus faible, le moins défendu – le forçait à accomplir sa volonté. L'homme qui n'avait pour toute défense qu'une massue de bois durci dut, de toute évidence, céder devant celui qui le poursuivait armé d'une lance pointée de silex, d'un arc et de flèches. Plus tard – parallèlement peut-être – un autre facteur détermina l'exercice de la domination de l'homme sur l'homme : la ruse. Des êtres humains surgirent qui parvinrent à persuader leurs semblables qu'ils étaient en possession de certains secrets magiques capables de faire beaucoup de mal. de causer un grand tort à la personne et aux biens de ceux qui regimberaient contre leur autorité. Il se peut, d'ailleurs, que ces sorciers fussent eux-mêmes convaincus à l'origine de la réalité de leur pouvoir. Quoi qu'il en soit, c'est à ces deux sources : la violence et la ruse que se peuvent ramener, à toutes les époques et dans tous les lieux, les aspects divers de la Domination.

Dans nos sociétés humaines actuelles, la domination s'exerce rarement – en temps normal – avec autant de brutalité, d'être humain à être humain. Lorsqu'elle se pratique ainsi, c'est grâce à l'usage, à la sanction morale ou légale, à un état de choses anormal. On rencontre bien des mères qui frappent leurs enfants parce qu'ils leur désobéissent, des maris qui battent leurs conjointes parce qu'elles refusent l'obéissance légalement due, des

policiers qui tirent sur des prisonniers en fuite ou vice versa. Mais ou cela est toléré par les mœurs ou exceptionnel. Quand la domination est exercée sur une collectivité humaine au profit d'un chef ou autocrate, c'est parce que celui-ci est appuyé par un nombre assez grand de complices ou de satellites ayant intérêt à ce que subsiste son autorité, lesquels complices opèrent eux-mêmes ou se font assister d'une troupe armée, soudoyée, assez forte pour rendre toute résistance inutile.

La domination ne s'exerce plus très souvent au profit d'un autocrate. Tout au moins directement. Elle s'exerce plus généralement au bénéfice d'une caste, d'une classe, d'une coterie politique, d'un groupe financier, d'une élite sociale, – de la majorité d'une collectivité humaine. Elle se fonde sur des réglementations d'ordre politique ou économique ; civil, militaire ou religieux ; légal ou moral. Elle est consacrée par des institutions régies par les mandataires des bénéficiaires de l'autorité, mandataires ayant à leur disposition et sous leur dépendance une force armée, exécutive – force de police et de justice – organisée pour réduire à l'impuissance, priver de leur liberté et même de leur vie ceux qui, non seulement transgressent effectivement, mais, dans des cas extrêmes, émettent ou favorisent l'intention de transgresser la puissance dominatrice.

Il est évident que les forces de justice et de police dont dispose l'Autorité, pour nombreuses et bien armées qu'elles soient, seraient incapables de réduire à l'impuissance et au silence les transgresseurs de la loi et des règlements, si elles n'étaient aidées puissamment par d'autres forces, des « impondérables » d'ordre intellectuel et « moral ». C'est ainsi que les éducateurs religieux et laïques, bourgeois et socialistes, la presse, les hommes influents au point de vue de la situation politique, de la fortune ou les hauts fonctionnaires des Administrations de l'État, parviennent à implanter dans les intelligences, à inculquer à la mentalité générale une conception arbitraire et toute conventionnelle du « bien » et du « mal » qui se trouve absolument conforme aux vues et aux desseins des gouvernants et des maîtres. Nous voici ramenés aux deux points de départ de la Domination : Violence et Ruse, Force et Suggestion.

57) Insuffisance de l'expression « domination de l'homme sur l'homme. »

Déclarer qu'on nie, qu'on rejette, qu'on combat « la domination de l'homme sur l'homme » est une expression prêtant à confusion et qui a besoin d'être complétée. Nous avons vu qu'en réalité, l'homme qui use « légalement » de la violence ne le qu'à titre de fondé de pouvoir de l'autorité ; aussi les individualistes déclarent-ils que, non seulement ils se dressent contre la domination de l'homme sur son semblable, mais encore qu'ils se situent en état de légitime défense et de lutte à l'égard de la domination de l'État, d'un gouvernement, d'une administration, d'une institution ou d'une

organisation sociale quelconque sur l'unité humaine. Toute autre attitude est ambiguë. Cette attitude ne varie pas s'il s'agit de la domination de l'homme sur le milieu ou le groupe social. Puisque les individualistes considèrent la domination comme éminemment hostile et nuisible à l'accomplissement du déterminisme personnel, il est clair que cette domination est aussi dangereuse et redoutable quand elle s'exerce au bénéfice d'un seul qu'au profit d'une collectivité ou d'une majorité d'êtres humains.

Revenons maintenant à la définition de la Domination exposée au commencement de ce chapitre : Exercice sur l'unité humaine – isolée ou associée – d'un pouvoir l'obligeant, la contraignant, sans discussion ou opposition valable – à des actions ou à des gestes que, de son plein gré, elle n'accomplirait pas.

Pour légèrement modifiée qu'elle soit cette définition a encore elle-même besoin d'être suppléentée. Nous avons vu que la Domination ne s'exerce pas seulement de façon brutale, violente ; elle s'exerce aussi par la ruse et par la suggestion.

Ainsi il n'existe pas que la domination politique ou économique, civile ou militaire, avec les sanctions qu'elle comporte. Il est aussi une domination religieuse, morale, intellectuelle. Il y a l'autorité des préjugés, des coutumes, des habitudes et des conventions, des mœurs, des traditions de la famille ; l'autorité des formules, des dogmes, des professions de foi, des programmes. Il y a la domination des écoles, des églises, des partis, des sectes, des chapelles, des groupes, que sais-je encore ? Et il est indéniable, malgré l'absence de sanctions légales, que ces modalités de l'Autorité exercent une influence funeste sur la formation de la mentalité individuelle, sur la croissance et la sculpture de la personnalité humaine. Aussi les individualistes. les combattent-ils avec autant d'énergie et d'acharnement que les autres manifestations, plus grossières, de la Domination. Toute autre attitude de leur part serait contraire à la plus élémentaire logique.

58) Que faut-il entendre par exploitation ?

Les individualistes anarchistes sont les adversaires de l'exploitation au même titre qu'ils sont les ennemis de la domination. L'exploitation leur répugne autant que l'autorité. Ils nient qu'elle joue un rôle utile dans la formation et l'accomplissement de l'être individuel ; ils se refusent absolument à la considérer comme un facteur d'affranchissement et d'émancipation de la personne humaine ; ils la tiennent, tout au contraire, comme éminemment malfaisante et nuisible au développement normal, à la croissance de l'unité humaine. Ils la regardent comme le succédané, comme un autre aspect de l'esclavage et du servage, comme un système d'oppression destiné à consolider, à maintenir la servitude et la dépendance économique de l'homme.

Mais il ne suffit pas de nier et combattre l'exploitation, il est nécessaire de se rendre un compte exact de ce que signifient exactement les termes « exploiteur » et « exploité », si ressassés dans les journaux « populaires », les réunions publiques et qui sont prétextes à tant de déclamations.

En fait que faut-il entendre par exploitation ?

Dans le sens que lui donnent les individualistes, l'exploitation est un « système grâce auquel un homme, un milieu, une institution sociale peut – et cela en toute sécurité – capter, accaparer, réquisitionner, détourner, prélever à son profit tout ou partie de la production individuelle d'un être humain, malgré sa résistance, son opposition ou ses protestations, alors que laissé indépendant, il disposerait à son gré ou à son avantage tout autrement qu'il y est contraint – de ladite production. »

Il est juste de faire remarquer qu'il n'y a jamais eu captation ou accaparement total par un homme, un milieu, l'État, du résultat du travail ou de la production d'un être individuel. Même aux plus sombres époques de l'esclavage, le propriétaire d'esclaves nourrissait, vêtait, logeait ses esclaves – d'une façon parfois trop insuffisante ou trop sommaire, c'est entendu – mais les frais entraînés par cet entretien constituaient bien une partie du prix de revient de la production de ces temps-là et la partie principale dans bien des cas, le coût de la matière première d'alors étant souvent peu élevé.

En se plaçant au point de vue spécial des conditions économiques actuelles, on peut définir également l'exploitation – et c'est une conséquence de l'explication ci-dessus – comme « un système grâce auquel le possesseur ou détenteur de capitaux espèces, engins ou moyens de production – le patron, l'employeur, le salarié – particulier, milieu, institution sociale – peut, en toute sécurité, prélever un bénéfice net sur la production du salarié dont il afferme ou loue le travail, lequel bénéfice est constitué par la plus-value que laisse la vente ou l'utilisation de ladite production, une fois déduits la rétribution du salarié, les frais généraux, l'intérêt, l'amortissement, la réserve, le coût de la matière première et tous autres aléas dont l'ensemble constitue le prix de revient. »

59) Esclavage et salariat.

Pour en revenir à la forme d'exploitation qui prédominait dans l'antiquité, il faut se rendre compte que la différence entre ce système et le salariat (nom de la dépendance économique contemporain.) ne consiste pas seulement en ce que l'exploité antique, l'esclave, était considéré comme un objet mobilier cessible et transmissible ainsi qu'une propriété mobilière, comme une pièce de bétail ; alors qu'il est regardé actuellement comme une personne s'appartenant politiquement et juridiquement – mais surtout, parlant d'une manière générale, en ce que le maître, le patron actuel n'intervient pas dans la vie privée de son ouvrier ou employé et ne se préoccupe pas de son entretien.

Le salaire ou la rétribution que le loueur de services paie à l'homme dont il utilise le travail, les contributions, qu'il verse dans certains cas déterminés pour se conformer aux lois sociales, le déchargent de toute responsabilité ultérieure.

Enfin – ce qui n'avait pas lieu dans l'antiquité, ou ce qui ne se produisait que très exceptionnellement – il y a lutte constante entre le salarier et le salarié : le premier visant généralement et sans cesse à ce que la rétribution qu'il consent à celui dont il loue le travail ne dépasse pas ce dont ce dernier a strictement besoin pour son entretien ; le salarié résistant de toutes ses forces. La concurrence entre salarieurs force ceux-ci, pour ainsi dire automatiquement, à réduire autant que faire se peut les prix de vente de leurs marchandises, et par suite leur prix de revient, afin d'en écouler la plus grande quantité possible et de retirer l'intérêt ou le bénéfice le plus élevé qui soit du capital argent ou outils qu'ils ont consacré à leur entreprise ou qu'ils ont placé.

Dans les meilleures périodes de l'antiquité, le propriétaire d'esclaves avait un intérêt évident à ce que ses esclaves fussent bien nourris et même bien traités, surtout là où la main-d'œuvre n'abondait pas. Il agissait à l'égard de son bétail humain comme à l'égard de son bétail animal. Du traitement de l'esclave dépendait la qualité de la production.

C'est pourquoi l'esclavage comprend toute une gradation : de l'esclave bâtonné, mené à coups de fouet, constamment sous la menace de la mort à l'esclave jouissant d'un bien-être comparable à celui d'un domestique de bonne maison bourgeoise ou encore escomptant, attendant l'affranchissement : récompense de ses services ou prime à ses facultés intellectuelles.

Le salarier contemporain n'agit d'ailleurs pas autrement que le propriétaire d'esclaves. L'employeur s'insoucie de l'entretien de qui il emploie, de la valeur nutritive des aliments que celui-ci consomme, mais il augmente la rétribution de ceux de ses salariés dont il escompte ou désire une production de qualité supérieure, ou dont les connaissances ou les aptitudes techniques sont plus sûres ou plus vastes que celles de la moyenne des travailleurs dont il exploite les capacités. L'employeur n'ignore pas qu'il obtiendra un rendement meilleur, supérieur, du salarié un peu moins misérable, un peu mieux favorisé que ses compagnons d'exploitation.

De même, un patron n'hésitera pas à augmenter les salaires de ceux dont-il loue les services lorsque, par suite d'une circonstance nouvelle – consommation considérable, débouchés nouveaux, émigration d'ouvriers – la main-d'œuvre se raréfie.

60) L'exploiteur et l'exploité.

Revenons à nos définitions, ce qui est d'autant plus utile que maints de ceux qui tonnent contre l'exploitation ne savent pas toujours définir avec clarté les termes « exploitateur » et « exploité ».

Nous avons expliqué l'exploitation comme une captation, un accaparement, une réquisition, un détournement ou un prélèvement de partie ou totalité du travail ou de la production strictement individuelle au profit d'un homme, d'un milieu humain, d'une institution sociale.

L'exploiteur est donc celui au bénéfice de qui se pratique le système de l'exploitation.

L'exploiteur est aussi celui qui possède ou détient davantage de moyens de production – outils, engins, sol, etc. – qu'il n'est apte à actionner ou faire valoir par lui-même. Ou qui possède plus de capital-espèces qu'il ne lui aurait été possible d'en accumuler s'il ne s'était trouvé dans cette situation favorisée. C'est le Privilégié, le Monopoleur, auquel la surabondance, l'accaparement de capitaux-espèces ou engins de production permet de louer, affermer, rétribuer – aux fins d'en tirer bénéfice – le labeur, les aptitudes d'autrui.

Est un exploité quiconque, se trouvant dénué ou privé du moyen de production, est contraint ou obligé de louer ou affermer à un Privilégié quelconque ses aptitudes cérébrales ou musculaires ; situation inférieure qui le fruste de la jouissance ou de la disposition de l'intégralité de son effort.

Est également un exploité quiconque est empêché – quelle que soit la forme ou la source de l'entrave, de l'empêchement, de la restriction – de jouir ou de disposer comme il l'entend de son produit personnel, alors même qu'il détiendrait le moyen de production.

61) L'abolition de l'exploitation. L'exploitation corollaire de la domination.

Il est évident, en s'en rapportant à ces différentes définitions, que la disparition du système de l'exploitation est consécutif à la possession, à titre définitif et inaliénable par le producteur – isolé ou associé – des moyens de production – outils, engins, sol – qu'il est capable d'actionner ou de faire valoir par lui-même.

Le jour où la mentalité générale serait telle que nul ne pourrait détenir davantage de moyens de production que ce qu'il est apte à actionner ou mettre en valeur par lui-même, il n'y aurait plus ni privilège ni monopole.

L'abolition de l'exploitation est également liée à l'abolition de la domination.

L'exploitation n'est autre chose, en effet, que la domination transplantée en terrain économique : le jour où la mentalité générale – s'il s'agit de l'humanité – particulière, s'il s'agit d'un milieu sélectionné – serait telle qu'elle ne pourrait pas tolérer la domination, elle n'admettrait pas non plus l'exploitation.

Sans doute, l'employeur n'a plus droit de vie ou de mort sur celui qu'il emploie ; mais sous obligation de mourir de faim ou d'attenter violemment à l'ordre économique, celui qui ne possède ni argent ni moyens de production doit finalement se louer, et se louer au prix que voudra bien lui offrir le salarieur.

Sans doute, le salarieur n'a pas le droit de contraindre le déshérité ou prolétaire individuel à travailler pour lui : il ne possède pas la puissance de réquisition, monopole réservé à l'administration étatique ou gouvernementale.

Mais cette objection est purement théorique ; en pratique, le pouvoir que confère à l'employeur, au patron, la possession du capital-espèces et des moyens de production en abondance est tel qu'à un moment donné le salarié, une fois ses faibles ressources épuisées, est obligé de se soumettre aux conditions imposées par l'exploiteur.

Il est vrai que les exploiters ont la faculté de se coaliser contre leurs salarieurs, qu'ils ont usé de cette faculté avec des résultats divers, qu'ils ont lutté pour arracher aux exploiters des concessions d'un genre ou d'un autre : augmentations de salaires, diminution des heures de travail, part dans la gestion des entreprises qui les emploient ou dans les bénéfices réalisés par celles-ci.

Mais les salarieurs se sont coalisés également, ayant comme alliés ou comme complices les gouvernements qui n'ont jamais hésité à jeter dans la balance le poids de leur influence, influence s'exerçant, bien entendu, au bénéfice des employeurs, quels qu'ils fussent – de l'intervention de la force armée à l'arbitrage imposé et obligatoire.

L'exploitation est si bien le corollaire de la domination sur le terrain économique que ceux qui se regimment ou murmurent contre elle se trouvent exactement dans la même situation que ceux que la domination gêne ou mécontente.

Les exploités, dans l'ordre économique, se trouvent sur le même plan que les dominés dans l'ordre politique ou social : force leur est d'accepter un contrat économique dont ils n'ont pu discuter ou arrêter les termes, et dont ils ne peuvent s'évader qu'illégalement, alors même qu'ils se rendent compte que ce contrat économique est établi au profit exclusif des Privilégiés et des Monopoleurs. Force leur est d'abandonner à qui les salarie le surplus dont il a été question ci-dessus, surplus qu'ils entendraient faire servir à leur bien-être, de la façon qui leur agréerait, si on ne les contraignait pas à y renoncer.

62) Insuffisance de l'expression « exploitation de l'homme par l'homme . » Nouvelles définitions de l'exploitation.

Se déclarer contre « l'exploitation de l'homme par l'homme » ou « par son semblable » est une expression insuffisante.

Ce n'est pas seulement par son semblable – particulier – que l'être humain est ou peut être exploité.

Il peut l'être tout autant par un milieu social dont il est obligé de faire partie. Il peut aussi bien l'être par une institution sociale quelconque – État, gouvernement, administration, organisation d'un genre ou d'un autre.

L'expression se déclarer, se situer, se dresser « contre l'exploitation de l'unité humaine par son semblable, le milieu ou une institution sociale » expose bien plus clairement le point de vue des individualistes.

Ainsi, selon eux, il y a exploitation de l'être individuel, lorsqu'une unité humaine, isolée ou associée – est forcée de contribuer ou participer à des taxes, à des impôts, des contributions – contrainte de subir des réquisitions de quelque espèce que ce soit, destinées au fonctionnement d'institutions ou de services, à la rétribution ou à la solde d'agents ou de fonctionnaires dont il ne fait aucun usage, dont il nie, conteste ou réprovoque l'utilité.

Il y a également exploitation lorsqu'un être individuel – un producteur, un travailleur quelconque est obligé de parfaire, supplémenter ou compléter, par suite d'une mainmise légale ou administrative sur tout ou partie du résultat de son effort personnel – la part de production ou d'entretien d'un de ses semblables, quel qu'il soit, dont le rendement est inférieur ou inégal au sien.

Il y a aussi exploitation lorsqu'un producteur – quel qu'il soit – isolé ou associé, ne peut disposer de sa production, du produit de son effort personnel comme il l'entend ou comme il l'agrée, c'est-à-dire sans subir une intervention ou une taxation quelconque, gouvernementale ou administrative.

Il y a enfin exploitation lorsqu'il ne peut l'aliéner à titre gratuit ou onéreux, le transmettre ou le léguer, traiter de gré à gré pour sa cession avec qui lui plaît, sans être forcé de rendre des comptes à un homme, au milieu ou à une institution.

63) Le cas de contribution ou rétribution volontaire. La caractéristique de l'exploitation.

Au point de vue où se placent les individualistes, l'exploitation se manifeste toujours accompagnée de coercition, de contrainte, d'obligation, de violence d'une sorte ou d'une autre. C'est ainsi qu'il n'y a pas d'exploitation dans le fait de rétribuer volontairement les efforts ou les services d'un ou plusieurs de ses semblables dont l'activité ou la profession sont utiles ou agréables à celui ou à ceux qui y ont recours. Il n'y a pas exploitation lorsqu'un isolé ou des associés rétribuent volontairement le travail d'un transporteur, d'un colporteur, d'un mandataire, d'un instituteur, d'un médecin, d'un artiste, d'une association se chargeant d'un service public ou privé quelconque. Il n'y a pas d'exploitation dans le cas d'une subvention ou contribution volontaire destinée par exemple à permettre à un

savant d'accomplir certaines recherches scientifiques, à un peintre ou à un musicien d'étudier ou de voyager pour se perfectionner dans son art, à un journal de se fonder ou d'étendre son rayon d'influence, à un sanatorium de s'édifier ou de s'agrandir, à une association quelconque de poursuivre ou réaliser le but pour lequel elle s'est créée, etc., etc.

Ces exemples sont assez clairs pour bien faire comprendre le caractère obligatoire et spoliateur qui, pour les individualistes, doit inéluctablement qualifier l'exploitation de l'homme par son semblable, le milieu ou une institution sociale.

64) Les exploités « volontaires. »

Ceci bien entendu, on peut se demander s'il n'existe pas des hommes, en bien plus grande quantité qu'on ne l'imagine, lesquels laissés entièrement à eux-mêmes, seraient disposés à louer leurs services à un salarier ; c'est-à-dire préfèrent le système du salariat avec tous les inconvénients et les imperfections qu'il comporte, à la méthode individualiste de la mise en valeur du moyen de production et de la libre disposition du produit, soit isolément, soit en association. On peut se demander également si le nombre n'est pas aussi grand de ceux qui, à la méthode individualiste, préfèrent encore être exploités par une organisation ou une administration sociale, par crainte de l'effort et de l'initiative que réclament la libre production, le jeu de la concurrence-émulation, les tractations de gré en gré qu'elle nécessite entre producteurs et consommateurs, isolés ou groupés en associations.

Les individualistes n'éluent pas la question. Ils n'ont jamais contesté que le nombre est considérable, très considérable de ceux qui s'imaginent ne pouvoir subsister, agir ou se comporter sans être dominés ou exploités, sans qu'interviennent en leurs affaires le Gouvernement, le Milieu humain, une Institution sociale d'un genre ou d'un autre. Que ceux qui ne peuvent ou ne veulent se passer d'un système d'exploitation quelconque se fassent exploiter comme bon leur semble. Les individualistes anarchistes s'abstiendront de s'immiscer dans leurs combinaisons économiques, ils peuvent en être certains ; n'entendant, ne voulant s'imposer à autrui d'aucune façon, ils ne réclament d'autrui que la réciproque, c'est-à-dire de pouvoir évoluer à l'écart de toute contrainte, à l'abri de toute confiscation ou diminution de leur autonomie, « autrui » signifiât-il la majorité des terriens, l'organisation ou l'administration sociale la plus colossale qui ait jamais existé. Les individualistes anarchistes ne réclament de ceux qui ne peuvent subsister sans exploitation que de les laisser exister, se façonner, agir, besogner, se conduire selon leur conception particulière de la vie économique. Ils ne demandent de ceux auxquels la dépendance, en cette matière, est indispensable pour croître et se développer que de ne point les forcer, sous une forme ou sous une autre, à se conformer, participer ou

coopérer aux obligations ou charges qu'impliquent les différents aspects de l'exploitation, tels qu'ils ont été présentés ci-dessus.

7. L'Individualisme anarchiste et le Communisme. L'idée de valeur. Les revendications individualistes dans le domaine économique

65) Critique du communisme.

Que les instruments de production, que le capital soient détenus par la minorité des possédants actuels ou qu'ils soient détenus par l'État, la Collectivité ou la Communauté, c'est le même résultat pour l'être individuel, aussi dépendant d'une façon que de l'autre. Que les monopoles et les privilèges soient transportés des grosses associations capitalistes à la Communauté, l'être individuel est toujours aussi dénué de ressources qu'auparavant. Au lieu d'être dominé économiquement par la minorité capitaliste, il l'est par l'ensemble communiste. Il n'a rien en propre. C'est un esclave.

Le Communisme n'est autre chose que la doctrine du monopole appliquée par le Peuple au lieu de l'être par les Monopoleurs. C'est l'ensemble social devenu, à son profit, le suprême exploiteur des forces et des énergies individuelles, à la place de la minorité des Privilégiés.

Qu'est, en résumé, le communisme ? C'est un système économique au moyen duquel toutes richesses naturelles et tous produits du travail, fournis par chacun « selon ses forces », sont distribués à chacun « selon ses besoins », d'après un mécanisme donné – du bureau de statistique centralisateur à la méthode de « mise et de prise au tas ».

En régime communiste libertaire, les individus sont censés jouir de toute liberté, sauf de celle de produire pour eux-mêmes et de disposer à leur gré de leurs produits, par exemple de les échanger avec leurs voisins en dehors d'un mécanisme réglé, fixé d'avance.

Que présente ce système d'anarchiste ? C'est du collectivisme déguisé, libéralisé, édulcoré. Qu'on retourne le communisme par tous les bouts, on arrivera toujours à un point où, bon gré, mal gré, l'individu devra se sacrifier à la Collectivité ou à la Démocratie communiste.

Tant qu'une société ne permettra pas à une unité humaine quelconque de manger, de se vêtir, de se loger, d'échanger ses produits, de disposer des résultats de son labeur personnel, de répandre et de vivre ses idées à sa guise et sans contrôle aucun – à condition qu'elle ne domine, qu'elle n'exploite personne – l'individualiste considèrera son fonctionnement comme archiste, autoritaire.

66) La mise et la prise au tas.

A-t-on jamais défini sérieusement le système de « mise et prise au tas » ?

Il faudra, évidemment, une méthode d'emmagasinement pour chaque sorte de produits, chaque espèce d'utilité. Qui en surveillera la qualité ? Comment évitera-t-on la sur ou la sous-production ? Comment s'opposera-t-on à ce que les premiers venus n'emportent le meilleur et plus que leur compte ? Perquisitionnera-t-on chez X, sur dénonciation, pour vérifier s'il n'a pas conservé ou emporté partie de son produit, ou si tel objet possédé par Y a passé ou non par « le tas » ?

Pour conscientes que soient devenues les unités humaines, dès lors que l'aspect économique éclipse tous les autres aspects de l'existence, il n'y a que la contrainte qui puisse les empêcher de contrevenir à une règle donnée, dès qu'ils y ont avantage.

Le communisme n'est compatible qu'avec la morale du renoncement – c'est-à-dire avec une morale d'esclaves.

Pratiquée en grand, la méthode de mise et de prise au tas exige une administration des choses compliquée, tracassière et inquisitoriale comme le sont toutes les administrations.

Tout ce qui précède a été écrit avant que soient connus les procédés auxquels ont dû avoir recours les gouvernants communistes de la Russie, non seulement pour se maintenir au pouvoir, mais encore pour amener le triomphe au moins d'un minimum de leurs doctrines. Il est avéré, au moment où paraît ce livre, qu'ils n'ont pu arriver à se stabiliser dans la direction de l'administration des choses que grâce à une méthode de compression-restriction qui ne le cède en rien à l'absolutisme autocratique.

67) La possession du moyen de production et la libre disposition du produit.

Le communisme écarté, reste donc à découvrir une méthode qui, tout en ne laissant subsister aucun vestige d'exploitation de l'homme par l'homme (ou par la collectivité) ou de domination de l'homme (ou de la collectivité) sur l'homme, sauvegarde la dignité individuelle, s'accorde avec l'intérêt de chacun, ne lèse personne, du produit. ferme la porte au parasitisme, à l'oisiveté, à la paresse, ne fruste qui que ce soit du plaisir résultant de l'accomplissement de son propre effort en permettant à l'être individuel l'emploi le plus intense de ses facultés d'initiative. Jusqu'à ce qu'on en rencontre une meilleure, la méthode d'échange des produits de producteur à producteur-consommateur ou, naturellement, entre associations de producteurs-consommateurs, paraît répondre à ces desiderata.

Qu'on nous entende bien : les individualistes sont contre la domination de l'homme sur l'homme et l'exploitation de l'homme par l'homme. Ils en sont les irréconciliables adversaires, comme du parasitisme ; mais ce que l'individu a produit par son effort personnel, cérébral ou musculaire, sans

exploiter autrui ou le faire travailler à son profit ; ce produit, quel que soit le système économique qui régisse le milieu social, ils en revendiquent pour lui la libre et entière disposition. Ils considèrent l'avoir comme la conséquence de l'être et ils ne pensent pas raisonnable ni concevable la liberté d'être sans la liberté d'avoir. Ils considèrent comme contraire à la dignité de l'individu tout système, tout arrangement politique ou social qui nie au travailleur la faculté de recevoir en raison de son effort. « A l'unité humaine selon son effort ». Voilà la formule qu'ils opposent à toutes celles qui, sous une apparence de générosité, voilent l'exploitation organisée du travailleur par l'État ou l'administration socialiste ou communiste. Ils n'admettent pas que celui qui peut produire 10, par exemple, soit forcé, contraint, obligé d'assurer les besoins de celui qui ne produit que 2. Cela leur semble une prime à la fainéantise. Ils n'admettent pas que celui qui apporte tous ses soins à obtenir un produit de qualité supérieure soit forcé, contraint, obligé de satisfaire les besoins de celui qui s'insoucie de la qualité de sa production. Ils veulent pouvoir traiter de gré à gré, producteurs, avec les consommateurs de leur produit, en discuter avec lui la valeur, sans ingérence légale ou administrative.

Ils comptent sur la concurrence entre producteurs pour empêcher cette faculté de dégénérer en une exploitation des consommateurs. Une concurrence basée surtout sur la qualité des produits et la possession par les producteurs concurrents – isolés ou associés – d'outils de production similaires, car si les individualistes, sont pour le produit au producteur et la concurrence dans la production, ils sont aussi contre les monopoles et les privilèges et ils ne comprennent la concurrence qu'avec équité au point de départ. Ils revendiquent, quel que soit le régime économique ou social, la faculté d'émettre ou faire circuler telle valeur d'échange représentative du montant des échanges entre producteurs et consommateurs, ayant cours libre – mais non légal ni forcé – entre les intéressés ou ceux à qui il convient de s'en servir.

Il va de soi que demeurant maître de son produit, en pouvant disposer à sa guise, certain de produire pour son compte et garanti contre l'exploitation d'autrui ou du milieu, le producteur apporterait toujours plus de soin à la confection de son produit, pourrait l'amener au degré de perfectibilité ou de qualité le plus élevé qu'il lui serait possible d'imaginer. Ce ne serait plus l'œuvre anonyme, dont on ignore la destination et qu'on bâcle, insoucieux d'éveiller chez le consommateur le désir d'utilités mieux conditionnées ou plus raffinées.

La libre disposition du produit entraîne la possession du moyen de production – qu'il s'agisse de l'outil ou du sol. Mais au sens individualiste anarchiste, la propriété n'a jamais consisté, il faut le réitérer, qu'en la possibilité de faire valoir individuellement, par couples, par familles, selon la nature ou l'élection, l'étendue de terrain indispensable aux nécessités de

l'unité sociale ou de la famille. A condition de ne pas la faire exploiter par quelqu'un à son service ou de l'affermir. Cette possession n'empêche nullement que chaque fois qu'ils en trouveront l'occasion, les individualistes anarchistes s'unissent pour les travaux (battage, fauchage, récolte, etc.) susceptibles d'être effectués en association.

68) Point de vue individualiste de l'association.

D'ailleurs, les individualistes ne prétendent pas que l'individu isolé peut produire tout ce qui est nécessaire à sa consommation et que pour certaines productions surtout industrielles de grande envergure, force ne soit pas de recourir au travail en association. Mais ils souhaiteraient que le travail, en général, au lieu de s'accomplir dans les usines, dans les ateliers, en commun en un mot, tende toujours plus à s'individualiser, c'est-à-dire que la possession de l'instrument de production par le producteur soit le normal et non l'exceptionnel, de même que la création ou la distribution de la force motrice à domicile.

Comme maintes des expériences de la vie des hommes, les individualistes ont tendance à considérer l'association comme un pis aller, comme un expédient, car, même alors qu'elle lui est le plus favorable, l'individu y laisse toujours de son indépendance. Mais puisqu'il est impossible de s'en passer, que l'association soit alors à tendance franchement individualiste ; c'est-à-dire qu'elle soit conçue de telle façon que jamais l'associé ne soit placé dans un état d'infériorité à l'égard de l'association, mais que leurs rapports s'effectuent sur un pied d'égalité.

69) Le Producteur rationnel et la production rationalisée.

Actuellement, les outils de production sont confectionnés exclusivement en vue de faire prévaloir la production collective sur l'individuelle. La machine à vapeur, en instaurant le règne de la production en collectivité posait en même temps la première pierre des trois édifices qui symbolisent l'âge où nous évoluons : la caserne, l'usine, la prison modèles.

Peut être s'en est-il fallu de peu de chose que l'évolution humaine fût orientée dans un sens tout autre qu'elle l'est, c'est-à-dire dans le sens de l'indépendance de l'être individuel (considéré par rapport au milieu). Il semblait que le Moyen Age dans la période la plus florissante de l'artisanat, indiquât cette tendance et que l'affermît la Renaissance, époque où l'artiste prévaut. Mais voici qu'est advenu le règne de la Machine à vapeur, de la Production en séries, lequel en supprimant ou réduisant à un minimum l'initiative du producteur individuel. l'a réduit au rôle de conducteur ou surveillant de machine, d'automate ouvrier. Or, qui dit ouvriérisme dit en même temps ruine de l'artisanat, disparition de l'individualisme dans la production.

Plus le travail deviendra rationnel et plus il se restreindra à la production : 1° d'une alimentation, d'une vêtue et d'un abri sains, hygiéniques, marqués au sceau de la personnalité ; 2° à l'entretien des moyens d'échanger la pensée. Plus s'accroîtra la disparition d'une foule d'industries inutiles ou parasitaires.

Qui s'en plaindra ? Est préférable la restriction des besoins personnels, dans le sens de la suppression des besoins inutiles. à la restriction de la liberté de la personne. Les individualistes anarchistes sont des individualistes avant d'être des producteurs et des consommateurs. L'individualiste tendra à renoncer à toute consommation qui risque de l'asservir.

De même qu'il considère comme inique qu'on le force à payer un impôt pour un service public ou social qui l'indiffère, l'individualiste n'admettra jamais, en régime « libertaire », qu'on le force à contribuer à des productions qui lui paraissent sans utilité pour le développement normal des compagnons auxquels il s'associe. S'il ne voyage pas et qu'il ne tienne pas à recevoir de visiteurs éloignés, il n'entend pas qu'on le force à contribuer aux frais d'entretien des rapides et de leurs conducteurs. C'est à ceux qui voyagent ou qui tiennent à recevoir des visites d'étrangers qu'il échet de s'en préoccuper.

Quant aux moyens employés pour régler en toute période les conditions de l'échange des produits de gré à gré entre producteurs-consommateurs individuels ou groupés, une chose est certaine : c'est que si cette méthode est adoptée par des individualistes anarchistes, ce sera par libre entente et, de près ou de loin, rien n'y rappellera l'autorité ou l'exploitation. Il appartient ou appartiendra à ces camarades de régler volontairement, entre eux, les détails de leur activité économique.

D'ailleurs, une fois en possession du moyen individuel de production, peu importe le reste. Tant mieux pour le producteur individuel qui, sans faire œuvrer personne pour son compte, obtient un meilleur rendement que son camarade, peut-être parce que sa consommation est plus considérable que la sienne, peut-être parce qu'il tient à donner à l'œuvre de ses mains un cachet de fini dont son ami ne se soucie pas. Tant mieux pour ceux avec lesquels il échange ou troque des produits, si ses chaussures sont mieux cousues, son blé moulu à ravir, ses fruits délicieux, sa brochure admirablement tirée, sa tunique finement tissée. Cela ne peut qu'inciter les autres à mieux faire, leur servir de stimulant. Tant mieux pour lui s'il obtient en échange davantage de produits ou des produits plus finis. Il est équitable qu'il tire de son effort individuel tout ce que celui-ci peut lui procurer. L'individualiste ne saurait en être jaloux ; d'autant moins jaloux qu'il n'interviendra pas plus dans la consommation de son voisin que celui-ci n'interviendra dans sa production à lui.

La détermination des besoins est question d'appréciation personnelle et tel objet de consommation qui semble à l'un indispensable peut paraître à l'autre une superfluité. Il semble équitable que celui qui consomme

davantage produise davantage. Un individualiste refusera, en bonne camaraderie, de produire, lui qui consomme peu ou qui raisonne sa consommation selon une conception personnelle, de produire obligatoirement pour le camarade qui consomme beaucoup ou selon une méthode qui, tout bonnement, ne lui plaît pas. Le faire ne serait pas pratiquer la camaraderie, mais subir l'exploitation.

70) Le nivellement perpétuel.

D'autre part, le souci le plus grand des sociétés-futuristes communistes petits ou grands, c'est le nivellement sur toute la longueur de la route. Il est bien entendu que le producteur déposera tout ce qu'il aura produit au magasin collectif, au tas communiste ou dans la modeste chambre aux provisions. On peut même prévoir des fonctionnaires collecteurs qui ramasseront les produits remis au délégué, à la direction de chaque atelier ou section, et les centraliseront. Il est bien entendu qu'on partagera les produits entre tous, qu'on les distribuera à tous, avec ou sans contrôle ! Le rêve communiste, la poursuite de l'égalité chimérique, de l'égalité qui implique négation de l'individualité, puisque égalité égale nivellement – c'est de faire de la dépendance du milieu, de la sujétion à l'ensemble social, une méthode inévitable – sous prétexte que c'est plus rationnel – au lieu de la considérer comme un accident à éviter. C'est d'exiger en principe le sacrifice de l'Individu à la Masse.

Or, l'individualiste anarchiste est un être fier, un individu qui ne se sacrifie pas plus qu'il n'exige le sacrifice d'autrui, même s'il y trouvait son profit. Et il n'abandonnera pas bénévolement à tout le monde le produit de son effort, il le troquera, ou le cédera gratuitement, mais à qui lui plaît. N'ayant eu besoin d'exploiter personne pour transformer en objet de consommation la matière brute ou déjà travaillée qu'il a obtenue en échange ou don, il n'aura de compte à rendre à personne. Ce qui le fera bon camarade avec tous en vertu de ce que nous apprend l'expérience : que moins on est comptable à autrui, mieux on se trouve.

Pour imposer le sacrifice de l'effort individuel au milieu, l'autorité ou la suggestion sont nécessaires. Pour arracher à l'individu la plus-value résultant de son propre travail, il faut employer la violence. Le nivellement perpétuel postule l'État régulateur, sous une appellation quelconque.

71) La thèse individualiste dans le domaine économique.

Un état de choses mondial ou territorial dans lequel existerait l'équité au point de départ est-il possible ? La question est difficile à solutionner actuellement. Et nous y reviendrons. Ces lignes sont surtout écrites pour indiquer les différences qui séparent l'individualisme anarchiste du communisme anarchiste. Le premier repose sur une base essentiellement éthique : en premier lieu et avant tout l'individu libre, indépendant du milieu,

même si c'est à son détriment matériel. Le second, hypnotisé par les conditions où s'opère la production-travail collectif par des engins actionnés par une force motrice commune, ne considère plus l'être individuel qu'en fonction du milieu social ; dès qu'il s'agit de l'augmentation du bien-être, il ne parle plus que de concessions ; il prétend que c'est plus raisonnable, plus scientifique : il ne fait plus appel qu'à l'intérêt, au moindre effort ; dès lors qu'il s'agit de l'économique, il n'est plus pour lui ni fierté, ni dignité individuelle.

L'individualiste anarchiste, lui, ne fait passer l'intérêt économique qu'en second lieu. Plutôt une hutte, un verre d'eau et une poignée de châtaignes, que la besogne en commun avec qui ne lui plait pas.

Que toute la civilisation périclite, avec ses maisons à vingt étages, ses ascenseurs, ses aérobuses, ses rapides, son télégraphe sans fil, son cinéma, si tout cela doit augmenter la dépendance de l'individu. L'Individualiste ne veut pas que le Milieu social solutionne pour lui sa question économique ; il veut la résoudre lui-même, pour lui-même, par lui-même.

Voilà l'état d'esprit individualiste dont il faut bien se pénétrer pour comprendre la thèse individualiste anarchiste au point de vue économique.

72) Un point de vue individualiste de la valeur.

L'étude qui suit sur la valeur considérée en se plaçant à un point de vue individualiste va nous permettre de revenir sur des points qui n'ont été qu'effleurés dans les paragraphes précédents ; mais leur importance est telle qu'il nous a paru indispensable de leur donner tout le développement qu'ils réclament.

73) Valeur intrinsèque et Valeur mesurable.

Dire que les objets appropriables ont une valeur intrinsèque, c'est émettre une proposition évidente, un truisme que ne peut annuler ou battre en brèche aucun ergotage, aucun sophisme. On peut, certes, on pourra, par un dispositif légal, décréter que les utilités nécessaires à la vie de l'homme ne possèdent par elles-mêmes aucune valeur mesurable, c'est-à-dire aucune valeur qui les rende susceptibles d'être échangées de gré à gré contre d'autres utilités de valeur mesurable ; cela ne saurait empêcher qu'un morceau de pain, un verre d'eau, une couverture, un dictionnaire aient, dans tous les temps et dans tous les lieux, une valeur intrinsèque très considérable pour tout être humain qui a besoin de manger, de boire, de se réchauffer, d'être renseigné sur la signification exacte d'un vocable. Les choses appropriables ou, comme disent MM. les économistes, les utilités, possèdent donc une double valeur : une valeur absolue, la valeur qu'elles ont par elles-mêmes, correspondante au besoin humain qu'elles sont destinées à satisfaire, autrement dit une valeur intrinsèque ; et une valeur relative ou mesurable par une autre valeur appelée valeur d'échange, grâce à laquelle

l'utilité peut être troquée contre une autre utilité, être négociée, devenir un objet de commerce.

C'est de la valeur mesurable dont nous voulons nous occuper ici.

74) La Valeur mesurable et le point de vue individualiste.

Etant donné la conception individualiste anti-autoritaire ou anarchiste de l'activité humaine au point de vue économique, et les revendications auxquelles elle donne lieu – possession individuelle et inaliénable du moyen de production ; disposition libre et entière du résultat de l'effort strictement personnel ou « produit » ; absence d'interventionnisme sous tous ses aspects ; abolition de la domination de l'homme sur l'homme ou le milieu ou réciproquement, de l'exploitation de l'homme par l'homme ou le milieu et vice-versa ; étant donné cet exposé succinct des aspirations de cet individualisme : y a-t-il utilité ou profit pour l'individualiste – producteur ou consommateur – à ce que les objets appropriables ou utilités économiques soient doués de valeur mesurable, possèdent une valeur d'échange ?

75) Définition actuelle de la Valeur mesurable.

En premier lieu, avant toute discussion, il est nécessaire de définir ce qu'il faut entendre par « valeur » dans les circonstances économiques actuelles.

Il nous est avis que la définition ci-dessous explique fort bien en quoi consiste la valeur.

La valeur est le rapport entre deux besoins et deux puissances : besoin d'échange et puissance d'offre de la part du producteur ou détenteur de l'utilité économique – besoin d'appropriation et puissance d'achat de la part du consommateur ou intermédiaire.

Tout ce que l'on veut comprendre dans ce rapport : prix de revient, amortissement, quantité de travail matérialisé, équivalence de services humains et tutti quanti, tout cela n'est que subsidiaire. Etant donné les conditions de la vie économique actuelle, la valeur est le rapport entre l'offre et la demande de toute utilité ou objet de consommation.

Deux ou trois exemples « en feront foi » :

Il pleut : un camarade a besoin d'un parapluie. Il a en poche de quoi l'acheter. Il se rend chez un marchand de parapluies. Et il se produit ceci : c'est que s'il a besoin de s'approprier cette utilité et, grâce au contenu de sa bourse, la puissance de se le procurer, le marchand de parapluies ressent un besoin au moins égal au sien d'acquérir, grâce au bénéfice que lui laisse l'écoulement de sa marchandise, des utilités relatives à son entretien : aliments, vêture, gîte, etc. Deux besoins sont en présence, et il y a rencontre de deux puissances : puissance d'offre de son côté, puissance d'acquisition du côté du client. Le prix du parapluie peut varier : il peut être offert à 5 francs, à 10 francs, à 20 francs, à 50 francs, c'est-à-dire que la valeur peut

différer en raison de la beauté ou de la solidité de l'étoffe qui a servi à le confectionner, du manche qui peut être en bois précieux ou posséder une poignée en argent massif. Mais ces variations ne sont que des accessoires ; s'il ne pleuvait pas, si ce camarade n'avait pas oublié son parapluie, ou encore si son porte-monnaie ne contenait que trente-cinq sous, on pourrait lui offrir pour 2 fr. 25 un parapluie tout soie avec manche en bois des îles, ce serait peine perdue.

D'où il s'ensuit que, pour qu'il y ait valeur mesurable, il est essentiel qu'il se produise une offre et une demande.

Là où il y a offre et point de demande, là où il y a demande et point d'offre, il n'y a pas lieu à valeur mesurable.

Second exemple : un autre camarade est sur le point de partir en qualité de commis-voyageur pour les îles Tahiti et, pour mieux réussir que ses concurrents, il a calculé qu'il lui serait extrêmement avantageux de posséder le dialecte plus ou moins maori qui se parle en ces îles lointaines et fortunées. Or on ne trouve là où il réside que de rares méthodes ou vocabulaires de ce dialecte, et cela, à des prix très élevés : 200 à 250 francs l'exemplaire, bien que très inférieurs quant à l'exécution et à la qualité aux ouvrages semblables pour l'étude des langues courantes, qu'on trouve dans le commerce à des prix très modérés. Il n'ignore aucune de ces particularités, mais il n'hésite pas cependant à faire la brèche nécessaire dans ses économies pour se procurer le vocabulaire dont il s'agit.

La rareté de la demande est, dans ce cas, un déterminant effectif de la valeur de l'utilité. Mais vendrait-on une telle quantité de méthodes ou de vocabulaires de ce dialecte que l'éditeur pût les offrir à 2 francs l'exemplaire ; s'il n'en a pas besoin, ledit camarade n'en achètera pas. De même si, en ayant besoin et n'ayant en poche que 1 fr. 75, il ne pouvait découvrir un moyen de se procurer les 25 centimes qui lui manqueraient.

Alors même que, tenté par leur bas prix, on achète des utilités dont on n'a pas un besoin immédiat, on le fait parce qu'on prévoit qu'elles feront faute ultérieurement. Si on ne prévoyait pas cet usage ultérieur, on les laisserait chez l'offrant, fabricant ou détenteur.

Cette définition de la valeur en tant que rapport entre deux besoins et deux puissances fait comprendre tout de suite le mécanisme de la hausse et de la baisse des prix, phénomène relatif aux variations de l'offre et de la demande.

Plus on a besoin d'une utilité, plus son prix s'élève, mais aussi plus s'accroît sa production.

L'augmentation dans la demande provoque, appelle l'augmentation dans l'offre.

Le nombre des offrants-fabricants ou détenteurs d'une utilité donnée, grossit en proportion de l'accroissement du nombre des acheteurs ; les

offrants se font concurrence et le résultat de la concurrence est la baisse des prix.

C'est pourquoi la concurrence est le régulateur actuel du prix des utilités ou objets appropriables.

76) Abolition de la Valeur mesurable.

Il est évident que la définition de la valeur mesurable, telle que nous venons de la faire, ne laisse pas, dans son application de susciter un très grand nombre d'abus.

On peut en effet avoir un besoin urgent d'une utilité économique et se trouver dans l'impossibilité de l'obtenir – autrement dit il y a des consommateurs incapables de se procurer – faute d'instruments d'échange, espèces ou marchandises leur permettant de traiter avec le producteur ou détenteur – les objets de consommation qu'ils désirent.

Il y a des pauvres, des déshérités, des misérables de toute espèce qui se trouvent dans l'impossibilité absolue de s'approprier des utilités de première nécessité, indispensables à leur alimentation, à leur vêture, à leur gîte, à leur culture intellectuelle. Et autant d'êtres, autant de besoins différents.

Des esprits généreux et des doctrinaires remarquables se sont rencontrés pour déclarer ou expliquer qu'il était facile de mettre fin à cet état de choses déplorable en abolissant – non pas la valeur intrinsèque, comme des ignorants se l'imaginent – mais la valeur mesurable des objets.

Tous les systèmes proposés se réduisent, en dernière analyse, à ceci : à la suppression de l'échange direct entre individus produisant ou consommant, et au remplacement de l'intermédiaire individuel par l'intermédiaire-administration, intermédiaire à tel point privilégié qu'en dehors de lui aucune transaction ne peut avoir lieu.

Ces systèmes supposent que chaque membre de la société ayant droit à un travail assuré, on peut lui assigner le devoir de déposer le résultat de son travail, de son effort producteur, dans un magasin ou entrepôt, ou autre établissement.

En échange de cette remise ou abandon, il possède la faculté de se fournir dans ce magasin, cet entrepôt, ou dans tout autre, tout ce dont il a besoin pour sa consommation.

Il existe plusieurs écoles, divers projets et des plans de réalisation différents, mais tous – et le communisme libertaire en fait partie – veulent aboutir au même but : l'extinction du paupérisme non seulement par la suppression de l'exploitation de l'homme par l'homme, mais encore par celle des rapports directs entre la production et la consommation.

77) L'abolition de la valeur mesurable et ses conséquences.

L'abolition de la valeur supprime le producteur individuel, à commencer par l'artisan. En effet, dès que le coût du produit ne peut pas être proposé par

le producteur et discuté par le consommateur, dès que le produit ne peut plus être offert directement par l'offrant au demandant et demandé par le consommateur au producteur, – dès lors enfin que toutes les transactions doivent avoir lieu par l'intermédiaire d'une administration impersonnelle et anonyme, il n'y a plus, il ne peut plus y avoir que production automatique, machinale, impersonnelle, collective. Le producteur ignore le consommateur de son produit – il travaille pour l'administration répartitrice. La production personnelle, à domicile, est condamnée à disparaître à bref délai, par crainte de fraude possible. Comment le producteur posséderait-il un seul outil de production, le moindre fragment de matière première ? – Comment détiendrait-il une parcelle de sa production ? – Qui l'empêcherait alors de trafiquer en cachette avec un consommateur voisin, ou de travailler en secret pour le compte de ce dernier ?

On peut douter que les systèmes de ce genre mènent à la disparition des inégalités économiques ; il semble, en revanche, qu'ils conduisent à une étroite limitation de l'autonomie humaine, si on veut les appliquer de façon à ce qu'ils aient le résultat qu'on leur prévoit.

Essayons impartialement de nous rendre compte jusqu'où peuvent atteindre ces limitations, en nous demandant – en amants impénitents que nous sommes de la dignité humaine – si les protagonistes de ces systèmes en ont bien calculé les conséquences logiques.

Il est évident que l'interdiction de mettre en rapport celui qui produit et celui qui consomme nivelle les besoins et donne à la production un caractère uniforme. L'ignorance du consommateur individuel mène à l'ignorance de la gamme des besoins personnels. Des vêtements taillés sur un même patron, des objets d'ameublement sans style, des édifices, des demeures ne se différenciant pas les uns des autres, ceci n'est pas nouveau. Le système de production appelé « confection » ou de fabrication dénommée par « séries », nous a accoutumés à l'absence d'originalité dans l'aspect de la plupart des choses dont l'homme se sert. Mais le règne de régimes semblables à ceux dont il est question ici, réduirait bientôt à néant tout ce qui reste encore chez le producteur, d'esprit de création, d'initiative, de tendance au perfectionnement du procédé de fabrication.

Le producteur anonyme n'a aucun avantage à faire un effort pour produire un objet qui diffère de ceux qu'il a produits jusqu'ici, pour modifier le moindre rouage de fabrication routinière, à laquelle il est atelé chaque jour pendant un nombre d'heures plus ou moins grand. D'ailleurs, la collectivité, l'ensemble social peut décréter, à la majorité, que telle production est inutile, en arguant qu'elle s'applique à des objets de luxe ou des utilités superflues très peu demandées, ou demandées par une si petite minorité qu'il ne vaut pas la peine de s'en préoccuper ; elle peut refuser ou défendre la reproduction ou la propagation d'une œuvre donnée parce qu'elle contredit le canon artistique ou économique en vigueur dans le milieu social.

L'administration arbitre, en tant que représentant ou délégué de la collectivité, peut également refuser à n'importe quel producteur manuel et intellectuel, désireux de s'évader du dogme ou de la doctrine en cours, les moyens d'exprimer, d'exposer, de diffuser son opinion sur telle méthode de fabrication, ou tel procédé d'enseignement. Dépourvu du moyen de production, il lui est impossible de résister, de réagir, de s'affirmer.

Supposons qu'un camarade veuille produire pour son usage personnel des meubles sculptés ou autres objets façonnés avec originalité, dans l'unique dessein d'en orner sa demeure. Où trouver, comment se procurer les outils ou les matières indispensables à la réalisation de ce désir, si la majorité du groupement auquel appartient ledit camarade, ne voit pas la nécessité de se mettre en relations avec les pays où croissent les bois précieux dont il a besoin ou d'accomplir les recherches indispensables pour lui procurer les instruments de travail voulus ? Et si, moins ambitieux, un autre camarade exprime tout simplement le désir de critiquer le régime exécutif, le mode d'élection des administrateurs, l'application des décisions des majorités, etc., – où trouvera-t-il imprimerie, papier, éditeur, si la grande majorité du milieu où il évolue refuse de lui accorder la disposition des caractères ou des presses qui sont en son pouvoir ? Artiste, le voilà exposé à ne point trouver une seule salle pour exposer ses sculptures ou ses peintures, ou pour se faire entendre s'il est musicien ou acteur, dès lors que sa façon de peindre, sa manière de sculpter ou son jeu froisse les préjugés ou heurte les conventions de la collectivité dont il dépend. Inventeur, il connaîtra plus de déboires que dans la société actuelle, où il peut encore nourrir l'espoir de trouver dans la concurrence un débouché pour son invention.

On n'aperçoit dans les systèmes proposant la disparition de la valeur rien qui garantisse la faculté de produire un objet quelconque s'il sort de la catégorie des utilités courantes.

Le chercheur et le novateur seraient, dans pareilles sociétés, les plus misérables de tous les êtres.

On comprend le mot de Proudhon faisant de la valeur la pierre angulaire de l'édifice économique.

78) Les Bons de consommation.

On peut pallier à certains des inconvénients énoncés ci-dessus par l'emploi des « bons de consommation » délivrés à chaque producteur au fur et à mesure de son apport, de son dépôt au magasin commun, entrepôt central, etc. Ce système permet, jusqu'à un certain point, la possession d'outils ou engins de production au domicile du producteur. De plus, le bon de consommation qui peut être tout aussi bien « au porteur » que « nominatif » permet à celui qui le présente au guichet de l'administrateur-répartiteur, de se faire délivrer les utilités dont il a besoin, et cela dans n'importe quel établissement.

Cette méthode, qu'on peut supposer pratiquée sans difficulté, bat en brèche la notion de l'abolition de la valeur mesurable. On ne saurait imaginer la délivrance de pareils bons sans contrôle. On peut concevoir qu'en échange de toute sa production, on garantisse à un être humain toute sa consommation. Il est inconcevable qu'on délivre un bon de consommation ayant même puissance d'appropriation – j'allais dire d'acquisition – à deux producteurs dont l'apport se chiffre pour celui-ci par deux paires de sabots et pour celui-là par cent ressorts de montre. Il faut un étalon, quel qu'il soit. Ce sera l'heure de travail, le poids, le volume de l'objet, la qualité de la matière qui a servi à le confectonner, – mais il faut une mesure. Et cette mesure servira à déterminer la quantité et l'espèce d'utilité de consommation à laquelle donne droit le bon délivré au producteur. Ce bon de consommation représentera donc un salaire. Comme tous les salaires, il sera susceptible de discussion si on ne l'impose pas. En outre, s'il est nominatif, il pourra être l'objet de « thésaurisation » et s'il est au porteur, de « spéculation ». Je ne parle que pour mémoire de la mise en circulation de faux bons de consommation. L'emploi des bons de consommation est un système bâtard. Il supprime les rapports directs entre la production et la consommation, mais il ouvre la porte à toutes les fraudes qu'on entendait extirper par cette suppression et il ne présente aucun des avantages qu'offre la méthode des tractations de gré à gré.

79) Influence du Monopole et du Privilège dans la fixation actuelle de la valeur.

Il est évident que dans les conditions économiques auxquelles sont astreintes les sociétés actuelles, il n'y a que peu ou point de relations directes entre le producteur réel et le consommateur véritable. Le fait de l'exploitation, l'existence de la valeur privilégiés, de monopoleurs, d'intermédiaires de tous genres, donne au produit une valeur souvent arbitraire et parfois fictive, grossit son prix de frais de toutes sortes. Le producteur réel est fréquemment un salarié qui loue ses bras à un accumulateur d'espèces et de moyens de production ; il n'a, dans un grand nombre de cas, jamais affaire avec le consommateur réel.

Même lorsqu'il possède l'outillage de production, c'est le plus souvent avec un intermédiaire, un revendeur qu'il traite, et il arrive qu'avant d'être acquis par le consommateur véritable, un produit a passé par de nombreuses mains intermédiaires. Du propriétaire d'usine privilégié, détenteur de machines colossales et loueur du travail de milliers de bras, au dernier intermédiaire, petit détaillant en échoppe, chacun prélève un taux d'intérêt, un bénéfice, un profit quelconque.

Je ne citerai que brièvement l'action très importante des Trusts et des Cartels – vastes associations de privilégiés douées d'une immense puissance d'achat, en possession de moyens de production énormes, organisées dans le

but de « contrôler » la production d'un article ou d'une série d'articles de consommation, dans un territoire donné, et même à l'extérieur – parvenant ainsi à déterminer la quantité à produire et le prix de vente – ou encore monopolisant pour le monde entier l'extraction, la fabrication, la mise en vente d'un produit.

On peut donc affirmer que le libre jeu de l'offre et de la demande est vicié par les conditions dans lesquelles ont lieu actuellement la production et la consommation, ou plutôt par les conditions auxquelles sont astreints, pour entrer en rapport, le producteur et le consommateur réels. La fixation actuelle de la valeur n'a rien d'individualiste en soi. Elle ne dépend ni de ceux qui produisent ni de ceux qui consomment : elle dépend de ceux qui exploitent le travail individuel.

80) Une définition individualiste de la valeur.

Etant donné un milieu où le producteur possède à titre inaliénable le moyen de production, dispose à son gré et sans restriction aucune du résultat de son effort personnel – ne produit que ce qu'il est apte à produire par soi-même, qu'il travaille isolément ou en association ; étant donné un milieu où on ne connaît ni l'exploitation de l'homme par l'homme ou le milieu ou réciproquement, ni l'interventionnisme gouvernemental ou administratif à n'importe quel degré – sur quelles bases serait établie la valeur des utilités économiques ? Comment la définirait-on ?

Il est nécessaire de faire remarquer que dans pareil milieu humain, il n'y aurait plus d'accaparement possible – que l'épargne ne pourrait même se transformer en accumulation, vu la limitation des capacités productives de l'unité humaine – qu'il n'y aurait plus en présence que des producteurs – non plus des acheteurs et des vendeurs – ou des associations de producteurs désireux de troquer l'utilité qu'ils produisent contre d'autres utilités qui leur font besoin.

Il est rationnel, dans ce cas, que la valeur soit l'expression normale de l'effort individuel du producteur, c'est-à-dire corresponde à ce que le produit a coûté de peine, de labeur, de travail. Proposée par le producteur-offrant, la valeur est discutée par le producteur-demandant, en raison de l'intensité plus ou moins vive de son besoin de l'utilité à laquelle elle s'applique.

Assigner à un produit une valeur qui corresponde à la peine qu'il a coûté, c'est l'équité même, car il est de toute évidence que sa confection plus ou moins parfaite dépend du soin qu'on y a apporté. Question de terrain et de phénomènes atmosphériques mise à part, un champ qu'on se sera donné du souci pour cultiver produira – toutes choses étant égales – davantage que celui qu'on aura négligé. Et il en est de même dans tous les domaines de la production. Et la peine qu'a coûté un produit peut s'entendre non seulement de son obtention, mais encore de tous les efforts faits pour le présenter au consommateur. Baser la valeur d'un produit sur la peine qu'il a coûté, c'est

de « consommateur » à « producteur » pratiquer la réciprocité, la base unique sur laquelle peuvent se fonder les rapports entre hommes animés de la volonté de ne léser jamais autrui. Evaluer un produit selon les efforts accomplis pour l'obtenir, cela revient à offrir pour telle utilité de consommation dont vous avez besoin, un produit ou une valeur d'échange d'autant plus avantageuse ou profitable que cette utilité est mieux conditionnée.

Il est évident que dans les termes « effort individuel », « produit », « peine », « labeur », « travail », rentrent tous les éléments nécessaires à la détermination complète de la valeur : rareté de la matière première, frais de transports, amortissement d'outillage, etc., quels qu'il soient.

81) Régulateurs de la valeur.

S'il s'agit d'utilités d'usage courant provenant d'un grand nombre de producteurs, la concurrence est tout indiquée pour servir de régulateur à la valeur, laquelle variera alors au dedans de limites très étroites et ces variations seront généralement relatives à la qualité ou à la perfection d'exécution des objets offerts.

S'il s'agit d'objets d'usage moins courant, rares, précieux, spéciaux, s'adressant à un petit nombre de personnes, il est clair que la concurrence étant restreinte, la valeur serait l'objet de tractations plus étudiées entre l'offrant et le demandant. Plus le producteur aurait montré d'originalité, d'initiative, de savoir-faire, de raffinement dans l'exécution de l'objet, plus la valeur de celui-ci s'en ressentirait. Il ne faut pas oublier, pour en revenir à la question du régulateur de la valeur, qu'aux associations de producteurs-offrants répondraient les associations de producteurs-demandants.

La concurrence – dans son sens absolu – les associations de producteurs-demandants (ou consommateurs) suffiraient, selon nous, dans un milieu individualiste, au rôle de régulateurs de valeur, S'il est vrai, en effet, que par suite de l'inexpérience du producteur le produit ne corresponde pas toujours à l'effort qu'il a coûté, il n'en est pas moins évident que par le jeu de la concurrence – une concurrence-émulation et non une concurrence sauvage – les négligents se trouveraient amenés naturellement à se soucier davantage de la qualité de leur production.

82) Raison d'être de la valeur mesurable.

A quoi servirait la faculté, pour le producteur, de fixer une valeur à son produit, si cette valeur n'était pas mesurable, par une autre valeur ? Car – ne l'oublions pas – c'est cette qualité de mesurable qui rend un objet, une utilité économique, susceptible d'être échangée. On ne peut échanger, on n'échange pas, un objet dont on ne peut mesurer la valeur, peu importe le rapport auquel on a recours. Un roitelet nègre – s'il en existe encore – peut échanger un kilogramme de poudre d'or contre un habit d'académicien, ou

bien une paire de défenses d'ivoire contre un bicorne de garçon de recettes ; il y a toujours un rapport entre les objets échangés, une valeur mesurable ; le kilogramme de poudre d'or par la défroque académique, la paire de défenses par le bicorne de l'encaisseur bancaire. Un consommateur peut n'avoir pas besoin de l'objet même qu'il se procure, mais il se l'approprie à titre d'instrument de troc destiné à se procurer une utilité qu'il trouvera chez un tiers qu'il sait soucieux d'obtenir ledit objet.

Il est donc utile, non seulement que la valeur du produit offert soit mesurable, mais qu'elle le soit de telle façon que le consommateur puisse, en l'échangeant, se procurer, le cas échéant, d'autres produits impossibles à obtenir, par exemple, dans l'endroit où a lieu l'échange.

83) Divers étalons de la mesure de la valeur.

Mesurable, mais par quoi ? Par une autre utilité ou objet de consommation. Et toutes sortes d'utilités ou d'objets de consommation périssables et non périssables – peuvent servir de mesure à la de la valeur d'un produit donné. On peut estimer, s'il s'agit de la production, en association, qu'une heure de travail moyen équivaut au temps nécessaire pour la production d'un demi-kilogr. de blé par exemple ou de x kilos. d'avoine ou de x stères de bois, ou de x hectos de houille, ou de x mètres d'une certaine qualité de drap, ou de x kilos. de fer, acier ou fonte. C'est-à-dire que si l'objet a coûté à fabriquer, transformer, façonner, transporter, etc., 6 heures, sa valeur est égale à 6 demi-kilos. de blé, ou à 6 x avoine, bois, houille, drap, etc., etc.

On peut enfin avoir recours à un étalon de nature plus transportable et en revenir à un instrument d'échange employé de temps immémorial, c'est-à-dire les lingots des métaux rares et précieux, les moins oxydables comme le platine, l'or, l'argent. C'est ainsi que :

1 décagr. platine mesure x
1 décagr. or – y
1 décagr. argent – z
heures d'un travail moyen et normal.

Quelques lignes expliqueront cette expression « d'un travail moyen et normal. » A supposer qu'un producteur, pour confectonner un objet donné, ait dû fournir un effort de x heures d'un travail sortant de l'ordinaire – par exemple se procurer certaines matières rentrant dans la composition de la chose offerte, – il est logique qu'il augmente la valeur moyenne et normale de l'objet d'un nombre d'heures de travail équivalent à l'effort spécial qu'il a dû faire.

Dans un milieu individualiste, un producteur ou une association de producteurs pourrait encore émettre des bons au porteur représentatifs de la valeur de leurs produits, et conserver ces derniers en stock. Ces bons représentatifs circuleraient, serviraient d'instruments d'échange, et au bout

d'un temps plus ou moins long, reviendraient à leur lieu d'émission, afin d'être remboursés en produits – les produits mêmes dont ils représentent la valeur et dont le producteur ou l'association de producteurs détient le stock. Il se créerait d'ailleurs par la suite des associations de transporteurs qui épargneraient aux producteurs individuels de longs et ennuyeux voyages, bien qu'il faille prévoir le perfectionnement des moyens de locomotion individuels. De même il se formerait des associations de garde-produits, déchargeant le producteur ou l'association de producteurs du souci de la garde de leurs produits et chez lesquels le porteur du bon n'aurait qu'à se présenter pour obtenir les utilités auxquelles son bon lui donne droit.

Ce système de bons représentatifs peut remplacer avantageusement l'emploi des petits lingots de métaux précieux. Il demande moins de volume, il offre plus de transportabilité.

Dans un milieu individualiste où n'existerait ni domination, ni exploitation ou interventionnisme d'aucun genre, les étalons, les mesures de la valeur, les instruments d'échange varieraient à l'infini. Ils se concurrenceraient, et cette concurrence assurerait leur perfectionnement. Chaque personne, chaque association se rallierait au système cadrant davantage avec son tempérament, s'il s'agit d'individualités ; avec le but qu'elle se propose, s'il s'agit d'associations.

84) Autre opinion individualiste sur la valeur. Objections. Le rôle de la mentalité dans l'absence de contrainte.

Ce point de vue individualiste de la valeur est d'ailleurs présenté uniquement à titre d'aspect particulier du problème des relations économiques entre les unités humaines. On trouve des individualistes qui ne relativisent pas la valeur du produit à la peine qu'il a coûté pour être mis au point. On en rencontre d'autres qui admettent l'idée de rétribution du service rendu en se basant uniquement sur les affinités qu'ils ressentent pour le producteur, sur le plaisir que leur procure sa fréquentation. Il y a certains individualistes qui suppriment toute idée de valeur dans le procédé de production ou de répartition à l'intérieur du groupe dont ils font partie.

On peut évidemment opposer à la conception individualiste de la valeur que nous venons d'exposer et aux conséquences où elle mène, des objections qui en reviennent toutes à cette base fondamentale : la fraude ou la mauvaise foi.

Les individualistes ne nient aucune de ces objections et voici pourquoi :

Ils ne sont pas de ceux qui prétendent qu'en venant au jour, l'homme est « tout bon » ou « tout mauvais » c'est-à-dire s'insouciant ou non de nuire à autrui. Ils exposent que l'être humain est un produit atavique, que son principal souci est celui de sa propre conservation, et qu'il est influencé par le milieu où il se développe. Néanmoins, ils pensent qu'il lui est possible de se cultiver soi-même au point d'utiliser le fait héréditaire et le phénomène

des influences extérieures, et de les combiner pour en faire jaillir, pour ainsi dire, un déterminisme personnel, une mentalité particulière, un tempérament à lui comme l'on dit vulgairement.

Donc, qu'il s'agisse de milieux sociaux, étatismes, collectivistes, communistes et autres, leur existence économique dépend de deux facteurs : ou la mentalité de leurs composants sera telle qu'elle exclura tout recours à la contrainte légale, les conditions économiques du milieu répondant absolument aux aspirations de tous – ou les conditions économiques du dit milieu ne répondront ni aux besoins ni aux vœux de tous ceux qui le constituent, d'où recours à la force, aux mesures coercitives.

Il est impossible de s'évader de ce dilemme – ou mentalité adéquate aux règlements en vigueur dans le milieu – ou recours à la réglementation obligatoire avec son cortège d'inspecteurs, de surveillants, son tarif de répressions et ses geôles.

S'il est impossible d'échapper à la mauvaise foi, à la tromperie, à la fraude, au dol, autrement que par la menace et l'application de mesures de répression, il n'y a plus qu'à en faire son deuil. La thèse individualiste (antiautoritaire ou anarchiste) demeurera une opinion, une attitude, une tendance, ni plus ni moins. La constatation que son heure de réalisation n'a pas encore sonné, ne saurait empêcher d'ailleurs qu'elle satisfasse l'entendement, qu'elle réponde à la conception de la vie économique de ceux qui l'ont adoptée.

Cela n'empêcherait pas non plus que les individualistes continuent à la considérer, sur le terrain économique comme dans les autres domaines de l'activité humaine, comme répondant plus que tout autre à la raison d'être, aux aspirations et aux désirs de la personne humaine.

85) L'être et l'avoir condition d'exercice de la réciprocité.

L'individualiste sait fort bien que le fait économique est un des phénomènes dominants de la vie individuelle. Il sait parfaitement bien que la bonne marche de l'organisme total dépend de l'accomplissement régulier des fonctions de nutrition. Ce qu'il ne veut pas c'est que ce phénomène empiète tellement sur sa personnalité qu'il soit contraint de lui sacrifier son autonomie.

Sans contredit, l'un des attributs de l'autonomie individuelle, c'est la puissance d'exercer à toute époque la réciprocité à l'égard d'autrui – unité ou collectivité – autrement dit de se trouver dans des conditions telles qu'il lui soit toujours possible de traiter de gré à gré avec autrui – de passer avec autrui contrat libre et volontaire.

Or, l'exercice de la réciprocité dépend de la pleine et entière disposition que l'individu possède de son « être » et de son « avoir ». Là où cette libre disposition est ignorée, étouffée ou restreinte, il n'y a qu'esclavage, servage, servitude, dépendance.

Posséder la libre disposition de son « être » c'est, outre l'absolue liberté du déplacement corporel et de l'accomplissement des fonctions vitales, avoir la faculté de diriger à son goût, selon son déterminisme particulier, si l'on préfère, les divers aspects de sa vie considérée au point de vue de la sensation ou de la pensée.

Posséder la libre disposition de son « avoir » c'est jouir de la faculté et faire l'usage qu'on juge bon des résultats ou produits de son effort personnel, quel que soit le domaine de l'activité humaine où cet effort se manifeste.

Les défenseurs du Monopole et du Privilège réclament, eux aussi, pour l'individu, la possession absolue de son acquis, sans s'inquiéter si cet acquis est la conséquence de son labeur ou s'il est, en totalité ou en partie, le produit du travail d'une ou plusieurs personnes œuvrant pour le compte du possesseur du dit acquis, autrement dit le fruit de l'exploitation.

86) L'absence de réciprocité comme caractéristique de l'exploitation.

Mais qu'est-ce que l'exploitation ? Résumons ce qui en a déjà été dit. C'est – en l'absence d'une réciprocité quelconque – le détournement, à l'avantage d'une unité ou d'une collectivité humaine de tout ou partie de l'effort d'un ou de plusieurs êtres humains. Exploiteur est celui qui opère ce détournement en faisant valoir à son profit plus qu'il ne le peut par lui-même. Exploité est celui qui se trouve placé en des conditions telles qu'il lui est impossible, pour pouvoir se procurer les utilités nécessaires à sa subsistance, de se refuser à faire bénéficier autrui – milieu, administration, individu – de totalité ou partie du produit de son effort personnel.

En l'absence d'une réciprocité quelconque ? Certes, car il n'y a pas d'exploitation quand aucune retenue n'est obligatoirement prélevée sur le résultat de l'effort individuel, ou lorsque existe entière possibilité d'échange ou de troc.

L'échange, le troc constituent l'application économique de la notion de réciprocité. Ils sont la conséquence normale de la libre disposition du produit individuel.

87) La libre disposition du produit et l'objection de l'accumulation.

En réponse à certaines critiques socialistes et communistes, les individualistes font remarquer que l'avoir se comprenant de ce que l'unité humaine peut faire valoir par elle-même, il s'ensuit impossibilité absolue d'accumulation des espèces et de l'outillage qu'autorise le fonctionnement des groupements sociaux actuels.

Disposer en toute propriété du produit de son propre effort, c'est posséder, bien entendu, la faculté inaliénable d'en user à son gré, à sa guise, selon son déterminisme particulier. C'est non seulement pouvoir le troquer, l'échanger, mais encore pouvoir en faire don, le détruire, l'épargner. Le détruire, s'il ne répond pas, par exemple, à la conception que le producteur

s'en était faite. L'épargner ou le mettre en réserve, une fois sa consommation personnelle satisfaite. C'est posséder aussi la faculté de le léguer à qui bon vous semble, comme le revendiquent plusieurs individualistes. Mais là encore, il est facile de s'apercevoir que la limitation de l'acquis à ce que l'unité humaine peut faire valoir par elle-même ne permet de prévoir qu'une épargne insignifiante, un héritage infime, n'ayant rien de commun avec les accaparements. que sanctionne le fonctionnement des organisations sociales en régime de salariat.

88) Le contrat de travail.

Aux défenseurs du Privilège et du Monopole qui prétendent que les relations entre employeurs et salariés se fondent sur la réciprocité, qu'il existe une convention tacite ou légale dénommée « contrat de travail », qui est censé régler les rapports entre les accapareurs d'espèces et d'outils, et ceux qu'ils exploitent – les individualistes répondent qu'il n'est ni réciprocité ni liberté de contrat possible entre l'homme qui ne possède ni moyen de production ni espèces, et l'individu ou la collectivité qui détient outillage ou capitaux en quantité. La discussion est impossible entre eux. Tout ce que peut faire l'exploité, c'est de changer d'exploiteur ou d'obtenir, par insistance, par pression ou par suite de la situation du marché, une augmentation de salaire, c'est-à-dire une diminution toute relative du prélèvement opéré sur le produit de son effort personnel. Ce qui ne l'empêche pas, même dans le cas le plus favorable, de demeurer un exploité. Il n'y a pas d' « échange de services » réel entre le salarié et celui ou ceux qui l'emploient.

89) Les revendications individualistes dans le domaine économique.

En réunissant les diverses considérations exposées à travers tout ce chapitre et ailleurs, on obtient le condensé que voici des revendications individualistes anarchistes dans le domaine économique :

1. Proclamation et Pratique de l'autonomie intégrale de l'unité humaine et, comme corollaire, abolition de l'exploitation de l'individu par son semblable ou le milieu humain, et vice versa ;

2. Non-intervention de l'État, ou de l'organisation gouvernementale ou administrative, soit dans le fonctionnement des associations volontaires à l'œuvre dans tous les domaines de la production ou de la consommation, soit dans l'établissement des contrats librement discutés et accomplis entre isolés ou associés ;

3. Possession individuelle et inaliénable de l'engin de production, sol, outil, etc. ;

4. Pleine et absolue disposition individuelle du résultat ou produit de l'effort strictement personnel ;

5. Liberté absolue de fixation et de discussion de la valeur de la production individuelle – liberté de concurrence et équité au point de départ – liberté d'émission et d'emploi d'un instrument d'échange, sans cours légal ni forcé, circulant parmi les intéressés ou ceux auxquels il convient de s'en servir.

8. L'effort, le parasitisme, la joie de vivre. Les besoins factices.

90) Théorie de l'effort.

Toute réaction contre la puissance conservatrice, la tendance à l'immobilité et à la stabilisation d'un milieu quelconque constitue un effort, l'application d'une énergie. L'histoire de la sélection des espèces non seulement nous confirme cette constatation banale que les mieux doués et les plus aptes subsistent, détruisant, remplaçant les espèces moins préparées, ou moins équipées pour la lutte pour l'existence et pour la perpétuation de leur propre espèce ; elle nous enseigne encore que si des races survécurent et se propagèrent, c'est grâce à un effort continu, un effort de résistance, d'assimilation et d'absorption, effort à peu près inconscient dans les organismes inférieurs, mais qui tend à prendre de plus en plus conscience de sa ténacité dès qu'on atteint l'homme – le type cérébralement le plus parfait et le mieux doué des vertébrés – jusqu'à devenir pleinement volontaire chez certains êtres humains.

De quelle définition est susceptible l'effort considéré comme une faculté inhérente à l'individu ? De celle-ci : qu'il est la mise en pratique de la volonté. La volonté de vivre serait insuffisante si elle ne s'accompagnait pas d'une manifestation dynamique tendant à en faire une réalité. Or, c'est cette manifestation même qui constitue l'effort.

91) Les parasites.

Nous rencontrons sur la route de la vie deux sortes d'individus qui rejettent l'effort, ceux-ci parce qu'ils y trouvent leur intérêt, ceux-là parce qu'ils n'y sont point aptes. Les premiers, ce sont les « parasites » – ceux qui ne travaillent pas – c'est-à-dire, au sens où nous l'entendons, ceux qui veulent vivre en profitant de l'effort d'autrui, non point tant à cause de leur inaptitude à l'effort que parce qu'ils trouvent plus commode, moins fatigant de se laisser bercer par le flot du « far niente », de suivre l'ornière ou d'exister sur le compte des expériences d'autrui. Le parasite, ce n'est pas uniquement le rentier, détacheur de coupons, ou l'héritier fortuné : on le rencontre à tous les étages de la vie et dans tous les domaines de l'activité des hommes. Il opère dans tous les milieux. Protégé aux formes changeantes, il se nomme de mille noms divers : tout autant que vagabond il peut être poète, artiste, propagandiste, ouvrier sans travail, travailleur intéressant et

laborieux s'il le faut. Mais on peut être tout cela, sans être parasite aucunement. C'est ce qui rend le parasite si difficile à démasquer. Avec beaucoup. d'habileté, on parvient à le reconnaître : son œuvre est du démarquage, son activité et sa propagande sont une réédition de lieux communs. Le parasite, c'est aussi – ne l'oublions pas – le « prolétaire » qui profite des efforts faits par d'autres pour améliorer son sort, en se gardant bien de prendre part à la lutte.

Parasites, nous l'avouons, nous le sommes tous quelque peu. Mais est-ce que tout ce qui existe n'est pas parasite de la terre, dans un sens général ? Est-ce que la vie planétaire elle-même n'est pas du parasitisme ? Nous profitons, c'est entendu, des acquisitions de nos devanciers, nous passons par les brèches qu'ils nous ont ouvertes, nous nourrissons nos cerveaux de leurs idées. Si nous nous en tenons là, nous ne sommes, en effet, que de vulgaires parasites ; nous ferions mieux de nous blottir au fond de quelque cul de sac que d'aller colporter, comme étant de notre crû, ce qu'ils ont dit avant nous et mieux que nous. Ce n'est que si nous allons plus loin, si à nos risques et périls nous les continuons, nous servant de leurs travaux et de leurs résultats comme de jalons menant à de nouveaux combats et à de nouvelles expériences que nous cessons d'être des parasites.

Les parasites abondent sur le terrain de la production : Qui dira le nombre des ouvriers inutiles ? Est-ce que tous ceux qui acceptent et perpétuent – tout en les condamnant – les conditions d'existence de la société actuelle ne sont pas les pires d'entre les parasites : de ceux qui comprennent la nécessité de l'effort et le fuient par crainte des risques qu'il entraîne... Si bien que ceux-là même que « l'ouvrier honnête et laborieux » toise avec mépris, ceux qui refusent, même inconsciemment, de se plier aux réglementations intellectuelles, morales, économiques qui régissent les collectivités – fussent-ils violemment rompre avec elles – ceux-là, parce que réfractaires, apparaissent comme éminemment propres à l'effort, car la révolte, la rébellion, la vie hors texte accompagnent toujours l'effort n'importe où se manifeste son action.

92) Les inaptes à l'effort.

Une constatation douloureuse, c'est que tous ne sont pas actuellement aptes, propres à jouer le rôle de rebelles ou de réfractaires. Le plus grand nombre des êtres humains qui peuplent la planète nous semblent même impropres à vivre d'une existence tant soit peu individuelle. C'est une conséquence de la manière dont s'opère la survivance des espèces : survivent les races ou les espèces aptes à surmonter les obstacles, à vaincre les résistances qui s'opposeraient à leur perpétuation ; ces races sont elles-mêmes entraînées, pour ainsi dire, par un petit nombre d'individus plus capables, c'est-à-dire doués de certaines caractéristiques perfectionnées qui deviennent plus tard l'apanage de l'espèce ou de la race entière, transformée

en une nouvelle espèce ou une nouvelle race. Le rebut, intransformé – espèce, race, individus – languit, s'étiole, dégénère et finit par périr ou s'annihiler, quand il n'est pas absorbé.

Sur le plan où nous nous plaçons, force nous est de reconnaître que le plus grand nombre est inapte ou impropre à réaliser ou même à concevoir la vie hors autorité, hors exploitation, la vie hors les morales établies et hors les préjugés invétérés – la vie individuelle qui repousse toute contrainte parce qu'elle n'impose aux autres vies aucune contrainte – la vie qui se vit librement parce qu'elle n'enfreint pas la liberté de vivre d'autrui. Rechercher les causes de ces inaptitudes – influences d'hérédité, d'environnement, d'intérêts, d'éducation, manque des occasions propres à éveiller le besoin ou le désir d'une existence indépendante – rechercher ces causes, nous emporterait loin des limites de cet ouvrage. Il suffit de les indiquer. Nous ne savons même pas si l'instinct, le désir de la vie libre est l'apanage de tous les êtres.

93) Les applications immédiates de l'effort.

C'est actuellement que l'individualiste veut vivre hors de l'autorité et de l'exploitation, c'est présentement qu'il tente l'effort pour y parvenir. Quelle théorie expliquerait – nous avons déjà posé la question – qu'il attendît ceux qui ne veulent pas accomplir l'effort ou se fient à d'autres pour l'accomplir ? Tous les hommes, religieux, légalitaires, socialistes, communistes, comptent sur quelqu'un d'autre qu'eux pour tenter l'effort – sur leurs prêtres, sur leurs députés, sur leurs délégués, sur leurs dictateurs – et ils voudraient en bénéficier. L'individualiste passe son chemin et les laisse derrière lui.

On nous objecte que les efforts individuels ou les efforts combinés d'un petit nombre d'individus déterminés n'amènent pas grand résultat. Apparemment peut-être et encore c'est à discuter. En réalité, l'effort tenté ou accompli par un individu ou un petit nombre de personnes conscientes, résolues, a beaucoup plus de retentissement, d'effet réel, que celui d'une grande masse dont la majorité agit par entraînement irréfléchi, par imitation. Sans compter que certaines mentalités trouvent dans l'accomplissement de l'effort en soi autant de satisfaction que dans ses résultats, c'est-à-dire que l'effort les intéresse principalement et que le résultat ne leur devient qu'accessoire ; les êtres qui vivent cette conception de « l'effort pour l'effort » ignorent le désespoir et demeurent insensibles au découragement ; leur vie devient une succession d'efforts ; et si, parfois, ils semblent succomber, ce n'est qu'une apparence. Bien vite, leur existence reprend son niveau et reposés, ils retournent, vaillants et dispos, à un nouvel effort.

94) Comment la vie est belle à vivre.

La vie ne peut paraître belle à vivre qu'à celui qui a accompli l'effort pour vivre sa vie. La vie n'est belle, d'ailleurs, que considérée

individuellement. Il fait bon respirer l'air chargé des senteurs champêtres, grimper sur les escarpements des collines boisées, s'asseoir sur les bords du ruisseau qui murmure sa fraîche chanson, rêver sur la plage ; mais c'est à condition de le ressentir, de l'éprouver par soi-même et non parce que c'est écrit en quelque guide de touristes. Nul ne trouve la vie détestable que ceux qui la perçoivent à travers le prisme des conditions de vie de la société. Nul ne trouve la vie fade ou ennuyeuse que les apeurés de la vie : moralitéistes, ermites, piétistes, mômiers et autres atrophiés.

Il fait bon vivre et vivre amplement, car la vie étriquée, bornée, rétrécie est un fardeau ou un esclavage ; ses victimes en restent toujours à se demander si tel acte ou tel geste est permis ou défendu. L'individualiste, l'en dehors, apprécie la joie de vivre, la vie du cerveau, du sentiment, des sens, la vie des grandes cités ou des hameaux perdus. Il goûte à tout et rien ne le rebute que ce qui ne cadre pas avec son tempérament, son caractère, ses aspirations, sa soif des réalités.

Mais on ne jouit bien que de ce que l'on peut apprécier et doser ; là où ont disparu facultés de dosage et d'appréciation, là a disparu aussi la liberté.

La jouissance vraie de la vie se résume en une question de capacité, d'aptitude, d'adaptation personnelles. C'est également une question de quantité et non de volume. Telle quantité ou telle forme de vie peut convenir à celui-ci et ne point convenir à celui-là. C'est enfin et surtout une question d'éducation de la volonté, car la volonté est susceptible d'éducation, d'évolution graduelle. Jouir de toutes choses, goûter à toutes choses, dans les limites de la puissance d'appréciation individuelle en demeurant en équilibre parfait, voilà l'idéal de la joie de vivre. Avoir, pour ainsi dire, mille chevaux attelés à son char, sans que les rênes d'un seul vous échappent, voilà l'image de l'éducation de la volonté. Malheur à qui laisse fléchir sa sensibilité, malheur à qui laisse tomber les rênes ! Malheur à lui et malheur aux autres, car il n'est pire soutien de la servitude que l'esclave. L'ivrogne ne cherche-t-il pas toujours à entraîner ses amis dans l'ivrognerie ?

95) Le « moi » et la jouissance de vivre.

Les philosophies indoues et celles qui en dérivent plus ou moins veulent que le salut soit dans la suppression de la vie individuelle c'est-à-dire dans l'union du sujet et de l'objet, la fusion du moi dans le non-moi. Or, toute la nature nous crie que c'est dans la différenciation du moi d'avec le non-moi que réside le phénomène vital. Et non ailleurs. Et, comme la nature, l'expérience scientifique nous montre que dans la mesure où cette différenciation est moindre, – c'est-à-dire dans la mesure où est moindre la conscience que le sujet possède d'être à part de l'objet – moins il y a de sensations distinctes, moins il y a de connaissances, moins aussi d'intelligence, moins également de manifestations de la volonté. Il est un phénomène où se trouve parfaitement réalisée la confusion du moi et du non-

moi, c'est cet état spécial appelé « mort ». Or, là encore, la nature et l'expérience nous indiquent que le pur et simple instinct pousse les organismes vivants, du plus infime au plus élevé, qui se trouvent dans leur état normal, à fuir la mort. Voilà pourquoi cette philosophie et leurs adeptes nous paraissent frappés de morbidité.

Je ne nie pas que l'homme ne soit autre chose qu'une apparence, qu'un aspect, ou plutôt qu'un état momentané de substance, un passage, un pont, une relativité, tout ce que vous voudrez. Je n'ignore pas que le moi c'est, en dernière analysé, la somme de chair, d'os, de muscles et d'organes divers inclus en un sac qui porte le nom de « peau ». Autrement dit que c'est sous cette forme que, pour l'être individuel, la vie – sa vie – se manifeste. Je concède tout cela. Mais tant que subsiste ce pont, ce passage, cet état, ce moment – tant que subsiste cette relativité particulière douée de la conscience de sa réaction contre l'action ambiante, – ma raison, appuyée par l'expérience scientifique, et mon sentiment, soutenu par l'instinct, trouvent normal que ce composé particulier d'agrégats cherche à tirer le plus de parti possible, pour son développement propre et son propre profit, de toutes les facultés dont il est doué.

Restreindre les passions ! Rétrécir l'horizon de la jouissance de vivre ? Le christianisme l'a tenté et il a échoué. Le socialisme va essayer de réduire l'humanité à un même dénominateur de nécessités et il échouera. Fourier avait vu clair qui lança cette expression magistrale de l' « utilisation des passions ». – Quelqu'un de raisonnable utilise ; seul l'insensé supprime ou mutile. « Utiliser ses passions » c'est vite dit, mais au profit de qui ? – à son propre profit, afin de se rendre soi, plus « vivant », c'est-à-dire plus accessible aux nuances des sensations que propose ou que provoque la vie.

La joie de vivre ! La vie est belle pour quiconque sort des frontières de l'existence conventionnelle, s'évade de l'enfer de l'industrialisme et du commercialisme, échappe à la puanteur des ruelles et des assommoirs. La vie est belle à vivre pour qui la mène insouciant des restrictions de la respectabilité, des craintes du qu'en dira-t-on ou des bavardages des commères. La vie est belle à vivre pour les individualistes !

96) Qu'est-ce que vivre ?

Mais qu'est-ce que vivre ? C'est l'aspiration de tout l'organisme en bonne santé, de la plante qui, par certains côtés, est encore un minéral, jusqu'à l'homme qui est l'organisme le plus compliqué.

La raison d'être de tout ce qui est – choses et êtres – sur la terre ou emplit l'univers c'est de croître, de se développer, de se transformer en combinaisons nouvelles.

Vivre ! C'est-à-dire pour l'inconscient, pour l'imparfaitement conscient, à mesure qu'il gravit l'échelle des êtres, prendre de plus en plus conscience qu'il existe, qu'il se meut, qu'il devient.

Vivre ! Raison d'être de tout ce qui sent, respire, assimile, désassimile, se reproduit, se déplace, pense, réfléchit, discerne, assemble ou associe les idées, induit, déduit, conclut, se décide, fait montre d'un vouloir, ébauche une règle de conduite, adopte une attitude, manifeste une activité.

Vivre ! but de l'homme – commencement ou fin – but et dessein de l'être individuel – explication de sa présence personnelle sur la planète.

Il n'est rien qui se puisse concevoir par delà la vie, peu importe la forme qu'elle emprunte pour se révéler. Il n'est rien que la vie n'embrasse, n'enserme, n'étreigne, ne conçoive ou n'imagine.

Le mal, le bien, l'utile, le nuisible, le grandiose, le chétif, le meilleur, le pire, l'amour, l'art, la connaissance, la volupté, la douleur, le rire, les larmes, le plaisir, la souffrance, la joie – tout cela est inclus dans la vie et les limites de la vie comprennent tout cela. La vie ne nie et ne renie rien de tout cela.

La terre et le cosmos rendent témoignage à la vie universelle, jamais à court de déplacements et de transformations, jamais à court d'énergie et de résistance. Les nébuleuses qui se résolvent et les soleils qui se ternissent, les enfants qui voient le jour et les vieillards qui exhalent leur dernier soupir, les fleurs qui se flétrissent et les arbres dont les branches plient sous le poids des fruits qu'elles portent, l'océan immense, le pic couvert de neige, la plaine toute blonde, la forêt profonde, la ville grouillante – autant d'aspects de la vie.

97) Vivre pour vivre.

« Vivre pour vivre », pour remplir sa fonction de bipède à stature droite, doué de pensée et de sentiment, capable d'analyser des émotions et de cataloguer des sensations. « Vivre pour vivre », sans plus. Vivre pour se transporter d'un lieu à un autre, pour apprécier les expériences intellectuelles, morales, physiques, dont la route de chacun est jalonnée ; pour en jouir, pour les susciter quand l'existence se montre par trop monotone ; pour y mettre fin ou les renouveler, le cas échéant. Vivre pour vivre, pour satisfaire les besoins du cerveau ou l'appel des sens. Vivre pour acquérir le savoir, pour lutter et se bâtir une individualité tranchée, pour aimer, pour étreindre ; pour cueillir les fleurs des champs et manger les fruits des arbres. Vivre pour produire et pour consommer, pour semer et pour récolter, pour chanter à l'unisson des oiseaux, s'étendre au soleil tout de son long sur la grève.

Vivre pour vivre, pour jouir âprement, profondément, de tout ce qu'offre la vie, sans laisser une seule goutte au fond de la coupe des délices et des surprises que tend la vie à quiconque prend conscience qu'il est – est-ce que cela ne vaut pas le fatras des métaphysiques religieuses ou laïques ?

« Vivre pour vivre », voilà ce que veulent les individualistes anarchistes. Mais vivre – entendons-nous – ils le veulent en liberté, sans qu'une morale

extérieure à eux, ou imposée par la tradition ou la majorité, établisse un partage entre ce qui est permis ou interdit de faire.

Vivre pour vivre – non pas en calculant sans cesse pour se demander si c’est d’accord ou non avec un critérium général de la vertu ou du vice – mais en s’appliquant à ne rien faire ou accomplir qui serait de nature à diminuer à ses propres yeux celui qui agit ou effectue, ou qui porterait atteinte à sa dignité individuelle.

Vivre pour vivre, non point en écrasant autrui, en piétinant les aspirations ou les sentiments de quiconque, non pas en dominant ou en exploitant, mais en êtres libres qui résistent de toutes leurs forces à la tyrannie d’un Seul comme à l’absorption des Multitudes.

Vivre non pour la Propagande ou pour la Cause ou pour la Cité à venir, car toutes ces choses sont incluses dans la Vie – mais pour vivre – en liberté – chacun sa vie – en se gardant d’empiéter sur la vie de leurs camarades d’idées, en ne demandant à qui ne partage pas leur point de vue que de leur laisser le chemin libre, mais en se rebellant, si besoin est, contre qui et quoi les empêche de suivre leur route ; ni chefs ni suiveurs, ni maîtres ni serfs, voilà ce que veulent les individualistes. Voilà dans quelles conditions ils veulent « vivre pour vivre ».

98) Jouir physiquement.

Je veux vivre. Vivre c’est apprécier la vie. L’apprécier individuellement. Or, je n’apprécie la vie personnellement, je ne physiquement me sens vivre que par mes sens. C’est par mes sens : par mon cerveau, par mes yeux, par mes mains que je me représente le monde extérieur. je ne me sens vivre que physiquement, matériellement. Matérielle est la substance grise qui remplit mon crâne. Et matériels sont mes muscles, mes nerfs, mes veines, ma chair. Joies et douleurs, émotions et jouissances, cérébrales, sensuelles, gustatives, olfactives, augmentent ou ralentissent le fonctionnement des organes essentiels. Rien là qui ne soit actuel, naturel, tangible, mesurable même. Il n’est jusqu’à mon effort mental qui ne soit mesurable.

Je n’ai point d’autre idéal que de jouir physiquement, matériellement de la vie. je ne classe pas les jouissances en supérieures ou inférieures, en bonnes ou mauvaises. Je classe les jouissances en utiles ou nuisibles, en favorables ou défavorables. Utiles sont celles qui me font apprécier la vie et l’aimer davantage. Nuisibles sont celles qui me la font haïr ou déprécier. Favorables me sont les jouissances qui me conduisent à me sentir vivre de façon plus ample ; défavorables celles qui m’amènent à diminuer ma sensation de la vie.

J’aime la vie comme elle se manifeste dans un livre où son auteur a versé tout son être intellectuel, – dans une statue où le sculpteur a voulu incarner durablement sa vision passagère de beauté plastique, – dans un mets bien préparé qui à la fois flatte le palais et fortifie l’organisme, – dans une

discussion d'idées poursuivie dans la sincérité la plus profonde, – dans une forêt dont les sentiers commencent à se jaunir sous la chute des feuilles que fait voler la brise automnale, – dans une femme dont vous sentez le corps souple et plein vibrer voluptueusement sous vos caresses, – dans une ronde d'enfants, délicieux, échevelés, dont les refrains vous ramènent à des lustres en arrière. Oh ! jouir de la vie ! Pleinement. Sainement. Que faut-il de plus ? Pleinement, parce que je ne veux être l'esclave d'aucune restriction ni le domestique d'aucune réserve. Sainement, parce que j'entends conserver toute possibilité d'estimer, d'apprécier ma jouissance de la vie. Je me sais un esclave dès que j'accepte que quiconque autre que moi fixe les limites à ma jouissance ou contrôle ma perception de la vie. Quiconque ou quoi que ce soit : contrainte légale, morale fantomatique. Je me sens un serviteur dès que j'admets que me mènent mes passions. Non pas que je ne sois un passionné. Mais je voudrais raisonner mes passions et passionner ma raison. C'est de mon propre chef, sans intervention étrangère, sans immixtion du non-moi que j'entends déterminer ce qui m'est utile ou nuisible ; ce qui contribue à mon développement ou ce qui l'entrave. Et c'est par l'éducation de la volonté que j'y parviendrai. En voulant accomplir les gestes qui me portent à jouir pleinement et sainement de la vie. En fuyant ceux qui me conduiraient aux appréciations incomplètes. Eduquer ma volonté, c'est-à-dire profiter de ma connaissance et de mes expériences pour faire choix entre mes actes.

Jouir pleinement et sainement de la vie. C'est-à-dire de ma vie. Sous toutes ses formes. Matériellement. Physiquement. Des jouissances que je puisse goûter à leur complète mesure. Sans qu'elles me dominent. Des jouissances que je puisse humer, respirer, toucher, palper, voir, entendre. Des jouissances normalement poussées à leur limite d'extrême rendement, naturellement raffinées. A quoi bon un autre idéal ? Et que viendrait faire là un Gendarme mystique ? J'ai une « morale » personnelle où Dieu n'entre pas. Je n'ai pas besoin de Dieu pour subsister moralement. Ou intellectuellement. Ou sensuellement. Que faire d'un Dieu qui m'est inutile ? Imaginer un moi-même idéalisé, porté à son extrême puissance d'expansion morale et placer ce Moi divinisé au fond de quelque Paradis, au centre de quelques Champs-Élysées. Peine perdue. Je n'ai pas plus besoin de Paradis que de Société à venir. C'est présentement que je veux vivre. Me sentir vivre à ma manière. Selon mon appréciation personnelle, de l'utile et du nuisible, de l'avantageux et du désavantageux.

99) Les ancêtres. Le suicide.

Je ne veux pas plus vivre l'existence de Bouddha que celle de Confucius. Pas plus celle de Zénon que celle de Pythagore ou de Socrate. Pas plus celle de Saul de Tarse que celle d'Épicure. Pas plus celle d'Épictète que celle de Fox. Pas plus celle de Savonarole ou de Jérôme de Prague que celle de Wesley ou de Jean de Leyde. Pas plus celle de Fourier ou de

Mazzini que celle de Proudhon, de Bakounine ou des Reclus. Ou tant de millions d'autres. Connus ou obscurs. Ils ont vécu leur vie. Ils ont exercé leur influence. Je veux vivre ma vie. Et exercer mon influence. Si elle vaut la peine d'être exercée. Sans faire fi des expériences des êtres renommés, certes. Mais en me souvenant que leurs expériences ont été relatives à leurs connaissances, à leurs circonstances, aux milieux parmi lesquels ils ont évolué, à leurs tempéraments enfin !

Les jouissances que procure la vie vécue en marge de l'autorité des préjugés des vivants et du poids des doctrines des morts illustres sont suffisantes pour que je n'aie pas encore l'envie de me suicider. Mais pas du tout. Je veux vivre. Pour jouir de la vie. Je veux me sentir vivre. En cours de route, il se peut que je lutte pour arracher aux privilégiés l'accès aux possibilités de jouissance palpable. Mais lutter, c'est la vie, cela. Jusqu'au dernier reste d'énergie, je lutterai. Et parfois contre moi-même, lorsque l'heure tintera de supprimer ceux de mes besoins qui me forceraient à dépendre plus qu'il ne faut d'autrui. Et jouir de la vie, ce sera encore sélectionner, parmi ceux avec lesquels je viens en contact, les plus aptes à nier la nécessité d'une autorité extérieure à eux-mêmes dans la détermination de leurs besoins et la gestion des détails de leur existence quotidienne. En voilà assez pour m'occuper et pour que je ne songe pas à renoncer, avant le temps, à la vie.

100) Les vertus les « vices » la restriction des besoins.

N'attendant rien d'une vie au-delà de la tombe, ne considérant l'immortalité de l'être que comme une hypothèse invérifiable, les Individualistes placent leur Paradis et leur Bonheur sur la planète, lieu de leur naissance et de leur fin. Ils fuiront donc le nuisible, le désagréable, le déplaisant, le douloureux, etc., pour rechercher exclusivement et en toutes circonstances, à leurs risques et périls, l'utile, l'agréable, le plaisant, le joyeux, etc., à deux conditions cependant (pour les individualistes anarchistes s'entend) : de ne point violenter ni exploiter autrui au cours de cette recherche ; et, la jouissance expérimentée, de se retrouver en parfait équilibre psychologique et physiologique. Et cette recherche aura lieu dans la mesure où ils en auront conscience, c'est-à-dire éprouvent, ressentent, ou encore possèdent la faculté d'analyse, de dosage, de comparaison, etc., en d'autres termes dans la mesure où la recherche de la volupté de vivre ne les diminuera pas personnellement, au mental comme au physique.

Il y a loin de ce point de vue à la division des manifestations humaines en « vertus » ou en « vices », qualifications qui répondent le plus souvent à des conventions arbitraires destinées à faire le jeu des dirigeants et des dominants. Ceux-ci, pour régner et asseoir leur suprématie dans le domaine de l'éthique, de l'intellect ou de la politique, ont grand intérêt à ce que soient considérés comme des « vices » l'assouvissement des instincts les plus

naturels et comme des « vertus » le renoncement à la satisfaction de ces mêmes instincts. La plupart des institutions gouvernementales sont basées en effet sur la restriction des besoins les plus élémentaires et des aspirations les plus normales. Que cette restriction disparaisse et il ne restera pas grand'chose de ces institutions.

Les Individualistes donc, pour décider si tel geste de consommation – pour nous en tenir là – leur est nuisible, etc., ne s'en rapporteront ni à la morale sociale, ni à des théories aprioristiques ; ils décideront, chacun pour soi, selon leur expérience, ou leur capacité d'assimilation, ou encore leur degré de résistance individuelle. Il s'agit pour eux d'une question de tempérament, non d'une question de règlement. D'où il découle clairement que tel besoin qui est pour celui-ci « factice » peut être pour celui-là « légitime ».

Les campagnes menées en vue d'obliger l'individu à s'abstenir de tel soi-disant « vice » n'intéressent pas plus les individualistes que les propagandes qui visent à amener, par suggestion, les individus à renoncer à telle « passion ». Les Individualistes veulent la vie passionnée, ardente, surabondante en expériences de toutes sortes, dionysiaque ; ils ne la veulent pas rétrécie, étriquée, mesquine, piètre. Ils veulent l'ivresse, non point la tristesse de la vie. Ils veulent s'user, non point se rouiller. Ils ne veulent pas plus être des « chastes » ou des « abstinents » – c'est-à-dire des apeurés de la vie qui redoutent l'expérience ou l'aventure – que des « débauchés » ou des « ivrognes » – c'est-à-dire des déséquilibrés impuissants à apprécier l'expérience ou à hasarder l'aventure. S'assujettir à l'abstinence ou être le serf de la débauche sont des gestes anti-individualistes par excellence, puisque c'est, dans les deux cas, se conduire en esclave.

101) L'éducation de la volonté.

On n'a pas résolu le problème de l'éducation individuelle en amenant quelqu'un à s'abstenir du jus fermenté de la vigne ou d'alimentation carnée (abstention des plus utiles lorsqu'il s'agit d'un régime de malades ou d'anormaux). On a fait, au contraire, un grand pas vers sa solution en exerçant l'être individuel à éduquer sa volonté, à discerner entre ce qui est us et ce qui est abus dans la consommation des produits de la nature, entre ce qui est capable et ce qui est incapable de rendre plus parfaite, donc plus appréciable, sa jouissance de vivre. Qui donc mènera campagne, non pour l'abstention, mais pour l'éducation de la volonté de détermination individuelle ?

L'abstention – soit sous l'aspect contrainte, soit sous l'aspect suggestion – ressort de la méthode coercitive. « Tu dois t'abstenir parce que c'est la loi » ou « tu dois t'abstenir parce que suggestionné grâce à des statistiques ou à des démonstrations, lesquelles, s'étayant sur des consommations abusives de certains produits de la nature, font fi des facultés d'adaptation individuelle »

– cela revient au même. Les Individualistes veulent que dans le domaine de l'activité cérébrale, comme dans celui du travail musculaire, l'être individuel, décide non d'après des dogmes scientifiques ou des formules-types, mais – sa volonté éduquée – selon son tempérament, ses aptitudes, ses goûts, ses aspirations. Les Individualistes veulent que, le pour et le contre entendus et pesés, l'unité humaine détermine par et pour soi-même ses besoins.

102) La question des stimulants.

Ce qui vient d'être exposé relativement aux « besoins factices » s'applique également aux « stimulants ». De temps immémorial on a saturé d'engrais les terres dont la qualité arable laissait à désirer ; on suralimente le cheval qui doit fournir une plus longue course qu'à l'ordinaire ; et n'importe quel mécanicien sait que pour augmenter le rendement d'une machine à vapeur, il suffit de jeter un combustible plus abondant dans la chaudière.

Un laboureur soigneux ne s'abstiendra pas de fumer ou d'engraisser sa terre, il prendra garde de ne pas l'épuiser. Le propriétaire du cheval ne renoncera pas à l'excitant de la suralimentation, il veillera à ce que sa bête n'en ressente pas de dommages ; le mécanicien n'épargnera pas le charbon, mais il sait dans quelles limites la machine dont il a charge peut être surmenée.

Il en est de même lorsque pour manifester une activité plus vive, plus intense, l'organisme humain, dans son ensemble ou dans certaines de ses fonctions, exige d'être stimulé. Il ne s'agit pas de renoncer peureusement aux stimulants, de s'en abstenir craintivement. Pour les individualistes, la question réside tout entière dans les considérations suivantes :

Est-ce parce qu'il s'y est déterminé et non parce qu'il y est contraint, que l'intéressé fait usage de stimulant ?

Est-ce que le stimulant adopté cadre avec sa capacité d'assimilation, son goût, le but de jouissance qu'il poursuit ?

Est-ce que l'emploi du stimulant choisi n'absorbe pas, ne régent pas, ne maîtrise pas l'activité vitale de l'intéressé ; est-ce qu'il n'abolit pas sa puissance de discernement individuelle ?

Telles seront les préoccupations des individualistes chaque fois qu'ils se trouveront en face du problème des stimulants ou des excitants.

Quant à leur abstention, considérée comme méthode et non point comme moyen thérapeutique, elle leur apparaîtra, toujours, à eux individualistes, comme de nature à restreindre en l'être individuel l'usage de ses facultés de volition, de choix ; comme de nature à restreindre l'intensité de sa vie, donc comme un « régime d'esclaves ».

103) Anti-autoritarisme d'abord.

Les Individualistes ne nient point l'utilité de régimes alimentaires spéciaux, au point de vue thérapeutique. Ils pensent qu'il est utile de « savoir respirer » et que la culture physique n'est pas à négliger. En général, ils sont en faveur d'une vie simple, exempte de superflu, d'où sont bannis besoins artificiels et habitudes asservissantes, à condition que ce soit l'individu qui détermine lui-même ses besoins et ses habitudes. Une alimentation mixte, mais modérée quant à la viande, de l'eau, et de l'air en quantité, voilà ce qui leur semble être la base naturelle de toute hygiène individuelle normale.

Un individualiste anarchiste ne peut être un intempérant. Il n'est pas alcoolique, par exemple. Il ne fait pas plus d'excès de table que d'excès intellectuels. Mais il ne s'interdit pas, sur la question du végétarisme, de l'hydrothérapie, de l'alcool considéré comme aliment ou autres sujets controversés, d'entendre les deux sons de cloche.

Ce que l'Individualiste veut trouver en son camarade, ce n'est pas l'abstinente, mais l'antiautoritaire, l'homme de liberté, le pratiquant d'une réciprocité consentie. Et c'est la philosophie de l'anti-autoritarisme qu'il est intéressant de voir passer dans sa vie avant celle du végétarisme ou de n'importe quelle autre thérapeutique en isme. L'individualisme anarchiste n'est pas une collection de théorèmes géométriques, de recettes culinaires ou de bains-douches, il faut bien s'en convaincre.

Après tout il est une masse de gens, les uns ayant passé par les grandes écoles, les autres, sportsmen fervents, fidèles du tub, végétariens intransigeants, buveurs d'eau filtrée, hygiénistes indéfectibles, qui trouvent que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Tout en se portant bien et en respirant avec système, ils n'ont jamais eu un sursaut de révolte contre l'autorité effective : ils acceptent même très bien d'en être les agents ou les exécutifs : nombre d'entre eux sont des moralitéistes insipides autant que dangereux, des dénonciateurs même. Nous avons lu dans les journaux des histoires de multimillionnaires qui se vêtent de tissus ultra-hygiéniques, chaussent des sandales, ne fument pas et, pour éviter la calvitie, ne portent pas de coiffures ; cela ne les empêche pas, les bougres ! de faire des coups de bourse.

Lorsqu'un révolté fait de la propagande « hygiénique » – culture physique, antialcoolisme, végétarisme, antitabagisme – il est rare qu'il trouve levées contre lui les forces organisées d'autorité ou d'exploitation. C'est si rare même qu'on n'en connaît point d'exemple contemporain. Mais qu'un individualiste, point abstinente du tout et omnivore, se mette à distribuer le moindre tract « subversif » et voici qu'à l'instant même les chiens de garde de la société se dressent, les crocs découverts.

On est bien obligé de conclure que l'organisation autoritaire et capitaliste de la société actuelle ne redoute pas l'hygiénisme.

9. Volonté de vivre et Volonté de se reproduire. La propagande individualiste.

104) La « volonté de se reproduire. »

L'individualiste anarchiste ne veut pas seulement vivre : il veut aussi se reproduire. Notre Individualiste n'est pas seulement un « individualiste » au sens réel et profond du terme : il se double d'un propagandiste.

Tous les êtres veulent vivre et luttent pour la vie : c'est ce qui constitue ce qu'on appelle l'instinct de conservation. Un organisme qui refuserait de vouloir vivre, qui n'affirmerait pas sa « volonté de vivre » pourrait être à juste titre considéré comme un organisme dégénéré, malsain, anormal. Plus on monte dans l'échelle des organismes vivants et plus cette volonté de vivre, de fuir la mort, se manifeste de façon complexe. Chez les humains, elle se montre sous une foule de formes, dont les détails varient en rapport des races et même des individus, selon le degré de développement qu'a atteint leur mentalité.

Mais les organismes vivants, sains, veulent non seulement vivre, ils veulent encore se reproduire, c'est-à-dire perpétuer conserver leur espèce. Nous n'en chercherons point les raisons profondes : ce livre n'est pas une thèse de biologie. Il s'agit d'une de ces tendances cosmiques fondamentales dont l'origine, la persistance et la répercussion ne sont pas encore expliquées intégralement et qui ont place parmi les assises du « ce qui est ». Nous nous contentons de constater, sans crainte d'être contredit, que tout organisme sain veut se reproduire : que l'organisme vivant qui ne veut pas se reproduire est assimilable à l'organisme qui ne veut pas vivre ; qu'il est incomplet, malade ou corrompu.

Parmi les hommes, les « Individualistes » les plus qualifiés ont cherché, sinon à se créer des disciples, à s'entourer d'un cénacle (et c'est encore à vérifier), en tout cas, à répandre leurs écrits, autrement dit à s'assurer une postérité intellectuelle. Qui agit ainsi manifeste sa volonté de se reproduire intellectuellement ou spirituellement.

Or, chez les humains, si complexes, surtout chez ceux doués d'une activité cérébrale prononcée, la volonté de se reproduire génésiquement se double de la volonté de se reproduire intellectuellement, laquelle, surpasse souvent la première. Et de même que les conditions de notre nature entourent de jouissance voluptueuse, de satisfaction nerveuse, irréfléchie, l'acte sexuel de reproduction, elles accompagnent de jouissances cérébrales, réfléchies, voluptueusement aiguës, l'acte de reproduction intellectuelle. Il y a analogie absolue.

D'ailleurs que représentent, bien considérés, tous ces termes dont nous nous servons : intellectuel, cérébral, sexuel, génésique : des images, des illustrations, des balbutiements, très vraisemblablement des plans, des aspects d'une même raison d'être, d'une même complexion dont les

divergences proviennent de l'angle où nous nous plaçons pour envisager chacun d'eux.

Pourquoi les larmes de l'homme de science incompris ? Les lamentations de l'artiste méconnu ? Les soupirs de l'écrivain ignoré ? Les inquiétudes du propagandiste délaissé ? Les angoisses du prophète méprisé ? Orgueil ? Ambition ? Plus que cela, des affirmations de leur volonté de se reproduire, de leur crainte de ne pas se survivre en d'autres êtres.

105) Théorie de la propagande individualiste anarchiste

La « propagande » n'est pas autre chose que l'affirmation du désir normal de nous retrouver en autrui, de laisser une descendance qui nous continue ou nous complète au moins en quelques points, moralement ou intellectuellement ; de nous entourer d'une ambiance de vibrations sympathiques à nos aspirations, à nos tendances. Elle est la résultante logique de notre fonction d'êtres sociables.

On ne se rend généralement pas compte, dans les milieux qui ignorent le pourquoi et le comment de la propagande individualiste, des raisons qui la font s'adresser à tous indistinctement.

D'abord, les individualistes n'entrevoient nullement « dans un avenir indéfini, une humanité parfaite devenue absolument juste par l'équivalence de toutes les consciences. »

Rien, au contraire, ne leur ferait davantage horreur qu'un milieu où toutes les consciences s'équivaudraient ; la variété dans les expériences individuelles risquerait fort d'y être absente, puisque tous les composants de ce milieu se répèteraient moralement.

Ils ne disent pas non plus que tous ceux qu'ils croisent sur leur route sont aptes à vivre sans lois écrites. Ce que les individualistes prétendent et affirment, c'est que l'aptitude à la « vie libre » n'est pas uniquement l'apanage des classes cultivées ; celles-ci, d'ailleurs, si elles se passent de loi écrite pour régler leurs différends – et la lecture de la chronique des tribunaux suffit à démontrer le contraire – ne se font point faute d'y avoir recours à l'égard de ceux qu'elles n'estiment pas de leur bord.

Dans la masse sommeillent, ignorantes, nombre d'individualités capables de s'adapter à une existence libérée de l'entrave des conventions et des préjugés sociaux – individualités qu'il ne s'agit que de réveiller, par le verbe ou la plume, pour qu'elles se révèlent à elles-mêmes.

C'est pour « sélectionner » ces individualités qu'intervient toute une forme de la propagande individualiste : conversations individuelles, petites causeries, conférences éducatives, brochures, journaux, tracts, qu'on colporte, qu'on distribue, qu'on glisse dans les poches, qu'on jette dans les boîtes aux lettres, qu'on dépose dans les lieux publics, qu'on colle sur les murs, qu'on expédie là où il semble qu'un écho y réponde.

Une fois sélectionnés, ces « individualistes » qui s'ignoraient – tout « gens du commun et incultes » qu'on les catalogue – sont aussi capables, dans leur vie de tous les jours, de se passer de codes et de juges que les « cultivés ». Et même mieux, car ils ne font pas de la question économique leur exclusif souci, leur préoccupation de la liberté rejetant au second plan celle du bien-être.

L'individualisme anarchiste est pour tous ceux que leur tempérament, ou leurs conclusions, ou leur conception de la vie mènent ou incitent à être des individualistes.

Par la suite, un tri se produit : les inadaptés à l'individualisme font fausse route, ou s'en vont ailleurs. Les adaptés demeurent.

Mais « adapté » au concept individualiste signifie « inadapté » au contrat social : celui-ci est basé sur le fait que l'autorité est utile et indispensable au bon fonctionnement du milieu social, y compris ceux de ses composants qui n'en ressentent pas le besoin.

Ce sont donc bien des inadaptés que la propagande des individualistes cherche à susciter parmi tous ceux que la diffusion de leurs idées intéresse. Autrement dit des êtres qui, forcés de demeurer dans la société, n'y appartiennent par aucune fibre de leur cœur, aucune cellule de leur cerveau.

106) La propagande vraie.

Jamais cause n'a profité du mensonge. Jamais surenchère n'a ennobli une théorie. En quoi peut bien, à ce point de vue, consister la propagande vraie, celle qui permet de se retrouver plus tard, face à face avec ceux qui vous ont entendus, sans crainte de se voir reprocher de les avoir déçus ou dupés comme un charlatan de foire villageoise ?

En tout premier lieu, il est essentiel de reconnaître que l'existence d'un milieu social où les individualistes anarchistes pourraient évoluer à l'aise n'est réalisable ni demain, ni après-demain. Aussi ne peuvent-ils que tracer des directives, planter des jalons, indiquer les résultats de leurs expériences.

En avouant cela, simplement, loyalement, la propagande individualiste ne décevra personne. Elle se différenciera de certaines propagandes qui lui sont nettement antagonistes et qu'un moment on avait pu croire voisines. Selon la formule traditionnelle, l'état de choses dont nous souhaiterions l'avènement ignorerait non seulement économiquement, mais encore intellectuellement et éthiquement l'autorité et l'exploitation sous tous leurs aspects.

Or, cet état de choses sous-entend une éducation préliminaire individuelle, c'est-à-dire la formation d'individualités qui ne veulent ni user de l'autorité ni la subir – ni exploiter ni être exploités. Le mouvement individualiste anarchiste n'a donc rien de commun avec les mouvements dont les initiateurs trompent ceux qu'ils cherchent à attirer en faisant luire à

leurs yeux on ne sait quel mirage de milieu transformé magiquement à coups de décrets.

Rien à attendre en fait d'humanité « nouvelle » sans une « nouvelle » mentalité des hommes.

La propagande individualiste fera comprendre que nul n'étant obligé de se déclarer débarrassé de tel ou tel préjugé, il est inconséquent pour quiconque prétend l'être, de ne pas admettre que ses proches profitent les premiers de ses déclarations.

Que le camarade qui préconise ou défend les idées d' « amour libre », par exemple, s'attende à ce que les siens prennent au pied de la lettre ses vues à ce sujet.

Que le partisan de la « libre-discussion » s'attende à voir ces conceptions les plus chères contestées à son foyer et qu'il ne réserve pas pour le dehors seulement une tolérance qu'ignorent ceux qui l'entourent.

La propagande individualiste proclamera avec force que le moindre acte en désaccord avec nos paroles ou nos écrits diminue ou affaiblit cette intérieure source d'énergie, qui seule permet de résister à la pesée d'une société dont la morale consiste essentiellement à agir autrement qu'on écrit, qu'on parle ou qu'on sent.

107) Les procédés et les résultats de la propagande individualiste.

Il y a, nous l'avons vu précédemment, toutes sortes de façons d'accomplir la propagande individualiste. Et cela dans tous les milieux, en commençant – cela va sans dire – par ceux qu'on dénomme avancés, et qui sont si lents à se déplacer.

Entre plusieurs procédés de propagande, l'individualiste choisit sans hésiter celui qui cadre davantage avec son tempérament, sa nature, sans souci pour la clientèle, Peu importe si, en l'accomplissant, il choque les idées reçues en la matière. Il s'y livre parce que cela lui plaît. Et non pas pour se conformer à un programme d'activité collectif, Tant pis pour les pavés qu'il jette dans la mare aux grenouilles.

N'est-ce pas d'ailleurs à cette forme de propagande que nous devons le peu de lumières, le peu d'auto-conscience que nous possédons ?

Nous hésitions sur la voie à suivre, nous éprouvions des aspirations vagues, nous exprimions des souhaits mal définis. Nous balbutions et nos gestes étaient chaotiques. Un inconnu, un jour, nous a remis une brochure – ou le titre d'un journal ou celui d'un livre a frappé nos yeux – ou bien nous avons entendu parler un camarade dans une réunion où nous nous étions peut-être rendus pour faire plaisir à un voisin. Et voici qu'une lueur a jailli dans les ténèbres où se débattait notre intelligence. Un mot a porté, une parole nous a frappés. Peu à peu, nous nous sommes révélés à nous-mêmes. Nous sommes devenus des en dehors, des sélectionnés, des inactuels, des

négateurs d'archies des contempteurs de cruties, des individualistes anarchistes enfin.

Vous souvenez-vous de la flamme qui nous consumait alors ?

Nous brûlions du désir de vivre – de vivre tout notre saoul intellectuel. Nous ne nous lassions pas en ce temps-là d'acquérir des connaissances. L'aube nous trouvait souvent penchés sur un livre, tâchant de comprendre ce qui nous était encore difficile à assimiler. Nous vivions et, sans faire d'effort, nous communiquions la vie autour de nous. Sans nous en rendre compte, pour ainsi dire. Nous découvrions toujours quelqu'un, quelque part, à qui transmettre une brochure ou un exemplaire de journal, Nos poches étaient bourrées de petits tracts et elles ne le restaient jamais longtemps.

Quelle intensité de vie !

Non point vie intense après tout, vie normale.

Tout être sain, je l'écrivais plus haut, est déterminé à se reproduire. Tout être sain, intellectuellement parlant, est déterminé à se reproduire intellectuellement. C'est ainsi que l'espèce psychologique que nous constituons perpétue son existence.

Aux unités qui tombent, inaptes à continuer l'effort qu'exige notre vie en marge de la société – intérieurement tout au moins – se substituent des unités jeunes, bouillantes, enthousiastes, infusant un sang nouveau à l'espèce.

Il n'est pas exact de prétendre que la propagande individualiste ne porte pas de fruits.

Il est impossible de prévoir où peut atteindre une brochure, un exemplaire de journal distribué. A l'heure même où nous nous lamentons sur le peu de résultats de nos efforts, quelqu'un à mille lieues d'ici se libère peut-être d'un préjugé, grâce à la lecture approfondie d'un tract laissé six mois auparavant sur la banquette d'un wagon de chemin de fer d'intérêt local.

Sans doute, de ce qui est semé, beaucoup est gaspillé, perdu – mais non la totalité. Un pourcentage demeure qui germe et vient à maturité.

On reproche à la propagande individualiste de ne pas s'adresser à la foule. Elle s'adresse, c'est vrai, à chaque unité dans la foule qu'elle peut atteindre. Et il est exact qu'elle attire ou repousse celui qu'elle vise. Mais il en est de même de toute propagande – toute suggestive qu'elle soit – même de celle qui proclame l'abolition de la douleur universelle dès que chacun produira selon ses forces et consommera suivant ses besoins.

« L'individu s'appartenant en premier lieu »... Cette conception de l'unité sociale gagnant de proche en proche, il est évident que la tournure d'esprit générale s'en trouverait du tout au tout modifiée. La difficulté est que le nombre des êtres humains disposés à recevoir et à réaliser intégralement ce concept est restreint.

S'accroîtra-t-il ? La planète verra-t-elle jamais son sol foulé par une race d'individus s'appartenant d'abord, en toute réalité, – corporellement, intellectuellement, économiquement ? La phase historique actuelle est-elle favorable à l'éclosion des tempéraments voulus ? Esquisser une réponse serait cavalquer dans l'hypothétique. Et c'est ce qui déplaît par-dessus tout à l'individualiste.

Nous n'avons effleuré ce sujet, d'ailleurs, que pour indiquer qu'il serait facile, si nous voulions, de déclamer sur la future Cité de liberté. Les formules ne manqueraient pas. Mais l'individualiste n'exploite pas la société à venir.

Il préfère trouver sa satisfaction en ceci – c'est, que disséminés tout à travers la société, une espèce d'hommes existe qui « tendent à s'appartenir en premier lieu ».

Et cela malgré l'hostilité et les persécutions du reste de leurs congénères. Et cela grâce à une propagande qui aboutit inévitablement, un jour ou l'autre, à sélectionner les individualistes qui s'ignorent.

108) Le péril médiocratique et les deux propagandes.

Ce n'est pas d'hier que date le péril réactionnaire et faire contre ce péril le bloc de tous les éléments avancés – des républicains aux anarchistes – n'est ni nouveau ni inédit. Le péril clérical date de toujours et, pour y faire face, on sait quelle activité ont déployée jadis les loges, les associations libres-penseuses, leurs propagandistes et leurs journaux. Le péril social-communiste lui-même n'est pas d'invention récente : il y a beaux jours que, sur différents tons, on entend dénoncer le danger imminent du socialisme sous sa triple forme : étatiste, communiste, dictature de classe.

Il est un péril plus grave que tous ceux que je viens d'énumérer : le péril médiocratique.

Et d'abord, si les termes médiocratie et médiocratique s'entendent d'eux-mêmes – la médiocratie, c'est le règne, le régime, la domination des médiocres – qu'est-ce que le médiocre ? L'homme médiocre, c'est l'homme moyen, indifférent, apathique, moins qu'ordinaire peut-être. C'est l'homme qui craint l'originalité combative, l'initiative coûteuse ; qui a horreur de la passion qui absorbe, de l'effort qui consume, de la spontanéité qui exalte, de l'aventure qui forge le caractère, de l'imprévu qui aiguise les organes de la perception. Le médiocre, c'est l'homme qui n'est déterminé ni par les forces qui élèvent, ni par celles qui abaissent ; qui accepte volontiers d'être un meneur, pourvu qu'il ne dépasse pas la mentalité de ceux qui le placent à leur tête, – ou d'être un mené pourvu que celui qui le mène ne l'effraie pas par la hardiesse de son tempérament ou l'irrégularité de ses conceptions. L'homme médiocre est toujours prêt à s'enrôler, à s'immatriculer, à s'encarter pourvu qu'on ne l'effraie pas par des conditions d'affiliation trop sévères. Il est prêt à coopérer à n'importe quelle tentative destinée à

améliorer son sort, pourvu que cette tentative ne l'oblige pas trop à réfléchir ou à coopérer trop activement ou trop ostensiblement. Il n'est point trop vertueux et il n'est que modestement vicieux. Il reste en toutes choses... un médiocre.

Réaction, cléricisme, social-communisme, sont des aspirations de médiocres, des régimes de médiocrité convenant admirablement à quiconque consent à être la dupe, l'instrument ou l'exécutif des privilégiés au point de vue de la fortune, de la hiérarchie religieuse ou de la direction de l'organisme social. S'y attaquer uniquement, c'est faire de l'empirisme vulgaire, c'est négliger la cause primordiale et fondamentale : la médiocrité. A l'horizon un danger monte, telle une marée menaçante, un danger plus pressant, plus immédiat que la réaction, le cléricisme et le social-communisme, parce qu'il les contient tous – c'est le péril médiocratique. Il n'est pas un individualiste qui ne demande qu'on fasse campagne contre la médiocrité, – la médiocrité intellectuelle, artistique, politique, religieuse, syndicaliste, socialiste, communiste, révolutionnaire, voire anarchiste – contre la pauvreté des visions individuelles et l'insuffisance des propagandes d'idées. Il n'est pas un individualiste qui ne demande qu'on sème à la volée les concepts originaux, les perspectives étranges, les pensées qui déconcertent, les opinions qui exaspèrent, les thèses qui désorientent.

Il y a toujours eu et il y aura toujours deux sortes de propagandes. Celles qui poussent les unités humaines à sortir de leur médiocrité en proposant à leur intelligence des sujets propres à exciter chez eux l'étude ou la réflexion, à susciter en eux le désir de savoir, le besoin d'expérimenter, l'amour du nouveau, la haine des sentiers battus. Il y a aussi celles qui entretiennent chez ceux qu'elles atteignent la banalité des désirs, l'exiguïté des perspectives, le terre à terre dans les revendications. C'est grâce à celles-ci que « retour de la réaction », « réveil du cléricisme » et avènement du social-communisme sont possibles. A ceux qui se sentent étouffer sous la chape d'apathie ambiante de discerner, parmi les mouvements qui sollicitent leur sympathie, ceux qui leur paraissent de nature à endiguer le péril médiocratique.

10. L'Individualiste anarchiste comme réagisseur et comme réfractaire

109) Théorie de la réaction individualiste au sein du milieu

Parce que l'individualisme anarchiste n'est pas uniquement une philosophie, un système une méthode une attitude, parce qu'il est en outre et par dessus tout « une vie et une activité », l'individualiste se trouve immédiatement en contradiction, en opposition avec le milieu social et cela, violemment, quoi qu'il fasse.

Le rejet sincère de toute autorité extérieure, de toute exploitation, pose un problème qu'il faut résoudre tous les jours, à toutes les heures, à moins de se laisser entraîner par le courant des compromissions, perdre toute volonté de résister à l'oppression ou vivre en perpétuelle contradiction avec ses opinions.

La réaction au sein du milieu ou la rupture d'équilibre en un milieu donné constitue très probablement la forme élémentaire de la vie, dans tous les cas sa manifestation incontestable. Dans un milieu donné, répétons-nous, que nous supposons idéalement uniforme, apparaît un bouillonnement, une agitation, une fermentation. C'est un signe de réaction, le symptôme d'une forme de vie autre que celle du milieu : il y a rupture d'équilibre. Or, cette vie s'affirmera dans et par la lutte qui va désormais se livrer entre l'ambiance réfractaire, apathique, et cette activité nouvelle. Ne l'oublions pas, en effet, vivre c'est combattre, c'est batailler, c'est s'affirmer et là où la lutte cesse, la vie et le mouvement cessent aussi.

110) Persistance de la lutte contre l'uniformisme et le conformisme.

La lutte ne cessera jamais.

Et jamais, heureusement, le règne de l'uniformité ne s'étendra sur la terre, stagnante, monotone et mortel.

Il y aura toujours des protestataires, des révoltés, des réfractaires, des isolés.

Il y aura toujours des hors-société, des outlaws, des récalcitrants, des critiques, des raisonneurs, des négateurs.

Il y aura toujours des êtres qui aimeront et qui haïront vigoureusement. Il y aura toujours des passionnés, des non-conformistes, des perturbateurs, des protestataires.

Il y aura toujours des amoraux, des alégaux, des asociaux. Il y aura toujours des antiautoritaires.

Les légendes qui nous restent des temps préhistoriques montrent que l'Âge d'or connut des mécontents et que toute l'ambrosie de l'Olympe ne suffit pas à endormir Prométhée.

Et dans tous les temps il se trouva quelqu'un pour réagir contre l'opinion ou la tyrannie du plus grand nombre.

La planète n'est pas encore assez vieillie ni l'élément vital épuisé au point d'avoir anéanti l'énergie de résistance individuelle chez tous les êtres. Et il est probable que la terre accomplira bien des révolutions autour du foyer solaire avant qu'il en soit ainsi.

C'est la plus consolante des pensées qui nous demeure alors qu'ont fait défaut toutes les ressources sur lesquelles nous étions plus ou moins en droit de compter, alors que se sont évanouis nos illusions ou nos enthousiasmes, alors que nous restons seul ou à peu près sur la route.

L'Individu réagira toujours contre la dictature, l'Unique n'acceptera jamais la domination de la multitude et l'Homme seul ne se laissera point absorber par l'ensemble.

L'Artiste ne prostituera jamais sa vision individuelle au goût de la foule, aux traditions de l'école ; le Poète ne sacrifiera pas son inspiration à la mentalité du milieu ; le Savant ne se laissera pas imposer silence par les préjugés scientifiques.

Ceux qui placent la liberté avant le bien-être ne feront jamais route avec ceux qui sont toujours prêts à aliéner un peu ou beaucoup de leur indépendance pour un plat de lentilles ou une écuelle de soupe.

Ceux dont la grande affaire est la sculpture de leur statue intérieure ne marcheront point de conserve avec ceux dont le but ne dépasse pas la transformation extérieure du milieu social.

L'Artisan ne s'inclinera pas devant l'ouvrier, le producteur machinal, l'automate de l'atelier ou de l'usine. Il ne renoncera pas à douer de son originalité personnelle l'objet qui sort de ses mains pour adopter on ne sait quel étalon vulgaire de production commune.

L'Initiateur ne baissera pas pavillon devant le vulgarisateur. Ni l'Éducateur devant l'instructeur. Ni le Chercheur devant le gardien de formules. Ni le Découvreur devant le marchand de routine. Pas plus que l'Expérimentateur devant le détenteur de vérités officielles.

Les Amants fouleront toujours aux pieds les conventions établies en fait de morale sexuelle.

Et le Courageux refusera toujours de produire pour le fainéant. Et le Créateur se méfiera du parasite. Et le Fier dédaignera l'aide du rampant.

Et l'Exploité sera jusqu'au bout l'irréconciliable ennemi de qui l'empêchera de recueillir en entier le fruit de son effort à lui, quels que soient le nom de l'exploiteur, le déguisement de l'accapareur ou du privilégié : Capitaliste, Administrateur, Collectivité, Communauté, Groupe.

L'Individualiste Anarchiste ne se laissera jamais dominer. Il ne se laissera point séduire par la perspective du mieux être économique.

Il ne se laissera point enrôler parmi les partisans du « moindre effort et plus de dépendance ».

On ne le trouvera jamais parmi les petits bourgeois qui cherchent dans la résolution de la « question du ventre » à dissimuler leur incapacité de tenter de résoudre leur question individuelle – d'affronter la vie avec ses risques moraux, économiques, intellectuels, pourvu qu'il y ait équité au point de départ.

L'Individualiste Anarchiste placera toujours à la base de sa vie, de son activité, de sa propagande le fait individuel. Il n'acceptera jamais qu'on puisse lui demander un compte quelconque de ses actes privés dont il veut demeurer l'unique appréciateur.

C'est ce qui constitue sa raison d'être.

C'est ce qui le met en état constant de légitime défense contre tout régime impliquant sacrifice de l'unité à la pluralité sociale, même si de ce sacrifice résultait un bénéfice économique.

Car quiconque se laisse dominer sans opposer de résistance, car quiconque aspire à dominer ne saurait être un individualiste.

C'est pourquoi, pour les individualistes anarchistes, la lutte ne cessera jamais.

111) Réagir ou périr.

Tout milieu constitue une force d'inertie, de conservation, une réserve de stagnation qui s'oppose instinctivement, pour ainsi dire, à n'importe quelle tentative novatrice. Tout milieu abhorre d'être dérangé dans sa lente décomposition. Malheur à ceux qui troublent sa quiétude, qui se mêlent d'entraver ou de précipiter la marche de son anéantissement graduel : toutes les énergies latentes, secouées, excitées, irritées, se retrouveront pour s'efforcer d'engluier, d'étouffer, d'assimiler l'impudent trouble-fête.

L'individualiste réagira ou périra. Point d'issue. Ou il résistera, ou bien il sera englouti. Ou sa voix et ses gestes retentiront, s'affirmeront, détonneront ou bien sa voix s'éteindra dans le brouhaha commun et il accomplira les gestes de tout le monde. Ou, comme tout le monde, il acceptera bénévolement le soi-disant contrat social et la soi-disant solidarité universelle imposés par la force des habitudes et la violence des dirigeants ; ou bien, se rebellant, il défendra et soutiendra son droit individuel à la négation de ces prétendus, de ces obligatoires contrats de solidarité. Ou bien il ne sera qu'un numéro, enrégimenté dans la masse, ou bien il s'efforcera d'être soi-même, de disposer de son sort. Et parce qu'il rejettera la solidarité universelle, il sera normalement amené à accomplir des gestes que ne saurait admettre ou que réprouvera le contrat social.

L'individualiste anarchiste ne se retire pas du monde : c'est dans le monde qu'il affirme son existence, qu'il tente de vivre sa vie. Il ne piétinera pas sur place, attendant avant de risquer un pas de plus sous l'orme du devenir que la multitude des arriérés vienne le rejoindre. Piétiner, c'est reculer, c'est avoir perdu la bataille avant qu'elle commence, c'est s'avouer vaincu d'avance. L'individualiste se rend parfaitement compte qu'une grande partie de ses semblables appartient intellectuellement ou moralement à des espèces qui ont « fait leur temps », inaptes psychologiquement à la conception et à la réalisation d'une vie libre. Il ne s'attardera pas, disons-nous, dans les pièges d'une sensiblerie inexcusable : quel leurre pitoyable, quel mensonge que cet amour qui embrasse tout le genre humain et qui, mis à l'épreuve, n'aime personne !

112) La vie et la Société.

La principale objection qu'on oppose aux individualistes anarchistes qui veulent vivre leur vie, malgré ou même contre la société, c'est que toutes phrases de rhétorique laissées de côté, et qu'ils le veuillent ou non, ils font partie intégrante de cette société qu'ils nient et sans laquelle d'ailleurs, ils ne sauraient subsister.

Pas plus que le magistrat, le petit commerçant ou la prostituée, l'individualiste n'est hors du milieu. Il est en dedans de la société, disent-ils, Il savoure les mêmes joies et éprouve les mêmes souffrances que les autres hommes. Il consomme la production d'autrui et produit pour la consommation d'autrui, Même, il ne peut se passer de l'effort des autres hommes, alors que les autres hommes peuvent très volontiers se passer de son effort. Les fonctions qui conservent et perpétuent l'espèce, il les accomplit de la même façon que les autres. Rien ne le différencie, somme toute, de ses semblables.

A première vue, ce raisonnement paraît difficilement attaquant. A la réflexion, on s'aperçoit qu'il rapporte à la société des choses qui relèvent simplement de la Vie. On confond trop la Vie avec la société. On ne veut pas faire attention que la Vie est plus que la société. On paraît ignorer que des organismes vivants, très complexes, subsistent très bien sans société, On ne sait plus que les hommes eux-mêmes ont pu subsister sans être organisés en société.

Se mouvoir, respirer, assimiler, désassimiler, se reproduire, etc., sont des phénomènes qui n'ont aucun rapport avec l'existence d'une société, conçue de façon quelconque. C'est d'eux dont dépend le Milieu et non eux qui en dépendent.

Ce qu'il serait exact de dire, c'est que les hommes actuels ne conçoivent pas la vie sociale ou individuelle sans la société telle qu'elle fonctionne actuellement, sous leurs yeux. Mais, par rapport à la Vie, la société est une artificialité, un surajouté. Des sociétés ont disparu et cela n'a pas empêché la Vie de continuer. Des continents même se sont effondrés et la Vie a persisté sans le moindre arrêt.

Eh bien, c'est chose entendue ; pour se développer, pour croître, l'individualiste le plus farouche a eu besoin de la « société ». Il en a eu besoin à un âge où son tempérament n'avait pas eu la possibilité de s'affirmer, où il ne pouvait ni raisonner ni formuler une appréciation quelconque.

Plus tard – et peu en importe le motif – il a été amené à devenir un négateur d'autorité et d'exploitation. Parce qu'il s'est trouvé en présence d'un contrat social basé essentiellement sur l'autorité et l'exploitation, s'ensuit-il qu'il soit redevable à un titre quelconque à l'organisation qui le lui a imposé ?

Qu'est cette organisation, d'ailleurs ?

Un ensemble de faits et d'institutions destiné à maintenir l'être individuel en sujétion constante, à le parquer dans l'enclos des conventions morales et des servitudes économiques.

Dans tous les temps et dans tous les lieux, il est vrai, des membres de la société se sont révoltés contre le contrat qu'elle leur imposait, tantôt intellectuellement, tantôt moralement, tantôt économiquement : – les individualistes anarchistes ont, quelques-uns, profité de ce qu'avaient accompli ou écrit ces ancêtres ou ces précurseurs ; ils ne leur sont en rien redevables ; n'ont-ils pas trouvé en leur activité – ces pionniers – la seule récompense qu'ils fussent en droit d'attendre ?

La société ! mais si nous ne nous abusons, ce sont les usines, les prisons, les casernes, les habitations ouvrières, les taudis, les maisons de prostitution, les assommoirs, les tripots, les fabriques de gaz asphyxiants, les magasins de luxe.

La société ! mais ce sont les élus, les électeurs, les juges, les gendarmes, les fonctionnaires, les exploiters, les exploités, tout ce qui veut vivre aux dépens d'autrui et tout ce qui laisse autrui vivre à ses dépens.

La société ! mais c'est la foule qui bat des mains au moment où passe un défilé de mutilés de la dernière hécatombe ; c'est la longue théorie des meurt-de-faim qui font queue à l'entrée des asiles de nuit ; c'est celui qui ôte son chapeau lorsque passe un corbillard ou ne va au cirque qu'à condition qu'il y ait au programme un numéro sensationnellement périlleux.

Et à cette société-là, l'individualiste anarchiste devrait des comptes ?

Or, les ateliers et les grands magasins, la Bourse et le pari mutuel, les canons monstrueux et les avions de chasse, les églises et les palais, tout ce que la civilisation a produit comme conditions de développement du Milieu dont nous faisons partie, tout cela peut disparaître. La Vie n'en perdurera pas moins.

La vie que veut vivre l'individualiste n'a aucun rapport avec la vie sociale que nous connaissons. C'est contraint, forcé, obligé qu'il mène l'existence que le milieu lui impose. De même façon que le prisonnier souhaite que son geôlier disparaisse, l'individualiste désire que la société périsse. Elle le gêne, elle rétrécit son horizon, elle alourdit sa marche, elle en fait un perpétuel esclave. Quels que soient ses gestes, en dernier ressort, ils visent toujours à le soustraire à l'empire de l'ambiance sociale ou à réduire celle-ci en pièces, ce qui revient au même.

A moins de faire un insensé de lui-même, que peut importer la prospérité ou le devenir de la « vie sociale » à l'individualiste ? Il est suffisant qu'il la sente, qu'il la subisse, tyrannique et comprimante. C'est vers la Vie, la vie tout court qu'il est attiré, la vie « en liberté » qui contraste si fort avec l'existence que lui ont imposée les conditions économiques, la politique, tant d'autres causes encore. C'est la Vie qui l'intéresse, qui le sollicite, qui l'entraîne : la vie « naturelle » qui ignore les compromissions,

les marchandages, le frelaté, le clinquant, le trompe-l'œil, les réputations surfaites, le calcul, l'arrivisme, – c'est-à-dire tout ce qui caractérise la vie sociale, tout ce qui perpétue la société.

C'est la vie telle qu'il la conçoit – sa vie en un mot, qu'il oppose, tout logiquement, – à la société, à la « vie sociale ».

Entre la société et la vie, sa vie donc, l'individualiste opte pour la vie. Et il veut la vivre à tout prix, coûte que coûte, étant entendu que c'est sans dominer ni exploiter autrui.

Adopter une autre attitude serait le fait d'une dupe, ni plus ni moins.

113) L'individualiste considéré comme réfractaire

Nous avons vu successivement l'individualiste anarchiste en désaccord avec la société actuelle et sans aucune affinité avec ceux qui entendent la réformer ; en réaction inévitable et constante contre le milieu, voulant être lui-même et par sa propagande en amener d'autres à la vie, aimant la vie vécue pour elle-même, pour les expériences qu'elle lui offre et, qui plus est, l'aimant ardemment, intensément. Il a refusé de se laisser absorber par son environnement, il a échappé à l'engluement d'une solidarité fictive ; il ne s'est pas conformé aux us et coutumes du milieu. C'est un réfractaire.

114) L'attitude individualiste devant la science.

Il n'entend pas plus s'agenouiller devant la science que devant la divinité ; il sait fort bien qu'il n'est de science que parce qu'il existe un cerveau humain, que nombre de déductions scientifiques ne font que se conformer à la constitution de ce cerveau. La science, comme les autres branches de l'activité humaine, est faite pour servir l'homme et non pour l'asservir. Athée, l'individualiste refuse de se laisser enrôler parmi les fidèles de la religion scientifique ; il a horreur des solutions et des formules qui résolvent des problèmes que souvent nous posons mal ; il sent qu'il n'y a point de honte à ignorer une foule de choses. Il n'est l'adversaire d'aucune conception philosophique pourvu qu'elle s'expose à la critique et repose sur une aspiration, une satisfaction, un raisonnement individuels. Il cherche, il examine, il discute, il adopte, en attendant mieux, la solution ou l'hypothèse qui lui permet de se développer avec le plus d'intégralité, quitte à l'abandonner dès que se présente une autre réponse le satisfaisant davantage. Il n'accepte jamais aucune formule comme définitive ; c'est toujours à titre provisoire, transitoire, qu'il l'insère en sa mémoire.

L'individualiste est certainement matérialiste. Le vocable « matière » est d'ailleurs un concept purement individuel. La matière n'est pas uniquement tout ce qui tombe sous les sens, c'est avant tout ce qui tombe sous « mes » sens. Mais, tout matérialiste que se sente l'individualiste il ne renonce ni aux joies intérieures que peut lui procurer la vie du sentiment, ni aux jouissances intellectuelles que peuvent lui amener par exemple la spéculation en

philosophie, la poésie en littérature, le coloris en art. Cela sans qu'il vienne à l'idée de l'artiste ou du poète de critiquer tel autre camarade dont les mathématiques ou la géométrie sont la somme de la pure satisfaction cérébrale. Tout ceci ne l'empêchera pas de demeurer réfractaire aux conceptions orthodoxes en littérature, en art ou en philosophie, réfractaire à tous les « textes reçus » et à toutes les éditions ne varietur.

115) La famille, la patrie.

S'agit-il de la « famille » ? Là encore l'individualiste se trouve en profond désaccord avec les idées dominantes qui basent la famille sur des liens purement circonstanciels, très souvent, et qui accordent au père de famille une autorité tyrannique, comme celle de diriger l'éducation de l'enfant, de l'aiguiller vers une carrière donnée, de fausser dès le début son avenir intellectuel et moral. Presque tous les parents tendent à faire de « leurs » enfants, non des êtres capables de penser par et pour eux-mêmes, aptes à réagir contre les influences héréditaires ; non des foyers d'initiative, mais des photographies, comme des reproductions reflétant les idées et les gestes de leurs géniteurs. Il suffit qu'un enfant ne ressente aucune affinité avec son entourage familial pour qu'il soit aussitôt qualifié « mauvais sujet ». Il suffit même qu'à vingt ans, il fasse montre de nourrir des idées opposées à celles de qui le procréa, idées vieilles d'un demi-siècle, pour se voir accusé de « faire le malheur des siens ».

L'individualiste sait fort bien que, produit de la fécondation de l'œuf par un spermatozoaire, tout enfant, par une application peu expliquée des phénomènes de l'atavisme, reproduit les traits de caractère d'ancêtres fort éloignés parfois, qu'il les résume ou les mêle à ceux de ses parents immédiats, qu'il n'est point surprenant que certaines de ces caractéristiques détonnent dans le milieu familial, bref, que la plupart du temps, le « mauvais sujet », « le désespoir de sa famille » est simplement l'enfant qui ne trouvant pas dans le milieu familial un terrain favorable à son développement, aspire à le trouver ailleurs.

S'arroger le droit, parce qu'on lui a assuré la subsistance et l'entretien pendant un temps, de diriger la vie ultérieure d'un être semble à l'individualiste aussi tyrannique que la prétention émise par certains patrons, parce qu'ils leur fournissent du travail, d'imposer à leurs ouvriers leur présence à la messe. L'individualiste ne connaît de famille que celle dont les membres sont unis par l'affinité des idées, des caractères, des tempéraments ; cela peut fort bien se rencontrer dans les familles uniquement basées sur le lien génital, mais ce que l'individualiste conteste, c'est qu'être leur fils ou fille confère à des parents une présomption d'autorité.

De ce qui précède, il ressort que l'individualiste n'est pas de parti pris l'adversaire de « la famille ». Il est tout simplement hostile à l'idée de la famille autoritaire, telle qu'elle est conçue et appliquée en général.

Nous ne parlerons qu'en passant de la « patrie », autrement dit l'ensemble des préjugés, des privilèges et des biens qui, dans un territoire donné, sont l'apanage des catégories dirigeantes privilégiées ; nous ferons remarquer aussi que tout « internationaliste » ou « sans patrie » que soit nécessairement l'individualiste, il ne s'interdit nullement de préférer tel ou tels coins de terre à tel ou tels autres.

116) L'individualiste devant les contingences sociales.

L'individualiste non réfractaire ne se comprend pas, n'a pas de raison d'être ; l'individualiste qui redoute le qu'en dira-t-on, qui se soucie de l'opinion publique, ce pantin-là n'est pas plus individualiste que le personnage qui prend prétexte d'individualisme pour imposer sa présence à ceux qui ne la désirent pas, ou tirer son épingle du jeu au détriment de ses amis. L'individualiste est réfractaire parce qu'individualiste et non individualiste parce que réfractaire. L'ivrogne qui se roule dans le ruisseau en criant « vive l'anarchie » et prétexte qu'il est anarchiste pour s'alcooliser à en perdre la raison, ne l'est nullement : c'est un dégénéré, rien d'autre.

Nous ne voulons pas dire que l'individualiste heurtera toujours de front les barrières que la société oppose à la vie ; il ne sert à rien de se briser volontairement la tête contre les murailles : on risque de se faire mal et pis encore. S'il consent au milieu des concessions indispensables – toujours avec l'arrière-pensée de les reprendre – pour ne pas risquer ou sacrifier sottement ou inutilement sa vie, c'est qu'il les considère comme des armes de défense personnelle dans la lutte pour l'existence.

Et pour obligé qu'il soit de vivre dans une société dont la constitution répugne à son tempérament, c'est en étranger qu'il y campe.

En son for intérieur, il est toujours un asocial, un réfractaire, un en dehors, un en marge, un à côté, un inadapté.

L'individualiste, il est vrai, peut accomplir certaines formalités légales ou administratives afin de s'assurer la possession d'un avantage, ou d'un bien-être qu'il lui aurait été impossible d'atteindre autrement, mais pour ne commettre aucune inconséquence, force est qu'il se serve de ces mêmes formalités pour les tourner ou les rendre inutiles. Comme nous l'avons dit, l'individualiste anarchiste n'endosse de responsabilité que vis-à-vis de lui-même ; il n'est comptable qu'à lui-même ; il ne rend jamais de comptes à qui que ce soit et pour quoi que ce soit. Il lui suffit, pour être satisfait, qu'il ait conscience de rendre sa vie un effort sincère et constant pour mettre ses actes en rapport avec les opinions qu'il affiche.

Il va sans dire que ce refus de reddition de comptes a des limites logiques, naturelles : un individualiste n'est, ne peut être ni député, ni magistrat, ni policier, ni espion. S'il possède quelque argent, l'impérieuse « volonté de se reproduire » qui le domine l'amènera à soutenir de ses deniers la propagande des idées qui lui sont chères.

Vivre sainement, confortablement, joyeusement, intensément, voilà la vie individualiste. Vivre en esclave de son avarice ou en valet de son superflu, voilà la vie bourgeoise. L'individualiste anarchiste est un être libre.

117) La ruse comme arme défensive.

On a reproché aux individualistes anarchistes de se servir de la ruse comme arme de préservation individuelle à l'égard de la société. Mais, sans la ruse, il y a beau temps que l'autorité les aurait annihilés et que l'ambiance les aurait absorbés. Pour subsister – c'est-à-dire pour conserver, prolonger, amplifier, extérioriser sa vie, l'individualiste, l'en dehors ne peut, sous peine de suicide, récuser aucun moyen de lutte, la ruse y compris – aucun moyen, dis-je, sauf l'emploi de l'autorité. Et cela sous peine de se trouver en état d'infériorité à l'égard du milieu social, lequel tend toujours à empiéter sur ce qu'il est et sur ce qu'il a.

Qui ne ruse pas ? L'ouvrier qui se garde bien de dévoiler ses idées à son patron ; le patron qui dérobe les siennes à son ouvrier ; l'afficheur de placards séditionnels qui les colle de nuit sur les murs des édifices publics ; le distributeur de factums subversifs, qui prend bien soin qu'on ne l'aperçoive pas quand il les dépose dans les boîtes aux lettres. Et pourquoi dédaigner l'usage de la ruse ? Pourquoi laisser connaître le fond de sa pensée à son adversaire ? Pourquoi se livrer au premier venu ? L'individualiste ne campe pas dans le milieu en ami. Il donne à la société le moins possible de lui-même – et il en retire le plus possible, car il n'a point demandé à naître et, en le mettant au monde, on a exercé à son égard un acte d'autorité irréparable, qui exclut toute possibilité de contrat bilatéral.

118) Aspects et résultats divers de l'attitude individualiste.

En plaçant à la base de leur conception de la vie la liberté – c'est-à-dire la négation de l'autorité, l'opposition à toutes les formes de coercition collective ou individuelle ; en orientant leur activité intellectuelle dans un sens antiautoritaire – c'est-à-dire en critiquant et en ridiculisant la contrainte et l'obligation, en n'affichant que dédain, mépris ou compassion à l'égard des hommes représentant les institutions basées sur la violence ou l'opinion du plus grand nombre – les individualistes se déclarent du même coup inactuels. En s'insurgeant contre les conventions et les morales, en dénonçant les préjugés et les parti-pris, en réagissant contre la tendance du social à prédominer sur l'individuel, ils se situent hors de l'actuel.

Car ce qui intéresse la société ne les intéresse pas. Ou ne les intéresse qu'au point de vue négateur ou critique, profitable uniquement à leur propagande ou à leur propre éducation.

Il va sans dire que les individualistes ne parviennent que plus ou moins complètement à se situer en marge du Milieu. Certains y parviennent davantage que d'autres, et il peut arriver que plusieurs succombent au cours

du combat. Néanmoins ils résistent de toutes leurs forces à la poussée qui conduit les humains vers le creuset sociétaire ; ils ne veulent pas se mélanger aux éléments hétéroclites auxquels l'ambiance tend à les fusionner ; ils veulent « vivre leur vie » – oui, leur vie par « delà le bien et le mal » c'est-à-dire autrement que le comprend ou le conçoit le troupeau humain.

Il est logique que l'Individualiste, au sens anarchiste, se situe au bénéfice de ses négations et de ses critiques pour jouir de sa vie, pour la vivre. En se libérant de tel préjugé atavique, de telle prescription morale, de telle solidarité imposée, tout être conscient – c'est indubitable – augmente sa puissance, son intensité vitale. En se refusant à tracer un point d'arrivée à son activité, tout individu aboutit à augmenter la somme de ses expériences. Ceci n'est vague qu'en apparence, car c'est à l'individualiste lui-même qu'il appert de réaliser les bénéfices ou les inconvénients de son attitude négative.

« Vous vous croyez donc si différents de la masse ? » objecte-t-on aux individualistes. – « Mais non, répliquent-ils, nous sommes, comme elle, faits de chair, d'os et de muscles. C'est par le même mécanisme que notre sang parcourt notre corps. Nous assimilons et désassimilons comme elle. – Nous en différons en ceci : c'est qu'elle vise à un état de choses où le bonheur serait organisé pour tous, une fois pour toutes ; alors que nous sommes déjà en quête du bonheur qui remplacera celui que nous visons et que nous n'avons même pas atteint. Nous en différons encore en ceci : c'est que la masse hait, pourchasse et poursuit, de par son instinct grégaire, quiconque tente de porter atteinte à la conception moyenne qu'elle s'est tracée de la Vie, alors que nous sommes les insatisfaits à toujours, les éternels dissociés de troupeaux. »

11. Le geste révolutionnaire et l'esprit de révolte

119) Les individualistes et l'action révolutionnaire

Les « organisations » qui se qualifient de révolutionnaires reprochent aux individualistes antiautoritaires de se tenir, d'une façon générale à l'écart de l'action révolutionnaire telle qu'on l'entend couramment : manifestations sur la voie publique, tocsin, émeutes, guerre civile – de ne point prendre part aux pointes que poussent les partis qui s'intitulent avancés lorsque surgit une escarmouche entre « bourgeois » et « prolétaires » – de ne se placer ni d'un côté ni de l'autre de la barricade quand gronde l'insurrection et d'attendre, en purs dilettantes, que le conflit ait pris fin. Les individualistes, de leur côté, affirment qu'isolés ou associés, la profession de leur opinion implique la résistance, la révolte à l'état permanent, que l'individualisme incarne en soi – j'emploie cette expression faute d'une meilleure – l'esprit de rébellion, d'insoumission, d'irréductibilité dans tout ce qu'il suppose de plus profond, de plus solide, de plus durable, de plus permanent. Nous nous proposons

d'examiner et de discuter à fond cette thèse, et, en même temps, d'exposer et les objections que lui opposent les adversaires de la conception individualiste et les répliques de ces derniers.

Il est exact que les individualistes considèrent avec précaution et examinent avec la plus grande attention les manifestations révolutionnaires qui se produisent au sein des milieux humains où ils existent. Il est exact qu'ils ne se laissent éblouir ni par la façade et le drapeau qui y flotte, ni par les appels sentimentaux et sonores auxquels les conducteurs de foules ont recours pour se faire suivre de leurs troupeaux. Ils se montrent conséquents avec leurs opinions lorsqu'ils désirent savoir, avant tout, au profit de qui ou de quoi se produit et évolue un mouvement révolutionnaire.

En outre, c'est à tort qu'on leur reproche de nourrir on ne sait quelle hostilité préjudicielle contre la force – à eux qui aspirent à rendre forte chaque unité humaine sans monopole ni privilège spécial. A la vérité, ce n'est pas à la force, à la vigueur que s'en prennent les individualistes ; au contraire, c'est un point très caractéristique de leurs revendications que leur véhément désir de voir l'être humain s'affirmer fort et vigoureux – à l'intellectuel comme au moral, au point de vue psychique comme au point de vue physique. – Ce n'est pas à la force qu'ils en ont, c'est à l'autorité, à la contrainte, à l'obligation, dont la violence est un aspect, ce qui est tout différent ⁵.

Lorsque les individualistes assurent que la supériorité en nombre ou en armement d'une classe ou d'une catégorie sociale ne prouve rien en faveur de la valeur ou du bien fondé des prétentions de cette classe ou de cette catégorie, ils sont logiques. Jamais on ne fera croire à un individualiste pour de vrai qu'il suffit qu'un être humain abatte son semblable à coups de poing pour avoir raison sur lui. Il n'y croit pas plus pour le « bourgeois » que pour le « prolétaire », pour le « dirigeant » que pour le « dirigé ». Le fait que dans une réunion contradictoire, mon contradicteur me fera perdre pied sous le flux de ses paroles, ou encore que je ne me trouverai pas sur le champ en état de rétorquer ses arguments, ne prouve, ne saurait rien prouver en faveur de la supériorité de sa thèse sur la mienne.

Les individualistes, en général, ne sont pas d'avis qu'une révolution à forme catastrophique ou cataclysmique ait chance d'aboutir à un résultat tant soit peu constant. Ils l'assimilent à une sorte d'éruption – politique, économique, éthique, selon le cas – dont la durée est variable, mais dont l'intensité se ralentit et s'atténue de telle sorte qu'un beau jour les choses reviennent en l'état où elles étaient avant que s'ouvrît le cratère. Les individualistes ne peuvent se convaincre que le fait, par un parti, de s'appuyer ou faire fond sur « une foule en délire » prouve grand'chose quant à la conscience que ses adhérents peuvent posséder de l'excellence de ses revendications ou de la supériorité de son programme.

Les individualistes sont d'avis qu'une transformation extérieure quelconque d'un milieu – transformation d'ordre intellectuel, éthique, économique, politique ou autre – ne peut ou n'a chance de réellement se produire que si elle est précédée d'une action de propagande intensive, destinée à préparer les composants du milieu en question à la modification ou au bouleversement qui va avoir lieu, et à les mettre en mesure de prendre position. En d'autres termes, les Individualistes ne conçoivent pas d'action révolutionnaire sans une éducation, une initiation préalables du milieu où elle devra se dérouler.

On reproche à ce procédé d'être long. C'est exact. Mais si l'on agit autrement, le bouleversement révolutionnaire devient uniquement l'œuvre d'une minorité – agissante, déterminée, entraînant, c'est entendu – mais, souvent aussi, brouillonne, versatile et peu consciente du but réel et ultime poursuivi par le parti ou escompté par l'organisation qui a déclenché la révolution. On constate bientôt que cette minorité belliqueuse et audacieuse n'est en somme qu'un instrument entre les mains d'une élite très restreinte, composée des meneurs du parti ou des directeurs du mouvement, véritable armée aux mains d'une poignée de dictateurs.

120) La révolution et l'armée.

D'ailleurs, puisque ce terme « armée » est venu sous notre plume, une révolution est-elle possible, de nos jours sans la coopération, sans l'appui de l'Armée – l'armée de l'État – et des armements dont elle dispose ? Même en admettant que la grande majorité des constituants d'un milieu donné soit favorable à une révolution, sa réussite sans l'étai d'une partie de l'armée, tout au moins, demeure problématique – à plus forte raison si les chefs révolutionnaires n'ont derrière eux qu'une minorité. Pour divisée contre elle-même qu'apparaisse souvent la société bourgeoise, elle a à son service de nombreuses forces abstraites et concrètes : la force de l'habitude, la force de l'inertie ambiante, la force que lui procure toute la clientèle qui dépend d'elle pour vivre et qui lui est attachée par mille liens intéressés ; elle a également à sa disposition les défenseurs qu'elle salarie expressément : la police et les cadres de l'armée prétendue « nationale » dont les officiers dépendent d'elle pour les situations et les honneurs.

Comment une révolution peut-elle aboutir ou réussir sans la coopération d'une bonne partie des simples soldats de « l'armée nationale » et d'un certain nombre de ceux qui les commandent. Ce n'est pas en éludant la question qu'y répondront les anarchistes « révolutionnaires ». On ne peut pas songer à la conquête de l'administration des choses sans prévoir une lutte à main armée contre ceux qui la détiennent ou contre leurs agents, il n'y a pas à en douter un instant. Cette lutte exige pour être menée avec quelque chance de succès, le soutien d'une organisation et d'un armement militaires, capables de rivaliser avec l'armée de métier et les armements des dirigeants

de la société bourgeoise. L'issue de la bataille dépend de la préparation militaire des insurgés et de complicités dans l'armée c'est évident. Oublie-t-on que les soldats et les officiers suspects seront mis, dès l'abord, hors d'état de nuire ?

Voilà des considérations qu'en temps de paix les anarchiste révolutionnaires ne peuvent s'empêcher de peser et de mûrir. On frémit en songeant à la responsabilité assumée par des meneurs imprévoyants lançant une foule désarmée ou pourvu d'armes insuffisantes contre une force armée, restreinte en nombre peut-être, mais disposant de grenades, de mitrailleuses, d'artillerie lourde, d'avions de bombardement. Quelle boucherie ! Il n'y a pas de comparaison entre une révolution social-politique, où il ne s'agit que de remplacer sur le siège gouvernemental un parti bourgeois par un autre parti – révolution qui peut compter sur la coopération d'un certain nombre de hauts fonctionnaires de l'administration civile, militaire et policière – et une révolution amenant à sa suite, de par son caractère antiautoritaire et contre-gouvernemental, un renouvellement complet de la façon d'être du milieu social.

121) La « révolution » individuelle.

On a reproché à de nombreux individualistes de faire consister ce qu'ils appellent leur révolution en une espèce de renouvellement de leur mentalité en une sorte de bouleversement intérieur qui les amène à une connaissance souvent très exacte de leur tempérament et de leurs aptitudes, mais ne les mène pas au delà. Dans le cas le plus favorable, cette transformation de leur « moi » interne, si l'on peut dire, les conduirait tout au plus à être conséquents avec les opinions qu'ils professent, les aspirations qu'ils émettent, les convictions qu'ils affichent. Leurs adversaires donc, ajoutent qu'une fois leur révolution accomplie, les individualistes ne bougent ni ne s'émeuvent plus, qu'ils demeurent indifférents au destin d'autrui en général, qu'ils ne se préoccupent même plus du sort de leurs compagnons d'idées et de lutte, qui n'ont pas eu la chance de se trouver dans les circonstances favorables pour atteindre à cet état de révolution individuelle, dont ils tirent tellement vanité.

Cette objection pêche par la base. Il n'est pas un individualiste antiautoritaire qui puisse, dans la société bourgeoise, c'est-à-dire dans un milieu assis sur la domination et l'exploitation sous leurs multiples aspects, qui puisse, disons-nous, se targuer d'avoir réalisé ou conquis une minime partie de ses revendications. Où est le compagnon individualiste qui puisse se vanter d'avoir accompli sa révolution ? Certes, un individualiste peut, en mainte occasion, penser et agir autrement que les autres humains, c'est-à-dire, dans ses jugements, dans ses appréhensions, dans ses rapports avec son entourage immédiat, faire résolument litière des préjugés et des parti pris qui entravent ordinairement l'épanouissement de l'unité humaine ; certes, il peut

envisager et concevoir la vie sous un tout autre angle que les constituants des sociétés actuelles : il peut déterminer et établir ses rapports et ses accords avec ses camarades sur d'autres bases que celles prescrites par le contrat social tel que l'imaginent et l'imposent les privilégiés et les monopoleurs. Mais même alors qu'un concours de circonstances extraordinaires lui auraient permis de réaliser quelques-unes des espérances les plus chères aux Individualistes, ce compagnon se trouvera forcément arrêté un jour ou l'autre par la barrière de la contrainte administrative ou légale, du conformisme social. Il lui faudra un jour ou l'autre se décider pour la résistance ou l'adaptation.

S'il s'adapte, s'il pose les armes, il aura cessé de compter parmi les Individualistes. Au lieu d'avoir accompli sa révolution c'est son adaptation qu'il aura achevée, c'est-à-dire tout le contraire. S'il résiste – par la force ou par la ruse – s'il résiste, il est hors de doute que l'accomplissement de sa « révolution intérieure » – c'est-à-dire sa conscience plus nette de ses possibilités individuelles, de ses aptitudes de raisonnement et de sentiment – lui sera une préparation de premier ordre, une arme de suprême importance dans la lutte pour la conquête de la faculté de vivre sa vie.

Ceux qui voient dans la possession d'une maisonnette entourée d'un jardin ou d'un lopin de terre, dans l'exploitation d'un petit commerce forain ou en boutique, dans l'exercice d'un métier ou d'une profession relativement indépendante – expédients permettant, à la rigueur, de nouer les deux bouts ou de vivoter tant bien que mal – ceux qui voient dans ces pis-aller ou d'autres, plus périlleux, l'accomplissement de leur révolution individuelle montrent qu'ils ne se sont guère assimilés le concept individualiste.

Avoir accompli sa révolution personnelle, c'est s'être débarrassé le mieux qu'il a été possible des influences qui pesaient sur soi et s'être ainsi révélé à soi-même ; c'est, une fois dégagé de l'emprise de l'hérédité, de l'éducation des traditions sociales, ou dans tous les cas, après avoir lutté contre, s'être fait, forgé une conception à soi de la vie, une conception originale de sa vie ; c'est encore posséder la pleine conscience de ses passions, de ses élans – non point y renoncer, bien entendu – et fort de cette conscience, de la maîtrise de soi qu'elle implique, être disposé, préparé pour toutes les aventures, pour toutes les expériences, auxquelles convient et incitent les occasions de l'existence quotidienne. C'est enfin user de sa force de volonté, de son déterminisme particulier, tranché, pour réagir sur et contre l'empiètement, l'envahissement du hors soi sur le soi, de l'extérieur sur le for intime. C'est en cela que consiste la « révolution personnelle » et non en autre chose.

122) L'attentat individuel et l'« attentäter »

On a prétendu également que la seule action révolutionnaire considérée avec sympathie par les Individualistes était l'attentat individuel. Que la

sympathie d'un certain nombre d'individualistes soit acquise, gagnée à l'attentat individuel et à l'attentäter (celui qui réalise l'attentat) pour employer un terme allemand très explicite, cela se comprend. L'attentäter en premier lieu, n'engage que lui ; mode de procéder qui sourit fort aux individualistes, quels qu'ils soient ; en second lieu, on est fondé à supposer qu'il ne se décide à accomplir un geste de ce genre qu'après avoir mûrement réfléchi, pesé le pour et le contre, après s'être demandé quel résultat en rayonnerait, pour la propagande des idées qui lui sont chères. Mais par dessus tout, quel que soit son mobile, quelles qu'aient été les considérations qui l'aient incité à commettre son acte l'attentäter individualiste n'est pas l'instrument d'un parti, l'élu d'une assemblée secrète, le délégué d'un comité occulte. Il n'a à rendre compte à personne de ses faiblesses s'il lui arrive de manquer de courage ou s'il lui survient quelque autre accident. Il n'a pas agi sous la poussée mystique d'une influence, d'une ambiance intellectuelle ou humaine qui le fait se considérer comme le représentant, l'envoyé, le fondé de pouvoir d'une Cause ou d'une Classe.

Il peut se trouver que l'attentäter individualiste soit le vengeur d'une série d'attentats commis sur un certain nombre de protestataires ou de rebelles contre un régime donné, mais c'est pure coïncidence. A la vérité, s'il a agi, c'est parce qu'il a trouvé, à part soi, que débordait la coupe des iniquités ou des actes d'arbitraire perpétrés par un autocrate, un gouvernement, une assemblée dirigeante. Si à un attentat commis par les dominants sur une unité humaine ou un ensemble d'unités humaines, l'attentäter individualiste réplique par un autre attentat, c'est à ses risques et périls, sans se donner les allures d'un justicier, même alors que les circonstances lui font tenir ce rôle. Si ne pouvant démêler entre les divers responsables de la tyrannie ou de l'oppression, il choisit comme cible celui qui nominativement et au point de vue exécutif en assume la responsabilité légale ou administrative, c'est qu'il est guidé par des raisons particulières dont il est éminemment et uniquement conscient.

Quels que soient ses motifs – un but de propagande, la douleur profonde de voir ses aspirations bafouées et piétinées, des souffrances personnelles à venger – que dans les persécutions et les restrictions infligées à autrui, il ait reconnu ou identifié les persécutions ou les limitations dont il a été victime lui-même – c'est pour Sa cause qu'il agit. S'il succombe à la suite de son attentat, ce sera par amour pour sa cause. Et il l'affiche bien haut.

On comprend que cet aspect personnel de l'action révolutionnaire soit du goût des individualistes antiautoritaires, même alors que la personne de l'attentäter ne leur est pas sympathique ; même alors, ce qui est le cas pour beaucoup d'entre eux, qu'ils ne sauraient approuver qu'en aucune conjecture on s'en prenne à la personne humaine. Quoi qu'il en soit, l'attentäter a constamment rencontré parmi les individualistes des compagnons aptes à

saisir son geste et disposés à lui témoigner cette compréhension d'une façon pratique.

123) L'abstentionnisme. La résistance passive.

On a affirmé que les individualistes anarchistes refusaient à la violence une valeur éducative quelconque : qu'ils lui niaient une utilité pratique dans la solution des conflits qui divisent les hommes ou les collectivités. L'emploi de la violence ne résout rien : il est un signe de supériorité brutale, un procédé absolument contre-individualiste, puisqu'il nécessite l'emploi de l'autorité physique. On a également affirmé que la seule forme d'action révolutionnaire reconnue par les individualistes anti-autoritaires était la tactique spéciale qu'on appelle communément « résistance passive ».

Avant d'examiner à fond cette affirmation, il est nécessaire de bien définir ce qu'il faut entendre par « résistance passive », tout au moins ce qu'entendent par là les individualistes. C'est un acte d'insoumission ou un ensemble d'actions insurrectionnelles qui ne s'expriment ni par des manifestations sur la voie publique, ni par l'émeute, ni par la lutte à main armée – qui, en un mot, n'emploient pas la méthode de la violence pour s'affirmer et ne se fondent en aucun cas sur l'excitation passagère et superficielle des multitudes. La résistance passive qui peut s'appliquer à toutes sortes de fins, suppose l'éducation et l'initiation préalables de ceux qui l'emploient de préférence à toutes les autres tactiques révolutionnaires.

On peut, par exemple, sans élever de barricades, s'abstenir de toute action, de tout labeur, de toute fonction impliquant maintien ou consolidation d'un régime imposé, se refuser à payer des impôts ou des taxes destinées à la marche ou au fonctionnement d'institutions ou de services dont on conteste l'utilité, la nécessité, dont on combat l'idée même – de l'impôt des portes et fenêtres à l'impôt du sang. On peut se refuser à envoyer ses enfants à des écoles d'État dont on estime l'enseignement tendancieux, unilatéral, pernicieux à la formation et au développement de sa progéniture. On peut se refuser à utiliser comme professeurs ou comme médecins ceux qui ne le sont que grâce à un diplôme officiel. On peut se refuser à répondre aux commissaires, aux juges, aux procureurs des parquets, des tribunaux, des cours civiles, correctionnelles ou criminelles. On peut se refuser à obéir, à se conformer à un décret, à une loi, à un arrêté qu'on considère comme contraire aux opinions qu'on professe, à sa conception de la vie. On peut se refuser à travailler pour un salaire qu'on estime trop bas ou pour un nombre d'heures quotidien qu'on considère trop élevé. On peut se dresser contre toutes sortes de prétentions ou d'empiètements sociaux, gouvernementaux, administratifs, juridiques qu'on envisage comme portant une atteinte décisive à l'autonomie de l'unité humaine en général ou de sa propre personnalité.

Qu'on suppose un mouvement de « résistance passive » s'accomplissant sur une grande échelle ; non plus déclenché sur l'ordre de chefs ou de meneurs, mais réfléchi, prémédité, décidé individuellement par chacun de ceux qui y prennent part – qu'on suppose un mouvement de résistance passive, partiel ou général, se rapportant à l'un des exemples ci-dessus – que pourrait faire, demandent les individualistes – que pourrait faire contre cette grève silencieuse, mais déterminée, contre cette « abstention », un état, un gouvernement, une dictature quelconque ?

Les individualistes assurent que l'absence de tout tumulte rendrait impossible à un gouvernement d'intervenir sous couleur qu'est troublé l'ordre dans la rue. Il n'y aurait ni chefs, ni meneurs à arrêter, chaque « résistant passif » ou « abstentionniste » étant individuellement conscient de son geste. Que peut faire le plus réactionnaire ou le plus despotique des gouvernements contre une « grève de bras croisés », contre un mouvement de résistance passive ou d'abstention englobant des centaines de mille ou des millions d'associés, au sein duquel il ne se produirait, il ne pourrait se produire que de rares défections puisqu'en y adhérant personne n'aurait subi d'influence que celle de son propre raisonnement ? Massacrer, égorger ces centaines de milliers, ces millions d'adhérents ne solutionnerait pas le conflit, irait à l'encontre de l'intérêt même des dirigeants.

Qui ne s'aperçoit que la résistance passive, que l'abstention, préparée, mûrie, pratiquée à bon escient aurait une toute autre portée, une toute autre valeur qu'une agitation criarde, tumultueuse, irréfléchie, entraînant dans son sillon, bon gré, mal gré, une foule de suiveurs prêts à lâcher pied au premier obstacle sérieux : les uns parce qu'ils ont marché, n'osant pas faire autrement que tout le monde ; les autres parce qu'ils n'avaient jamais réfléchi à toutes les conséquences qui peuvent découler d'une grève qui se prolonge quelque peu. Il est naturel, étant donné toutes ces considérations, que la tactique de la « résistance passive » ou de « l'abstention » ait retenu l'attention de certains théoriciens de l'individualisme anarchiste et qu'ils aient pu la considérer comme l'outil le plus propre à faire aboutir leurs revendications.

124) Absence de dogmatisme à l'égard du geste révolutionnaire.

S'il est exact d'affirmer que parmi les individualistes antiautoritaires, un certain nombre ne s'intéressent, en fait d'action, qu'à celle de la propagande éducative, alors que d'autres réservent leurs préférences pour « l'attentat individuel » et révolutionnaire, d'autres encore pour la tactique de la « résistance passive », il est inexact de formuler que les Individualistes refusent a priori, dogmatiquement, de recourir, le cas échéant, à une agitation révolutionnaire, au sens classique et traditionnel du mot, à une insurrection, à une émeute avec toutes les formes de démonstrations extérieures que ces manifestations impliquent. Il y a même des Individualistes qui considèrent

l'agitation révolutionnaire comme un moyen personnel d'éducation. Il faut tenir compte du tempérament, de la vision, de l'appréciation de chacun, des résultats à poursuivre et à atteindre. Il n'est pas, sous ce rapport comme sous les autres, de formule, de tactique qui lie définitivement et sans retour l'individualiste. Qu'il y ait selon les temps, selon les lieux, selon les circonstances, des tactiques qui paraissent préférables à d'autres pour conquérir tout ou partie des revendications individualistes – cela coule de source – mais il n'y a aucune tactique spéciale qui ait pour l'individualiste la valeur d'un article de foi.

Ainsi, dans le cas de restriction de la liberté d'exprimer ses opinions – toutes ses opinions – par la plume aussi bien que par la parole – en cas d'entraves insurmontables opposées ou apportées à la propagande des idées et à l'expérimentation des théories, on se tromperait si on croyait trouver en l'individualiste un résigné, faisant bon marché de sa fierté, prêt à « encaisser » sans mot dire affronts et limitations. Lorsque ces conditions se présentent, bon nombre d'individualistes sont au contraire d'avis d'opposer une résistance énergique, une action prolongée et irréductible – clandestine si elle ne peut être publique – susceptible d'aboutir finalement à un soulèvement à main armée.

Il n'est pas du tout certain que la conquête de la possession inaliénable et personnelle du moyen de production, et de la libre et entière disposition du résultat de l'effort individuel – il n'est pas du tout certain que la réalisation de l'autonomie pour de vrai de la personne humaine puisse s'effectuer sans heurt, sans un choc avec les monopoles et les privilèges qui s'opposent à cette émancipation, à cet affranchissement véritable de l'unité humaine. On ne peut ni prévoir ni établir d'avance à quelle tactique s'adonneront alors les individualistes pour obtenir le respect absolu de leurs personnes, de leurs opinions, de leurs pratiques – pour recevoir satisfaction à leurs revendications. Tout ce qu'il est possible de conjecturer, c'est que cette tactique, quelle qu'elle soit, sera le résultat d'une discussion et d'un examen préalable par tous les individualistes qui s'y rallieront, qui s'associeront pour la mettre à exécution. Cela ne veut pas dire qu'un soulèvement d'origine individualiste ne puisse éclater spontanément – certes non – mais cette spontanéité sera comme le fruit mûr qui n'attend pour tomber de l'arbre qu'un coup de vent ou une secousse un peu ferme.

Des théoriciens individualistes ont même prévu que le heurt suprême, le choc ultime ne se produira pas entre les armées que les chefs des classes sociales lanceront les unes sur les autres pour les maintenir ou les hisser au pouvoir. Ils ont prophétisé que la dernière bataille se livrerait entre ceux, qui sachant que cette concession sonnerait le glas définitif de l'autorité et de l'exploitation, quel qu'en soit l'aspect, ne veulent pas accorder à l'unité humaine sa complète autonomie – et ceux qui ne veulent pas que sous aucun

prétexte ou aucun costume ou dans aucune circonstance, le gouvernemental, l'administratif, le social empiète ou prédomine sur l'individuel.

125) L'individualiste comme un révolutionnaire à l'état permanent.

Mais ce n'est pas parce que, en résumé, presque toutes les tactiques révolutionnaires trouvent, grâce à la diversité des tempéraments et des mentalités, de l'écho parmi les individualistes antiautoritaires que la conception individualiste à l'état incarne en soi l'esprit de résistance et de révolte permanent, continu. C'est parce qu'en soi, sans aucun emprunt extérieur, la conception individualiste anarchiste contient, implique une attitude de résistance, de légitime défense, de défiance, de combat à l'égard de tout ce qui empiète ou vise à empiéter sur l'autonomie de l'unité humaine, telle que la conçoivent les individualistes. Ce qui caractérise et distingue le véritable individualiste anarchiste – l'individualiste intégral – c'est justement cet esprit d'inflexible résistance, d'irréductible inadaptation. C'est sur la permanence de cet état de résistance et d'inconciliabilité que se basent les revendications individualistes. Aucune concession à l'égard de ce qui perpète ou perpétue la domination, l'exploitation, la maîtrise, la contrainte, l'obligation, l'obéissance, la soumission, le conformisme, n'importe où on les rencontre, – voilà le terrain solide, la forteresse inexpugnable où se retranchent les individualistes.

Vaut-il la peine de ressasser qu'au point de vue individualiste il importe peu que ce soit l'autocratie ou la démocratie qui tienne le manche du knout, c'est toujours un instrument de torture. Que la dictature soit exercée par un César hissé sur le pavois par ses légions délirantes ou qu'elle soit exercée par un intellectuel à poigne hissé à la première place par la force des circonstances ou l'enthousiasme des ouvriers, c'est toujours du despotisme...

L'avènement même d'un milieu réalisant totalement ou partiellement les revendications individualistes – l'existence d'un pareil milieu ne modifierait en rien l'attitude des individualistes. Ils connaissent trop les fluctuations du genre humain pour ne pas se prémunir contre un retour offensif de la tyrannie et de l'arbitraire. Ils se tiendraient sur le qui vive, prêts à se dresser de toutes leurs forces contre une réintégration ou une réapparition de la domination ou de l'exploitation, s'effectuant sous le masque de la tolérance ou le déguisement des concessions.

Dans tous les lieux, à toutes les époques, dans toutes les circonstances, les Individualistes n'ont l'intention de réclamer des non individualistes qu'ils se comportent selon le point de vue individualiste – mais ce qu'ils demandent, ce qu'ils veulent, ce qu'ils réclament des non individualistes, c'est qu'ils les laissent, eux, individualistes antiautoritaires, se conduire, agir, œuvrer, expérimenter à leur guise sans intervenir ou s'immiscer en quoi que ce soit en leur vie ou en leur activité, sous pratique de la réciprocité.

En d'autres termes, les individualistes incarnent l'esprit de résistance ou de révolte à l'état permanent par leur attitude de légitime défense, de non conformisme et de combat vis-à-vis de tout ce qui s'oppose à la réalisation de leurs revendications et à l'expérimentation de leurs aspirations, et cela quelle que soit la forme d'organisation ou d'administration des milieux humains où ils évoluent.

126) Coopération des Individualistes à l'action révolutionnaire.

Reste une dernière objection. On a prétendu que les Individualistes se refusent à prendre part ou à apporter leur concours à tout mouvement révolutionnaire dont ils ne sont ni les initiateurs ni les instigateurs. La réponse est qu'il est contraire – et on le sait déjà – à la tournure d'esprit individualiste de renoncer d'avance et de parti pris à coopérer à un mouvement révolutionnaire sous le simple prétexte qu'il n'émanerait pas d'eux. Mais ceci entendu, on leur permettra bien, en présence d'un mouvement révolutionnaire, de se demander quelle fin il poursuit et de ne pas s'en mêler s'il a pour but le rétablissement de la contrainte sociale, gouvernementale, légale ou administrative sous un autre pavillon que celui qu'il s'agit de mettre bas.

Il y a des gens qui se découvrent antimilitaristes le jour où on affiche un décret de mobilisation générale ou qui se sentent des âmes d'illégaux le jour où on les condamne à l'amende ou à la prison ; il en est d'autres qui se révèlent amoraux le jour où, mariés, ils rencontrent un amant ou une maîtresse à leur goût ; et associés, quand ceux qui les entourent se moquent de leurs infortunes ou d'un défaut de conformation physique. Il y a des gens qui se reconnaissent révolutionnaires le jour où leur propriétaire augmente le taux de leur loyer ou leur patron diminue le prix de leur journée. Les Individualistes, eux, nient, rejettent, combattent les différents aspects de la domination ou de l'exploitation, aussi bien quand ils se trouvent dans l'abondance que lorsque la disette est leur partage, aussi bien quand ils n'ont pas à en souffrir directement que lorsqu'ils en sont eux-mêmes les victimes. On comprend aisément qu'avant de se joindre à une action révolutionnaire, ils se préoccupent de la qualité, de la valeur, des desseins de ses instigateurs.

Il est hors de doute que certaines actions révolutionnaires, alors même que leurs protagonistes ou leurs initiateurs n'épousent pas les opinions ou les revendications des individualistes, possèdent une utilité incontestable. Spécialement dans le cas de resserrement de la contrainte et de la compression de l'État ou du milieu. Il est évident que lorsqu'en de telles conjonctures, l'heure sonne de protester, de regimber, de se rebeller contre les limitations, les barrières imposées à la libre expression de la pensée ; contre des lois plus scélérates, plus tyranniques, plus arbitraires que de coutume, contre des procès de tendance, ou pour arracher au bourreau, aux juges, à ses géôliers une unité humaine que son activité ou les circonstances de sa

condamnation rendent intéressante ; il est évident que les individualistes, isolément ou groupés, coopéreront à tout mouvement protestataire sans s'inquiéter de son origine. Mais la caractéristique de leur coopération consistera en ce qu'elle sera déterminée quant à l'objet poursuivi et en ce qu'elle prendra fin dès cet objet atteint.

12. Le pis aller illégaliste.

127) Théorie de « l'illégalisme individualiste ».

En principe, tout individualiste anarchiste est un « alégal », puisqu'il nie la loi.

En fait, il est illégal et même délinquant, toutes les fois qu'il émet et propage des opinions contraires aux lois du milieu humain où il évolue.

Un certain nombre d'individualistes anarchistes faisant consciemment et délibérément table rase des « scrupules » traditionnels, et de « l'honnêteté » codifiée résolvent, en ce qui les concerne, le problème économique de façon extra-légale, c'est à dire par des moyens impliquant : atteinte à la propriété, usage constant de différentes formes de violence ou de ruse, toutes infractions aux lois que ces dernières punissent plus ou moins sévèrement.

On comprend fort bien qu'un individualiste ne s'accommode pas plus du joug de l'usine que de la servitude de la caserne ; qu'il ne veuille pas plus se plier aux exigences d'un contremaître qu'à celles d'un « galonné », pas plus produire sans savoir pour qui et pour quoi qu'il n'entend aller se faire égorgé en ignorant le motif. Prison, caserne, usine sont à ses yeux, trois effets de la même cause, trois symboles d'un même état de choses. Il a autant horreur de l'une que de l'autre et, instinctivement, il sent que sa place n'est dans aucune de ces maisons de servitude ; l'individualiste tend donc, de nature, à fuir ces trois manifestations de l'esclavage économique et politique contemporain et, lorsqu'on l'y trouve, c'est bien contre son gré.

128) Distinctions et critérium indispensables

La tendance « illégaliste » a joué un rôle si important dans les milieux individualistes anarchistes qu'il est utile de définir dans quelles conditions, selon théoriciens les plus sérieux de l'illégalisme, un « illégal » peut se compter parmi les individualistes. C'est d'autant plus nécessaire qu'un grand nombre d'individus peu recommandables pourraient profiter d'un malentendu qu'amis et ennemis exploitent déjà et s'intituler « individualistes » alors que la seule appellation qu'ils méritent serait celle de vulgaires jouisseurs. Le bourgeois n'est pas plus sympathique en casquette portant une étiquette annonçant à tous qu'il est individualiste anarchiste, que coiffé d'un « huit reflets ». C'est toujours un bourgeois. De même pour le viveur et le fainéant. Si tel individualiste se résout à vivre en marge du code, c'est parce

qu'individualiste ; il n'est pas individualiste du simple fait qu'il accomplit des actes illégaux.

Ceci bien établi, l'individualiste « illégal » admet fort bien qu'il ne détruit pas les conditions économiques existantes, pas plus que ne les détruisent les propagandistes, par la plume ou par la parole, ou encore les anarchistes terroristes. On peut accepter que si les attentats à la propriété se multipliaient au point qu'il devînt extrêmement onéreux aux possédants de conserver leur capital, en ce sens que les frais de garde ou d'assurance dépasseraient les revenus qu'ils en tirent, la propriété, sous sa forme actuelle, finirait par disparaître. Sauf dans pareille conjecture et encore faudrait-il entreprendre des opérations de ce genre sur une très vaste échelle, l'« illégalisme » ne constitue qu'un moyen de vie économique plus risqué, plus dangereux surtout que les autres, un pis aller, rien de plus.

L'individualiste n'est nullement un paresseux. Quiconque fuit le travail n'a rien de commun avec l'individualiste anarchiste, car le travail est une fonction du développement individuel, un stimulant d'initiative. Haïr le travail-exploitation dans les conditions où on le comprend actuellement, cela se conçoit, mais avoir la haine du travail parce que c'est le travail, cela n'a absolument rien d'individualiste.

129) Les gestes illégaux question de tempérament.

Les « illégalistes » sérieux reconnaissent que la pratique des « gestes illégaux » est une affaire de tempérament, une expérience peu recommandable de la question de vie individualiste anarchiste, et la plupart des individualistes n'y sont point aptes. En tous cas, jamais la pratique des « gestes illégaux » ne saurait diminuer intellectuellement ou moralement qui s'y livre. C'est même le « critérium » qui permettra de savoir à qui on a affaire. Nul individualiste n'accordera sa confiance au soi-disant camarade qui se targue d'« illégalisme », ne pense qu'à bombances et fêtes, indifférent aux besoins de ses amis, insouciant de la marche du mouvement des idées qu'il prétend siennes. Il lui sera plus sympathique qu'un autre, voilà tout, car le réfractaire, l'irrégulier, le hors-cadre, même inconscients, même impulsifs, attireront toujours l'individualiste anarchiste. Entre Rockefeller et Cartouche, c'est Cartouche qui a sa sympathie.

130) Le meilleur camarade. Le « réfractaire économique ». La déformation professionnelle.

L'anarchisme individualiste est d'abord une attitude morale et intellectuelle, une attitude de révolte individuelle, voulue, peu importe qu'elle soit le résultat de la réflexion ou du tempérament, une attitude philosophiquement critique, négative, défensive – une attitude philosophiquement a-légale, a-morale, a-sociale.

On peut soutenir que mise en pratique sur le terrain économique, la philosophie individualiste anarchiste peut mener comme pis aller à l'illégalisme (qui est une des formes de l'a-légalisme). J'ai moi-même développé jadis cette idée dans le journal l'Anarchie. Mais « l'illégalisme » que j'ai exposé n'avait pas pour fin dernière l'approbation à l'usage exclusif de « l'illégal » de la « substance circulée »⁶.

« Ce qui m'intéresse – écrivais-je – c'est l'emploi des facultés cérébrales, du temps et des ressources de l'individu qui se dénomme anarchiste.

« L'illégal qui m'affirme... qu'il songera à la propagande quand il se sera mis à l'abri, ne m'intéresse pas plus que le légal qui fera de la propagande quand il aura trouvé une situation de tout repos, ou accompli ce qu'il appelle ses devoirs de famille ou autres. »

Le meilleur camarade c'est encore celui qui, illégal ou non, consacre son activité et sa force à la diffusion des idées individualistes anarchistes et à la sculpture de son individualité propre.

Dans certains milieux, on a critiqué l'emploi du terme « réfractaire économique » présenté comme l'un des attributs de l'individualiste-type. C'est le seul pourtant qui puisse définir son attitude dans les sociétés ou les milieux où le régime économique est imposé, où s'automatise l'être individuel, dépossédé ou privé de la propriété du moyen de production, de la libre disposition du produit de son effort.

Se placer sur le terrain de la « déformation professionnelle » pour critiquer la pratique de l'illégalisme comme l'entendent les individualistes, n'est pas non plus ni très adroit, ni très concluant. L'individualiste qui a choisi comme pis aller le travail-exploitation subit une déformation professionnelle aussi marquée que « l'illégal ». Se dissimuler sans cesse et toujours devant l'exploiteur, accepter par crainte de perdre son emploi tous les caprices, toutes les fantaisies de l'employeur, demeurer silencieux devant les actes d'arbitraire, de tromperie, de canaillerie dont on est témoin, de peur d'être mis à la porte de l'atelier ou du chantier où on travaille, tout cela crée des habitudes dont l'exploité n'a guère à faire étalage !

131) Des attitudes héroïques.

Ce qu'il faut reconnaître, c'est qu'il n'y a rien d'héroïque dans la mort de malheureux camarades traînés, poussés, jetés sous le couperet de la guillotine, cela sous les yeux de magistrats satisfaits, de journalistes railleurs et de policiers narquois. C'est qu'à part de rares exceptions, l'illégal finit au bagne, dans la plus abjecte des soumissions. Et si l'on se plaint que l'individualisme, attitude de réfractaire intellectuel et moral, manque d'héroïsme, on peut facilement répondre que, même transporté sur le terrain économique, il mène aussi à des actes alégaux. Le refus de payer un sou d'impôt ou de contributions – celui de se servir dans les transactions de

l'argent monnayé ou fiduciaire émis par l'État (en y substituant soit l'échange entre produits émanant du travail personnel des producteurs, soit une valeur d'échange émise par les producteurs eux-mêmes) sont des actes intéressants en soi et par leur répercussion. Dans le domaine moral et intellectuel, les gestes énergiques ne manquent pas : le refus de porter les armes, le refus d'obéir à toute injonction de l'autorité qui limite la liberté d'écrire ou de parler, le refus de comparaître devant un tribunal pour quelque cause que ce soit, le refus d'astreindre les petits êtres sur lesquels on a accepté de veiller à une éducation d'État ou d'Eglise, les unions libres uniques ou plurales, la propagande en faveur de la procréation raisonnée, etc., les occasions abondent pour se montrer « un lutteur ». Dans certains pays, des individualistes ont été jetés en prison ou envoyés au bagne pour avoir adopté ces attitudes ou d'autres, qui diffèrent surtout de certains exploits fameux en ce qu'ils sont moins retentissants, et tout en demandant autant de courage, ne rapportent aucun profit à ceux qui les accomplissent.

J'ai un faible pour l'irrégulier et le hors cadre au point de vue économique. Je suis de ceux qui pensent qu'on doit, non être la victime, mais le bénéficiaire – même matériellement – des théories qu'on professe. Je comprends qu'on regimbe à la perspective de passer sa vie tout entière à produire pour le compte et pour le bénéfice d'un exploitateur clérical ou laïque. Je conçois tout le supplice qu'implique pour l'individualiste conséquent le conformisme au sifflet de l'usine ou du chantier. J'admets qu'on trouve insensé, quand le soleil luit sur les champs et que les fleurs embaument les sentiers, de se tenir toute une journée assis ou debout derrière une machine à écrire, un métier ou un moteur. Il y a de la noblesse et du courage, ayant pesé tous les risques, à refuser les conditions que vous offre, pour manger et s'entretenir, un milieu dont la constitution vous répugne.

Je ne puis cependant m'empêcher d'observer qu'il n'y a rien de particulièrement séduisant à s'étioler entre les quatre murs d'un atelier de maison centrale et qu'il est des attitudes de révolte tout aussi nobles et tout aussi courageuses que celles du réfractaire qui fait métier d'illégalisme économique – des attitudes qui ont ceci de remarquable : c'est qu'elles ne permettent pas la confusion, parce que seuls des individualistes anarchistes sont capables de les adopter.

132) Valoir moins, valoir autant, valoir mieux.

Lorsque des individualistes anarchistes commettent des actes ou accomplissent des gestes qui les placent non plus moralement ou intellectuellement, mais matériellement au ban de la société rien n'est plus facile pour les défendre ou même les excuser que de démontrer à ceux qui les accusent ou les vilipendent que l'Ensemble social ne vaut pas mieux qu'eux.

Il est clair que le Milieu tolère ou approuve une foule d'attentats à la liberté individuelle ou à la vie des hommes auprès desquels pâlit le plus horrible des écarts auxquels peut s'être livrée la plus cruelle des « bandes tragiques ».

Personne ne saurait nier qu'en l'état de choses où nous vivons, le droit de tuer ne soit exercé – sans restriction aucune – par les plus forts et les plus privilégiés – races, groupes, individus – au détriment des plus faibles et des non-possédants.

Sans pitié, les races dites supérieures refoulent vers la destruction les races prétendues inférieures.

On a dressé de main de maître le réquisitoire des guerres coloniales entreprises pour le compte des aventuriers de la politique et des requins de la haute finance française. Il est présent à toutes les mémoires. Mais n'importe quel peuple se conduit de la même façon. à l'égard des aborigènes des pays où il s'établit. Lisez l'histoire de la conquête de l'Amérique par les Espagnols. Lisez l'histoire du dépeuplement de l'Amérique du Nord. Etudiez comment s'y sont pris les Belges au Congo pour faire, non pas « suer le burnous », mais obtenir des indigènes le précieux et lucratif caoutchouc. Renseignez-vous sur la manière dont s'y prennent les blonds, gras et pacifiques néerlandais pour faire régner la paix dans leurs colonies des îles de la Sonde.

Les exploits des « chauffeurs d'Orgères », des « bandits tragiques » sont jeux d'enfants, gouttes d'eau dans l'océan, auprès de tout ce qui a été perpétré à l'ombre de la bannière de la civilisation, sur ces malheureux coupables d'un seul méfait : être les heureux et premiers occupants d'un sol que convoitaient leurs frères supérieurs, jaloux de ne point voir y prédominer à leur profit l'exploitation et la souffrance.

Matérialistes, les individualistes ont perdu la foi en un jugement suprême et dernier où se lèveraient, accusatrices, les victimes des nations conquérantes, policées et cultivées. Mais on aime à se représenter, en imagination, cette sorte de tribunal sans appel où viendraient déposer tous ceux qui ont été torturés, mutilés, écartelés, brûlés, estropiés, affamés au nom du progrès occidental. Quelle piètre figure ferait l'homo sapiens devant cette théorie infinie d'hommes, de femmes, d'enfants ressuscités et montant de tous les points du monde « arriéré ». Comme son masque d'hypocrisie et de moralité s'effondrerait devant cette foule dont le sang coulant par tous les pores témoignerait que les grands mots de justice, de paix, d'ordre public dont il couvre sa férocité et son avidité sont purs trompe-l'œil !

Il m'arrive de réfléchir à cette race superbe et magnifique des Caraïbes que détruisit la soldatesque qui suivait Cortez ou à ces Peaux-Rouges « athlétiques et fiers » dont les derniers spécimens – à quelques exceptions près – s'éteignent, abrutis par l'alcool ; ou de songer aux Mexicains, aux Péruviens, aux Arabes, aux Indochinois, aux Malais, aux jaunes, aux noirs,

aux cuivrés qu'ont fauchés sans raison, pour le simple plaisir de tuer, les hommes de race blanche. Et je me demande sur quoi se fondent nos sociétés modernes pour incriminer les piètres meurtriers que sont nos maladroits bandits contemporains.

Et qu'on ne dise pas que les responsables sont uniquement les chefs ou les administrateurs coloniaux, de Cortez à Waldersee, de Pizarre à Gaud ou Toqué. Certes, ils commandent, mais à en croire tout ce que j'ai lu et entendu, le plus cruel, le plus sadique, le plus impitoyable, c'est toujours le petit soldat, le subordonné, l'homme sorti des rangs du peuple. Espagnol, Russe, Français, Belge, Hollandais, Anglo-Saxon, c'est lui l'homme dans le rang, qui obéit joyeusement aux ordres de destruction, qui trouve plaisir à mettre le feu aux chaumières, à violer les fillettes, à éventrer les femmes enceintes, à prendre pour cible le premier indigène qui passe sur la route, inoffensif et tremblant.

Dans un autre ordre de faits, lisez les rapports des Commissions anglaises nommées par les Chambres des Communes pour enquêter sur le travail des mineurs dans les tissages de coton jusqu'au milieu du siècle dernier. Vous y verrez qu'il était habituel pour des enfants de six ou sept ans de travailler 13, 14, 15, 16, 17 ou même 18 heures sans autre intervalle qu'une demi-heure pour le repas. Lisez ces histoires de surveillants qui passaient et repassaient, le fouet à la main, pour empêcher que les malheureux petits êtres succombassent au sommeil. Lisez l'histoire de ces mères de onze ans, accouchant pendant le travail et auxquelles on trouvait que c'était trop d'accorder trois jours de relevailles.

Les pauvres créatures mouraient par centaines, naturellement, et chez ceux qui survivaient on aurait vainement cherché un individu qui n'eût une tare physique. Les plus chanceux s'en tiraient avec des déviations de la colonne vertébrale, des jambes en cerceau, des articulations enflées, des varices et des ulcères permanents jusqu'à la mort. A Stockport et Manchester, sur 22.094 ouvriers de fabrique, 143 seulement avaient dépassé 45 ans.

Piètres illégalistes qui finîtes sur l'échafaud, que n'avez-vous possédé un tempérament d'exploiteurs ? Etablis verriers quelque part dans l'Est ou le Nord – ou tisseurs à Rouen, Lille ou ailleurs – ou marchands de conserves à Chicago – ou entrepreneurs de confectons à Londres – vous auriez pu tuer lentement, à petit feu, sans échec et sans risques, avec l'impunité la plus grande. Bien plus : patentés, décorés, honorables commerçants, industriels, philanthropes, c'est vous qui auriez jugé les criminels de médiocre envergure et les auriez envoyés à l'échafaud ou au gibet – en vous plaignant par surcroît qu'on montre trop d'indulgence à l'égard des délinquants.

Mais voici, vous êtes ceux qui n'avez point voulu céder ni vous vendre. Neuf fois sur dix, vous eussiez pu faire votre chemin dans le monde, comme on dit. Vous n'étiez pas du gibier de correctionnelle ou de cour d'assises,

après tout. Vous avez refusé de courber l'échine. Ce n'est ni l'envie basse ni la peur de l'effort qui ont fait de vous des irréguliers, des à-côté, des sans feu ni lieu, c'est l'aversion du maître, la haine de la domination, le désir de vivre, spontanément, en marge des convenus sociaux. Non, vous n'enviiez pas le bourgeois méthodique, ventru, prudhommesque. Mais il fallait pourtant bien que vous mangiez !

Les « lois sociales » ont amélioré la condition des travailleurs. C'est indéniable. Mais on sait, en ce qui concerne les procédés d'entr'égorgement internationaux que les moyens de destruction n'ont jamais été aussi meurtriers, aussi cruels, aussi froidement calculés et raisonnés qu'ils le sont devenus durant la grande guerre de 1914-1919.

Que sont les atrocités des guerres coloniales en comparaison de tout ce qui s'est perpétré durant ces cinq années où la folie du meurtre s'était emparée de millions et de millions d'êtres humains ? Tuer pour tuer, par masses, de n'importe quelle façon, en se servant de n'importe quel moyen, en mettant à profit l'instinct ancestral de l'être primitif qui trouve du plaisir à priver de la vie son semblable en humanité, en utilisant les applications les plus récentes des découvertes scientifiques pratiques. Avoir recours à toutes les ressources que peut receler l'imagination humaine : des gaz asphyxiants au nettoyage au coutelas des tranchées de l'ennemi. Tuer sur terre, sur mer, dans les airs. Massacrer les civils, égorger les prisonniers, achever les blessés. Incendier, brûler, démolir avec ou sans raison plausible. Et tout cela en discutant de « liberté », de « justice », de « respect des petites nationalités », du « droit des peuples de disposer d'eux-mêmes. »

Non, le milieu social ne vaut pas mieux, considéré en particulier ou en général, que le pire de ceux qui ont rompu violemment le contrat économique.

Le faire remarquer n'est pas nouveau. Le Charpentier de Nazareth employa le même argument vis-à-vis d'une malheureuse adultère que d'honnêtes israélites voulaient lapider. On sait qu'il demanda à celui de ses accusateurs qui serait sans péché de jeter à la pauvre femme la première pierre. La légende raconte que l'un après l'autre, les accusateurs quittèrent la place, et cela jusqu'à ce qu'il n'en restât plus un seul. Vraie ou imaginée, cette histoire montre que, dans tous les temps, les gardiens des convenances sociales ne valurent pas mieux que ceux qui les enfreignirent.

Cependant, cette constatation ne me suffit pas. Je jugerais insuffisante l'œuvre d'éducation individualiste si elle devait aboutir – quand il s'agit de défendre un individualiste anarchiste ou plutôt d'expliquer ses gestes – à ce cul de sac : « ceux qui l'accusent ne valent pas mieux que lui ».

J'aimerais pouvoir faire usage d'un autre argument. Je souhaiterais, ayant à expliquer tel acte battant en brèche les fondations mêmes de la vie sociale, pouvoir imposer silence aux adversaires de l'idée individualiste anarchiste, non pas en les forçant à reconnaître qu'ils sont aussi coupables

que ceux dont ils réprouvent les gestes ; mais en les contraignant à avouer, qu'ils se sentent intérieurement – moralement si vous voulez – inférieurs à ceux qu'ils vouent à l'exécration.

Non, il ne me satisfait point d'avoir remporté la victoire sur mes contradicteurs en les ayant convaincus qu'ils ne valent pas mieux que les individualistes. Je trouve que c'est une victoire à la Pyrrhus.

J'aspire à quelque chose d'autre ou de plus. Je voudrais voir s'enfuir mes antagonistes en leur posant cette question : « les valez-vous seulement ? »

Ne pas valoir moins ne me paraît décidément pas suffisant. – Ce qu'il me faut en somme, c'est, en mon for intérieur, me sentir valoir mieux.

133) Les Réserves que soulèvent la pratique de l'illégalisme.

Si, d'une part, comme on a tenté de le faire au commencement de ce chapitre, on peut, à la suite de théoriciens sérieux, essayer de raisonner, d'expliquer, de comprendre, voire de définir la pratique de « l'illégalisme », c'est-à-dire l'exercice de métiers hasardeux non inscrits aux registres des professions tolérées par la police. D'autre part, en aucune circonstance, parce qu'il ne veut directement ni dominer ni exploiter, l'individualiste anarchiste ne consentira jamais à écraser davantage les écrasés et les victimes de l'état de choses économiques. Ce serait illogique, Ce serait manquer de dignité. Il ne prendra pas place parmi ceux qui tondent « le troupeau ». Il s'en séparera. Et, en ceci, il se montrera supérieur à la « mentalité du troupeau ».

C'est aux favoris du Monopole ou du Privilège, aux exploiters-accapareurs, que l'individualiste « illégal » s'attaque ; à ceux dans la catégorie desquels se recrutent dominants, dirigeants, magistrats, officiers, politiciens et arrivistes de toute espèce, d'en haut et d'en bas. Il se souvient qu'ils constituent « la société » bien plus que les pauvres bougres inconscients laissés dans l'ignorance et dont souvent l'hostilité aux idées provient d'une inaptitude naturelle à la pensée, à la réflexion.

On comprendrait mal, de plus, que partisans de la possession du moyen de production et de la libre disposition du produit obtenu sans le secours de l'exploitation, des individualistes anarchistes s'en prissent aux personnes se trouvant dans ces conditions.

L'expérience a montré, malgré les théories échafaudées a priori que la pratique de l'illégalisme, surtout professionnel, constituait un péril redoutable. Il faut des circonstances exceptionnelles pour qu'elle n'entrave pas l'épanouissement de la vie individuelle ; il faut un caractère également exceptionnel pour qu'elle ne se montre pas néfaste au développement de l'être intérieur. La pratique de l'illégalisme n'affranchit économiquement à aucun point de vue. Ce sont des raisons suffisantes pour dénoncer vigoureusement les ravages que peut exercer, dans de jeunes esprits non prévenus et facilement suggestionables, la tendance à l'illégalisme.

13. Le problème de la transgression et l'abolition de la répression

134) Y aura-t-il toujours des transgresseurs ? Le transgresseur dans la marche de l'humanité. La transgression en milieu individualiste.

Y aura-t-il toujours des transgresseurs ? Pour fournir réponse à cette question, il est nécessaire de la compléter par la connaissance de l'état de la mentalité et des conditions économiques du milieu ou des milieux humains au sujet desquels elle est posée. Au point de vue individualiste, il est logique de la répéter sous cette forme : « Dans l'hypothèse de la disparition de la domination et de l'exploitation de l'être humain par son semblable, une administration ou une institution d'ordre gouvernemental ou sociale quelconque – y aura-t-il persistance de la transgression et des transgresseurs ? » La question est plus longue, mais elle place le problème sur son véritable terrain.

Même ainsi formulée, la réponse à fournir n'est pas aussi facile qu'il paraît. On serait tenté de se prononcer, l'hypothèse ci-dessus étant admise, pour la disparition des transgressions, des crimes et des délits de toute espèce. Mais de suite les objections surgissent. Et nombreuses. En premier lieu, fera-t-on remarquer, c'est peu connaître la nature humaine que de s'imaginer qu'il suffira de la transformation politique ou économique d'un milieu donné pour empêcher ou abolir la transgression. En second lieu, le « transgresseur » n'est-il pas le facteur suprême et ultime – dans le temps et sur la planète – de l'évolution des aspirations et des réalisations humaines en matière de connaissances, de conventions et de mœurs ? Autrement dit à la question posée ci-dessus on pourrait opposer une réplique de ce genre : Sans le transgresseur, sans le réfractaire – intellectuel, éthique, économique, religieux – y aurait-il eu développement, déplacement ou transformation des pensées, des acquis et de leurs applications, des états d'existence des individus et des sociétés ?

L'objection ou la réplique est trop grave, son extensibilité est d'une telle envergure qu'il est impossible même d'esquisser ici une réponse. Mais on voit d'ores et déjà comme on risquerait d'affirmer à la légère si on s'aventurait à prétendre témérairement que l'abolition de la domination et de l'exploitation sonnerait le glas de toutes les transgressions. De sorte qu'il faut écouter de sang-froid les critiques qui prévoient qu'il est à redouter, étant donné les passions qui influencent tout aussi bien les isolés que les groupes, que pendant longtemps, très longtemps, il y ait des transgresseurs, même des accords et des contrats qu'ils auront souscrits volontairement, même après en avoir pesé et discuté les termes. C'est ainsi qu'on fait observer qu'il se peut qu'un individu n'ait pas, par exemple, calculé d'avance toute la portée de l'accord qu'il a souscrit ; qu'en cours d'exécution

du contrat son état d'esprit se soit modifié sous l'influence de circonstances nouvelles. Il se peut qu'une émotion, qu'un sentiment d'une espèce ou d'une autre l'envahisse, le domine, s'empare de lui, momentanément tout au moins, le placent dans une situation mentale tout autre que la mentalité qui était sienne lors de la conclusion de l'accord, même alors que celui-ci, selon le mode individualiste, n'aurait été souscrit que pour une période et une besogne déterminées.

La facile possibilité de changer de milieu grâce à la multiplicité et à la concurrence des associations de toute nature ; l'entière faculté de vivre et d'expérimenter à sa guise en isolé ou en associé – et alternativement ; une échelle de valeurs qui situerait l'individu dans le milieu uniquement par rapport à ses accomplissements personnels, à sa culture particulière, à sa capacité productrice spéciale ; tout cela paraît cependant de nature à réduire à un minimum toujours croissant les cas de transgression créés par les intérêts individuels ou collectifs mal entendus ; mais si ces facultés et ces possibilités, ce « renversement des valeurs » tiennent compte dans une certaine mesure de la thèse du transgresseur considéré comme facteur d'évolution, exerceraient-ils une action restrictive sur les crimes et les délits d'ordre purement passionnel ?

135) La persistance du délit et l'inévitable sanction. La non résistance. Le transgresseur comme son propre juge.

Si la transgression perdure, si le délit persiste, n'appellent-ils pas la répression, le châtement, les sanctions pénales ou disciplinaires ? Seconde question tout aussi embarrassante que la première plus – pour des esprits qui ne veulent pas que la coercition joue un rôle quelconque dans les rapports qu'ils veulent avoir entre eux.

Après les Quakers, Tolstoï a bien essayé de donner une solution applicable, même aux conditions de fonctionnement de la société actuelle, c'est « la non-résistance au mal par la violence ». On peut, dans une humanité dont le fonctionnement est basé sur l'usage de la force et de la coercition, comprendre cette méthode. Elle peut être un moyen de propagande, un témoignage de convictions particulières ou collectives, une leçon de choses, un exemple. Mais dans un milieu basé justement sur l'absence de l'emploi de la violence et de la coercition dans les rapports entre ses constituants, laisser le champ libre au délinquant, au criminel, à celui qui empiète de vive force sur la manière d'être et de se comporter d'autrui, n'est-ce pas préparer la résurrection des réglementations légales et pénales ?

D'ailleurs, tout en lui concédant une grande valeur d'exemple individuel, tout en lui reconnaissant un caractère élevé de propagande antiautoritaire, la méthode de non résistance – pratiquée sur une petite échelle – ne solutionne pas actuellement les difficultés lorsqu'on se trouve

en présence de transgresseurs anonymes et irresponsables – tel un État, une administration, une institution d'ordre gouvernemental ou social – ou leurs fondés de pouvoir. Elle peut donner à réfléchir à un autocrate ou à un simple particulier – lui inspirer un sentiment de honte ou d'indignité – mais on peut aussi avoir à faire à un transgresseur qui se considère comme une fonction exécutive, un rouage administratif et qui se soucie très peu qu'on lui résiste ou non, qui n'a en vue et comme objet que la prompte et stricte obéissance au règlement qu'il est chargé de faire exécuter ou observer. On peut aussi se trouver en présence d'un transgresseur qui prenne la non résistance tout simplement pour une manifestation de crainte ou pour de la faiblesse. Pour qu'actuellement la non résistance ait une valeur effective, force est qu'elle se généralise, comprenne un grand nombre de réalisateurs ⁷.

Il y a cependant un moyen, une action qui supprimerait le recours aux sanctions légales, pénales ou disciplinaires – qui rendrait inopérante, inutile, superflue l'existence des cours de justice ou tribunaux quelconques, des prisons ou autres institutions de répression, etc., c'est l'existence d'une mentalité courante, d'un état d'esprit général et particulier qui fasse que le transgresseur reconnaisse volontairement, de soi-même, sa transgression ou sa faute et qu'il s'inflige, de son propre gré, la punition ou plutôt la réparation qui lui paraît apte à compenser le crime qu'il a perpétré, à équivaloir au délit qu'il a commis. C'est dans cette voie qu'il faut chercher l'idée purement individualiste de la réparation des infractions, du redressement des torts que les humains sont susceptibles de commettre ou de se causer les uns aux autres.

Tant que le transgresseur, quel que soit le domaine où il opère, ne possédera pas une mentalité qui le rende apte à s'infliger à soi-même – et volontairement – le châtiment que comporte sa transgression, tant que le transgresseur ne se trouvera pas dans cet état d'esprit, toutes les sanctions que pourra entraîner une infraction quelconque seront marquées au coin du recours à la violence, sous une forme plus ou moins déguisée, sous une appellation plus ou moins hypocrite, c'est vrai, mais impliquant néanmoins l'emploi de la coercition.

Qu'on prenne l'exemple classique de l'indésirable qui veut demeurer en un milieu malgré le désir unanimement exprimé des autres constituants de ce milieu. Vainement, plusieurs votes émis sans une seule voix discordante, de nombreux avis lui ont-ils fait comprendre que sa présence était désagréable à l'ensemble dont il s'acharne à faire partie, qu'en un mot « il était de trop » ; en vain, les plus sages, les plus réfléchis, les plus raisonnables du groupement lui ont-ils fait entendre ou entrevoir qu'il n'y avait aucun avantage, aucun intérêt pour lui à s'imposer à un ensemble qui ne le voulait point. Vainement a-t-on essayé des moyens héroïques : personne ne lui parle plus, on évite de se trouver sur son chemin – on fait le vide autour de lui – toutes attitudes qui ne laissent pas d'être gênantes pour ceux qui les adoptent

; pour des raisons qui lui sont particulières, l'indésirable reste inébranlable : il ne bouge pas, il s'obstine, il s'entête, il s'opiniâtre à rester parmi des gens qui ne le veulent pas. Si le groupement ne consent pas à transporter ses pénates ailleurs, s'il n'a pas la patience d'attendre que l'indésirable se lasse enfin et s'en aille, il ne reste pas d'autre ressource qu'une expulsion de vive force.

On peut, à la rigueur, supporter plus ou moins longtemps la présence d'un intrus s'il ne vous impose que sa présence. Mais on peut citer des cas de rupture de contrats sans préavis aucun, des cas d'inobservation de clauses ou termes d'accords sans avertissement préalable, mettant en danger des vies humaines, interrompant ou faussant le fonctionnement d'une association. On peut citer des cas de délation, d'indiscrétion, les uns très sérieux, les autres moins, mais ayant cependant une répercussion grave et fâcheuse sur l'état d'esprit de certaines unités ou collectivités humaines. Il est très difficile – et il le sera toujours – d'y mettre fin sans recourir, sous une forme plus ou moins dissimulée, à la violence. ” Il y a nombre de personnes qui se disent “individualistes“ – prétendent se rattacher à sa tendance antiautoritaire – et se mêlent des affaires de leurs compagnons d'idées, n'hésitant pas à leur mettre des bâtons dans les roues lorsqu'ils s'efforcent de réaliser quelque projet à tournure tant soit peu originale ou inattendue. La plupart du temps, ces personnes ne savent même pas pourquoi elles s'interposent, mais le fait est patent : en dépit de leurs protestations publiques, elles ne possèdent pas la mentalité requise pour laisser autrui être et agir à son gré, quand même cela ne les gêne ni ne leur nuit en aucune façon. Lorsqu'elles se rendent enfin compte – et ce n'est pas toujours le cas – qu'elles ont envahi un domaine où elles n'avaient aucune raison d'intervenir, elles ne possèdent pas le degré de raisonnablement voulue pour le reconnaître, fixer elles-mêmes la réparation équivalant au tort causé. Comment éviter le renouvellement de ces attentats aux possibilités d'être et de se comporter de l'unité humaine, sans des sanctions d'un genre ou d'un autre ?

Voilà des objections que ne peuvent laisser passer, sans les examiner avec soin, ceux qui ne veulent entendre parler à aucun prix d'autorité et d'exercice d'autorité dans le milieu où ils voudraient évoluer à leur aise.

136) Procédés individualistes en vue d'abolir la transgression.

Certains individualistes préconisent des procédés spéciaux qui éviteraient le recours à la répression légale, quelle qu'elle soit, s'ils devenaient d'usage courant.

Il y a d'abord l'assurance contre les risques que peuvent faire courir à l'unité humaine, la fraude, la mauvaise foi, le dommage causé par l'inexécution des clauses, des contrats.

On peut aussi rendre public dans son milieu ou son entourage le tort qui vous a été causé individuellement et en signaler le ou les auteurs. Il y a

même des individualistes qui considèrent ce moyen comme la seule sanction possible ou applicable en cas de désaccords ou de différends entre isolés ou associations, à l'essentielle condition que la mentalité ambiante soit telle qu'elle garantisse à l'attaqué toute faculté de réponse ou de réplique. Sans doute, ce procédé peut rendre des services sérieux dans une foule de cas, spécialement en cas d'inobservation, sans préavis aucun, des clauses d'un accord donné ; l'inobservateur peut être amené à réfléchir et ceux susceptibles de passer des contrats avec lui pourraient demander alors certaines garanties dont ils ne se seraient pas souciés auparavant. Cependant, on peut objecter que tel peut se montrer inobservateur d'un contrat passé avec une certaine personne qui s'attachera très scrupuleusement à accomplir les termes d'un accord arrêté avec une autre. Celui-ci peut se plaindre qu'on lui a porté tort concernant des cas auxquels celui-là ne portera aucune attention. L'accusateur et l'accusé peuvent enfin se livrer à une polémique dégénérant en une discussion ou plutôt un étalage d'incidents personnels indifférant absolument la galerie. Il faut reconnaître que la plupart du temps cette publicité ne dédommage pas le lésé, mais qu'elle le soulage, ce qui est d'ailleurs un résultat.

Il y a enfin un procédé d'une simplicité élémentaire pour se garantir du renouvellement de la tromperie ou du dol, c'est de cesser désormais toutes relations avec celui qui nous a lésés.

137) L'arbitrage volontaire.

Il existe encore une méthode qui permet de solutionner les différends, les désaccords, les conflits qui peuvent survenir entre isolés ou associés, entre les associations même, lorsqu'il leur est impossible de les régler eux-mêmes, c'est la méthode de l'arbitrage volontaire.

Une masse de raisons peuvent faire que deux unités humaines, deux associations ou davantage, ne puissent solutionner un litige s'élevant entre eux. Tout d'abord le sentiment bien net qu'ils ne se trouvent pas, pour un motif ou un autre, dans la situation d'esprit qu'il faut pour résoudre avec toute l'impartialité voulue le différend qui les sépare ; il peut y avoir, par exemple, chez chacun de ceux qui se prétend lésé, de l'irritation, de la colère, du dépit. En second lieu, chacune des parties en désaccord – ou l'une d'elles – peut reconnaître en toute sincérité qu'elle ne possède pas les connaissances ou les qualifications ou même le sang-froid nécessaire pour trancher le désaccord, pour estimer avec équité tel acte fâcheux ou malencontreux qui est à l'origine du conflit à solutionner. Quoi de plus simple, par les parties adverses, que de s'en remettre chacune à un compagnon, à un ami, au courant des circonstances de leur cas, de leurs tempéraments, de leur état d'être : il est infiniment probable, du fait de leur absence de participation au désaccord dont la solution leur est confiée, que l'avis de l'arbitre ou des arbitres s'approchera très près de l'équité "mathématique". Le conseil fourni

par l'arbitre ou les arbitres (qui ne nourrissent d'animosité à l'égard d'aucune des parties en discussion), en possession de tout leur calme, départagera impartialement ou à très peu près les adversaires. D'ailleurs s'ils s'aperçoivent qu'ils ne peuvent arriver à une conclusion satisfaisante, rien n'empêche les arbitres de s'en remettre eux-mêmes à un autre, choisi alors par eux, sans aucune intervention de leurs commettants, qui fournirait une sorte d'avis de dernier ressort qui les mettra d'accord. On peut affirmer que le jour où, parmi des humains ou un milieu donné, la mentalité courante ou l'habitude seraient telles qu'en cas de litige on s'en remettrait à l'avis de l'arbitre ou des arbitres – choisis volontairement et en dehors de toute intervention ou obligation d'une administration ou d'une institution quelconque, gouvernementale ou sociale – il n'y aurait plus place pour l'appareil répressif et judiciaire tel que nos sociétés contemporaines le conçoivent.

Les individualistes qui tiennent pour la méthode d'arbitrage volontaire font remarquer qu'il n'y a aucune diminution de dignité personnelle à reconnaître qu'il est impossible de régler soi-même tel différend qui vous sépare momentanément de votre semblable et de vous en remettre à un arbitre, dès lors que vous le choisissez en dehors de toutes interventions de l'État ou d'une réglementation administrative. Là comme ailleurs, les individualistes revendiquent pour la méthode dont ils se servent un caractère absolu et purement volontaire.

Sans doute, on pourrait appliquer la méthode de l'arbitrage volontaire à tous les cas de transgression. Mais le point de vue individualiste est trop connu pour que je la considère autrement ; que comme l'une des méthodes à employer pour parvenir à l'extinction des transgressions, ce qui est en somme le but poursuivi.

D'ailleurs, c'est surtout dans les différends d'ordre économique et qui affectent les accords et les contrats que l'arbitrage volontaire jouerait avec le plus d'efficacité. Peut-être dans certains cas d'application de procédés intellectuels et scientifiques. On ne voit guère l'emploi de la méthode d'arbitrage volontaire dans la sphère de la pure intellectualité ou du crime passionnel. C'est dans ce domaine surtout qu'il s'agit pour le transgresseur de s'infliger lui-même la réparation que comporte sa transgression. De même dans le domaine éthique, sur le terrain des mœurs, l'arbitrage volontaire ne semble guère opérant.

On peut objecter que l'arbitre ou le juge choisi par l'inculpé serait aussi partial que celui qu'on lui impose, mais à rebours. Ce ne serait plus un arbitre, un juge, mais un avocat. Actuellement, le délinquant est jugé par son ennemi, représentant d'une classe, d'un parti, d'une catégorie spéciale, d'une morale laïque ou religieuse. S'il était jugé par son ami, en tout cas par quelqu'un de "son monde", n'est-il pas à supposer qu'il serait chaque fois absous... ?

Quand même cela serait à redouter, la méthode d'arbitrage volontaire constitue un pis aller préférable de beaucoup aux moyens actuellement en vigueur pour solutionner les conflits. Et il le demeurera tant que le sentiment de sa dignité et de sa responsabilité n'amènera pas le délinquant à s'infliger à lui-même le châtement qu'il mérite.

138) Critique individualiste du mécanisme judiciaire.

Parvenus à ce point, il importe de résumer les raisons qui rendent éminemment hostile et répugnant à l'individualiste le fonctionnement du mécanisme judiciaire.

Après avoir commencé par présenter le caractère d'une réparation, d'un dédommagement à l'égard de celui au préjudice duquel un tort avait été commis, ou de ses ayants droit, la répression a fini par revêtir le caractère d'une vindicte, d'une vengeance exercée au profit de l'ensemble social ou, pour dire vrai, de ses dirigeants, de ses déterminants ou de ses privilégiés sur les déshérités, les désavantagés : ceux qui ne détiennent ni autorité, ni capitaux, ni propriété.

Un observateur un peu sagace a vite fait de se rendre compte que ceux qui ont charge d'appliquer les sanctions pénales ou disciplinaires que les codes de justice établissent pour réprimer les différentes formes de transgression sont – de par la classe ou le milieu où ils se recrutent – les souteneurs ou les représentants d'intérêts, de situations acquises qui ne leur permettent pas l'impartialité.

En outre, le tarif des pénalités, les peines accessoires qui les accompagnent si souvent ne tiennent aucun compte du tempérament, du déterminisme particulier des délinquants ; ne se préoccupent en rien des circonstances et des influences qui ont présidé à l'évolution, à la formation de leur caractère, de leur façon d'envisager la vie.

L'application des circonstances atténuantes ou aggravantes est laissée à l'arbitraire du distributeur de pénalités qui non seulement s'imagine – quand il prend sa profession à cœur – être un chargé de mission sociale, mais encore se réfère à des renseignements de police tendancieux et incontrôlés, à une impression physique, à des condamnations antérieures si bien que par la force des choses, le délinquant est autant puni comme “capable” que comme “coupable” de la transgression qui l'amène à la barre du tribunal où il est cité.

Sous son apparence d'impartialité, le jugement du jury renferme autant d'arbitraire.

Je ne parle pas seulement ici du facteur de sentimentalité, exploité autant par le ministère public que par le défenseur du transgresseur, je fais allusion aux préjugés d'éducation et de convention qui dominent les jurés dans les appréciations des cas sur lesquels ils ont à statuer. D'ailleurs que connaissent-ils du criminel qui est traîné devant eux ? Pas davantage que le

juge professionnel et ils ne sont pas mieux éclairés que lui sur son déterminisme. Force pour eux est de s'en remettre aux informations que leur fournissent l'accusateur public et l'avocat, les témoins à charge et à décharge. Il n'y a, pour le délinquant aucune garantie qu'il sera jugé impartialement.

Mais ce n'est pas seulement contre le mécanisme du fonctionnement judiciaire que protestent et s'insurgent les individualistes.

Leur critique est tout simplement la critique d'un des nombreux aspects de la méthode d'autorité, considérée comme règle des rapports entre les humains.

Ce que les individualistes dénoncent et combattent, ce qu'ils posent à la base de leur antagonisme à la conception actuelle de l'application de la justice : c'est le juge imposé, conséquence du contrat social imposé aux dominés et aux exploités par ceux qui les asservissent et tirent profit de leur travail ; c'est le délinquant contraint de subir le juge qu'il n'a pas choisi et la méthode de jugement qu'il ne peut récuser.

Ce que nient les individualistes, c'est qu'un être humain s'arroge le droit d'en juger un autre, qu'il s'imagine avoir ce "droit" soit comme une sorte de délégation ou de mandat d'une collectivité irresponsable, soit comme une faculté innée.

Pour comprendre les mobiles derniers et profonds qui ont pu pousser une personne humaine quelconque à commettre une action dite "délictueuse", il faudrait être cette personne elle-même. L'avocat le plus consciencieux, le plus expérimenté ou le plus retors n'y saurait parvenir lui-même, puisqu'il peut arriver que le délinquant ne puisse plus se rappeler ou se représenter avec précision dans quel état d'être il se trouvait au moment où l'infraction s'est produite. Il aurait suffi d'une circonstance fortuite, d'un accident peut-être minime pour que le délit ou le crime ne se fût pas accompli ou revêtit un aspect tout autre.

D'ailleurs, le défenseur qui prend à cœur sa profession se préoccupe beaucoup plus de s'assimiler la psychologie des juges, de les émouvoir, que d'analyser à fond le tempérament de son client ou de critiquer la façon dont s'administre la justice. C'est pourquoi il parle en juriste devant un tribunal de profession et en orateur devant un jury.

C'est parce qu'il n'est pas possible qu'un jugement soit rendu avec équité ou impartialité, le jugeur ne pouvant se "mettre dans la peau" du jugé que l'Individualiste aspire à voir devenir courante une mentalité personnelle qui fasse que le transgresseur s'inflige à soi-même le châtement de sa transgression – selon que l'y détermine son degré de sensibilité ou de scrupulosité.

139) Les transgressions dans la société actuelle et en milieu individualiste.

Dans la société actuelle on peut classer les transgressions sous trois chefs principaux : attentats contre les institutions établies – attentats contre la propriété – “ crimes passionnels ”.

Dans un milieu franchement individualiste d'où auraient disparu la domination et l'exploitation quelle qu'en soit la forme, et au profit de qui elles s'exercent, on ne voit pas bien qu'il y ait place par : 1° Les attentats à la propriété (c'est-à-dire contre la possession par le producteur de son produit individuel) ; 2° Les attentats contre les institutions établies, puisque chacun pourrait vivre à sa guise, en isolé, se rallier à l'association la plus proche de ses aspirations, changer d'association, etc.

Il ne resterait guère comme transgressions que : 1° Le crime passionnel ; 2° L'attentat à la faculté par une unité ou un ensemble humain, de penser et de se comporter comme il lui plaît (sous réserve de réciprocité), autrement dit l'empiètement sur la liberté d'autrui ; 3° L'inobservation ou la rupture brusque d'un accord ou contrat conclu volontairement pour une période ou pour une besogne déterminée.

On peut naturellement y joindre les délits d'ordre pathologique, c'est-à-dire ceux occasionnés par l'état maladif du délinquant, physiologiquement et psychologiquement parlant. Mais ces cas relèvent d'une thérapeutique spéciale et ils ne peuvent être l'objet d'aucune sanction pénale. Une hygiène bien entendue les atténuerait d'ailleurs dans une grande proportion.

140) L'échec de la répression pénale et les solutions individualistes.

Conséquentes avec leur organisation, les sociétés humaines ont voulu, sinon la supprimer, tout au moins réprimer la transgression – délit ou crime – par un système de répression fondée sur la rigueur, sur la compression, sur la contrainte, sur le refoulement ou l'annihilation de la personnalité du délinquant. Ce système a échoué. On peut constater qu'il ne produit pas le repentir chez le transgresseur qu'il punit plus sévèrement à mesure qu'il récidive – qu'il ne ramène pas à des habitudes de régularité, d'ordre, de légalisme, le criminel sur qui il exerce son pouvoir. En regard de l'échec de ce système, démontré par le nombre de récidivistes, et son impuissance à éviter que surgissent continuellement de nouveaux et nombreux délinquants, résumons ce qui précède et examinons à quelles conditions les individualistes anarchistes envisagent la disparition graduelle et vraisemblable de la transgression et des transgresseurs parmi des humains ayant banni de leur milieu la domination et l'exploitation sous toutes les formes qu'elles sont susceptibles de revêtir.

Cette disposition serait, selon eux, consécutive aux conditions suivantes

:

1. Mentalité individuelle et courante ne permettant pas de “proposer” des accords ou des contrats, même pour un temps ou un effort déterminés, à des êtres que leur déterminisme rend incapables d'en remplir intégralement les clauses – mentalité personnelle et courante ne permettant pas de

“souscrire” des accords et des contrats dont on se sent pas individuellement apte à exécuter les clauses, même alors qu’ils seraient proposés pour une période et une besogne déterminées. Dans tous les cas, toujours prévoir l’inexécution des termes et faire du préavis de résiliation une des clauses principales de tout accord.

2. Existence et fonctionnement d’associations garantissant leurs membres ou d’entreprises individuelles assurant certaines catégories d’isolés ou d’associés, etc., contre tout tort ou dommage résultant de l’inobservation ou de la rupture, sans préavis, des termes ou clauses des accords et contrats volontaires que les unités humaines pourraient être amenées à conclure ou à passer entre elles – ou même contre tout attentat à la liberté d’être ou de se comporter de la personne humaine.

3. Mentalité individuelle et courante rendant chose toute naturelle pour le transgresseur, quelle que soit la transgression, de la reconnaître, de réparer le tort auquel elle peut donner lieu, de s’infliger enfin le châtement ou l’indemnité qu’elle peut comporter.

4. Emploi de la méthode d’arbitrage volontaire pour la solution des mécontentes, différends ou litiges pouvant survenir entre individualistes.

Les individualistes escomptent que parmi les humains, dans le milieu où ces conditions joueraient, les transgressions, infractions, crimes ou délits, ou disparaîtraient ou seraient réduits à un minimum toujours croissant.

Nombre d’individualistes font remarquer qu’il n’est pas besoin d’attendre une hypothétique humanité nouvelle pour réaliser ou pratiquer, partiellement, et même totalement, ces méthodes, de résoudre ou d’éteindre les conflits pouvant surgir entre individualistes. Il est bien vrai que les policiers, les juges, les géoliers sont parmi les plus solides des poteaux de la société bourgeoise. Il est bien vrai qu’au point de vue de la nature et de la raison, il n’échet pas à un humain de se constituer juge de son semblable. Mais il n’y a pas besoin d’attendre le monde à venir pour essayer, par une propagande intensive et par l’exemple, de déterminer la mentalité des hommes vers un état de choses nouveau, tendant à ignorer les Codes de justice, les applicateurs de pénalité, les lieux de correction et de détention, quels qu’ils soient.

14. La vie comme expérience et les réalisations individualistes

141) Différentes conceptions de la vie.

On peut considérer la vie comme une corvée, comme une fonction fastidieuse qu’il s’agit de remplir avec la volonté d’en avoir fini le plus rapidement possible. On peut l’envisager comme un marchepied à honneurs, comme un prétexte à gloire militaire, littéraire ou autre, ou encore comme une carrière.

On peut regarder la vie comme un moyen de parvenir à une situation libérale, commerciale, industrielle, comme un théâtre où vous est réservé un rôle politique ou administratif. On peut nourrir des visées beaucoup plus modestes, désirer vivre en “brave homme”, en “honnête homme”, en “ouvrier sérieux”, commencer par l’apprentissage ou les études préparatoires à la profession ou au métier qu’on embrassera plus tard, continuer par le séjour à la caserne, où l’on est classé “bon soldat”, poursuivre par la fabrique ou le bureau où l’on se montre “bon travailleur”, par un mariage le plus avantageux possible, toujours qualifié de “bon époux”, de “bon père de famille”, faire une partie de campagne les jours de repos, puis finir par mourir comme on a vécu, sans “faire de mal à personne”, ni de bien non plus.

142) Une conception individualiste de la vie.

Ces conceptions ne sont pas celles que s’en fait l’individualiste anarchiste.

Voyons donc quelle est son idée de la vie ?

S’il est conséquent avec lui-même, s’il applique à la vie – en l’espèce à la sienne -la méthode expérimentale, il la considèrera comme une expérience, à vrai dire comme une série d’expériences, la présumant assez longue pour la varier, la mouvoir, en un mot pour la rendre profitable à soi-même. La vie – sa vie – lui sera un champ d’études et une leçon de choses.

C’est à dessein que nous répétons sa vie, car nul n’acquiert conscience de la vie qui ne prend d’abord conscience de la sienne. Somme toute, la vie n’est que parce que nous existons, que parce que nous la percevons ; la vie pourrait surabonder sans que nous existions, quel en serait l’intérêt pour nous ?

143) Conditions, phases, valeur de l’expérience.

L’anarchiste vivra la vie intensément, sans autre restriction que de se maintenir en état de l’apprécier, sans autre mesure que sa capacité individuelle d’en jouir. Il n’en aura point peur. Il ne craindra pas les conséquences de ses expériences, ce qui ne veut pas dire qu’il les rendra dangereuses à plaisir. Il ne s’attardera pas à celles dont il ne retirerait qu’amertume et où il ne rencontrerait aucune satisfaction. Il ne les prolongera pas inutilement. Il ne sera jamais lié par une expérience antérieure. Tantôt, les circonstances lui dicteront la voie où s’engager et tantôt ses expériences influenceront sur le cours des événements. Il tendra toujours à demeurer le maître de ses expériences, jamais à accepter qu’elles le maîtrisent.

C’est pour la vie que l’individualiste vivra la vie, c’est pour l’expérience qu’il tentera l’expérience. Il ne s’attend nullement au succès de toutes celles

qu'il essaiera ; il ne s'acharnera pas sottement à exiger qu'elles aboutissent toutes au gré de ses vœux. Il s'attachera à celles qui lui paraîtront mériter le plus de ténacité et de persévérance, en rapport avec le bonheur qu'il en a déjà retiré. Le fait que telle expérience aura échoué, entreprise sous l'empire de certaines circonstances, ne l'empêchera pas de la renouveler, les conditions étant modifiées.

L'expérience est purement individuelle. Elle ne s'impose pas. Elle diffère d'individu à individu. Ses résultats sont autres selon qui la tente. L'individualiste anarchiste n'envisagera jamais l'expérience tentée en association que comme éminemment provisoire dans un but déterminé et en rapport direct avec les joies qu'il peut en tirer dans tous les domaines : intellectuelles, intérieures, affectives, sensuelles, économiques. Ce qui ne veut pas dire pourtant qu'il rompra l'association par caprice ou à la moindre difficulté qui se présentera.

Le plaisir, l'intérêt de l'expérience consiste, pour une grande part, en les péripéties de l'effort accompli pour la mener à bonne fin. L'abri sur le bord de la route, la cabane au fond du champ, le chalet qui domine la colline, tous sont les résultantes d'efforts ; achevés, ils symbolisent la halte, l'arrêt de l'effort, le terminus de l'expérience. Toute aspiration atteinte, tout but rejoint est gros d'insatisfaction, d'enlèvement, de menace de se transformer en mare stagnante, de la vase de laquelle on ne se dépêtré plus. Le développement individuel, l'exercice des initiatives, la mise en valeur des énergies, l'efficacité des réactions réclament que les expériences se modifient, se renouvellent, se contredisent parfois. Certaines expériences contiennent en elles-mêmes le germe d'expériences ultérieures.

144) Bien vivre et mourir bien.

Vit bien quiconque s'est amassé un trésor d'expériences, un trésor qui défie les voleurs, la rouille et les krachs. C'est grâce à la variété des expériences qu'on apprend à connaître le cœur des hommes et le fond des choses, ce sont elles qui nous font écarter les voiles d'Isis et éclaircir les mystères. En les multipliant, les expériences font fréquenter à l'individualiste un bon nombre de camarades, une multitude de personnes qui n'en sont pas. Elles l'amènent à être "bon", non pas naïvement bon, mais à considérer autrui selon les lumières et la mentalité d'autrui, selon la conception qu'autrui se fait de la vie. C'est ce qui rend l'individualiste capable d'entreprendre des expériences à plusieurs. La pluralité des expériences agrandit la portée du raisonnement, élargit le rayonnement du sentiment, les débarrassant de la mesquinerie des jugements a priori, si communs chez les êtres dont la vie est peu accidentée ou les expériences rares.

L'homme qui a "bien vécu", autrement dit : réalisé le maximum d'expériences compatibles avec ses capacités de perception ou d'initiative,

connu le maximum d'émotions et de sensations en rapport avec sa force de résistance ou son énergie d'appréciation, cet homme-là "meurt bien", rassasié d'expériences et non pas seulement d'années, comme l'indiquait l'antique et biblique formule. Rassasié d'expériences qui se sont succédées, remplacées, complétées, sans autre regret que le temps que lui a dérobé l'État ou la loi ou la société et pendant lequel on n'a pu en accomplir de nouvelles. Sa couche dernière ignore les remords, la crainte d'une survivance quelconque de son individualité qui, si elle existait jamais, ne pourrait constituer qu'un champ d'expériences. Point de prêtre à son lit mortuaire. Il s'en va pleinement heureux à la pensée qu'il a pu contribuer, par son exemple ou sa propagande, à engager d'autres sur la route large et féconde des expériences.

145) Aspects divers de la vie considéré comme une expérience.

La vie comme expérience se vit au point de vue individualiste en dehors de "la loi" ou de "la morale" ou des "coutumes", toutes conventions calculées pour garantir le farniente de la stagnation intérieure à ceux qui dédaignent une expérience de se risquer, ceux-là par crainte, ceux-ci par intérêt. !

La vie comme expérience lacère les programmes, foule aux pieds les bienséances, brise les vitres, descend de la tour d'Ivoire. Elle quitte la cité du Fait Acquis, en sort par la porte de la Chose jugée et vagabonde, à l'aventure, dans la campagne ouverte de l'Imprévu.

Car l'Expérience n'accepte jamais le fait acquis comme définitif et la chose jugée comme sans appel. Certes, elle vagabonde la vie, comme expérience, comme une "outlaw", comme une sans-logis, court vêtue ou pas vêtue du tout, – effroi du "moralitéisme", terreur du "comme il faut", bourgeois respectables toujours affolés à l'idée qu'on vienne, la nuit, heurter le marteau de leur huis et les éveiller de leurs stupéfiantes habitudes.

La vie vécue comme expérience ne se soucie pas de la défaite ou du volume de résultats obtenus. Elle ne s'en inquiète pas plus que de la victoire. Triomphes, échecs, obstacles qu'on contourne, barrières qu'on renverse, chutes dans la boue, autant de sujets d'expériences. Une seule chose est capable de l'émouvoir : le sentiment qu'elle pourrait être vécue inutilement ou sans profit.

146) La publicité de l'expérience.

Pour atteindre son maximum d'utilité, le voyage à la recherche, à la conquête de l'expérience, demande qu'il soit décrit ; raconté, analysé, communiqué à autrui ; on escompte qu'autrui apprendra par ses péripéties comment vivre plus pleinement, plus largement – qu'elles lui donneront le goût de ceindre ses reins, de saisir son bâton et de prendre, lui aussi, la route.

Nombre d'individualistes s'accordent pour déclarer que l'expérience qui profite uniquement à celui qui la tente, manque en partie son but ; c'est comme le procédé nouveau que découvrirait un savant et dont il verrouillerait la formule dans le coffre-fort de sa mémoire. La publicité de l'expérience est d'ailleurs l'un des aspects de la volonté de se reproduire.

L'effort, l'expérience ne réalisent leur puissance de rayonnement et ne procurent jamais autant de jouissance intellectuelle que dans la mesure où ils sont exposés devant le monde, le monde des altérés et des affamés, et livrés comme un breuvage ou comme une nourriture. Peu importe ensuite que ceux qui n'en veulent pas user se détournent en haussant les épaules. L'œuvre de propagande n'en est pas moins accomplie : l'œuvre féconde qui émane du moi, de l'individu-foyer pour aboutir au hors-moi, susceptible d'être illuminé ; l'œuvre de distinction et de sélection personnelle dans les masses.

Pour faire penser et apprécier pour et par soi-même, rien ne vaut pour susciter en autrui le désir de l'expérience et l'équiper pour cela. Et plus l'expérience a été longue à poursuivre, riche en surprises, hérissés de difficultés, saturée de joie, moins ceux qui l'ont risquée, cherchent à empiéter sur la liberté de penser et d'agir d'autrui. Plus aussi croît le nombre de ceux que vivre n'effraie plus parce qu'ils ont su expérimenter.

Naturellement, force est, pour être exposé et raconté, que le voyage à la conquête de l'expérience en vaille la peine.

147) L'individualiste anarchiste et le fait économique.

Il ressort de toute évidence que l'individualiste qui "travaille" dans les conditions économiques actuelles ment à ce qui constitue sa raison d'être. Ouvrier, employé, fonctionnaire – salarié en un mot – il contribue au maintien de la société actuelle chaque fois qu'il loue ou prostitue au service d'autrui, patron ou intermédiaire, ses capacités et son initiative, puisqu'il permet à son employeur de vivre en parasite : 1° aux dépens de tous indirectement ; 2° plus directement à ses propres dépens.

Nous savons déjà que l'individualiste répudie une soi-disant solidarité qui le livrerait pieds et poings liés à la société, y compris les hommes de recul, de ténèbres, de dictature ; on comprend que logiquement, parvenu à un certain niveau de développement individuel, il s'efforce d'échapper à l'emprise de l'environnement et tente de vivre en dehors des conditions communes d'asservissement.

L'anarchiste, en effet, est loin de négliger l'aspect économique du problème humain et n'ignore pas que les pensées ne suffisent à nourrir leur homme ; dans le milieu actuel c'est du mieux qu'il peut qu'il résout soit individuellement, soit associé à des camarades, la question économique.

Nos observations nous ont permis de nous rendre compte d'assez près comment l'individualiste se comportait quand il se trouvait appelé à résoudre

cette question primordiale. Comme toujours, il procède selon son tempérament, son caractère, ses facultés, sa conception personnelle de la vie et, reconnaissons-le aussi, dans la mesure où il peut s'affranchir de certaines contingences, de certains préjugés d'éducation, enfin de certaines influences.

148) Comment l'individualiste se réalise "économiquement" dans le milieu social actuel.

Nous avons vu certains individualistes amenés, de par leur tempérament particulier, à exercer des métiers hasardeux, périlleux, illégaux pour tout dire. C'est l'exception. L'individualiste anarchiste peut être employé, ouvrier, fonctionnaire ; consentir à courber l'échine dans une usine, dans un atelier, dans un bureau ; répéter des heures durant comme des rites, les mêmes gestes ; s'atteler à une besogne parfois ennuyeuse, pour ne pas dire plus, qu'il a conscience d'être le plus souvent stérile ou inutile.

Des circonstances diverses, des "devoirs de famille" peuvent l'y contraindre, mais quelles que soient ces circonstances, l'anarchiste n'accomplit jamais son travail d'exploité que comme un pis aller, une expérience désagréable. Il n'est pas du "côté" de "celui qui le fait travailler". Il n'a pas "à cœur" les intérêts de son employeur. Il n'est jamais un "ouvrier docile", un "employé modèle", un "fonctionnaire irréprochable". Il se considère comme une sorte de "prisonnier de guerre". Le privilégié, le détenteur du capital, le chef d'usine, le directeur d'exploitation, toute la hiérarchie des capitaines, sergents et caporaux d'industrie, tous constituent "l'ennemi" et il ne se laisse pas prendre à leurs paroles de sympathie mielleuse. Pas plus qu'il n'est garde-chiourme, l'individualiste n'est contremaître et s'il accepte jamais une fonction impliquant responsabilité, c'est qu'il existe de bonnes raisons pour qu'il en retire un avantage exceptionnel pour la propagande ou le bien-être des camarades. Comme on l'a dit, il ne fait jamais à la société "qu'un minimum de concessions pour en retirer un maximum d'avantages". Il n'est jamais dupe de la société, il sait qu'il n'y a souvent qu'un pas de la dupe au complice.

D'autres individualistes exercent des métiers indépendants, toujours pénibles et guère lucratifs, à cause de la concurrence des manufacturiers outillés supérieurement et fabriquant en gros ; on les rencontre colporteurs, camelots, placiers à leur compte, artisans, confectionneurs d'objets divers qu'ils revendent ensuite. C'est là encore un pis aller, puisqu'ils remplissent le rôle d'intermédiaires et que seul le placement des bibelots de luxe ou d'une utilité superficielle leur permet d'espérer quelques petits bénéfices. L'unique avantage est d'échapper à la présence obligatoire dans un lieu de travail déterminé et au contact forcé d'individus hostiles aux idées qui leur sont chères.

Quelques "camarades" occupent une situation libérale, mais ils sont en nombre infime et s'ils arrivent jamais à une position lucrative, ce n'est pas

sans avoir foulé aux pieds maintes de leurs convictions. Quant à ceux qui se retirent à la campagne, s'adonnant à la culture d'une étendue de terrain médiocre ou encore à l'élevage, puisqu'ils ne veulent point exploiter autrui, il ne semble pas qu'ils réussissent mieux qu'à la ville ; s'ils jouissent de l'air pur et de meilleures conditions d'habitat, on les voit souvent faire à leur entourage des concessions. Pour maints d'entre eux – et c'est le cas aussi pour les forains – leur besogne les maîtrise tellement qu'ils ne savent plus trouver de loisir pour s'intéresser aux idées auxquelles ils doivent cependant leur très relative "émancipation économique".

149) Des réalisations en marge de la société.

D'autres individualistes encore, rompant plus hardiment, se réunissent et essayent d'équilibrer rationnellement, en vivant en association, leur consommation en marge et leur production. On a donné à ces essais le nom de "colonies", "milieux libres", "communautés", etc.

Certains de ces essais, poursuivis par des communistes anarchistes ou par des socialistes à tendance libertaire ont causé des désillusions évidentes.

Un certain nombre d'individualistes anarchistes objectent que n'importe le soin apporté aux choix des constituants de ces associations, n'importe la valeur morale et intellectuelle de leurs composants, n'importe le succès éphémère ou accidentel de ces tentatives, une conclusion s'est imposée : c'est que, sans autorité – influence morale d'un individu, annihilation de la personnalité devant un idéal religieux ou économique – une "colonie" ne saurait vivre ni prospérer. Certaines associations économiques qui existent encore par-delà l'Atlantique – et dont je ne nie certes pas l'intérêt spécial – certaines "fermes en camaraderie" exhalent une odeur collectiviste si prononcée, qu'elles n'ont rien à voir avec le concept individualiste tel qu'il est entendu ici. La réussite d'un essai de vie à plusieurs semblerait alors liée à une telle débauche de réglementations et de précautions qu'à vrai dire on se sent plus libre dans l'actuelle société.

D'autres individualistes ont fait remarquer que ce ne sont pas seulement des énergies qu'ont engloutie, trop souvent inutilement, les "colonies" communistes, mais de l'argent et force argent. Avec ce qui a été jeté dans le gouffre de ces insuccès, que de propagande intellectuelle on aurait pu accomplir, quand on y réfléchit un peu, une propagande qui aurait pu, en débarrassant soi-même et autrui de préjugés encombrants et de scrupules vieillots, rendre à plusieurs la vie plus douce et moins bornée ! On a même mis en doute que ceux qui y ont participé – à quelques exceptions près – aient connu une liberté plus grande, que celle dont ils auraient joui s'ils étaient demeurés dans l'ambiance hostile.

Or, pour l'individualiste anarchiste, il ne saurait y avoir deux façons d'envisager le problème de l'association entre camarades : en s'associant avec d'autres êtres partageant leurs idées, ils ne peuvent avoir pour but que

d'augmenter la somme de leur liberté individuelle et restreindre d'autant l'emprise du milieu. A quoi sert de s'associer entre camarades si c'est pour se sentir, au point de vue économique, intellectuel, moral, moins indépendant – et à leur égard et à l'égard d'autrui – que dans la “société” ?

Il ne saurait donc être question d'accomplir en s'associant un moindre effort qu'en travaillant chez un patron ou comme camelot, etc. Mieux vaut travailler davantage et plus péniblement si l'on en retire plus d'indépendance. Le principe de l'association entre individualistes anarchistes ce n'est pas d'assurer dès l'abord plus de bien-être et d'inactivité, mais bien de garantir en premier lieu aux associés une plus grande autonomie, une diminution prononcée de l'intervention du milieu social dans la vie personnelle. Entre individualistes, on n'est comptable qu'à soi-même de ses faits et gestes du moment : qu'on n'empiète pas sur les faits et gestes de son associé – on jouit de la libre disposition de son effort – on produit et on consomme individuellement, – on ne se sent jamais engagé que temporairement et pour une besogne nettement déterminée et acceptée.

150) Esquisse des conditions d'existence d'une “colonie individualiste”.

Tout autant pour servir d'exemple que parce qu'ils sont lassés du contact des indifférents ou des hostiles, des individualistes anarchistes de tempéraments concordants, peuvent être amenés à se situer “hors du troupeau” et à résider les uns près des autres.

Voici un projet rédigé par des camarades individualistes, et qui expose, très sommairement, les grandes lignes d'une réalisation individualiste qui reste à tenter, au moins dans nos pays de langue française :

► *Acquisition d'un terrain en association et partage du dit terrain en parts égales, individuelles, inaliénables ; chacun me tant sa part en valeur de la façon dont il l'entend, y édifiant le logis de son goût, et disposant de son produit ou l'échangeant aux conditions convenues entre eux soit avec des co-associés, soit avec des consommateurs au dehors, sur refus ou impossibilité des premiers. Chacun des co-associés s'interdisant d'exploiter l'un quelconque de ses co-associés, d'employer la contrainte à son égard ou d'user à l'intérieur du milieu de la valeur d'échange en usage à l'extérieur.*

► *Tout associé pouvant quitter le milieu à son gré à condition que la part lui appartenant soit cédée soit à un remplaçant trouvé par lui et agréé par l'association, soit à un remplaçant fourni par elle.*

► *Portion de part réservée à l'enfant amené ou né dans le milieu, avec détermination d'âge lui assurant une part entière.*

► *Faculté pour chacun des co-associés de mettre industriellement sa part en valeur ou même de la considérer comme un lieu de repos après le travail quotidien.*

► Les “compagnes” considérées comme indépendantes de leur ou leurs compagnons et possédant en toute autonomie leur part individuelle avec toute faculté de cohabitation ou non cohabitation, temporaire ou régulière.

► Faculté égale pour plusieurs des co-associés de se réunir pour vivre en un même logis, etc...

► Aucune intervention de la part d'aucun des constituants de cette association dans les détails de la vie quotidienne de leurs co-associés, sous réserve et garantie de la réciproque.

► Aucune intervention dans les expériences intellectuelles, économiques, éthiques, affectives, domestiques, récréatives ou autres quelconques que pourraient poursuivre, isolément ou à plusieurs, les membres de l'association.

► Établissement d'un fonds spécial destiné à garantir les participants à l'association contre tous les risques et les aléas découlant de leur activité.

Cette esquisse de “réalisation individuelle” pourrait donner des résultats moraux et économiques des plus utiles à la propagande individualiste anarchiste. A condition bien entendu que les tempéraments de ceux qui la tentent soient des tempéraments de réalisateurs. D'ailleurs, il n'entrerait nullement dans la pensée de ceux qui l'ont ébauché, de présenter ce plan comme achevé, comme un modèle : il n'avait, à leurs yeux, que la valeur d'une indication, d'une suggestion. Pas davantage.

15. La vie intérieure, sensibilité et le sentimentalisme individualiste. Le problème de l'éducation

151) La vie intérieure

De ce que l'individualiste anarchiste nie, rejette ou combat les dieux et les maîtres, les autorités et les dominations, il ne s'ensuit pas qu'il ignore la “vie intérieure” ou qu'il en fasse fi. Il y aurait, d'ailleurs, peu à compter sur l'individualiste qui ne le serait qu'extérieurement ; avant de le paraître au dehors, il convient de l'être au dedans de soi. L'individualiste ne repousse pas l'idée d'autorité sous l'impulsion d'un geste d'impatience ou par fantaisie d'enfant gâté : l'individualiste méprise les lois ou se rit des codes parce qu'il n'en a que faire ; ceux-là seuls en ont besoin qui ne connaissent que la vie extérieure.

Il ne faut pas confondre “mépris de l'autorité” avec “négation de l'autorité”. On peut mépriser l'autorité parce qu'on la croit fondée sur une base erronée ou parce qu'on ne ressent aucune espèce d'estime pour ceux qui l'exercent. On peut encore mépriser l'autorité parce qu'on se croit, soi, au-dessus de l'autorité, à cause de la valeur “intrinsèque” qu'on s'attribue. L'individualiste nie l'autorité en ce sens qu'il ne lui attribue aucune valeur, aucune utilité au point de vue de la formation de la personnalité, de son

rayonnement, de son épanouissement. L'autorité courbe plie, incline l'individu dans un certain sens – dans un sens favorable à un système, à une méthode politique économique, intellectuelle qui, le plus souvent va à l'encontre du tempérament, des aspirations de l'être qu'elle violente.

L'anarchiste médite, réfléchit, compare. Il sait “se replier sur soi-même”. Il pèse, jauge, mesure ce qu'on lui propose ou expose. Il sculpte “sa statue intérieure”. Il s'est constitué un fonds de connaissances, une réserve d'acquis auxquels il sait avoir recours quand tous les appuis font défaut, un fonds qu'il enrichit, une réserve qu'il accroît continuellement et d'où il tire quotidiennement de nouvelles sources d'étude et d'approfondissement. Il ne s'enquiert pas seulement du comment des choses, il ne craint pas de se demander leur raison d'être. Sans ce fonds, comment pourrait-il prétendre pouvoir se passer d'autorité ? Qui ne possède pas de réserve intérieure est contraint, dès qu'apparaît la disette, d'aller s'approvisionner chez autrui.

L'individualiste est de mise simple, qui n'exclut pas l'originalité, mais qui n'attire pas les regards. Si sa demeure est confortable – selon ce que lui ont permis les circonstances pécuniaires – elle n'est point luxueuse ni jamais encombrée d'objets inutiles à son développement individuel. Ses besoins sont normaux : ni restreints, ni superflus, et si certaines expériences de sa vie l'amènent à sortir inévitablement de la norme, c'est pour y rentrer dès l'expérience achevée.

De cette simplicité, qui est le produit de la franchise et non celui de la vanité – une simplicité naturelle qui exclut l'austérité comme la rudesse – il ne faut pas inférer que l'individualiste soit insensible à la beauté, loin de là. Personne plus que lui n'apprécie le beau, le vigoureusement beau – en art, en littérature, en science, en éthique – beauté de la nature, beauté des formes corporelles, beauté du raisonnement, des plaisirs, des sens, de la volupté.

Tout cela, l'individualiste anarchiste l'apprécie, le ressent, mais sans se laisser guider par le goût général, entraîner par la commune renommée ou aveugler par l'engouement de certains cénacles. Tout produit d'une recherche sincère, toute œuvre qui reflète un tempérament personnel ou témoigne d'un effort hardi, tout labeur, tout spectacle qui fait vibrer les fibres intimes de son être – tout cela l'attire, retient son attention, provoque sa méditation. Le clinquant l'écarte, le trompe-l'œil l'irrite, la prétention le fait fuir. Il sait fort bien d'ailleurs que, dans le domaine de l'esthétique, l'appréciation est individuelle, et que beauté et laideur sont relatives à l'appréciateur.

152) L'art pour l'artiste.

Et qu'à l'Individualiste on ne vienne pas parler de l'inutilité de l'art, du moment qu'il est un véhicule d'affirmation ou de manifestation personnelle. Oui, l'art est inutile en tant que “social”, alors que ses interprètes se prostituent, c'est-à-dire cherchent à plaire, se rangent à l'opinion courante. Il

est aussi nuisible que toute théorie collectivisant, à l'usage et pour le bonheur de tous, des sensations qui font le bonheur et sont l'apanage de quelques-uns.

Non, l'art vrai, l'art pour l'artiste n'est pas nuisible. Il développe l'artiste, et chez l'auditeur ou le spectateur, il suscite le souhait, le désir ; il provoque le vouloir de porter aussi loin qu'il peut l'affirmation du soi dans ce qu'il produit.

Qui donc a jamais prétendu que la nature produisit toujours de l'utile ou du nuisible ? Toute imparfaite qu'elle est, elle produit aussi de l'agréable : une robe de léopard, un plumage d'oiseau des îles, une chevelure de femme soyeuse et dorée, par exemple. Réagir contre la nature dans ce qu'elle présente de dangereux, de difforme et de déplaisant, fort bien. Réagir contre ce qu'elle vous apporte de stimulant, de radieux et de magnifique, pur non sens !

A l'artiste, créateur ou interprète, je ne demande pas de me plaire. Je me sens capable de déterminer ce qui, dans les manifestations artistiques, ne vibre pas à l'unisson de ma constitution psychologique – ce qui ne saurait me causer de satisfaction. A l'artiste, je demande de faire de l'art : de mettre "toute son âme" dans sa production, de s'affirmer dans son œuvre – avec autant de sincérité et d'amour qu'en met un Chantecler de basse-cour lorsqu'il lance son cocorico triomphal, ou le paon quand il fait la roue.

Ce que je demande à l'artiste, ce n'est point d'imposer ma conception du beau, c'est de se révéler à moi tel qu'il est alors ; qu'il peint, sculpte, danse, joue ou déclame. C'est l'idée qu'il se fait, lui, de la beauté féminine, qu'il m'intéresse de découvrir dans cette Vénus taillée en plein bloc de Paros. Ce qui m'intéresse c'est sa vision de ce coucher du soleil reproduit avec une telle débauche de couleurs sur tel tableau qu'une foule dédaigneuse ne remarque même pas. C'est le cri de son cœur brisé par l'abandon d'une femme bien-aimée qui sature tout ce poème. C'est son interprétation personnelle de cette valse de Strauss. C'est la façon dont il rend Shylock, Desdémone, le bonhomme Chrysale, Méphistophélès, le Dr Stockmann ou Louise. Ce qui m'intéresse dans l'artiste, c'est l'individualité originale, c'est la manifestation créatrice, c'est l'affirmation initiative. C'est, en un mot, sa façon, à lui, de rendre ou d'interpréter l'art.

Ou bien l'art pour l'artiste. Ou bien l'artiste pour l'art. Ou bien l'œuvre d'art où l'artiste a décrit, dessiné, buriné sa vision intérieure, dans laquelle il a versé le contenu de son imagination ou de ses espoirs : l'œuvre d'art acte de création. Ou bien l'art pour l'artiste car l'art n'existe pas sans l'artiste – l'art comme outil, comme instrument de révélation individuelle, comme véhicule de la manifestation des émotions et des sensations les plus intimes. Ou bien l'artiste pour l'art – l'artiste devenant le domestique d'une formule, le serviteur d'une technique, un manœuvre plaçant le fini d'exécution avant la sincérité d'impression. L'artiste pour l'art – l'artiste poursuivant un but

“social”, écrivant, peignant, gravant pour gagner autrui, pour le convaincre, pour le persuader, l’artiste sacrifiant sa sincérité de perception à la nécessité d’être compris par le non-moi... Non ! l’art pour l’artiste ou rien...

Mais qu’est-ce qu’une œuvre d’art ?

Un poème, un chaudron, une statue, une cuvette dont le créateur s’est exprimé dans toute la probité de son âme – n’importe quel objet visible, tangible, palpable, qui porte la marque d’un effort tenté en vue de réaliser une conception originale – un acte de sincérité.

On peut posséder à fond la technique d’un art et demeurer un insincère – c’est-à-dire écrire, peindre, sculpter pour faire de l’effet, escalader les échelons de la renommée, gagner de l’argent ; autrement dit être tout le contraire d’un artiste.

D’ailleurs, on peut être un très grand artiste et n’avoir jamais produit une œuvre d’art ; en d’autres termes, on peut rester un rêveur – un artiste intérieur toute sa vie.

153) L’exagération “raisonnable”.

Se situer à l’égard du naturel en état de légitime défense ? Certainement. Chaque fois que suivre notre instinct menacerait de nous abaisser, affaiblir ou diminuer à nos propres yeux. Selon le critérium de diminution personnelle adopté par chacun après réflexion. Réagir contre le naturel : parfait !... mais en nous rappelant – quelque moyen artificiel que nous employions pour lutter contre lui que l’action, l’expédient ou le moyen dont nous nous servirons ne sortira que des ressources que la nature nous offre. L’individualiste se situera à l’égard du naturel et de l’artificiel, du social et de l’individuel même, s’il le faut, en état de légitime défense, chaque fois qu’il aura à redouter de voir sa personnalité restreinte ou entamée.

De temps à autre, dans les milieux fréquentés par les individualistes anarchistes, une tendance réapparaît qui vise à réduire les actes et les gestes à un même dénominateur, celui de l’utilité. Pour cette tendance, la “vie individualiste” se résumerait en une succession de gestes qualifiés “raisonnables”, mathématiquement réglementés. Elle consisterait donc à se lever à telle heure chaque matin, à ingurgiter tels aliments dosés à un décigramme près, à se livrer à certaines besognes tant d’heures par jour, à passer à dormir tant d’autres heures, à faire l’amour, enfin, tant de fois par mois. Bref, à supprimer de l’existence tout ce qui sent l’imprévu, le spontané, le primesautier, la fantaisie.

A en croire ceux qui ont épousé cette tendance, tout ce qui exhale un relent d’art serait proscrit comme inutile, que dis-je nuisible. Plus de chansons, de danses, de flonflons, de jeux. Pire que la caserne ou la prison ! Plus de passion, plus d’aventures, plus de risques.

Le figé ne me plaît décidément pas, même quand on l’étiquette “raisonnable”. Je réclame de la distraction et force distraction, s’il vous plaît.

Parce que je me dénomme individualiste, je ne veux dire adieu ni à la musique, ni à la peinture, ni à la danse, ni au théâtre. J'aime – ou je souhaiterais – voir danser des filles nues, lascives et ravissantes. J'aime entendre s'élever dans la nuit un chant qu'accompagne une guitare ou une mandoline. Et je l'apprécie d'autant mieux quand l'astre des nuits inonde la campagne de sa pâle clarté.

Dans le milieu individualiste que je rêve, on vit autrement que comme des automates, remontés tels des figurines d'horloge. Si on ne s'y permet rien qui détruise en soi la faculté d'appréciation individuelle de la vie – par contre, aux heures de loisir, on y folâtre, on y peint, on y sculpte, on y chante et on danse au son de la harpe, le front ceint de roses : on y fait l'amour, sans honte, dans les bosquets fleuris et embaumés, la pleine clarté du soleil générateur de l'Être.

154) Le critérium de la diminution intérieure.

Avant toute autre considération, l'individualiste anarchiste tient à “ne pas se diminuer” intérieurement, à ne pas entamer son intégrité de pensée, sa puissance d'analyse et de déduction, sa volonté de réflexion et de comparaison ; s'il permettait à quoi que ce soit de le rabaisser à ses propres yeux, ce serait une preuve de perte d'équilibre, d'indignité de la vie libre. Il ne considère pas les actes et les gestes au point de vue des conceptions bourgeoises du “bien” et du “mal”. L'individualiste vit et œuvre sur un plan tout autre, un plan situé “en marge du bien et du mal”. Lui sont licites les actes et les gestes qui ne le diminuent en aucune façon et lui facilitent, dans un sens ou dans un autre, de vivre plus intensément (et non anormalement), de se développer plus pleinement, de savoir davantage. Lui est malsain tout acte, tout geste qui, une fois accompli, annihilera pensée, méditation, réflexion, en un mot, attentera à sa valeur intellectuelle, à sa vie intérieure. Il ne saurait connaître d'autre critérium.

Se diminuer à ses propres yeux, il n'y a pas de situation plus lamentable pour l'Individu. Ce n'est rien d'être méprisé par autrui, d'être haï, vilipendé, excommunié. Mais se mépriser soi-même, avoir conscience, connaissance qu'on a commis certains actes, qu'on a accompli certains gestes dont la perpétration a affaibli votre puissance de rayonnement ou d'influence cérébrale ou psychologique, quelle déchéance ! Sans doute, il est difficile de toujours savoir dans quelle mesure exacte on est diminué. Du moins cela paraît ainsi. Mais il suffit, en réalité, d'une pratique relativement courte pour déterminer, je ne dis pas la frontière, mais la zone frontière, au-delà de laquelle, étant donné sa puissance de résistance actuelle, on ne s'aventurera pas si on ne veut pas s'exposer à l'impuissance psychologique, à la stérilité intellectuelle ou à la mauvaise santé.

Le critérium de la diminution intérieure varie d'individu à individu. Tel geste diminue celui-ci qui n'affecte en rien celui-là. Voilà pourquoi tout

jugement est relatif à celui qui le porte. Cette constatation suffit à démontrer le non-sens des jugements des tribunaux et des jugements du public, cet éternel troupeau de gobeurs. Même au point de vue de ce qui est utile ou nuisible au développement individuel envisagé sous l'angle physiologique, l'utile et le nuisible varient considérablement de personne à personne. L'Individu se distingue de la bête du troupeau en ce qu'il mettra à profit toutes ses expériences pour arriver à déterminer par lui-même là où cesse l'us pour devenir l'abus. La bête du troupeau, par contre, se contente de ce que lui enseignent ses livres ou ses professeurs sur le "bon ton".

Les esprits fermés, enclins au parti-pris ou encore esclaves des préjugés⁸ n'admettent point qu'en dehors de ce qu'ils appellent la "morale" – au sens bourgeois bien entendu – il puisse exister de vie intérieure. Sans se soucier de leurs opinions, négligeables en l'espèce, on peut faire remarquer que la vie ordinaire, courante, "pot au feu", n'est nullement faite pour développer l'intensité de la vie intérieure. Quelle vie intérieure sérieuse peuvent bien avoir des gens qui en sont à se tâter sans cesse pour savoir si tel acte, tel geste, telle démarche est d'accord avec le code de la morale qu'ils tiennent de leurs aïeux ? Plus la réaction contre le milieu est prononcée et plus la vie intérieure est intense.

L'individualiste – homme ou femme – ne fera pas figure d'ascète. Quelle farce ! Nier, rejeter, repousser la domination et se courber sous le joug de l'ascétisme ou de l'austérité. Vouloir la vie libre et hérissier sa voie d'obstacles ! Je veux vivre librement ma vie – s'écrie l'individualiste – sans renoncer à aucune des joies qu'elle offre : joies des sens, joies du sentiment, joies de l'intellect, mais sans jamais perdre la faculté d'apprécier ces joies.

L'individualiste aimera la nature pour les joies, la chair pour les plaisirs, l'effort cérébral et manuel pour les possibilités de développement qu'il lui procure. Il les chérit ardemment et il s'en repaît "corps et esprit". Il vit, il tressaille, il frémit devant les formes, les sons, les couleurs. Ils lui sont un sujet de discours et de chant, de stimulant et de réconfort. Il ira "sa" route, cueillant les fleurs odorantes, laissant de côté les poisons, écoutant, ramassant, accumulant, expérimentant, individualiste toujours et encore, à l'affût du neuf, provoquant l'inédit, prolongeant le plaisir, mais sans jamais laisser du sien, de son "moi", sur le chemin ou le bord des sentiers – ou tout au moins l'essayant en toute sincérité.

Il y a de braves gens qui s'imaginent qu'apôtre et ascète sont synonymes, termes inséparables. Celui qui se rayonne – dans son milieu – qui répand, diffuse son idée, qui cherche à en attirer d'autres à lui par plaisir, pour son propre développement – pour augmenter le nombre "des siens" – celui dont la grande joie intellectuelle consiste à voir les individus se révéler à eux-mêmes, ils voudraient que celui-là mange à peine, boive à peine, se prive des jouissances instinctives ou affinées de la vie, telles l'amour, l'art, les lettres. J'aime volontiers les "prophètes" qui se mettent à table avec les

gens de mauvaise réputation, qui ne dédaignent pas les gars et les filles de licencieuse vie, qui ne craignent pas de fréquenter les individus peu recommandables, autrement dit ceux qui vivent leur vie en dehors de tout préjugé.

155) La sensibilité individualiste.

L'individualiste connaît la vie du sentiment, les affections intimes, prolongée, les tendresses profondes, les amitiés sûres que n'ébranlent ni les coups de l'adversité ni les joies du succès. Plus sa vie intérieure plonge dans des assises solides et plus elle rayonne dans sa vie sentimentale, qui en acquiert plus de valeur, de vigueur et d'affinement.

Comment l'individualiste ne serait-il pas sensible ? Le plus ou moins de sensibilité ne constitue-t-il pas comme le critérium de la personnalité ? La dignité, la fierté, la susceptibilité ne sont-elles pas des signes caractéristiques de la délicatesse du baromètre de la sensibilité individuelle ? Qui donc a dépeint l'Individualiste comme un être au cœur de roc, qui passe son chemin insouciant, qu'aucun événement n'émeut, qu'aucun souffle ne fait vibrer ? Celui-là est un indifférent, non un individualiste. L'Individualiste souffre et sent la souffrance ; il la sent qui pénètre son être intérieur, qui l'envahit, qui l'enveloppe d'une atmosphère de désolation et de désespoir.

L'Individualiste est sensible à la douleur qui l'étreint chaque fois qu'une entrave est mise au déroulement ou à la sculpture de sa personnalité.

L'Individualiste ressent profondément, jusque dans les derniers recoins de son for intime, tout ce qui le blriver, se renoncer, s'abstenir : c'est, grâce à la raison intervenant à la rescousse, ne point se laisser entamer ou diminuer par les joies ou les douleurs que comportent les expériences sentimentales. Se perfectionner, c'est monter, l'esprit éveillé et les sens en arrêt, vers plus d'expériences encore, vers plus de jouissances intellectuelles, physiques, de tout genre.

Donc, l'individualiste octroiera aux "élans du cœur" dans sa vie, la place qui leur revient. Mais c'est à ses risques et périls et sans vouloir jamais que le "sentiment" lui serve d'outil d'oppression ou d'instrument de contrainte à l'égard d'autrui.

156) L'individualiste et les élans du cœur.

Sans doute, il serait périlleux de se laisser dominer ou entraîner par ce qu'on est convenu d'appeler le "sentiment", terme obscur, mais qu'explique assez bien l'expression populaire : "les élans du cœur". Sans doute, il faut se méfier de la spontanéité, se raisonner, s'analyser, avoir recours de temps à autre à une expertise soigneuse de son "moi", établir le doit et l'avoir de celles des expériences de sa vie qui furent basées exclusivement sur l'appel des émotions ou la sollicitation des passions. Sans doute, il faut faire usage de son raisonnement comme d'un instrument, non pas comme d'un étouffoir

– comme le charretier a recours à son frein lorsqu’il sent que lui échappe la direction de son véhicule.

Sans doute, l’Individualiste – au sens anarchiste du terme – aura recours fréquemment à sa raison. Ainsi, chaque fois que les circonstances de sa vie sembleraient le faire dévier, pour l’affirmation de sa personnalité, vers l’emploi plus ou moins déguisé du recours à la contrainte, à la violence – organisée ou non – il est évident qu’il fera machine en arrière, qu’il opposera à toute suggestion de ce genre une résistance inébranlable. L’individualiste ne s’imposera pas, quelque bénéfice – même purement intellectuel – qui lui paraîtrait en découler. Pas plus, sous couleur de sentiment, qu’il ne consentira à être un agent exécutif de l’autorité, ou à déclencher la mécanique législative. Il se fera valoir, certes ; il exposera son point de vue de la vie sentimentale avec ardeur, avec véhémence ; il s’adressera à la persuasion pour faire triompher sa conception d’un détail de cette vie ; il insistera, il reviendra à la charge. Mais, en aucun cas, il n’imposera ni lui-même, ni ses idées, ni ses désirs.

Du fait de l’adoption de cette ligne de conduite qu’il s’est tracée parce qu’il l’a trouvée – après réflexion – la meilleure pour le développement de sa personnalité – la plus propre à assurer sa dignité – s’ensuit-il qu’il traversera la vie comme une sorte d’automate froid ou rigide, dépourvu de sensibilité, en somnambule, indifférent à tout ce qui est de nature à faire tressaillir et vibrer son être sensoriel ?

Non point, car l’Individualiste, tel que nous le concevons, est un être vivant. Il aime, il jouit, il combat, il souffre ; il est heureux ou malheureux. Il vit, en un mot.

La vie est trop courte pour que le vivant ne songe pas à l’utiliser de façon à lui faire rendre tout ce qu’elle peut donner – chacun selon sa nature. Trop longtemps aussi le moralitéisme a comprimé les tempéraments, abâtardi les jouissances, courbé le désir sous le joug des préjugés.

Il convient d’éduquer son sentiment – comme on polit et tient en bon état de fonctionnement tout outil de travail. Se perfectionner, au point de vue individualiste, c’est se maintenir constamment en état d’éprouver de la joie à vivre, que ce soit par la raison ou par le sentiment, cérébralement ou sensuellement. Se perfectionner, ce n’est pas se priver, se renoncer, s’abstenir : c’est, grâce à la raison intervenant à la rescousse, ne point se laisser entamer ou diminuer par les joies ou les douleurs que comportent les expériences sentimentales. Se perfectionner, c’est monter, l’esprit éveillé et les sens en arrêt, vers plus d’expériences encore, vers plus de jouissances intellectuelles, physiques, de tout genre.

Donc, l’individualiste octroiera aux “élans du cœur” dans sa vie, la place qui leur revient. Mais c’est à ses risques et périls et sans vouloir jamais que le “sentiment” lui serve d’outil d’oppression ou d’instrument de contrainte à l’égard d’autrui.

157) “L’idéalisme” individualiste.

Pour la foule et même pour un grand nombre de gens qui se prétendent situés hors de la foule, Idéalisme est fort souvent synonyme de Contemplatisme. Un individualiste, idéaliste, c’est un songeur, un poète – un être perdu dans les nuages d’une imagination stagnante, tellement cantonné dans la tour d’ivoire de son rêve intérieur, que pour lui la vie extérieure – la vie sensorielle – n’existe plus. Un écrivain idéaliste, c’est un prosateur ou un rimeur un peu flasque, un peu mièvre, un peu flou, un mystique, un illuminé – le contraire du rationaliste, du matérialiste. Si vous interrogez n’importe lequel de ceux dont le cerveau s’est un tant soit peu frotté à la terminologie en honneur et en usage dans les organes dits “avancés” – neuf fois sur dix ce premier venu vous exposerait que quiconque épouse une conception mécanique et purement matérielle de la vie se situe aux antipodes de l’idéalisme. Idéaliste, celui qui veut mordre à même et à belles dents aux jouissances du gâteau de la vie ? fi donc ! pur réaliste. Idéaliste, celui qui prétend que “que tout bonheur que la main n’atteint pas est un rêve” ? Mais non ! sensualiste acharné. L’idéaliste teint garanti, c’est celui dont on absorbe, au dessert ou en attendant le thé, la douceuse et confiturerale philosophie.

Vouloir vivre à “sa guise” ; s’insoucier du milieu ; ne point tenir compte des entraves que l’opinion moyenne de votre entourage apporte à l’assouvissement de ceux de vos désirs, de vos penchants ou de vos passions qu’il considère comme perturbateurs du bon ton ; donner libre cours à vos fantaisies et à vos caprices en tant qu’ils n’impliquent pas contrainte ou empiètement sur autrui et surtout sur ce que sont ou ont ceux qui marchent en votre compagnie ; rechercher, provoquer, goûter, apprécier les émotions troublantes, les sensations électrisantes, les jouissances aiguës, les aventures vertigineuses que la vie instinctive offre aux surs d’eux-mêmes – aux aptes à une existence passionnée, mouvementée, affranchie en un mot – tout cela, au risque “de laisser des lambeaux de sa chair aux buissons”, tout cela ne constitue-t-il pas un “idéalisme” qui ne le cède en rien à l’idéalisme tout miel et métaphysique que la multitude envisage comme l’idéalisme véritable ?

Il est rare d’ailleurs que les individualistes se servent de ce terme “idéalisme”. Il s’est tellement compromis en toutes sortes de mauvaises compagnies ! Sous “l’idéaliste”, ils craignent toujours de retrouver, en le grattant un peu, le passif, le résigné, l’amorphe, l’invertébré. Mais, s’ils voulaient, il ne leur serait pas difficile de démontrer que “leur” idéal, s’il en diffère, n’est point inférieur aux idéaux plus ou moins nébuleux.

Quiconque veut vivre sa vie indifférent au qu’en dira-t-on du milieu en général, de son petit milieu en particulier – celui-là fait montre d’idéalisme, au sens pénétrant du terme. Cet homme, qui, pour échapper au servage de l’usine, exerce quelque métier hasardeux – cette femme qui dispose de son

corps, qui se donne en toute connaissance de cause quand elle veut et à qui elle veut – cet autre qui erre on ne sait où, parce qu’il n’a pas voulu se courber sous le joug d’une solidarité inconsentie – celle-ci qui gémit au fond d’une geôle parce qu’elle s’est mise consciemment au ban d’une société qui ne tolère l’illégalisme que lorsqu’il est pratiqué à l’abri des lois – celui-ci encore qui n’a pas hésité à abandonner toute perspective sociale pour goûter à la vie abondante et primesautière – tous ceux-là sont, profondément, véritablement des “idéalistes”.

158) La reddition de comptes.

L’individualiste anarchiste ne rend compte à personne de ce qu’il fait, de ses faits ou de ses gestes.

Il ne doit de comptes qu’à soi-même et s’il consent jamais à fournir des explications, ce ne peut être que lorsqu’il lui plaît, où il lui plaît, et à des camarades qui lui agrément.

Un individualiste est un négateur d’autorité, un anti-autoritaire qui applique pour et par lui-même, dans sa vie quotidienne, la méthode anti-autoritaire, c’est quelqu’un qui ne veut pas plus s’en laisser imposer qu’en imposer à autrui. C’est sa cause qui passe avant tout et la cause d’autrui ne l’intéresse qu’en tant qu’elle se confond, s’identifie avec sa cause. C’est un homme qui réclame, veut et exige autant que faire se peut sa liberté, tant au point de vue moral et intellectuel qu’au point de vue économique, Il ne veut pas plus mettre sa production économique à la marmite commune que son amoralité.

Quelle absurdité quand de soi-disant camarades viennent demander des comptes à cet homme-là ! Est-ce qu’on demande des comptes à quelqu’un qui prend sur lui la responsabilité de ses gestes – la responsabilité, entendons-nous bien, par rapport à sa conception individuelle de la vie, à son caractère personnel. On demande des comptes à un syndicaliste, à un révolutionnaire, à un communiste. On demande des comptes à n’importe qui œuvre pour autrui ; pour se conformer à un idéal collectif, à une règle de conduite majoritaire, ou en vue d’une société à venir. On n’en demande pas à qui déclare ne vouloir agir que dans l’intérêt de sa cause.

159) La maison de verre

Je n’ai pas l’intention de me bâtir une maison de verre. Une maison où chacun pourra plonger les regards. Une maison qui ne sera pas “mienne”, mais où la curiosité de mes voisins aura plein accès. Je veux une maison bien à moi. Une maison avec des parois impénétrables à l’inquisition d’autrui – une maison, grande ou petite, une cabane, une tente, une roulotte même, mais une maison qui soit à moi. Où j’accomplisse sans redouter aucune question indésirable, ce qui me plaît, c’est-à-dire ce que je trouve agréable, plaisant, utile. Dont je puisse fermer la porte ou les contrevents, lorsque je ne

désire pas qu'on sache ce qui se passe chez moi. Dont je puisse ouvrir toutes grandes les issues, au contraire, quand arde le soleil ou que luit l'astre des nuits. Ou quand passe le grand souffle de l'amour.

Car je considère la vie, ma vie, comme une expérience, plutôt comme une série d'expériences. Comme une longue série d'expériences dont je verrai venir la fin sans enthousiasme. Une suite d'expériences joyeuses ou douloureuses, qui se remplacent, qui se succèdent, qui se contrebalancent, qui s'annihilent, mais dont chacune augmente mon acquis d'émotions et de sensations. Des expériences que j'abandonne, que je crois ensevelies à tout jamais dans le tombeau d'un passé mort pour l'éternité, mais qui ressuscitent sous une nouvelle forme. Des expériences qui me ravissent jusqu'au septième ciel de la sensualité ou de la cérébralité. Des expériences qui me plongent dans un abîme de tourments ou un précipice de doute. Mais je ne veux point livrer à autrui le secret de mes larmes ou de ma liesse. Je ne veux pas laisser apercevoir à autrui mes paupières rougies ou mes yeux flambant de convoitise. C'est à ceux que j'ai élus que je laisserai panser mes plaies ou calmer l'exubérance de mon enthousiasme. Je veux que ma maison soit un temple de préparation au départ pour l'expérience ; un lieu de repos au retour de l'expérience ; un lieu de refuge où ne me poursuivront pas les indiscretions des amateurs.

Car je considère la vie, – ma vie – comme un canevas, sur lequel il m'appartient de dessiner ou de peindre les circonstances à travers lesquelles mon "moi" se meut. Des circonstances qu'il affronte avec héroïsme. Des circonstances dont il se dégage avec moins de fierté qu'il aurait souhaité. Des circonstances qui l'entraînent et le déterminent presque. Or, sur le canevas, le paysage des circonstances varie sans cesse. Tantôt les couleurs sont voyantes, le ton chaud, les nuances tranchées. Tantôt les couleurs sont ternes, le ton gris, les nuances effacées. Je ne réussis pas toujours à mélanger, à ma satisfaction, les couleurs sur la palette. Je tâtonne, je réussis à demi, j'échoue parfois. L'effet désiré est manqué, le ton est neutre, la nuance indéfinie. Quelquefois, mon canevas est souillé d'un vil barbouillage. Je ne veux point qu'on m'aperçoive, la blouse tachée par les couleurs qui s'y écrasent. Je ne veux point qu'on me surprenne, trépignant d'impatience ou hurlant de satisfaction. Je ne veux pas fournir d'armes à mes concurrents ou à mes rivaux. Je refuse d'être objet de pitié ou d'envie.

Je n'ai point l'intention de me bâtir une maison de verre. Hutte, tente ou roulotte, je veux que l'huis puisse se clore hermétiquement et que les volets n'y laissent filtrer qu'une lumière qui m'agrée. Cabane ou villa, je veux des parois épaisses m'abritant contre l'importunité.

160) L'évolution des opinions.

Un individualiste anarchiste peut être amené à modifier son point de vue, d'un détail de la vie ou de l'activité individualiste.

Son expérience personnelle, un jugement plus sain, l'ensemble de ses observations peut l'amener à modifier son opinion sur un point donné et à sentir sans contestation possible que s'il ne la modifiait pas, ce serait par veulerie, par crainte du qu'en dira-t-on de son entourage, qu'en tous cas ce serait se rendre malheureux.

Or, jamais un individualiste ne consentira à demeurer l'esclave d'une opinion qu'il ne partage pas.

On comprend donc qu'un individualiste puisse changer d'opinion concernant la praticabilité de l'illégalisme ; l'unicité ou la pluralité en amour, la libre disposition du produit personnel, etc., etc... On peut acquérir, par la suite, des lumières qui manquaient au moment où on a formulé l'opinion. Ce qui importe, c'est que dans l'opinion qu'on expose, il ne puisse être question d'obligation ou de contrainte ; qu'elle soit toujours présentée comme une proposition, jamais comme une imposition.

Peu importe qu'un camarade change plusieurs fois d'opinion ou de pratique sur un détail de la "vie individualiste", ce qui est intéressant c'est qu'il ne lui vienne pas à l'esprit de présenter comme l'uniquement individualiste son opinion actuelle. Ce qui est intéressant, c'est que n'importe où, quand on vient en contact avec lui, on le trouve un négateur d'autorité, un professant et un pratiquant, autant que faire se peut, de la philosophie de l'anti-autoritarisme, un individualiste anarchiste vivant et actif, enfin.

161) L'absolu. Le relatif. La doctrine. La formule.

La recherche de l'absolu est une mécompréhension de l'essence même du concept individualiste. L'Absolu est toujours une contrainte – une autorité abstraite, une entité métaphysique comme Dieu ou la Loi. La Doctrine n'est autre chose que la mise en formules de l'Absolu. Les tyrans et les chefs d'école de tous les temps ont rencontré dans la Doctrine un auxiliaire d'autant plus précieux que l'Absolu, qu'elle concrétise, est chose irréalisable en soi. L'Absolu n'existe pas et la Doctrine est une prison, où l'on passe toute sa vie à essayer d'atteindre une perfection qui n'est pas dans l'ordre de choses naturel. L'ordre naturel est continuellement soumis à la relativité de l'imprévu, du fortuit, du casuel ; c'est ainsi que des calculs astronomiques les plus rigoureusement exécutés varient toujours dans les décimales à cause d'une perturbation impossible à prévoir au moment où les opérations s'effectuaient. Et il en est de même pour tout ce qu'on appelle "lois naturelles".

Il n'est point d'absolu ni même de tendance à l'absolu. Il n'y a que du relatif, n'importe le domaine où l'on se place. Il n'y a pas de déterminisme fatal. Les choses ont lieu dans certaines conditions données d'ambiance, de temps et d'espace ; ces conditions changées, elles seraient tout autres. Le temps et l'espace et l'infini, n'existent que par rapport à nous, à notre

sensibilité individuelle, à notre imagination ; à vrai dire, ils n'existent pas, nous ne pouvons, en effet, les définir à notre entière satisfaction : ce sont des pis aller.

La formule est, elle aussi, un pis aller passager et relatif aux circonstances par lesquelles nous passons aujourd'hui. Elle vaut pour le présent, le présent "vivant", non pour demain. Hier, il pouvait m'être utile de recevoir selon mes besoins ; aujourd'hui, il peut m'être agréable de recevoir selon mon effort. Tout cela est relatif à mon état d'esprit, à mon stade de développement personnel, etc. En sachant moins, telle règle de conduite morale me convenait davantage ; ayant acquis plus d'expérience, la même règle me rend malheureux ; il faudrait que je sois un fanatique ou un esclave – ce qui revient au même – pour m'y attacher. Je ne veux pas être le forçat traînant comme un boulet une formule qui le torture. Je veux bien adhérer à une doctrine tant qu'elle me rend heureux, je refuse d'en demeurer le prisonnier. C'est pour mon plaisir, ma joie, mon utilité que j'édifie des formules ou que je construis des doctrines ; je les démolis quand elles menacent de se transformer en cellules de prison.

Toute formule qui ne me fournit pas un minimum du bonheur palpable, tangible, que j'escomptais en m'y ralliant, est à rejeter de ma vie. Une formule a pour objet de m'aider à vivre plus librement, plus heureusement, avec plus d'intensité, ou elle n'est plus qu'un instrument d'oppression.

L'expérience montre – et à qui d'entre nous ne l'a-t-elle pas indiqué ? – qu'il n'est pas de formule panacée qui convienne à tous les tempéraments et à toutes les circonstances. Le Relatif est la seule Réalité, parce qu'il est le présent, l'immédiatement accessible, ce qu'on touche, ce dont on peut espérer de jouir sur le champ, ce qui est, en un mot. Et l'individualisme est une philosophie de la vie essentiellement relative, parce qu'elle constitue une méthode d'activité pratique, personnelle, actuelle, à appliquer tout de suite par tous les tempéraments auxquels répugne la soumission à l'autorité ou à l'exploitation, ou leur emploi. Au diable la doctrine si elle implique l'asservissement et le sacrifice ! Qu'est-ce donc que l'individualisme anarchiste sinon la réaction du fond – le relatif – contre la forme – l'absolu ; de l'individu – la vie – contre le conventionnel – la doctrine ? On ne peut être à la fois doctrinaire et individualiste.

162) Le problème de l'éducation. L'initiation individualiste.

Il y a Éducation et Initiation. Il y a cette sorte d'éducation qui prétend parvenir à la rénovation personnelle en laissant ceux auxquels elle s'adresse en proie à leurs illusions – illusions sociales et illusions individuelles. Les hommes sont bons en général, et quand ils ne le sont pas, la culpabilité en est à la société telle qu'elle est constituée aujourd'hui. Qu'un changement se produise extérieurement – que Dieu, l'État ou la Révolution intervienne et, comme actionnés par un coup de baguette féérique, les hommes deviendront

vertueux, fraternels, désintéressés. Les péchés capitaux ou les péchés inciviques disparaîtront. Ce sera, sur la terre, le Paradis, la République sociale ou la Société communiste – selon la foi des fidèles.

Ou bien il s’agit de renoncer à telle passion particulièrement nocive – de s’abstenir d’une certaine espèce d’alimentation – de pratiquer une méthode déterminée d’exercices physiques – pour que les vices soient remplacés par des vertus – pour que disparaissent ambition, envie, arrivisme, haine, jalousie, cupidité, convoitise, que sais-je ?

Ou encore – s’il est question de “l’éducation des jeunes” – on laissera ignorer à l’enfant ce qu’est “le monde”. Il sera élevé en parfaite ignorance des intrigues qui s’y trament, des embûches qui s’y dressent, des bassesses qui s’y cuisinent. On le catéchisera ou on le moralisera. On le persuadera qu’au bout du compte, c’est l’équitable qui triomphe, le scrupuleux qui remporte la victoire ; et que la richesse et la considération sont les apanages ou les conséquences de l’honnêteté. Ou mieux encore, sous prétexte de respectabilité ou de comme il faut, on lui enseignera à fuir ses impulsions naturelles et à se méfier des élans de sa sensibilité... C’est-à-dire que dans l’un comme dans l’autre cas, on en fera un être artificiel : un malingre ou un timide, un faible ou un hésitant.

On peut ainsi passer sous silence, illusionner, suggestionner pendant plus ou moins longtemps, un jour vient cependant où les yeux se dessillent et où les oreilles s’ouvrent.

On s’aperçoit alors que l’éducateur s’est trompé ou qu’il vous a trompé, ce qui revient au même dans la pratique. La réalité s’étale sous son jour cru et sans atténuations. On s’aperçoit à ses dépens que neuf fois sur dix, l’homme – l’homme moyen – est un loup pour l’homme et que cela tient moins à la constitution de la Société qu’à sa nature fondamentale d’organisme destiné à habiter la planète. Il crève les yeux que la sélection naturelle détruit automatiquement, à plus ou moins long feu, les plus faibles, les moins aptes, les plus habiles, les moins rusés.

Le cerveau farci des paroles boursouflées que l’éducateur a prodiguées des années durant, on se rend compte soudain qu’on n’est soi-même guère davantage qu’un déchet, un inapte.

Le désillusionné s’en va alors à pas lents et grommelant, regrettant le temps perdu à écouter des balivernes. Il s’enfonce dans l’ombre, y disparaît las, découragé, sans volonté pour réagir, victime de l’optimisme béat dont on l’a abreuvé trop longtemps.

Il y a une seconde façon de comprendre l’éducation et c’est ce procédé que je dénomme “initiation”, c’est de déchirer sans pitié tout voile qui masque la réalité des choses, C’est, dès qu’il est en état de comprendre, de placer l’Individu en face des réalités de la vie.

L’homme n’est ni bon ni mauvais : il est ce que le déterminent ses convoitises individuelles et les nécessités de la vie collective ; il importe de

le prendre tel qu'il est, de ne point s'en faire une idée transcendante, de ne point le considérer non plus comme une indécorable surbrute. La raison d'être de l'humain ; c'est de vivre selon sa nature. Et vivre, c'est parvenir à satisfaire ses besoins naturels sans entraves. L'illusion, c'est de s'imaginer que les hommes supportent avec joie les obstacles qui les empêchent d'assouvir leurs convoitises – même quand ils se sont forgés eux-mêmes ces entraves. L'illusion c'est – à part les malades ou certains tempéraments qui sont des exceptions – d'admettre que c'est sans maugréer que l'homme ou la femme renonce aux "plaisirs défendus". S'ils le supportent, c'est grâce au narcotique irrésistible – ou peu s'en faut – d'un atavisme moral immémorial, grâce aussi à la veulerie inhérente aux êtres vivants en société ; grâce enfin à la terreur ou au respect que savent inspirer les détenteurs de la Tradition, les gardiens du Fait établi, les gendarmes religieux ou laïques.

Les individualistes ont déchiré le voile et ont averti que les choses sont autrement qu'elles le paraissent dans les livres de lecture courante ou dans les discours de distribution de prix. Ils exposent qu'il n'est point d'harmonie préétablie ; que sur la colline, dans les champs ou en pleine forêt, c'est la concurrence qui prime – que l'animal le plus brutal ou le plus rusé dévore la bestiole, que la plante la plus vigoureuse étouffe la moins forte. Ils exposent que les hommes disent très souvent autre chose que ce qu'ils pensent réellement ; que, fréquemment, ils préconisent des vertus qu'ils ne possèdent point ou qu'ils admirent des actions qu'ils sont incapables d'accomplir. Ils expliquent qu'il faut prendre garde, qu'un sourire peut dissimuler un geste de trahison et qu'une parole affable peut abriter de la haine. Ils disent et ils écrivent que l'auto-conservation, l'intérêt ou le désir sont les mobiles de l'action qui nous paraît parfois la plus désintéressée. Que le sol où nous nous mouvons est semé de chausse-trappes, de pièges, de filets – que notre meilleur ami peut nous fausser compagnie au premier tournant – que c'est chose rare d'être aimés pour nous-mêmes – qu'il ne faut pas entièrement faire fond ni sur la constance de l'amant ni sur la fidélité de l'amante – que notre associé, tout en nous assurant de son dévouement, rumine peut-être, à part lui, comment il pourrait bien nous ruiner. Que le nombre est restreint de ceux qui se présentent tels qu'ils sont – que l'immense majorité des hommes cherche à paraître ou à plaire, non à être – que chacun ou presque, s'efforce, même inconsciemment, de tromper autrui sur ce qu'il vaut, cet autrui serait-il le meilleur de ses camarades. Que ce n'est pas seulement dans les discours des hommes publics qu'il faut chercher le mensonge, l'hypocrisie, l'artifice – mais qu'ils règnent en maître entre sectateurs d'une même église ou adhérents à un même groupement – que dis-je ? dans la famille, entre compagnons de lutte et de souffrances, entre victimes de l'oppression et entre bénéficiaires de la tyrannie, chez les bergers comme au sein des troupes.

Mais les individualistes ne s'en tiennent pas là. Une fois ceux qu'ils atteignent prévenus que l'ambiance est saturée d'illusions et de mensonges – une fois leur attention éveillée sur le plus ou le moins de confiance qu'il faut ajouter aux professions de foi particulières ou générales, ils n'ont jamais entendu leur inspirer le dégoût de la vie ou la crainte de l'activité. Ils proclament au contraire *urbi et orbi* la volupté de vivre, le plaisir de mordre à pleines dents – selon le cliché consacré – au gâteau des jouissances intellectuelles, sentimentales, physiques. Ils considèrent la volonté, l'intelligence, l'énergie, la sensibilité, la vigueur, comme des facteurs de formation du caractère individuel ; comme des armes dans la réaction du Moi contre l'empiètement du non-moi. Ils affirment que l'expérience qui a échoué hier peut fort bien réussir demain – qu'il conviendra de recommencer ce soir l'effort qui fut vain ce matin. Non point nécessairement parce que l'expérience ou l'effort obtiendront les résultats désirés ou escomptés -- mais parce qu'ils sont des “vivants” et non des “blasés” ; et que c'est une odeur de vie et non de mort qu'ils désirent exhaler autour d'eux – parce que leur sang bouillonne en leurs artères et que leurs nerfs sont à l'état de tension – parce qu'il ne leur fait pas peur de regarder la vie en face et qu'ils s'en forment une conception affranchie du dogme ou de la loi – parce que, résultat mis à part, ils aiment l'effort pour l'effort, l'expérience pour l'expérience, la lutte pour la lutte. Mais l'effort, l'expérience, la lutte, ils ne veulent pas les risquer, ils ne voudraient pas qu'on les risquât sans que soit faite la “table rase”, sans que soient tombées des yeux les dernières écailles !

Les “aptes”, les “sélectionnés”, ceux “qui ont subsisté” – ce ne sont, pour les individualistes, ni les brutaux, ni les violents, ni les dominateurs, ni les autocrates. Ce sont ceux qui ont pu supporter que le bandeau tombe de leurs paupières, sans en éprouver de défaillance ni maudire l'effort d'exister. Ce sont ceux que la fuite des illusions et l'évanouissement des mirages ont laissé debout, intacts, tout vibrants d'ardeur et d'enthousiasme pour la conquête de leur Moi. Ce sont ceux qui n'ont pas redouté de se nourrir de l'arbre dont le fruit produit en même temps la joie et la souffrance – la jouissance et la douleur. Suffisamment conscients de leur valeur pour que la joie ou la jouissance les accroissent. Suffisamment conscients de leur capacité de résistance pour ne pas être diminués par la souffrance et par la douleur. Désirer être “ fort ” – y tendre obstinément pour soi et souhaiter que les “siens” y tendent également – voilà ce qu'implique l'Initiation, voilà à quoi convie, incite l'initiateur Individualiste anarchiste.

163) Initiateur et non Éducateur. Le vrai sens de la vie.

Je dis Initiateur et non Éducateur. Ne pas confondre. L'Éducateur est un chargé de mission qui s'abaisse au niveau de ceux qu'il éduque, à tel point parfois que j'ai peur qu'on ne le distingue plus du prostitué – de celui qui se vend au public pour acquérir la renommée, la gloire ou les gros sous.

L'Initiateur, parce qu'il lui agrée, montre ce qu'il sait, comme il le sait, dans la langue qui lui est propre. L'Éducateur descend vers celui qui ne sait pas, et fait de lui-même un ignorant pour ouvrir l'intelligence même de ceux à qui le savoir indiffère. L'Initiateur appelle à lui, invite à monter vers lui pour les placer son échelon, ceux que ses connaissances intéressent. L'Éducateur fait œuvre de vulgarisation, l'Initiateur de sélection. L'Éducateur fait des élèves, auquel un maître est toujours indispensable pour acquérir de nouvelles connaissances. L'Initiateur fait des affranchis à même de se passer de lui aussitôt que possible et. dès qu'il leur plaît.

Les éducateurs contemporains – je veux dire par là ceux qui font profession d'être des éducateurs – ont commis un grand, un impardonnable crime : c'est d'avoir négligé de dire aux "éduqués" que la seule connaissance que nous ayons jusqu'ici du phénomène cosmique, c'est qu'il nous apparaît comme un ensemble d'états et de changements ou transformations de "matière" ou "substance", laquelle matière semble être le théâtre d'actions et de réactions, autrement dit de luttes implacables et continuelles entre différentes forces qui y sont à l'œuvre. Toutes les tentatives faites pour voiler cette réalité de l'état de notre connaissance, ou ajouter ou en tirer des déductions qu'elle ne comporte pas, est œuvre de pure imagination. Voilà ce que des éducateurs, dignes de la vocation qu'ils prétendaient posséder, auraient dû proclamer du haut de la chaire ou de la tribune. Et d'y avoir manqué, voilà leur crime.

On ne leur demandait pas, ceci exposé, de préconiser le suicide ou l'anéantissement. Non. Il convenait simplement, une fois ces prémisses posées, d'inviter, chacun pour soi, tout être à se demander quelle attitude il aurait à adopter pour tirer de cette connaissance le plus d'avantages possibles pour la formation et l'épanouissement de sa personnalité.

Ignorer la situation que crée cette connaissance ne sert à rien : c'est reculer pour mieux sauter. Se livrer à un pessimisme effroyablement chargé, se laisser aller au découragement, est tout aussi stérile.

Pourquoi, au milieu de toutes ces forces qui se heurtent et s'entrechoquent, ne pas s'efforcer d'être une force soi-même, une force qui ait la volonté de résister aux forces qui veulent l'attirer dans leur orbite, aux puissances qui veulent la faire servir à leurs fins, dès lors que leur objet. ne vous agrée point ?

Étant donné cette connaissance, pourquoi ne pas considérer les choses comme elles sont, puis se mettre à vivre, c'est-à-dire accomplir sa raison d'être ? Pourquoi ne pas adopter la conception dynamique de la vie – d'accord avec l'idée instinctive de la "volonté de la vivre" – contrairement à la conception statique ou passive de l'existence – état de morbidité individuelle qui se traduit par la résignation, le renoncement à la personnalité, l'anéantissement au sein du grand tout.

L'homme a perdu confiance en la foi et en la science. Parce qu'il leur a demandé autre chose que ce qu'elles pouvaient donner. La foi est. un phénomène de vie intérieure, de sentimentalité mystique ; la science est une somme variable de connaissances relatives.

Je ne dis pas qu'être arrivé à cette conclusion que tout ce que nous savons du phénomène cosmique, c'est qu'il semble être un ensemble d'états et de changements ou transformations de matière ou substance au sein de laquelle luttent inlassablement, implacablement et incessamment des forces différentes, je ne dis pas que cette conclusion soit de mon goût. Mais pour qu'elle cesse de me hanter, est-il nécessaire que je renonce à ma personnalité pensante et agissante, est-il nécessaire que je me suicide intellectuellement ?

On peut se placer d'ailleurs à un tout autre point de vue pour considérer cette conclusion. On peut se dire qu'elle n'est qu'une relativité, c'est à dire une apparence, puisqu'en dernier ressort, c'est quant à nous que nous jugeons – êtres finis – de phénomènes d'une étendue infinie et d'une portée indéfinie. Au moins, l'instinct du vouloir vivre individuel, lui, est autre chose qu'une relativité : il est nous-mêmes.

Le pessimiste dit : “La volonté de vivre est un piège et l'annihilation du moi est le salut”. Il me paraît, à moi, que c'est là pure fantaisie.

La vie est une vallée de souffrances que traverse l'homme – c'est vrai ; mais il y a autre chose que de la souffrance dans la vie : il y a la joie ; que dis-je ? Il y a la lutte, il y a la sensation, il y a le désir, il y a l'assouvissement du désir, la recherche du renouvellement de cet assouvissement ; il y a les petits bonheurs – les menues joies de la vie quotidienne – il y a l'activité sentimentale, intellectuelle, artistique, économique ; que sais-je encore ? Et tout cela ne justifierait pas la volonté de vivre ?

Le salut est en nous. C'est-à-dire : c'est en nous mêmes, chacun pris individuellement, que réside le sens de la vie – c'est à dire que la vie n'a de sens que vue à travers ce que nous sommes, notre Moi.

Les dégoûtés de la lutte pour la vie et autres pessimistes qui nous conseillent de nous renoncer, de faire litière de notre personnalité, sont de purs endormeurs. Si on les écoutait, on deviendrait bientôt pire que l'esclave ou le prisonnier. L'esclave peut aspirer à l'affranchissement ou à l'évasion. Le prisonnier attend sa libération. Le renoncement à la lutte pour la vie, à notre lutte pour conquérir et vivre notre vie, conduit à la résignation, c'est-à-dire à un état d'esprit mille fois pire que la captivité, qui n'est qu'une localisation du corps.

Le point de vue individualiste de la vie – surtout sous son aspect anarchiste – est, non point statique, mais dynamique. Vouloir être une force qui agisse sans se soucier des lois, des conventions, des préjugés, des idées fixes – est-il conception. plus dynamique que celle-là ?

164) Aspects pratiques de l'initiation individualiste.

L'initiation individualiste est à fins essentiellement antiautoritaires, donc critiques et négatives ; elle tend à faire de l'initié un réagisseur, à le libérer de l'influence du milieu, autant que faire se peut. Et par "initié", les individualistes n'entendent pas l'enfant, l'adulte ou le vieillard auquel on "bourre le crâne" ; ils entendent l'unité humaine dont le tempérament d'inadapté, d'en dehors, de réfractaire, vibre à l'unisson du leur ; celui qui vient vers eux, qui fait appel à leur expérience pour apprendre à mieux haïr les dominations et les exploitations de tout poil, à se soustraire et à s'échapper davantage aux autorités de toutes nuances. qui le pressurent et l'entravent.

L'"initié" peut être aussi celui à la recherche duquel on s'adonne, celui qu'on rencontre le long de sa route. Vis à vis de lui, les individualistes ne sauraient avoir uniquement recours à la raison ou au sentiment : ce serait les placer eux-mêmes sous l'autorité d'un procédé unique ; ils s'adresseront à tout ce qui, en lui, vibre et bouillonne : les instincts tant primordiaux que surajoutés, la sensibilité tant instinctive que consciente – à la réflexion comme à l'impulsivité. Tout leur sera bon et ils ne se limiteront pas à un seul procédé d'initiation.

La grande caractéristique de l'initiation individualiste, c'est de n'être pas unilatérale, d'impliquer l'ouïe de l'autre son de cloche, de ne point laisser appeler "éducation anarchiste" ce qui n'est que du "laïcisme libertaire", tout simplement. Un individualiste est un négateur d'autorité, au point de vue scientifique comme au point de vue politique ou économique ; ou il n'est rien du tout. La belle "initiation" qui consiste à celer à l'éduqué l'opinion contradictoire, à lui laisser ignorer ce dont on discute dans la salle à côté ? La belle "éducation" qui expose le pour et cache le contre !

Ce n'est pas l'éducation ⁹ qui fait l'homme, ou le délivre de ses préjugés. Ou de ses mesquineries. Ou même le libère de la tyrannie du milieu. Les grands rebelles, les en dehors et les initiateurs, ceux qui nous apparaissent comme ayant le mieux apprécié la vie, comme l'ayant fait servir davantage à leurs fins individuelles, n'ont jamais été de grands accumulateurs de connaissances. Ils ont expérimenté, joui goulûment, à satiété sans autre frein que le critère individuel de l'us ou de l'abus. C'est bien plus dans leur expérience que dans les livres ou au pied des chaires, qu'ils avaient appris à distinguer l'utile ou le plaisant du nuisible ou du désagréable.

Nous venons, nous allons, nous périssons le plus souvent sans avoir joui de nos jours et c'est tout. Les individualistes réagissent contre cette existence abrutissante : ils veulent vivre présentement, on le sait. Parmi ce qui leur est nécessaire d'apprendre. Ils sélectionnent ce qui peut leur servir d'armes dans la lutte pour la vie, ce qui peut les rendre moins dépendants de l'ambiance sociale : ce qui peut leur permettre de faire la nique aux crétiens, aux arrivistes, aux surpossédants. C'est ainsi qu'ils apprennent les langues

étrangères, le calcul, l'art du forgeron, du charron, du menuisier, celui du tisseur, du tailleur, du boulanger, du cordonnier. La galvanoplastie, le clichage, l'impression, la composition. L'agriculture, la mesure du sol. Le maniement des engins mécaniques et des moteurs. C'est ainsi qu'ils pratiquent les soins de propreté, d'hygiène sexuelle, apprennent à se servir des simples. Et non contents de ces "réalisations", ils suscitent chez leurs initiés le besoin de ces connaissances, connaissances pratiques qui leur permettront de "se débrouiller", de s'en tirer en réduisant à un minimum l'emprise de l'ambiante exploitation. Du moins, ils l'espèrent.

Tout cela, d'ailleurs, n'aura pas servi à faire de "l'initié" un individu dans toute la force du terme. Une chose de plus est nécessaire, c'est pousser qui écoute les individualistes ou vient à leur contact à "sculpter sa statue intérieure". L'individualiste, aux jours de détresse, doit pouvoir faire autre chose que jeter le manche après la cognée ou compter – il le fait trop souvent – sur une intervention extérieure à lui. Il devrait pouvoir se replier sur lui-même, puiser sa nourriture intime dans la citerne de ses réserves expérimentales, dans le silo de sa vie originale ; là, personne ne pourrait l'atteindre et aux traits du sort, il opposerait un front d'airain. Tout n'est pas dit quand, avant d'accomplir un geste ou un acte, on s'est demandé s'il est ou non utile ou agréable ; il importe de se demander, on l'a déjà vu, si oui ou non, il s'ensuivra une diminution intérieure. L'acte ou le geste achevé, il importe de se retrouver soi-même, point entamé ou rabaissé à ses propres yeux, impassible comme devant, n'ayant rien laissé de son vouloir vivre, n'ayant rien concédé au milieu qui engage véritablement la personnalité.

16. La solidarité. La sociabilité La camaraderie

165) L'obligatoire solidarité.

Mystiques, légalitaires, socialistes, communistes, écrivent et discourent sur une solidarité qui lierait tous les hommes : ceux-là parce qu'ils se basent sur cette affirmation gratuite que "Dieu" est le père du genre humain, ceux-ci parce que la loi est le lien qui réunit les hommes puisqu'il leur permet de vivre en société, les autres parce que production et consommation sont si inextricablement liées que le producteur est indispensable au consommateur et vice-versa. "Dieu", la loi ou le fait économique, il faut se courber et obéir toujours.

166) Les individualistes et la solidarité imposée

L'individualiste anarchiste, lui, ne se courbe pas et, froidement, loyalement, il soumet à la critique. cet argument formidable : solidarité obligée équivaut à point de solidarité du tout.

“J’ai découvert, dit-il, que venu par le jeu d’un phénomène naturel, dans la société des hommes, je m’étais, à l’origine, trouvé en face de conditions morales, intellectuelles, économiques qu’il m’a fallu subir sans pouvoir les discuter. Je n’avais point demandé à naître, ce qui n’a pas empêché que dès mon enfance la plus tendre, les institutions et les hommes, tout se soit ligué pour me déterminer à être un constituant résigné et solidaire du milieu social. Dans la famille, à l’école, à la caserne, à l’usine, tout le monde me disait que je devais être solidaire de mes semblables. Solidaire de mes parents, même lorsqu’ils m’empêchaient par force d’aller rejoindre la fille vers laquelle mes sens m’attiraient ; solidaire de l’instituteur qui me retenait l’été de longues heures dans la classe, alors que dehors s’épanouissaient les fleurs et gazouillaient les oiseaux ; solidaire du caporal ou du sergent qui m’imposait de pénibles corvées, des exercices rebutants ; solidaire du patron dont chaque heure de mon travail augmentait le revenu en même temps que le bien-être... Je compris alors que “solidarité” signifiait “esclavage”.

“Plus tard, un peu plus de réflexion m’apprit que j’étais aussi esclave de ceux que le hasard avait placés dans des circonstances meilleures que les miennes que de ceux dont les conditions étaient pires. Le sans-le-sou qui acclame le régiment qui passe, le surveillant qui retient le malchanceux en prison, l’ouvrier qui moucharde ses camarades afin de passer contremaître, le policier qui emploie toutes sortes de ruses pour priver ses semblables de la liberté, le paysan qui me toise avec mépris parce que je préfère flâner le long des sentiers plutôt que de respirer l’air empuanti des usines, le syndicaliste qui me ferait volontiers renvoyer de mon travail parce que je refuse de m’immatriculer dans l’association ouvriériste dont il fait partie – tous ces êtres affirmaient que je leur étais solidaire, que c’est pour eux et avec eux que je devais penser, œuvrer, produire, c’est-à-dire consacrer le meilleur de mes facultés.

“J’ai réagi. A ce déterminisme terrifiant du milieu social, j’ai opposé mon déterminisme personnel. Je refuse d’accepter de bon gré une solidarité dont il m’a été impossible d’éprouver les bases, de débattre les conditions ou de prévoir les conséquences. Je maintiens que là où la solidarité m’est imposée, elle est nulle, et que je ne suis pas tenu à l’observer. En vain les solidaristes “à outrance” m’objecteront-ils que le paysan dévot, le tailleur radical, l’employé des postes socialiste, le boulanger bonapartiste, le terrassier communiste, le marin patriotard sont nécessaires à ma vie : qu’ils contribuent, anonymement ou non, directement ou non, à me fournir les utilités sans lesquelles je ne saurais subsister. Je leur répondrai que dans les conditions où évolue actuellement la société, ces différents membres du milieu social ne sont pas des producteurs uniquement, ils sont des électeurs ou des membres de parti politique, quelquefois des jurés, souvent des géniteurs de magistrats, d’officiers ; des exploités chaque fois qu’ils le peuvent ; ce sont des gens partisans de l’autorité et qui emploient leur

autorité morale ou intellectuelle à maintenir ou à faire maintenir, par délégation, le régime de la solidarité forcée.

“Je ne me sens nullement solidaire de celui qui contribue à maintenir et la domination et l’exploitation, je ne suis pas solidaire davantage de quiconque perpétue la survivance des préjugés qui entravent le développement individuel ; je ne suis solidaire ni des consommateurs nuisibles ni des producteurs inutiles ; je n’en suis solidaire présentement que parce que j’y suis forcé et chaque fois que je trouve l’occasion de m’évader de cette contrainte, j’en profite.

“Non, je ne suis pas solidaire de qui, par son approbation, son silence ou sa résignation, continue à maintenir des conditions d’être ou de faire impliquant la contrainte ou l’exploitation peu importe sous quelle forme. Il n’est pas un individualiste qui diffère de moi sous ce rapport.

“Je ne repousse pas a priori et avec entêtement toute solidarité. Je me refuse simplement à être solidaire de ceux dont l’effort vient à l’encontre de mon dessein : vivre le moment actuel en pleine liberté, sans empiéter sur la liberté d’autrui. Je repousserai même la solidarité a priori avec ceux de mes plus chers amis accomplissant des gestes pour lesquels ils ne m’ont pas consulté et aux résultats desquels je n’ai aucune part. C’est a posteriori – ayant tous les éléments d’appréciation en mains – que je veux me déclarer solidaire des êtres qui ne vivent pas à mes côtés ou des actes qui se commettent sans ma participation, de près ou de loin.

“Cela ne veut pas dire que je ne me sente pas en général solidaire de tous les négateurs d’autorité, de tous les révoltés, contre l’exploitation, de tous les critiques du fait établi et de la chose jugée : des individualistes anarchistes, enfin. Où je me séparerais d’eux, c’est s’ils voulaient me contraindre à accepter la responsabilité de formes de lutte ou de propagande qui ne sont pas miennes. Je ne connais de solidarité que celle que j’ai acceptée, débattue, consentie, l’ayant d’abord examinée consciemment. Je ne suis solidaire que de ceux qui conçoivent comme moi la solidarité.”

L’histoire nous montre que le concept de “solidarité” imposée a surtout servi à édifier des dogmes ou à susciter des dominateurs. Pour rendre concrète et effective la solidarité entre des êtres que n’associaient ni le tempérament, ni l’intérêt, il a fallu la Religion ou la Loi ; pour que les rapports qu’elles déterminaient entre les hommes ne restent pas lettre morte, il a fallu des exécutifs de la religion ou de la loi, des prêtres ou des magistrats. Quiconque accepte bénévolement l’obligation de la solidarité ou la contrainte de l’entr’aide appartient au monde de l’autorité.

167) La Solidarité volontaire.

En résumé, l’individualiste tend à n’accepter de solidarité que celle qu’il a pesée, voulue, examinée, discutée. Il s’efforce de faire en sorte que la solidarité qu’il accepte ne le lie pas à jamais. Et de s’en dégager aussitôt

qu'il s'aperçoit que sa pratique le conduirait à accomplir des actes qui ne lui conviennent pas, ou à souscrire à des responsabilités pour lesquelles il ne sent aucun goût. Dans tous les domaines, une seule préoccupation domine sa pensée : retirerai-je personnellement, de la voie où je m'engage, plus de liberté d'être et de faire, et cela sans priver autrui de sa liberté de penser ou d'agir ? De la réponse dépend la façon dont il tente de déterminer sa vie, tous les actes de son existence.

168) De la solidarité imposée.

L'homme est un être sociable et l'individualiste qui fait partie du genre humain ne fait pas exception. L'être humain n'est pas sociable par accident, puisque son organisation physiologique le contraint à rechercher, pour se compléter, pour se reproduire, un de ses semblables d'un sexe différent. D'une façon générale, on peut cependant constater que les hommes pratiquent la sociabilité sans réflexion ou sous la menace de la contrainte : à l'école, à la caserne et plus tard à l'usine, ils vivent en commun une grande partie de leur existence avec des individus vers lesquels aucune affinité ne les attire, auprès desquels aucune sympathie ne les retient. Dans les grandes villes, ils gîtent en d'immenses édifices, autre espèce de casernes, porte à porte avec des voisins auxquels aucun lien intellectuel ou moral ne les lie. On se marie même sans se connaître, sans aucune connaissance de ses besoins respectifs.

169) Les individualistes anarchistes considérés comme une "espèce".

Or, c'est ce que ne veut pas l'individualiste anarchiste. Il n'entend pas plus être esclave de la sociabilité imposée que se placer sous le joug de la solidarité forcée. Il pourra s'associer à ses camarades, aux individualistes, à ceux de son monde, de son "espèce". A ceux de son espèce est bien l'expression convenable car on ne saurait nier que les individualistes ne forment, parmi le genre humain une espèce reconnaissable à des traits psychologiques bien déterminés. Les individus qui, consciemment, rejettent les dominations et les exploitations de toutes sortes, vivent ou tendent à vivre sans dieux ni maîtres, cherchent à se reproduire en d'autres êtres afin de perpétuer leur espèce et de continuer leur besogne intellectuelle ou pratique, leur œuvre à la fois d'émancipation et de destruction ; ces individus-là forment bien une espèce à part, dans le genre humain, une espèce aussi différente des autres espèces d'hommes que, dans la gente canine, le terre-neuve l'est du roquet.

Entendons-nous bien, il ne s'agit pas de faire de l'individualiste anarchiste un "surhomme" parmi les hommes, pas plus qu'il ne s'agit de faire du terre-neuve un "surchien" parmi les chiens. Il existe pourtant une différence : le terre-neuve est un type fixé qui n'évoluera pas ; le type individualiste évoluera : il remplit, dans le genre humain, le rôle qu'ont joué

les espèces prophétiques dans l'évolution des êtres vivants. On peut encore l'assimiler à ces types mieux doués, plus vigoureux, plus aptes à la lutte pour la vie qui apparaissent à un certain moment au sein d'une espèce et finissent par déterminer le devenir de cette espèce. Avec leurs imperfections, leurs manquements, leurs erreurs, les individualistes anarchistes constituent, croyons-nous, à l'état latent, le type de l'homme futur : l'individu d'esprit libre, de corps sain, de volonté éduquée, prêt à l'aventure, disposé à l'expérience, vivant pleinement la vie, mais qui ne veut pas plus être un dominé qu'un dominateur.

170) L'entr'aide dans l'espèce. La camaraderie.

L'individualiste n'est donc pas un isolé dans son espèce. Entre eux, les individualistes pratiquent la "camaraderie" ; comme toutes les espèces en péril constant d'être attaquées, ils tendent instinctivement à la pratique de "l'entr'aide dans l'espèce". Nous reviendrons plus tard sur certaines des formes que peut revêtir cette "entr'aide". La tendance est vers la disparition de la souffrance évitable dans l'espèce : n'est pas un camarade quiconque tend, au contraire, à prolonger ou à augmenter la souffrance chez ses compagnons.

L'individualiste incite qui veut faire route avec lui à se rebeller pratiquement contre le déterminisme du milieu social, à s'affirmer individuellement, à sculpter sa statue intérieure, à se rendre autant que possible indépendant de l'environnement moral, intellectuel, économique. Il pressera l'ignorant de s'instruire, le nonchalant de réagir, le faible de devenir fort, le courbé de se redresser. Il poussera les mal doués et les moins aptes à tirer d'eux-mêmes toutes les ressources possibles et non à se reposer sur autrui.

171) L'individualiste et les « frères inférieurs ».

L'individualiste peut avoir à se servir d'animaux pour l'aider au cours de ses investigations, de ses expériences, de ses réalisations. Les protestations contre la domination et l'exploitation porteraient à faux s'il les considérait comme de purs instruments animés. Des assistants, des collaborateurs, des « camarades » d'une constitution psychologique non pas inférieure à la sienne, mais différente, voilà comment il considèrera son bœuf, son cheval, son âne, les hôtes de sa basse-cour, et non pas uniquement comme des esclaves, des machines à rendement. Il ne saurait oublier que ces êtres sont doués de facultés cérébrales et sentimentales, lesquelles, si elles n'équivalent peut-être pas à celles dont se targuent les humains, sont tout autant que les siennes susceptibles d'être perfectionnées, développées, portées à un maximum d'épanouissement. Il ne pourra pas ne pas se souvenir que ces soi-disant frères « inférieurs » sont dotés d'un système nerveux complet et que par certaines manifestations de leur instinct, il leur arrive de

lui être bien supérieurs. Il ne saurait, il ne pourrait être méchant ni cruel à l'égard des animaux qui le prolongent. Il se souviendra qu'ils sont susceptibles sinon d'initiation, pour le moins d'éducation. S'il ne sent pas les dispositions voulues pour être « un éducateur d'animaux », il ne tolérera pas que dans son entourage on les maltraite, on les tourmente, on les fasse souffrir. Et ce n'est pas seulement le problème de l'exploitation animale qui se posera devant l'individualiste, mais il s'interrogera et se demandera s'il est conforme ou non aux opinions qu'il professe de sacrifier à sa subsistance tout au moins les animaux domestiques.

172) Vie privée et vie publique.

On a défini plus haut la théorie individualiste comme la philosophie de l'anti-autoritarisme conçue, expérimentée, pratiquée individuellement. A condition que cette expérimentation ou cette pratique n'empiète pas sur la vie ou sur l'activité du camarade d'idées, quel qu'il soit.

« De sorte que vous êtes d'autant plus mon camarade que vous me laissez poursuivre en paix les expériences de ma vie personnelle sans y intervenir. »

Il n'est là aucune méfiance mutuelle. Une entente, un contrat tacite, un concept psychologique me lie aux constituants – nous y reviendrons plus loin – de « l'espèce individualiste anarchiste » : c'est la non intervention dans les faits et gestes de mon camarade dans la mesure où ils ne me portent pas préjudice réel, où ils ne me nuisent pas vraiment. En pénétrant parmi les individualistes, je sais que c'est leur unique conception du bien et du mal. Je sais, en me mêlant parmi eux, que la seule action qu'ils reconnaissent comme criminelle est une incursion dans leur vie privée. Je sais que c'est là l'alpha et l'oméga de leur « morale sociale ». C'est à moi de savoir si ce milieu convient ou non à mes aspirations ou à mon tempérament. Je suis prévenu.

J'estime pour ma part, que « l'espèce individualiste » ne sera jamais assez nombreuse sur la planète pour que les individualistes se gênent jamais entre eux. Il n'y a donc aucun motif sérieux pour qu'ils commettent le crime de se juger les uns les autres, de se condamner, de s'excommunier au sujet d'événements de leur vie intime. C'est pourquoi, me trouvant en présence d'un camarade me demandant des explications sur des faits quelconques de ma vie privée, je refuse catégoriquement – si je le trouve bon – de fournir aucun éclaircissement. Il me suffit de savoir qu'aucun de ces faits n'a eu d'influence restrictive sur le développement ou l'activité de ce camarade pour repousser toute intervention de sa part, intervention tyrannique ou insupportable.

Il n'y a pas là un atome de méfiance – je pratique simplement l'entente « morale » qui sert de trait d'union entre les anarchistes : respect intégral de la

liberté d'action de mon camarade tant que ma liberté d'agir n'en est pas compromise.

Il est évident que je n'aurai pas cette même réserve concernant la vie publique d'un camarade quelconque en tant qu'elle a directement trait à la conception fondamentale de l'individualisme anarchiste. Un individualiste ne peut être un agent d'autorité gouvernementale, il ne peut en aucune façon aider au maintien ou au développement de cette autorité, il ne peut faire de propagande en faveur d'un régime d'autorité.

Voilà pourquoi je proteste quand j'apprends qu'un individualiste défend une forme de gouvernement, préconise le vote, approuve la guerre, par exemple. Voilà pourquoi je me sépare de quiconque est juge, policier, geôlier, bourreau, élu ou électeur à un degré quelconque. Il n'est pas des « miens ».

173) Les concessions au milieu.

Tandis que je ne me reconnais pas le droit d'intervenir dans certaines concessions individuelles au milieu, nécessitées par une indépendance économique appréciable. Je considère comme mon camarade l'instituteur ou l'employé au chemin de fer de l'État à qui sa situation n'enlève pas sa haine de l'Autorité. Le pis-aller économique auquel il a dû se soumettre ne le conduit pas à enlever la liberté à qui que ce soit et à maintenir personne en prison. Qu'importe si, ayant dû se marier avec une compagne dont la situation dépendait de l'accomplissement d'un absurde pis-aller légal, le camarade « concessionnaire » continue à préconiser ou à pratiquer la liberté de l'amour... Je ne me séparerais d'eux que si l'instituteur, l'employé de l'État et le camarade marié faisaient campagne en faveur de l'excellence ou de l'utilité des formalités légales...

174) Considérations sur la pratique de la camaraderie.

La conception précitée des individualistes anarchistes envisagée comme une espèce n'implique pas qu'il n'y aura pas de heurts, de frottements, de discussions entre individualistes, pris personnellement. A peine sortis de l'animalité, les voici ralliés au concept philosophique le plus élevé qu'on puisse concevoir : Comment veut-on que certains n'essayent pas parfois – trop souvent – d'attenter au développement du voisin ? Comment veut-on, d'autre part, que ceux menacés d'empiètement ne réagissent pas ? Il y a ou aura des chapelles, des parti pris, des incompréhensions, des jugements portés trop hâtivement, des reculs, des abandons, des retours, que sais-je encore ? C'est inévitable dans un mouvement presque à l'usage de surhommes et auquel adhèrent des êtres qui sont à peine des surbrutes. Cela ne prouve rien contre la valeur de l'idée individualiste en elle-même. Des hommes peuvent la mécomprendre ou la déformer volontairement. Il n'y a pas d'autre conclusion à en tirer : qu'ils étaient inaptes à tenter de la vivre.

Tout ce qui vient d'être dit ne sous-entend pas non plus que, mû par une présomption ridicule, un individualiste se refusera à admettre la supériorité de tel de ses camarades dans une branche d'activité où il se sait complètement ignorant ou insuffisant. Nullement. Ne sachant pas ramer, il ne se sentira ni diminué, ni dominé parce que, voyageant en barque, d'autres camarades manient les rames. Pas plus que je ne me sens diminué ou dominé parce qu'un compagnon peut traduire un article en chinois, langue dont je ne connais que quelques mots, et qu'il connaît à fond : dans de pareils cas, je comprends qu'inaptitude ou incapacité excluent responsabilité ! L'individualiste n'entend être responsable que de ce qu'il croit avoir la force de mener à bien, quitte à se dégager de sa responsabilité si, a posteriori, il s'aperçoit qu'il s'est trompé. Mon expérience (ceci dit en passant) m'a convaincu, en cas d'association entre individualistes, qu'elle perdure d'autant mieux que la tâche à accomplir de concert est susceptible d'être répartie entre plusieurs personnes autonomes dans leurs départements respectifs.

Les groupements individualistes s'établissent plus étroitement sur les affinités de tempérament ou de caractère de ceux qui les composent. Ils ne se jalourent pas et admettent fort bien qu'un camarade fasse partie de plusieurs de ces groupements, quitte l'un d'eux à un moment donné pour se joindre à un autre. D'une façon générale, c'est par rapport à soi que l'anarchiste détermine que tel ou tel est un camarade, ce n'est aucunement par le ouï dire particulier ou commun ; avant tout la camaraderie est d'ordre individuel et, comme toutes les autres phases de la vie individualiste, elle est une expérience. Parce qu'elle est d'ordre individuel et une expérience, les individualistes ne se livrent pas à la critique de la vie privée de leurs camarades, c'est-à-dire de la façon dont chacun entend vivre sa vie, sous réserve naturellement que cette vie tende à l'accord avec les convictions affichées, autrement dit qu'elle n'implique pas usage ou emploi de la contrainte à l'égard d'autrui.

175) Nécessité de la critique des idées.

Si, pour les raisons que nous venons d'esquisser, l'individualiste ne critique qu'avec de grandes réserves la vie de ses camarades, il ne se défendra nullement l'examen critique de leurs idées, en tant qu'elles sont exprimées publiquement ; il ne laissera pas établir de « hors concours » individuels qui placeraient certaines œuvres, certaines déclarations sur un pied d'infailibilité. La vie individualiste anarchiste vibre, évolue, se transforme, se critique et s'analyse elle-même, ne sera pas demain ce qu'elle était hier ; elle ne se fige pas en d'immuables conceptions et le véritable individualiste fera tout ce qui lui est possible – ce sera même une des occupations de sa vie de militant – pour éviter au mouvement individualiste de sombrer dans l'ornière de la routine ou du dogmatisme.

176) La déception de la camaraderie.

Il est bien rare de tenir conversation avec un individualiste sans qu'au bout d'un quart d'heure – parfois c'est après cinq minutes d'entretien – on ne l'entende se lamenter sur les désillusions que lui a causées la pratique de la camaraderie. C'est susurré d'abord sur un ton de voix mystérieux, mais bientôt, si on y insiste et sous la condition qu'on le tiendra secret (!) l'individualiste, ou soi disant tel, énumère tous les déboires, toutes les déceptions, toutes les amertumes dont ses fréquentations avec Pierre, Paul et Jean ont abreuvé son existence. Ses plaintes – neuf fois sur dix – sont sincères et, pourquoi le nier, il est hors de doute que la camaraderie n'a pas toujours donné tous les résultats qu'on en attendait.

Je me propose d'examiner très succinctement s'il n'y a pas eu malentendu dans la conception qu'imbus encore des idées communistes de fraternité et d'amour universels, un assez grand nombre d'individualistes se sont tracé de la camaraderie.

Quand on analyse un peu sérieusement les causes qui ont donné lieu aux déceptions attribuées à la pratique de la camaraderie, on découvre ceci : c'est qu'en telles ou telles circonstances, Pierre, Paul ou Jean ne se sont pas conduits comme leur camarade s'attendait à ce qu'ils le fassent ou plutôt qu'ils n'ont pas agi comme il aurait agi lui-même.

Tous les malentendus entre compagnons n'ont pas d'autre motif. On fait route avec un camarade un mois, un an, dix ans : un événement surgit, imprévu, où son attitude est absolument opposée aux gestes qu'on attendait de lui. Déception ? Tromperie ? Dissimulation ? Mots trop gros. On ne connaît le camarade qu'imparfaitement ou plutôt les événements rencontrés ensemble n'avaient pas été de nature à le mettre à même de révéler sa véritable personnalité.

Les individualistes sont trop enclins à oublier que la camaraderie n'est pas une « obligation » ou un « devoir », c'est une « relativité » comme tous les incidents de la vie individuelle, une « expérience ». La camaraderie est avant tout d'ordre individuel. Nous l'avons déjà dit.

En vain accumulera-t-on sur le compte de Jean, Pierre ou Paul des montagnes de racontars, sinon de calomnies ; je veux me rendre compte par moi-même de la façon dont ils agiront à mon égard. Je n'entends pas plus épouser les querelles d'autrui que voir dans la camaraderie un procédé de reproduction photographique – au « moral ». Quelle monotonie s'il fallait que chaque individualiste, sous prétexte de camaraderie, doive répéter les gestes ou les attitudes de son prochain en individualisme anarchiste !

Mais avant de poser en thèse que la camaraderie n'est pas plus une « obligation » qu'une « obsession » et émettre cette opinion qu'il ne faut pas plus la confondre avec « familiarité » qu'avec « promiscuité », il faudrait tout au moins déterminer ce qu'est « mon » ou « notre » camarade.

Je définis : sont nos camarades tous ceux qui montrent une activité individualiste, tous ceux qui élaborent et s'efforcent. d'amener à réalisation une conception de « vie » individuelle au sens anarchiste du mot, autrement dit une existence et une activité conçues, vécues hors de l'influence de l'ambiance et en réaction contre le déterminisme du milieu. J'insiste sur ce point : je considère comme mon camarade tout être qui a imaginé et qui mène une « activité » et une vie individualistes par rapport à ses connaissances, à ses expériences, à sa constitution psychologique, à son appréciation du bonheur et non par rapport à mes aspirations ou à mon idéal du « camarade individualiste ».

Ceci admis, on comprendra très bien qu'il s'établisse des degrés et des nuances dans la camaraderie. On peut correspondre avec un camarade, se rencontrer dans des réunions et sentir qu'on ne pourrait supporter de vivre en intimité avec lui. Qui le contestera, Question de tempérament. La camaraderie entre jeunes anarchistes de dix-huit ans est autre qu'entre camarades qui sont à l'été ou ont dépassé l'automne de la vie.

De même la camaraderie entre nomades et ceux qui apprécient le confort d'un intérieur – entre pratiquants de l'unicité en amour et pratiquants de la diversité – entre végétariens assidus et carnivores, – entre non fumeurs et fumeurs.

Certains tempéraments ne peuvent fournir que de la production intellectuelle et ce serait folie que de leur demander une autre sorte de camaraderie ; ce serait même diminuer leur utilité. D'autres trouvent une plus grande somme de bonheur dans l'isolement, dans la fréquentation d'un ami unique ou dans l'intimité d'une compagne ou d'un compagnon – ou de plusieurs – qui partagent toutes les expériences de leur vie quotidienne. L'important dans tout cela, c'est que ne diminue pas l'intensité de leur activité individualiste.

Actif de nature, on comprendra que je ne puisse trouver lieu à camaraderie intime avec l'anarchiste que je rencontre étalé sur son lit à 3 heures de l'après-midi, alors que dans mon armoire j'ai mille brochures qui attendent d'être distribuées. Je pourrai continuer à avoir d'excellents rapports avec lui ; il ne pénétrera pas dans mon intimité.

On peut cesser de se sentir en affinités de circonstances ou de caractère avec un camarade ; des conditions nouvelles peuvent intervenir qui amènent un affaiblissement ou la disparition de relations suivies. Je ne vois rien là qui porte atteinte à la camaraderie individualiste ou qui soit de nature à diminuer l'intérêt que peut susciter l'activité d'un camarade donné. Ce n'est pas parce qu'un camarade se sentira déterminé à ne plus me fréquenter par exemple que j'en apprécierai moins son effort. Cela ne saurait m'empêcher, le cas échéant, de lui rendre tel service en mon pouvoir ou de l'assister du mieux que je pourrai dans sa lutte contre la société ou encore dans sa propagande.

Sans vouloir mettre en marche de machine à explorer le temps et battre la campagne du Devenir anarchiste, il est une camaraderie d'une utilité plus grande que le désir d'une intimité dont l'insistance peut paraître animée d'une malsaine curiosité. Quelques camarades – en trop petit nombre hélas ! – ont pris l'initiative d'éditer des feuilles, des brochures, des livres où l'on défend, où l'on expose, où l'on discute les idées qui nous sont chères. Les soutenir de ses deniers, de sa sympathie. Eveiller autour de soi le désir d'émancipation, le besoin de lecture, la soif de connaître. Créer des groupes d'études où l'on cherche à susciter chez ceux qui sont éveillés d'hier, le dégoût du dogme, la recherche du libre examen dans tous les domaines. Si on ne peut le faire – ou que des occupations absorbantes ne le permettent que d'une façon restreinte – aider ceux qui se sont attelés à pareille besogne. N'est-ce pas là encore que se rencontre la meilleure, la plus durable des manifestations de la camaraderie ?

177) Mes ennemis et mes amis.

Il y a des êtres qu'on se sent déterminé à fuir, à détester, à haïr. Le Tyran, par exemple, ou le Faux Camarade qui trahissant votre confiance, a pénétré dans votre intimité, s'est emparé de tels secrets d'ordre privé et s'en sert pour vous nuire. Il ne me suffit point de savoir qu'ils étaient déterminés, de par leur hérédité, leur éducation ou leur construction cérébrale, à me faire tort. Le simple instinct de conservation me détermine à me défendre contre leurs actes et à en prévenir le retour – c'est-à-dire à me considérer en état continu d'inimitié à leur égard.

Il y a donc toute une catégorie d'êtres qui sont mes ennemis : – ceux qui cherchent à me nuire. Et à l'égard desquels je ressens un tout autre sentiment que de l'amour ou de l'indifférence. Il y a ceux qui cherchent à me nuire parce que je ne saurais souscrire à leur sottise prétention de jouer au chef de parti – ou bien parce que je ne crains pas de mettre à jour leur cuistrerie bluffeuse – ou encore parce que je pense qu'il m'échet de mettre en garde autrui contre leur arrivisme. Ils me poursuivent de leur haine, et j'en suis satisfait. Il y a encore tous ceux du haut en bas de l'échelle sociale que je gêne par ma propagande, en dépit de son faible retentissement : les dirigeants auxquels je ne dissimule pas mon hostilité et les dirigés auxquels je n'épargne pas mon mépris ; les gouvernants dont je m'efforce de saper la situation et les gouvernés que je poursuis de mes sarcasmes. Mes ennemis sont donc en grand nombre. Et j'en suis heureux. C'est la preuve que mes coups portent. Sont mes ennemis encore les détenteurs d'autorité, ceux qui s'arrogent le droit de priver autrui de sa liberté ou possèdent le pouvoir de régler la vie d'autrui selon une norme donnée, fût-elle ou non conforme à son déterminisme personnel.

Mes amis sont au contraire en fort petit nombre. Ce sont ceux à qui je puis me révéler tel que je suis, comme je suis, sans jamais redouter qu'ils

profitent de ma franchise pour l'exploiter et me faire tort. Ce sont ceux encore qui ne me faussent pas compagnie aux heures troubles, aux soirs de défaite ; que je retrouve à mes côtés lorsque l'ombre emplit ma route, même quand je me suis trompé, même alors que j'ai tort – ce qui ne signifie point qu'ils renoncent à me critiquer...

Tous ceux qui professent des idées semblables aux miennes ou équivalentes, sont mes camarades – non point forcément mes amis.

Je me sens en communion intellectuelle avec tous ceux qui poursuivent l'émancipation de l'individualité humaine, qui veulent dégager en l'être humain une personnalité distincte du milieu ambiant. C'est entendu. Mais c'est un lien purement intellectuel qui nous unit. Mais c'est la propagande des idées qui nous sont chères, à eux et à moi, qui délimite le champ de notre solidarité. Hors de la propagande, je connais aussi peu de leur vie extra intellectuelle qu'ils connaissent de la mienne. Il ne leur viendrait pas à l'esprit de me réclamer d'autres services que ceux qu'implique notre association intellectuelle. Je leur rends la réciprocité. Parce que cela nous plaît – et quand cela nous plaît – et parce que c'est un trait de notre tempérament – nous nous communiquons mutuellement les expériences que nous croyons les mieux appropriées à nous armer dans la lutte pour notre vie. Mais rien ne nous oblige à cette communication. Ou à nous exhorter mutuellement à nous rendre forts, afin de conquérir notre vie. Nous le faisons parce que cela nous agréé. Et il n'est au pouvoir de personne de nous forcer à croire que c'est par contrainte que nous agissons. Et tel qui m'intéressera au point de vue de sa mentalité peut fort bien ne m'inspirer qu'antipathie au point de vue sentimental. De qui je prise l'envergure de conception, l'énergie dans la discussion, la conscience dans les recherches scientifiques – il se peut que je ne veuille point faire un ami.

178) Citoyen de « mon » monde.

Je ne suis pas un citoyen du monde, je suis le citoyen de mon monde.

Tout d'abord, parce qu'il n'est de monde que « mon » monde. Les raisonnements les plus spécieux ne prévaudront pas contre cette constatation. Le monde n'existe pour moi que parce que j'existe, parce que je sens son existence, parce que j'en perçois les effets. Lorsque je serai couché sous la pierre tombale, que je n'assimilerai plus et ne désassimilerai pas davantage, lorsque mes organes inutiles auront cessé de fonctionner et que ma chair pourrira, rongée par les vers – il n'y aura plus pour moi ni passé, ni présent, ni avenir – ni énergie, ni matière – ni humains, ni monde. Dès que j'aurai cessé d'exister, le monde, pour moi, aura cessé d'exister. Le monde ne m'est pas un absolu, il m'est une relativité. Il n'est donc le monde que parce qu'il est mon monde.

Mon monde, comme on le peut pressentir, est loin d'être l'étroit domaine que le possessif « mon » semblerait déterminer. C'est tout ce que –

organisme conscient de mon existence – je sens, ressens, éprouve, perçois, distingue en moi et hors de moi. Mon monde, c'est mon cœur qui bat et mon cerveau qui vibre – c'est la nuit étoilée qui s'étend au-dessus de ma tête et c'est le vent qui entrave ma marche sur la route – c'est le flot qui amène des épaves sur la plage que je parcours à pas lents et ce sont les meules de blé qui se profilent comme des ruches immenses sur l'horizon des plaines – c'est le papier où ma plume se promène et c'est le dictionnaire où je cherche la signification d'un terme dont le sens me paraît douteux. Mon monde, ce sont les livres qu'il m'intéresse de feuilleter, les opinions qu'il me plaît d'émettre, les thèses qu'il me convient de discuter, les êtres auxquels il m'est agréable de tenir compagnie- plus ou moins de temps. Mon monde n'est d'ailleurs pas constitué uniquement d'événements ou de spectacles agréables. Je n'aurai garde d'oublier le bureau ou l'usine où j'ai dû si souvent me rendre – l'hiver, quand j'aurais voulu demeurer au logis ; l'été, alors que la nature florissante et ensoleillée m'invitait à m'ébattre sur les gazons touffus ou à folâtrer le long des ruisseaux ombragés. Je suis le témoin involontaire de souffrances qui blessent ma sensibilité. J'entends parfois retentir des cris de douleur qui me glacent d'effroi. Car je ne suis ni sourd ni indifférent. Je n'accomplis pas non plus tout le labeur que je m'étais tracé. Ou je ne l'exécute pas comme je le voudrais. Mon monde n'est pas seulement « jouissance », il est aussi « peine ». Mais tel qu'il est, il remplit parfaitement ma vie.

Mon monde n'est pas un désert. Il comprend tous ceux qui sentent, ressentent, éprouvent, perçoivent, distinguent de la façon dont je le fais. Ceux d'aujourd'hui et ceux de jadis. Tous ceux également qui ont osé ce que je n'ai pu ou voulu oser. Tous ceux qui ont accompli ce que je n'ai voulu ou pu accomplir. Tous ceux qui ont pratiqué ce que je n'ai encore échafaudé qu'en théorie. Je ne les connais pas, la plupart d'entre eux. Mais je sais qu'ils existent. Et il me semble parfois les voir s'élever de la poussière du passé – mon passé – véritable légion. Ce sont ceux qui ont réagi contre le milieu et ne lui ont jamais permis d'avoir le dernier mot. Ce sont ceux qui n'ont jamais laissé la collectivité entamer leur individualité. Ils n'ont pas cédé. L'appât de l'argent, celui de la sécurité, l'attrait d'un foyer – rien n'y a fait. La société, parfois, leur a promis la popularité s'ils consentaient à s'accommoder. Jouer les pantins – traîner la populace à leurs chausses – « la faire » aux chefs de file – jamais ! Ils ont souffert en leur pensée et en leur corps. Ils ont pleuré, mais ils ont haï. Ils ont vécu on ne sait de quoi – ou on le sait trop bien. Ils ont connu les hauts et les bas de l'existence. Ils ont été des fugitifs, des traqués, des dénoncés, des condamnés, des emmurés. Parce qu'ils n'avaient ni mœurs respectables, ni situation stable, ni relations avouables, la société les a méprisés, vilipendés, rejetés, expulsés de son sein. Mais ils n'ont pas lâché prise. Ou ils se sont tus. Ou ils ont dit ce qu'ils avaient à dire. Comme ils voulaient le dire, sans flatter les élites, sans flagorner les masses. Sans se prostituer, sans consentir à de louches contrats.

S'ils ont péri, c'est invincibles. Dans un grabat, dans la promiscuité d'un asile de nuit, sur le bord d'un fossé, au baignoire, sous le couperet. Dans leur lit peut-être, rassasiés par les expériences acquises, – ou encore dévorés par la rancœur, assaillis par le doute. Mais tenant bon quand même.

Ceux-là sont les « miens », les citoyens de mon monde.

17. La réciprocité

179) Recherche d'une base individualiste anarchiste des rapports et accords entre les hommes.

Sur quelle base asseoir les rapports entre les humains dès lors qu'en sont exclues l'obligation et la sanction ? De quelle méthode se servir pour réaliser les rapports et les accords entre les constituants d'un quelconque milieu humain – ces rapports et ces accords qui croissent en complexité à mesure que l'intelligence s'affine et que devient plus considérable l'acquis des connaissances humaines, que s'amplifie le rayon de leurs applications ? Quel principe poser comme fondement, comme norme des ententes et des contrats de toute espèce que les êtres humains peuvent être amenés à envisager et à conclure entre eux pour leur permettre de se comporter les uns à l'égard des autres selon leurs besoins, leurs désirs, leurs aspirations – qu'il s'agisse d'unités isolées ou associées ?

Une première considération se présente. Puisqu'on entend ignorer la coercition sous tous ses aspects – autrement dit la réglementation légale et les sanctions pénales ou disciplinaires, il est de toute nécessité que la méthode dont on se servira pour fonder les rapports et les accords entre les hommes implique en soi « l'équité » ; force est – quels que soient l'objet, la nature de ces rapports ou de ces accords – qu'il n'y ait, d'aucune part, personne de lésé, de dupé, de trompé.

Tout le monde sait que l'objet présumé de la loi, c'est de rendre efficaces les conditions qui déterminent ou sont censées déterminer les rapports entre les habitants d'un territoire donné. Cette efficacité s'obtient par l'application de certains châtiments à ceux qui contreviennent à la loi. On comprend que s'impose la loi, puisque les conditions qui, dans les sociétés humaines, président aux rapports et aux accords entre leurs membres sont établis sans leur consentement unanime, souvent même malgré la protestation de minorités imposantes, en tous cas sans qu'il ait jamais été tenu compte de l'avis ou de l'opinion des transgresseurs et des contrevenants. Il n'est pas difficile de se rendre compte que c'est la crainte de subir ces sanctions qui retient un grand nombre de personnes de transgresser la loi – tout au moins ouvertement ; d'ailleurs, quelles que soient les menaces – et certaines des punitions à redouter sont très graves – il y a des individus qui préfèrent courir le risque d'un châtiment plutôt que

d'observer les termes d'un contrat qui leur est imposé, ou d'accords qui les gêne ou leur répugne, pour une raison quelconque. Naturellement, il n'est pas question ici de se demander s'il ne faudrait pas rendre responsable de l'attitude de ces obstinés l'arbitraire qui préside actuellement à l'établissement des conventions sur lesquelles reposent les sociétés. Où jusqu'à quel point la pratique de ces conventions en est responsable. C'est une constatation que nous faisons, sans plus.

180) Théorie de la réciprocité.

Il existe une méthode dont l'application absolue garantirait à ceux qui la choisiraient comme base de leurs rapports ou de leurs accords qu'ils ne seront lésés, dupés, ni trompés – matériellement parlant ; qu'ils ne seront diminués ni même atteints au point de vue de leur dignité : c'est la réciprocité. Loyalement pratiquée, quel que soit le domaine ou la branche de l'activité humaine où elle s'appliquerait, la méthode de réciprocité implique en soi l'équité, aussi bien dans la sphère économique que dans celle des mœurs, aussi bien dans le domaine intellectuel que dans celui du sentiment. En fait il n'y a rien qui puisse échapper à l'atteinte de la réciprocité. C'est une méthode de se comporter à l'égard d'autrui d'un rayonnement véritablement universel. Elle est très simple à exposer : puisqu'elle se résume et consiste à recevoir autant qu'on a donné, aussi bien en ce qui concerne l'isolé que l'associé.

En échange du produit de ton effort, je t'offre le mien. Tu le reçois et nous sommes quittes. Au contraire, il ne te satisfait point, tu ne le penses pas équivalent à ce que tu livres. En ce cas, gardons chacun nos produits respectifs et cherchons ailleurs si nous ne trouverons pas à mieux nous accorder. De cette façon, nul d'entre nous ne sera redevable à autrui.

On objectera qu'il est un aspect de cette conception de la réciprocité qui aboutit à dresser l'humain en face de son semblable à la façon d'un fauve. Par exemple, tu me juges, c'est entendu, mais moi aussi, je te juge et de la même façon que toi : tu n'y échapperas pas. Tu ne m'épargnes pas ta critique, je n'aurai garde de t'épargner la mienne ; tu m'as causé un tort, un dommage je te causerai un tort, un dommage égal, sinon pire ; tu t'es montré cruel, impitoyable, inexorable à mon égard, j'agirai de même te concernant : c'est de cette manière que nous sommes ou serons quittes. Nous verrons plus loin si cette conception de la réciprocité est bien le seul angle sous lequel l'envisagent les individualistes antiautoritaires. Pour le moment je répondrai que même pratiquée dans toute sa sécheresse, la méthode de la réciprocité aboutit pour ainsi dire automatiquement à relever, à rétablir la dignité humaine, à l'affirmer, à la sceller sur un piédestal indéracinable.

Sans doute, basés sur la réciprocité, les rapports et les accords entre les humains excluent la duperie et la tromperie. Sans doute, la méthode de la réciprocité implique, si l'on veut, l'application du talion. Mais elle n'est

opérante qu'à la condition que dans mes tractations avec autrui, nous nous situions, lui et moi, sur un plan d'équivalence par rapport à notre dignité personnelle. C'est tels que nous sommes que nous discuterons et traiterons ensemble. Mon déterminisme n'est pas le tien, c'est entendu ; les mobiles qui m'incitent à agir ne sont pas ceux qui te poussent à l'action ; très souvent, là où le raisonnement te fait mouvoir, c'est le sentiment qui m'indique comment me conduire. Mais tel que je suis, sur mon propre terrain, j'estime que je te vau ; je ne me prétends pas ton égal ; je suis peut-être moins bien musclé que toi, les capacités de ton cerveau sont peut être supérieures aux miennes, peut-être même es-tu plus sensible que moi à des émotions qui ne m'agitent ni ne me troublent. Mais tel que je suis – tout recours à la violence étant exclu de nos rapports – tu ne peux m'arracher ou me saisir mon produit, si je ne trouve pas que ce que tu m'offres équivaille à ce que je te demande. Donc, nous restons quittes, que nous nous accordions ou non, que nous échangeions ou non le produit de notre effort. Je reste moi-même et tu demeures toi-même, aussi bien dans l'offre que dans la demande, dans le donner que dans le recevoir.

181) Donner et recevoir. Aspects de leur équivalence.

Mais ce que les individualistes antiautoritaires entendent par réciprocité est tout autre chose que l'aride fonctionnement d'un système d'échange consistant à recevoir en poids en mesure en valeur l'équivalent exact de ce qu'on a donné. Ou vice-versa. Ce n'est pas non plus, au point de vue éthique, l'application inexorable de la loi du talion. Oui, si l'on veut, la réciprocité est cela, tout cela, mais elle est beaucoup plus encore. Je la considère, pour ma part, à un point de vue tellement individuel, tellement plastique et sujet aux variations de l'appréciation personnelle qu'il m'est absolument nécessaire, pour en exposer les aboutissants pratiques, de me situer bien au delà de l'idée d'une évaluation mathématique ou d'un étalon irrétrécissable. Je pose donc en première ligne que chacun a de la réciprocité la conception que lui fournit son déterminisme : tempérament ou nature, raisonnement ou sentiment. C'est donc entendu, dans mes rapports avec autrui, dans les accords que je puis conclure avec lui, je ne veux pas être lésé ; et je me sens et me sais lésé dès que je reçois moins que je donne. Et je lèse autrui dès que je donne moins que je reçois. Mais donner et recevoir sont deux rapports, deux valeurs, deux termes dont la signification et l'acception sont uniquement relatives à celui qui donne et à celui qui reçoit.

Par exemple, j'ai passé des années à me consacrer à l'éducation d'un enfant, à faire tout ce qui était en mon pouvoir afin qu'il se forme, qu'il se sculpe, qu'il devienne « soi », qu'il se dégage de la gangue des préjugés et des traditions attentatoires à l'évolution et à la constitution d'une personnalité originale. Ce fut mon don. Je me considère comme amplement payé, en retour, en assistant au spectacle du développement graduel de ce

jeune être, s'affirmant peu à peu, empruntant à mesure qu'il grandit toujours moins à la routine et aux conventions de l'ambiance sociale. Je m'étais aperçu qu'il avait certaines dispositions pour les lettres ou pour les sciences – pour la musique – pour les voyages. Et le voilà, parvenu à stature d'homme, un prosateur achevé, un chimiste éminent, un musicien accompli, un intrépide explorateur. Non pas un imitateur servile de ceux qui l'ont précédé dans la voie où il s'est engagé, mais en s'assimilant les efforts de ses devanciers de manière à porter les siens au plus haut degré d'originalité possible. Peut-être est-ce dans un sens tout autre que je l'aurais souhaité que les dispositions que j'avais distinguées se sont développées ou que son originalité possible s'est démontrée. J'ai cependant atteint mon but puisque, devenu adulte, l'enfant à la culture duquel je m'étais adonné n'est ni le reflet d'un homme ni le produit d'une formule.

Il se peut qu'un autre que moi eût compris autrement, dans ce cas particulier, l'application de la méthode de réciprocité. Il se pourrait qu'il se fût cru payé de retour par un peu plus de manifestations affectueuses et un peu moins d'accomplissements. Conséquence de tempérament, affaire de caractère. Mais si c'est l'affection qui semblait la plus exacte récupération des peines prises pour l'éducation de l'enfant, il eût été dès l'abord nécessaire d'insister davantage sur l'éclosion des qualités sentimentales, de développer dans ce jeune être les propensions à la sensibilité.

J'ai passé maintes nuits au chevet d'un des miens, dangereusement malade, et qui m'était cher. Pendant longtemps, sa vie n'a tenu qu'à un fil. J'osais à peine quitter la chambre où il gisait alité, tant ma crainte était grande de ne pas le retrouver vivant à mon retour. Mes soins ne sont-ils pas remboursés aujourd'hui que j'aperçois le malade guéri arpenter la rue à grands pas, frais et dispos, prêt aux expériences et aux aventures d'une vie intense !

Je suis payé de retour lorsque prospère une œuvre ou que réussit un de mes semblables auquel j'ai témoigné un intérêt de quelque ordre que ce soit. Je suis payé de retour lorsque, sous condition bien entendu de le défrayer de ses frais de déplacement, j'obtiens qu'un causeur, qu'un propagandiste qui m'intéresse vienne et passe quelque temps chez moi : la jouissance que je retire de sa conversation compense amplement mon effort pécuniaire.

Je suis payé de retour lorsque je provoque ou accomplis les démarches nécessaires pour arracher quelqu'un qui m'intéresse à une souffrance, ou à une épreuve qui l'accable, et que j'y réussis. Je suis payé de retour lorsque je parviens à soulager un de mes amis, un de mes compagnons d'idées, et à alléger le fardeau matériel ou moral qui le fait ployer. Je suis payé de retour lorsque j'ai conscience que des consommateurs apprécient la confection ou l'utilité du produit que je leur livre. Je suis payé de retour chaque fois qu'ayant accompli un effort spécial à l'intention de tel ou tels de mes semblables – effort bien défini – je suis certain qu'il ou ils en profitent.

Voici sous quels aspects – et je n’en ai esquissé que quelques-uns – il est nécessaire de considérer, dans sa pratique, la méthode de réciprocité, si on veut qu’elle soit autre chose que le conformisme à un barème accepté de part et d’autre, et qui voudrait, par exemple, lorsque j’ai échangé une paire de chaussures contre 40 ou 50 kilos de farine, que j’aie reçu autant que j’ai donné. C’est le point de vue littéral, cela, et depuis longtemps l’on sait que la lettre tue. Si je suis un artiste ès-cordonnerie, il se peut que 35 ou 40 kilos de pain me contentent et que la joie que j’éprouve, en sachant mon travail apprécié comme j’aime qu’il le soit par mon consommateur, compense amplement les 5 ou 10 kilos de déficit. Recevoir autant qu’on a donné ce n’est donc pas uniquement, je le réitère, toucher l’équivalent en poids, en mesure, en qualité, en valeur, de ce qu’on a remis ou livré, c’est aussi, c’est surtout être satisfait du marché qu’on a passé, c’est avoir pleine conscience que dans « l’affaire » traitée – intellectuellement, sentimentalement, économiquement parlant – il n’y a eu de part et d’autre ni trompeur ni trompé, ni dupeur ni dupé ; autrement dit que chacun, au cours du contrat, a agi selon son déterminisme et s’est montré sous ses véritables couleurs.

La réciprocité est là et non ailleurs.

182) Objections à la pratique individualiste de la méthode de la réciprocité.

Je connais l’objection. Si la méthode de la réciprocité n’est pas appliquée comme il est indispensable qu’elle le soit pour remplir son but, qui en surveillera, qui en déterminera, qui en garantira l’exercice loyal ? C’est l’éternelle question qui se pose dès qu’il est question d’un système de conduite dont le fonctionnement réciprocité. n’exige aucune espèce de coercition ou de sanction. Et l’éternelle réponse c’est que les aspirations et que les revendications individualistes ne sont réalisables qu’à la condition que soit courante dans le genre humain une certaine mentalité – sans qu’une conception de la vie autre que celle qui domine actuellement ne soit devenue une habitude, un acquis, une caractéristique de l’humanité.

Les individualistes antiautoritaires sont tout disposés à concéder, à reconnaître qu’un grand nombre de terriens – mettons le plus grand nombre – cherchent dans les rapports ou les accords qu’ils entretiennent ou qu’ils concluent avec leurs semblables à agir par ruse – à les léser, à les tromper, à les duper. Si c’est rigoureusement exact, il est alors indispensable, pour que personne ne soit ni trompé, ni lésé, ni dupé – puisqu’en aucun cas, on ne veut avoir recours aux obligations ni aux sanctions – il est donc indispensable que la mentalité ambiante dans son ensemble, ne le tolère ni ne l’admette.

On m’objectera encore que l’ensemble humain ne parviendra à ce niveau général de mentalité que lentement, très lentement ; qu’on ne sait même pas si elle s’y hissera jamais ; qu’elle n’y atteindra peut-être que la veille du jour de la disparition de la vie organisée. Je répliquerai que la

mentalité, aussi bien générale que particulière – et celle-là dépend de celle-ci – a été faussée par ceux qui ont continuellement sur les lèvres l’amour du prochain, le dévouement aux intérêts d’autrui ou de la collectivité et qui, en pratique, visent à l’asservir et à l’exploiter par tous les moyens et de toutes les façons.

Les individualistes – on s’en est rendu compte – ne font pas des rapports et des accords entre les humains une matière, une « affaire » de pur sentiment. Baser les rapports entre les hommes sur un amour du prochain égal à celui dont on use à l’égard de soi-même ne correspond pas à une réalité. Une fois l’être humain dépouillé de son vernis, de ses habits, de ses discours, on découvre au contraire qu’il s’aime d’abord. Et c’est l’équité même. Car c’est là l’objet, le commencement et la fin de l’instinct ou du sentiment de conservation. On aime le plus souvent son prochain moins qu’on s’aime soi-même. On peut l’aimer – et cela arrive fréquemment – autant et même plus que soi-même. Mais c’est parce qu’on y trouve son intérêt ou son plaisir – une joie, une satisfaction, un contentement d’un genre ou d’un autre – sentimental ou éthique si l’on veut. Quand on aime son prochain, c’est pour soi-même et la majorité des hommes s’insouciant de l’amour du prochain. Voilà la vérité. D’ailleurs, une satisfaction d’ordre sentimental et intellectuel est toujours une satisfaction, il n’y a pas à ergoter. Le sentiment est un facteur aussi intéressé que le raisonnement, sinon davantage, car il porte à des extrémités qu’ignore le raisonnement.

Le genre humain pratiquera la méthode de la réciprocité pour établir ou conclure les rapports ou les accords entre les unités qui le constituent lorsque dans sa majorité – ou une minorité très nombreuse ou très influente – il aura reconnu qu’il en retire intérêt. Si, au contraire, le genre humain, en général, estime que son intérêt est que la duperie ou la tromperie mutuelle soit à la base des rapports entre ses composants, s’il l’excuse, s’il le tolère, qu’on ne se fasse aucune illusion : on continuera dans les journaux, dans les livres ou dans les chaires à parler d’amour du prochain et, dans la vie courante, à n’en tenir aucun compte.

Mais tout cela entendu, en quoi les individualistes antiautoritaires se trouvent-ils empêchés de se comporter à l’égard les uns des autres selon la méthode de la réciprocité ? Nous savons à quoi nous en tenir : les hommes, en général, se lèsent, se dupent, se trompent à qui mieux mieux, jamais ils ne donnent ou ne rendent ; toutes choses étant égales, l’équivalent de ce qu’ils ont reçu ou prêté. Dans les contrats qu’ils passent les uns avec les autres, il y a toujours quelqu’un de « roulé » ou de « refait », ou du moins c’est sous-entendu dans les sous-entendus des termes des accords discutés ou en discussion. Peut-être, au point de vue de l’absolue réalité, n’est-ce pas tout à fait exact et, pour ma part, là où cela se produit, je suis disposé à en placer la responsabilité sur la manie ou la tendance qui jusqu’ici a possédé les hommes de s’imposer leurs rapports et leurs contrats, d’en appeler à la

contrainte, à la réglementation forcée, aux châtiments, pour les rendre viables et valables, pour trancher leurs différends. J'en rends également responsable le système de dissimulation qui régit toutes les transactions qui ont cours entre les hommes, système qui consiste dans tous les domaines et dans toutes les sphères à se montrer autrement que l'on est en réalité.

Mais même alors que ce serait la règle universellement en vigueur parmi les hommes de se montrer des loups les uns à l'égard des autres ; quand bien même, pour lui rendre ce qui lui est dû, ils se situeraient à l'égard de l'ambiance humaine en état de légitime suspicion, qu'est-ce qui empêche les individualistes de se servir les uns vis-à-vis des autres de la méthode de la réciprocité ? Qui est-ce qui les en empêche, puisqu'ils proclament que c'est l'utilité ou l'agrément qui les guide, puisqu'ils affirment s'afficher, se montrer tels qu'ils sont les uns au autres ?

Qui peut dire si leur exemple – puisque leur tactique est de ne dissimuler rien du résultat de leurs expériences – qui sait si leur exemple ne parviendra pas à déterminer sinon l'évolution de la mentalité générale, en tous cas la mentalité de milieux particuliers dans le sens de l'adoption de la réciprocité volontaire comme base des rapports entre les unités humaines ?

183) La réciprocité dans la nature.

La réciprocité n'est point ignorée dans la nature, bien loin de là. Mais elle y est appliquée d'une façon qu'on a coutume de qualifier d'inconsciente, c'est-à-dire selon un degré de conscience qui échappe à notre compréhension. Tout le monde sait qu'une culture rapporte dans la mesure où on lui consacre davantage de soins ; dans la mesure où l'on débarrassera un champ de plantes parasites, ou qu'on l'épierrera, le fumera, le grain qu'on y a semé croîtra et fructifiera. Dans la nature, qui veut la fin veut les moyens. Plus un organisme développe certains organes, plus les fonctions que commandent ces organes s'accomplissent avec régularité et dans leur plénitude. Sans doute ; tous les organismes ne reçoivent pas autant qu'ils donnent – mille circonstances imprévues s'interposent entre l'effort et son résultat – mais d'une façon générale on peut poser comme produit acquis de l'observation que là où il n'y a aucun effort de fait, il n'y a point de résultat ; que là où il n'y a rien de donné, il n'y a non plus rien de reçu, A moins que quelqu'un de ses congénères ne le remplace, l'oiseau qui ne couve pas ses œufs ne les voit pas éclore – l'être vivant qui ne s'en va pas à la recherche d'une proie végétale ou animale risque de rester l'estomac vide.

184) La réciprocité volontaire.

Il va sans dire que la réciprocité, telle que nous avons essayé de la définir, avec les détails et les nuances que nous avons esquissés, ne saurait être conçue que volontaire. Là, comme ailleurs, nous nous tenons sur le terrain foncièrement individualiste. Solidarité volontaire, sociabilité

volontaire, réciprocité volontaire, garantisme volontaire. Il ne s'agit point de forcer qui que ce soit à agir de réciprocité à l'égard d'autrui ; de contraindre quiconque à se demander en toute occasion s'il a bien reçu ou non l'équivalent de ce qu'il a donné ; il ne s'agit point d'imposer à la pensée, comme un dogme, qu'il est plus digne d'abord, plus profitable ensuite, d'user de réciprocité plutôt que de s'employer à léser, duper ou tromper son prochain. Nullement, Il est question ici de l'application intégrale, loyale, de la méthode de la réciprocité dans tous les rapports et dans tous les accords entre les humains – tout au moins entre individualistes antiautoritaires, mais volontairement. A titre d'expérience, non comme une loi, ni comme un commandement moral. Par le libre consentement des individus isolés ou des associés qui décident de s'en servir. Comme un mode de se comporter l'un envers l'autre, les uns envers les autres.

Le fait que les individualistes sont venus à cette conception par tempérament, à la suite de réflexions personnelles, par le jeu de l'étude ou de la comparaison, les situe dans une attitude de méfiance, de sauvegarde, tout autant à l'égard des institutions, administrations ou organisations politiques ou sociales qui voudraient leur interdire le plein usage de la réciprocité, que vis-à-vis de celles qui entendraient la leur octroyer comme une obligation, comme la loi de leur rapports entre eux, ou l'ambiance.

C'est parce que les individualistes conçoivent l'exercice de la réciprocité en dehors de toute contrainte et de toute sanction qu'il ne viendra jamais à l'esprit d'aucun d'eux de s'attendre – je ne dis pas d'exiger, faites attention – de s'attendre à ce que, comme récupération d'un service quelconque, celui à qui il a été rendu accepte de se placer sous une obligation quelconque : intellectuelle, morale, sexuelle, sentimentale ou autre. Rendre un service en échange de l'acceptation d'une servitude quelconque n'a rien de bien individualiste. L'individualiste rend un service parce qu'il s'intéresse d'une façon ou d'une autre à celui auquel il le rend, parce que son déterminisme l'y engage, parce que ses réflexions l'y incitent ; il n'escompte pas, il ne peut pas s'attendre à ce que ce service implique de la part de celui qui en bénéficie le sacrifice de son autonomie, même partielle, dans un domaine quelconque. Ce serait alors recevoir immensément au delà de ce qu'on a donné. Ce n'est même pas concevable au point de vue où se placent les individualistes antiautoritaires.

On m'objectera que la reconnaissance constitue l'équivalent des services que ne peuvent compenser des valeurs d'ordre mesurable. Certes, mais à la condition qu'on ne demande pas, qu'on n'espère pas qu'elle prenne une forme qui la rende analogue à une dépendance d'un genre ou d'un autre, à condition que l'aspect qu'elle revêtira soit laissé à la détermination de celui auquel on a rendu service, se relative à sa conception personnelle de la vie. L'individualiste se trouve équitablement payé de retour par l'appréciation consciente, de la part de celui qui en a bénéficié, du service qu'il a rendu ou

tenté de rendre. Plutôt ne rendre aucun service que d'en rendre avec l'arrière-pensée de placer celui qui en profite ou en a profité sous le joug d'une discipline ou d'une contrainte quelconque.

D'autre part, l'individualiste véritable aura à cœur de ne point se sentir redevable à qui lui a rendu service – le sentiment qu'il possède de sa dignité personnelle ne lui permettrait pas de rester sur cette constatation qu'il a davantage reçu que donné. Ne point se sentir diminué à ses propres yeux est un facteur qui sera toujours appelé à jouer un grand rôle dans les accords à souscrire entre individualistes.

Pour qu'un individualiste soit satisfait des résultats de l'accord qu'il a conclu avec autrui, il est nécessaire qu'il ait pleine conscience qu'il a donné tout ce qui était en son pouvoir, tout ce qui lui permettait son déterminisme, autrement dit qu'il n'a pas reçu davantage que ce qu'il pouvait donner. Sa dignité le demande, sa fierté le réclame.

Le cas peut se présenter que l'on rende service à quelqu'un, mais que les efforts accomplis n'aboutissent pas aux fins auxquelles tendent ce service. Il est évident, cependant, qu'à moins de manquer à la plus élémentaire dignité, celui auquel il a été rendu service ne saurait se dérober quand la personne qui s'est intéressée ainsi à lui fait à son tour appel à son effort. La réciprocité, somme toute, c'est la tendance à compensation parfaite ; dans les rapports entre humains – compensation entre tout ce qui est donné, prêté, reçu, rendu, dans tous les domaines et dans toutes les sphères de la pensée et de l'activité humaines, selon les aptitudes de chacun.

Enfin, il faut tenir compte que cette compensation ne puisse être réalisée par suite d'un cas fortuit ou de force majeure : la maladie, un état d'impuissance momentané ou prolongé, etc.

Il y a des circonstances où un être humain ne peut, ne pourra jamais donner autant qu'il reçoit, mais son cas peut provoquer un tel intérêt qu'il ne viendra jamais à la pensée d'aucun de ceux qui lui donnent de s'attendre à une compensation quelconque.

185) La question de la réciprocité telle que les individualistes la posent.

En résumé, la seule base équitable sur laquelle puissent se fonder les rapports entre les hommes nous semble être la réciprocité. Car là où il y a exactement de la réciprocité, réciprocité dans les produits ou dans les actions, il n'y a pas de place pour la méfiance, le doute ou la rancœur. Où la difficulté commence, c'est quand il s'agit de déterminer exactement l'équivalence des actions ou des produits – étant entendu qu'on est mû par le désir de ne pas léser autrui ni d'être lésé par lui, et non par celui de faire triompher, même par la force, un étalon d'équivalences.

La notion de réciprocité n'apparaît plus alors comme une notion purement utilitaire, au sens grégaire et vulgaire du terme. Le troupeau social

admet en effet qu'une action est compensée ou qu'un produit est rétribué lorsqu'on a « rendu la pareille » ou versé telles espèces.

L'idée de réciprocité au point de vue individualiste tend à instaurer une « valeur » toute différente : Etant donné, dans certaines circonstances, le degré d'aptitudes et la possibilité d'efforts d'une unité humaine, quelle action, quelle production compensera équitablement la somme d'efforts et la mise en jeu d'aptitudes qu'elle a dû employer pour accomplir ce geste-ci ou ce labeur-là, sans qu'il puisse y avoir place pour le moindre soupçon d'exploitation ?

18. Le contrat. L'association. Le garantisme.

186) Le contrat individualiste.

On peut accepter comme admis que toute entente, toute union, toute association, se composât-elle de deux participants, implique un « contrat », des promesses, des conventions. De quelle nature peut être ce contrat lorsqu'il est passé entre individualistes anarchistes ?

S'il est hors de question que les clauses d'un contrat doivent pouvoir être examinées et discutées dans des conditions laissant toute liberté d'esprit et d'action aux co-contractants, il est hors de doute également que lesdites clauses ne sauraient renfermer, aucune stipulation qui soit contraire à la conception individualiste anarchiste de la vie humaine.

C'est ainsi que le contrat passé entre individualistes ne saurait contenir aucune clause qui y astreigne malgré lui, quiconque ne veut plus en remplir les termes. Le contrat doit donc pouvoir être résiliable. Par exemple, dès que, pour une raison ; ou pour une autre, l'un quelconque des contractants se juge lésé ou réduit à une situation défavorable, inférieure ou indigne de lui par rapport aux autres contractants. Les co-contractants peuvent s'apercevoir après coup qu'ils ne sont pas qualifiés pour remplir les clauses du contrat qu'ils ont conclu. Ou encore qu'ils se sont aventurés au delà de leurs possibilités en se risquant à établir le contrat qui les unit même temporairement. C'est pourquoi une des conditions préalables à la conclusion du contrat entre individualistes est pour les co-contractants de se demander et de s'assurer autant qu'il est possible s'ils sont aptes à en observer les stipulations.

Quoi qu'il en soit, le contrat doit pouvoir être résiliable avec préavis – application loyale de la pratique de la réciprocité – car il importe qu'aucun des participants au contrat ne subisse d'embarras ou de dommage évitable du fait de la rupture du contrat.

187) Caractère anti-autoritaire du contrat individualiste.

Même en cas de brusque rupture du contrat, il ne saurait être question, sous prétexte d'en faire respecter les termes, de l'intervention d'un tiers ou

d'une autorité ou institution extérieure aux co-contractants. Il ne saurait être non plus question de sanctions disciplinaires ou pénales, sous quelque vocable qu'on les masque. Rien de cela ne serait individualiste. Tout au plus, en cas de litige ou de difficultés en cours d'exécution du contrat, pourrait-on prévoir le recours à un arbitre-expert, un technicien par exemple – et encore faudrait-il qu'il fût choisi par les deux parties en désaccord, qu'il jouît de leur absolue confiance.

Tout contrat impliquant obligation, sanction ou intervention administrative ou sociale extérieure aux co-contractants n'est ni individualiste, ni anarchiste, il n'y a pas à sortir de là.

C'est pourquoi le contrat conçu à la façon dont l'entendent les individualistes ne peut être passé qu'entre unités humaines possédant une mentalité, un tempérament adéquats. En l'absence de cette mentalité préalable, il n'y a pas de contrat possible entre individualistes, voilà tout. C'est pourquoi encore – même admise la possession de cette mentalité déterminée – les individualistes soutiennent que pour s'associer il est urgent de se bien connaître, de ne conclure de contrat que pour une période et une besogne aussi bien déterminées qu'il est humainement prévisible.

Dans l'ignorance où l'on se trouve si jamais se réalisera un milieu individualiste anarchiste de très grande importance, on ne voit pas pourquoi ceux des compagnons individualistes qui y ont intérêt ou en éprouvent le besoin, ne se réuniraient pas en groupements à effectif plus ou moins restreint, et ne tireraient pas de l'expérience contractuelle, conçue comme il est esquissé plus haut, toutes les leçons qu'elle est susceptible de fournir.

188) De la rupture du contrat.

Théoriquement, le contrat se rompt dès qu'il lèse l'un des contractants. Comme toutes les formules, celle-ci a le défaut, quand on l'envisage dans ses applications pratiques, de ne pas tenir compte des circonstances de vie et de tempérament individuels. Pratiquement, on peut dire que le contrat individualiste cesse dès que l'entente qui a présidé pour le conclure se retrouve pour le dissoudre.

En effet, l'association entre individualistes pour la réalisation d'une fin quelconque est sous-entendue n'avoir pas été conclue à la légère, l'individualiste ne considérant l'association que comme un pis aller, un expédient. Son origine a été exempte des restrictions mentales, des pensées de derrière la tête, des dissimulations, des fraudes, de cette recherche d'un intérêt sordide qui caractérisent les contrats passés dans la société : actuelle. Les associés se connaissent, ils ont pesé le pour et le contre, réfléchi aux conséquences, examiné les points forts et les points faibles de la situation, prévu les dangers et les périls, supputé les joies et les avantages, déterminé les concessions qu'ils auraient à se faire mutuellement.

Ces remarques suffisent à indiquer qu'un contrat loyal ne cesse pas uniquement par suite du caprice, de la fantaisie, d'un mouvement d'humeur de l'un des contractants. Sa rupture demande de ceux qui l'ont conclu l'effort d'une réflexion sérieuse.

189) Objections à la dissolution du contrat. La rupture imposée.

Cependant, dès que l'un des contractants a formulé sa volonté formelle de rompre le contrat, il n'est aucun individualiste qui s'y opposera. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y objectera pas, ce qui n'est pas la même chose. Il se peut, en effet, qu'au moment où le contractant mécontent demande la rupture de l'association, les autres associés se trouvent dans des dispositions d'esprit et de sentiment absolument semblables à celles qui les ont poussés à conclure le contrat. L'individualiste pourra donc objecter à la rupture, demander à réfléchir, faire valoir certaines raisons, invoquer certaines considérations, d'un ordre tout particulier, surtout quand il s'agit du domaine du sentiment, considérations que comprennent ceux qui vivent intensément la vie du sentiment. L'individualiste pourra résister plus ou moins longtemps à la rupture, s'il a la conviction profonde que son camarade agit sous l'empire d'une influence pernicieuse. Rien là qui frise l'inconséquence. Selon son tempérament, il pourra souffrir, se lamenter même et personne ne saurait lui reprocher d'être autre chose qu'une équation géométrique. C'est seulement s'il s'opposait catégoriquement à la dissolution exigée par son co-contractant qu'au point de vue individualiste il cesserait d'être conséquent dans le sens pratique et profond au terme.

A moins de motifs exceptionnels, l'individualiste qui impose la rupture du contrat, sans examen, à brûle-pourpoint, ne me paraîtrait pas plus conséquent. L'individualiste conséquent, selon moi, ne profitera de sa faculté de « rompre le contrat à sa guise » qu'après avoir obtenu l'adhésion sincère de son camarade à la dissolution. On regardera pratiquement à deux fois et même à plusieurs avant de rompre une entente, manquer à des promesses, briser des conventions faites de bonne foi et qui sous-entendaient une confiance réciproque.

La rupture imposée ou exigée à tout bout de champ, sans rime ni raison, ou causant de la souffrance inutile, n'est pas un acte de bonne camaraderie. La camaraderie elle-même est au fond un contrat qui permet de s'unir par affinités intellectuelles ou sentimentales ou de gestes, afin de diminuer la souffrance qui attend tout individu faisant partie d'une espèce en réaction constante sur le milieu.

D'ailleurs, si les individualistes étaient plus conscients et plus nombreux, non seulement les contrats ne se formeraient qu'à très bon escient, mais encore la souffrance occasionnée par le très petit nombre de ruptures encore exigées ou imposées serait amoindrie très sensiblement par la facilité que rencontreraient ceux qui en seraient les objets, à trouver

bientôt de nouveaux éléments d'association dans les milieux individualistes qui seraient alors légion.

190) Du contrat passé avec les autoritaires.

Un individualiste anarchiste peut, pressé par la nécessité, passer un contrat avec un dominant ou un exploitant. Mais, à moins d'être dupe ou complice, ce ne sera jamais qu'avec l'intention de se reprendre à la première occasion. L'individualiste peut faire semblant, peut avoir l'air d'accepter les clauses d'un pareil contrat. Jamais, en son quant à soi, il ne se résignera à faire le jeu de son ennemi. Il en est de même du contrat passé avec l'électeur, c'est-à-dire avec un être humain admettant que la majorité puisse imposer ses volontés à la minorité. A moins que ce contrat n'ait pour objet de soustraire le co-contractant individualiste à la loi du plus fort ou du plus grand nombre. Car alors, l'électeur co-contractant travaille contre lui-même. Mais chaque fois qu'un individualiste accepte, pour de vrai, en réalité, les clauses d'un contrat comportant maintien ou raffermissement de la domination ou de l'exploitation, il est inconséquent et illogique.

191) Thèse de l'association entre individualistes.—

On sait que l'une des principales, l'une des grandes revendications de l'individualisme anarchiste, c'est la faculté absolue, la possibilité entière et sans réserve pour l'unité humaine d'évoluer, de se développer, produire, expérimenter soit isolément, soit en association. Faculté illimitée, possibilité complète d'exister et d'œuvrer à part, en dehors, en marge, à côté de toute agglomération ou groupement humain. Même faculté, même possibilité pour tout humain de se réunir, de s'associer pour exister, pour œuvrer dans un but quelconque — de s'unir avec un très petit nombre de ses semblables, en commençant par l'association familiale — de constituer des associations englobant un très grand nombre d'adhérents. Possibilité semblable pour les associations de se fédérer.

Faculté absolue, entière, incontestable pour toute association d'arrêter, de définir au gré de ses constituants les conditions, les détails de son fonctionnement. De se former, de s'accroître, de se modifier, de se dissoudre, de se liquider, de se reconstituer sans avoir à envisager sous aucune forme ou sous aucun prétexte une intervention, une immixtion extérieure — étatique, gouvernementale, légale, sociale ou individuelle.

Autonomie de l'isolé. Autonomie de l'association type familial. Autonomie de l'association groupant dix membres et autonomie de l'association englobant cent mille ou cinq cent mille membres. qu'elle soit le résultat de la mentalité générale, l'effet d'une entente dont les termes ne puissent être contestés ou violés par personne, le produit de toute autre forme d'accord d'un caractère volontaire : impossibilité absolue !- quelles que soient les circonstances politiques, économiques ou intellectuelles de

l'ambiance sociale – impuissance complète par la grosse association d'empiéter autant sur l'une quelconque des autres associations, d'importance analogue ou à effectif restreint, ou se rattachant au type familial, que sur l'autonomie de l'unité isolée.

Absolue et complète faculté de concurrence entre les associations quel que soit leur objet ou leur effectif, sans qu'aucun privilège ou monopole puisse être conféré – de par une action gouvernementale, administrative, légale, sociale ou individuelle – à une association plutôt qu'à une autre.

Tel est, brossé à grands traits, le tableau des revendications individualistes en matière d'association.

192) Pourquoi et comment s'associer.

S'associer. Volontairement, de bon gré. D'abord pour résister aux prétentions, aux empiètements sur l'individuel du social, du collectif du gouvernemental, de l'administratif, du légal, de la majorité, du dictatorial, du privilège, du monopole, de la domination et de l'exploitation sous tous leurs aspects. Pour toutes sortes de buts, de desseins, d'objets, de fins imaginables, possibles, expérimentales. Aussi bien agréables qu'utiles, plaisantes tout autant que nécessaires. Pour la production de toutes les utilités susceptibles d'être consommées, pour la consommation de toutes les utilités susceptibles d'être produites. Pour tout ce qui est du domaine du transport et des communications. Pour l'assurance et la garantie contre tous les risques que présentent la vie et l'activité humaines dans leurs différentes branches, contre les aléas découlant du fonctionnement même des associations ; contre les éventualités auxquelles peuvent donner lieu la mise en pratique des accords et l'exécution des contrats de toutes espèces passés entre les humains. Pour l'application de tous les acquis d'ordre scientifique ou empirique. Pour l'application et l'expérimentation de toutes méthodes et de tous systèmes d'instruction, d'éducation, d'enseignement, de culture intellectuels ou physiques. Pour l'essai, l'expérimentation de toute prévision, formule ou hypothèse ; pour la mise au point, le fonctionnement, l'exécution de toutes recherches, explorations, inventions ou découvertes.

Des associations d'ordre économique ; d'ordre intellectuel, littéraire, artistique ; d'ordre éthique, philosophique, moral, voire religieux ou politique. Des associations de tentative et de réalisation, de conservation ou d'expansion, de modifications et de transformations, de renouvellement et de souvenirs. Des associations d'initiateurs, d'étudiants, d'artisans, de manœuvres, d'ouvriers, d'apprentis, de paysans. Des associations ayant pour objet l'édition, la publication, la diffusion, la discussion, la propagande de tous genres de manuscrits, volumes, brochures, pamphlets, tracts, affiches, placards ou périodiques se rapportant à tout programme, thèse, doctrine ou exposé quelconque que l'intelligence humaine soit apte à concevoir ou traitant de n'importe quel sujet.

Et cela sans qu'intervienne ou puisse intervenir aucune censure d'aucune espèce.

Des associations d'ordre purement récréatif, en vue de la pratique, du raffinement, de la recherche, de la satisfaction de plaisirs, jouissances où sensations cérébrales ou physiques. Associations en vue de la sculpture, de la croissance, de l'épanouissement de l'être intérieur ; de la formation et de la culture de la mentalité générale.

Pouvoir s'associer volontairement, aux risques et périls des associés, en n'importe quel lieu, en n'importe quel temps, en n'importe quelles circonstances, pour n'importe quelle fin, voilà ce que revendiquent les Individualistes...

193) Y a-t-il avantage à s'associer.

Qu'il y ait avantage à s'associer pour l'individualiste, c'est là une question d'une extrême importance, mais qui ne peut résoudre qu'individuellement. Il y a en effet des individualistes qui ne sont capables de tirer d'eux-mêmes le maximum d'efforts et de rendement que s'ils vivent ou œuvrent isolément, à l'écart de la compagnie de leurs semblables. Il en est d'autres, au contraire, qui tirent un très grand avantage personnel à œuvrer en association, c'est-à-dire que le fait pour eux de s'associer stimule et développe certaines facultés latentes, met au jour des possibilités en gestation en leur for intime. A côté de cela, il y a des besognes qu'il est impossible ou guère possible de tenter, d'accomplir ou mener à bien qu'au moyen du travail en association.

Il est à présumer que dans un très grand nombre de cas – étant donné un milieu à mentalité, à tournure d'esprit individualiste – on se préoccuperait, bien davantage et bien autrement qu'on ne le fait de nos jours, d'élargir le champ des activités et des labeurs individuels, autrement dit des efforts et des réalisations où il est possible de se passer de l'association. On aurait à cœur de susciter les initiatives désirables et de solliciter en ce sens les énergies créatrices. Il surgirait certainement des artistes dans toutes les branches de la productivité humaine. On peut citer comme tendant à accroître le domaine de la productivité individuelle la diffusion, la multiplication des moyens de distribution à domicile des différentes forces motrices et des moteurs à puissance restreinte – la recherche, la découverte, l'extension de la fabrication d'engins ou appareils destinés à la projection ou au transport à distance, sans conducteurs matériels, de forces déjà utilisées ou à utiliser ou découvrir. Dans le même ordre d'idées se place l'extension des moyens personnels de déplacement.

D'ailleurs, des individualistes vivant et œuvrant isolément, des producteurs d'une espèce ou d'une autre, des artistes, des artisans, des ouvriers à façon peuvent retirer un bénéfice personnel à s'associer tout au moins pour l'exécution partielle de leur labeur – des parties de celui-ci qui

réclament moins d'initiative ou d'attention inventive. Nous en revenons au principe énoncé plus haut : c'est à chacun qu'il appartient, à part soi, de solutionner la question en ce qui le concerne. Ce que veulent, -ce que revendiquent les individualistes antiautoritaires, c'est que nul ne soit obligatoirement associé s'il veut demeurer en dehors de toute association – c'est que l'isolement, la solitude ne constitue pas pour l'isolé ou le solitaire un élément d'infériorité dans ses rapports ou ses accords avec ses semblables, seuls ou groupés.

194) L'association comme « la chose » de l'associé.

C'est la forme d'association dénommée « association de producteurs » qui présente avec le plus d'évidence les traits caractéristiques qui distinguent l'association au sens où la conçoivent les individualistes antiautoritaires, de l'association, comme l'entendent les « bourgeois », les étatistes, les socialistes, les communistes, etc.

On sait que l'une des plus importantes revendications des individualistes porte sur la possession, par le producteur, du moyen de production et cela, à titre absolu, inaliénable, définitif. Ce n'est point parce que des producteurs individuels s'unissent à d'autres producteurs individuels que cette revendication cesse d'avoir cours. En effet, en s'associant, les producteurs individualistes considèrent l'association qu'ils forment comme un moyen de production dont ils se tiennent pour co-proprétaires ou co-possesseurs, pour une part proportionnelle soit à l'effort qu'ils déploient au cours du fonctionnement de l'association, soit à l'effectif de l'association dont ils font partie. Ils ne sont à aucun point de vue la propriété ou la dépendance de cette association ; c'est elle qui, tant qu'ils y demeurent, est leur propriété ou leur dépendance. Elle ne les possède pas, elle est leur possession.

Pratiquement parlant, tout ce qui est nécessaire au fonctionnement d'une association quelconque en constitue ce qu'on a coutume de dénommer l'avoir. Cet « avoir » peut être représenté par des machines, des outils, des instruments, des appareils, des engins d'un genre ou d'un autre – par des magasins, des entrepôts, des ateliers, des bureaux, des bâtiments quelconques – des créances, des effets à recouvrer, des espèces, des valeurs. Etant entendu que tout ce qui est nécessaire au dit fonctionnement soit libéré de toute servitude financière, dette, hypothèque, etc. C'est de cet avoir réel, considéré comme un moyen de production mis en valeur ou actionné par l'ensemble des membres de l'association, que chaque producteur associé est co-proprétaire ou co-possesseur, pour la part qui lui incombe.

Il va de soi qu'il serait ridicule de songer à fractionner ou fragmenter cet avoir de telle sorte que la part du co-proprétaire ou du co-possesseur se compose d'un volant de machine, de la moitié d'un établi, d'un mètre carré de terrain, d'une porte de cave, des deux cinquièmes d'un camion. La part de chaque associé est naturellement représentée par un bon ou certificat

nominatif – peu importe le terme – de co-propriété ou co-possession, inaliénable, incontestable, et dûment confectionné – certificat qui lui est remis au moment où il entre dans l'association et le met en situation de participer à l'élaboration de toutes les mesures reconnues nécessaires à la bonne marche de l'association, aux comptes rendus financiers ou moraux, etc., etc.

Au moment où l'associé quitte l'association, quel qu'en soit le motif, ce certificat lui est remboursé par une valeur d'échange ou bon représentatif quelconque, en tous cas échangeable, transmissible et négociable, lequel titre le mettra à même soit de se procurer le moyen de production nécessaire, s'il veut œuvrer isolément, soit de le réaliser ou d'en disposer à son gré, ou encore de constituer un apport, au cas où il désirerait se joindre à une autre association mettant cette condition à l'entrée en son sein.

Il n'est pas admissible qu'à sa sortie de l'association, l'associé soit placé dans des conditions plus défavorables que l'isolé, c'est-à-dire se trouve dénué de toutes ressources, privé de la possibilité de se procurer un moyen de production lui appartenant en toute propriété, alors que l'isolé, quelles que soient ses circonstances, en demeure toujours pourvu. Il est absolument nécessaire qu'au lendemain de son départ de l'association, il se trouve dans le même état que l'isolé, c'est-à-dire capable de traiter de gré à gré avec n'importe qui : producteur ou consommateur isolé, association ou groupement quelconque. Il serait inconcevable que, faute du moyen de production, l'associé d'hier se trouve forcé de se soumettre à une exploitation plus ou moins déguisée, à se courber sous une domination plus ou moins hypocrite. Il est évident que ce danger est écarté par la remise, à tout associé, quand il se sépare de l'association, sinon du moyen de production, tout au moins de la possibilité de se le procurer.

195) Des moyens de « garantir » l'associé.

Il ne saurait être question ici de prescrire, de réglementer les termes de la rédaction du certificat de co-propriété ou de co-possession. Il s'agit de considérer, de « garantir » au point de départ de toute œuvre entreprise à plusieurs, que l'association ne peut, en aucun cas, constituer ou devenir une entrave à l'évolution ou à l'autonomie de n'importe lequel de ses membres, ni placer celui-ci en état d'infériorité à l'égard de qui que ce soit. Au point de vue individualiste où nous nous situons, l'association est « la chose » de l'associé – l'utilisation à plusieurs, nous le réitérons, d'un moyen ou d'un ensemble de moyens de production que, tout raisonnement fait, il est impossible ou désavantageux d'actionner ou mettre en valeur individuellement. L'association peut être aussi l'aboutissant, la réunion d'un plus ou moins grand nombre de tempéraments, tournés de nature vers l'association. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas parce qu'il est associé que le producteur cesse de conserver la jouissance de son moyen de production

individuel ; aussi s'entoure-t-il de toutes garanties pour s'en retrouver possesseur au moment où il cesse d'être associé. Voilà les points principaux dont il est impossible de se départir si l'on ne veut pas que l'association ressuscite l'exploitation du travail individuel.

Aussi est-ce une question capitale pour toute association que ceux qui la forment définissent exactement les conditions dans lesquelles seront établis et délivrés les certificats garantissant à chaque co-associé sa part de co-possession ou de co-propriété de l'avoir global. On peut prévoir que certaines associations confèrent une prime à l'ancienneté, c'est-à-dire que le certificat de co-possession bénéficie d'une majoration en rapport avec le nombre d'années passées dans l'association. On peut prévoir l'octroi de primes conditionnelles à certaines particularités de technique ou de pratique ou toutes autres. Dans aucun cas – et il est inutile d'insister – un associé ne saurait posséder plus d'un certificat de co-propriété dans la même association.

Il y a aussi la question de l'apport que certaines associations peuvent stipuler comme condition d'entrée. Cet apport peut être restitué au moment du départ de l'associé ; il peut aussi être englobé dans l'avoir et se trouver inclus dans le certificat individuel de co-possession ou de co-propriété. Tous ces détails doivent faire l'objet de clauses nettement définies dans le contrat que passent entre eux les co-associés. Il est clair qu'en tout état de cause les associés doivent profiter du succès et subir les revers auxquels le fonctionnement de l'association donne lieu. Ce n'est pas seulement là une affaire d'équité, c'est la conséquence du sentiment très ancré que possède de sa dignité tout individualiste véritable.

La constitution d'un fonds de réserve spécial garantirait à tout associé, lors de son départ, la réalisation de son certificat personnel de co-propriété ou de co-possession. Là encore, il est nécessaire que la manière dont est établi ou fonctionne ce fonds de réserve fasse l'objet de clauses ne laissant place à aucune équivoque.

Je n'ai voulu que fournir des indications, éveiller l'attention, planter des jalons. Les circonstances détermineront dans quel sens les individualistes-producteurs ou autres qui veulent s'associer, devront s'entendre entre eux pour assurer le fonctionnement en détail de l'Association qu'ils forment ou dont ils font partie. Malgré toutes les prévisions imaginables, ils ne perdront jamais de vue que, comme toutes les réalisations humaines, une association constitue une expérience et rien de plus.

196) Les caractéristiques de l'association individualiste.

Au point où nous en sommes, nous pouvons nous rendre compte de ce qui distingue l'association conçue au point de vue individualiste antiautoritaire de l'association telle que l'entendent bourgeois, étatistes, socialistes, communistes, etc. Ce n'est pas la façon dont sont rétribués ou

rémunérés les membres de l'association qui constitue cette distinction ; c'est qu'en dehors de toute question de rétribution ou rémunération, ils demeurent, pour tout le temps qu'y dure leur séjour, les co-propriétaires, les co-possesseurs individuels de leur association. Celle-ci est leur chose, comme il est indiqué plus haut : ils la possèdent et elle ne les possède pas.

On peut, ceci entendu, imaginer toutes les formes, tous les modes de rémunération ou de rétribution possibles : cela ne touche en rien à la question de co-propriété ou de co-possession. On peut convenir dès lors que sont prélevées les sommes indispensables aux fonds de réserve, roulement, amortissement, entretien des bâtiments ou tous autres – on peut convenir que le disponible soit de temps à autre réparti par tête entre les membres de l'association. On peut rétribuer ou rémunérer les associés selon leurs besoins, leurs charges de famille, leurs capacités, leur habileté, leur spécialité, leur expérience. A l'heure, à la journée, aux pièces. En nature, en bons de travail, en espèces, en papier-monnaie, en valeurs représentatives quelconques. On peut rémunérer ou rétribuer l'associé selon le plus ou moins de difficultés, le plus ou moins d'agrément que présente sa production particulière, le travaille moins rémunéré étant celui qui offre le plus de plaisir à accomplir. Tout cela est affaire d'arrangement, de fonctionnement intérieur. Sous ce rapport comme sous les autres, le concept individualiste implique la concurrence entre les diverses associations, de façon à ce que chacun jouisse de la faculté de se joindre à celle dont le mode de rétribution ou de rémunération cadre davantage avec son tempérament ou ses aspirations.

197) « Contrat d'association » et contrat social.

Les Individualistes revendiquent pour tout associé la faculté ou la possibilité de pouvoir à tout moment – à charge de préavis ou conformément à toute garantie prévue par les conditions du fonctionnement de l'association – les individualistes revendiquent pour l'associé la liberté de cesser, en tout temps, de faire partie de l'association à laquelle il s'est joint volontairement.

Il est entendu que les individualistes nient les États, les Nations, les sociétés humaines. Ils n'en tiennent compte que s'ils y sont contraints et ils se situent, à toutes les époques et en tous lieux, en état de résistance, de légitime défense contre toutes les conceptions autoritaires de groupements humains. Ils ne connaissent, ils ne veulent connaître que des unités humaines – isolées ou associées. Le contrat d'association – faute de le désigner autrement – ne saurait être assimilé en rien à un contrat social enchaînant l'unité humaine à un code de lois et de réglementations, à des conditions d'existence économique, politique, ou autre que l'individu ne peut ni discuter, ni modifier, ni rejeter, auxquelles en un mot il ne peut se soustraire malgré son caractère tyrannique. Le « contrat d'association » individualiste rentre dans la catégorie des accords conclus pour une certaine période et

pour un certain objet entre un plus ou moins grand nombre d'unités humaines ; aucun des termes de cet accord ne saurait être imposé ni lier sans retour ceux qui l'ont conclu ; il est, sous les garanties indispensables, éminemment résiliable. Il convient d'y insister : l'association individualiste, étant une expérience semblable à toutes les autres expériences que sont les manifestations de la vie et de l'activité individualiste, les termes du contrat d'association sont incontestablement révisables et modifiables. En résumé, il doit bien être compris que le contrat d'association ne peut engager les co-contractants que tant qu'ils le veulent.

Les Individualistes nient donc à une association quelconque la possibilité d'englober ou de retenir contre son gré, sous quelque prétexte que ce soit, une seule unité humaine. Nul ne saurait être obligé de se joindre à une association ou de continuer à en faire partie s'il ne le veut pas.

Il est évident – par simple application de la méthode de réciprocité – que toute association doit pouvoir, à tout moment – se séparer de l'un quelconque de ses membres. Après préavis, bien entendu, et à charge de réaliser au profit de cet associé son certificat de co-propriété ou co-possession – ou encore, le cas échéant, après restitution de son apport. Les membres d'une association ne peuvent être contraints de conserver, malgré eux, parmi eux, un associé dont ils désirent se séparer... Il y a, dans cet ordre d'idées, toute une série de risques et d'aléas à envisager au cours du contrat d'association. De même, en ce qui concerne les modifications et transformations rendues indispensables par l'évolution possible de l'association – les mesures à adopter au cas de sa dissolution ou de sa liquidation. Dans ces matières, un vaste champ doit être laissé à l'initiative, à l'expérience, aux prévisions de ceux qui créent l'association.

198) L'application actuelle de l'association individualiste.

Dans les sociétés actuelles, des individualistes antiautoritaires peuvent se réunir par affinités pour vivre de compagnie, tout en continuant à s'occuper à l'extérieur, et cela en vue de réduire au minimum les heures de contact à passer avec des êtres qui n'ont ni leurs goûts, ni leur état d'esprit, ni leurs aspirations. Ils peuvent aussi se réunir pour travailler de concert et former ainsi une association de production d'utilités de première nécessité comme le vêtement, la chaussure, certains outils ou instruments, le livre, le périodique, etc. Ou encore pour constituer une association à la fois de consommation et de production purement agricole, le surplus des produits qui ne sont pas nécessaires à la consommation des membres de l'association étant écoulé au dehors, dans le dessein de se procurer les utilités impossibles à fabriquer sur place.

Malgré les entraves et les restrictions d'ordre gouvernemental, légal, administratif – s'exerçant sous la forme de lois, d'obligations, de taxes impôts ou contributions de tout genre – il est possible à ces « milieux libres

», surtout quand il s'agit d'associations agricoles, de s'efforcer de fonctionner selon les directives que nous avons esquissées à grands traits dans les pages précédentes... Il y a là de véritables embryons d'expérimentations individualistes... Ce que les expérimentateurs devront éviter à tout prix, c'est de se laisser absorber par la résolution de leur question économique particulière, oubliant que leur tentative a la valeur d'un exemple, d'un phare, d'une propagande vécue vers laquelle se tournent leurs compagnons bataillant seuls dans la société bourgeoise, en proie aux mille assauts de la domination ou de l'exploitation, parmi la foule hostile ou indifférente. Faute de l'avoir présent à tout moment à l'esprit les expérimentateurs d'associations individualistes ne tarderaient pas à rétrograder vers la suffisance, le commercialisme, l'individualisme « bourgeois ».

199) Quand tu t'associes...

Avant de t'associer avec quiconque, étudie ton tempérament. Si tu es individualiste, toute association ne peut être pour toi qu'un pis aller puisqu'en t'associant tu perds tant soi peu de ton indépendance. Un pis aller – pour un temps déterminé, avec des individus déterminés, pour une besogne déterminée – sans lequel la besogne qui te tient au cœur ne pourrait être accomplie. Ou un expédient destiné à t'acquérir une joie, à te procurer un plaisir, à t'assurer la possession d'un avantage tangible. Ou un outil construit aux fins d'augmenter la somme de tes jouissances personnelles. Ou encore un instrument de réciprocité. Mais non point une arme d'autorité ou d'exploitation... Individualiste, quand tu t'associes, ce n'est pas pour restreindre non plus ni la liberté ni l'activité de tes co-associés.

Au cours de l'association, étudie le tempérament de celui avec qui tu contractes association... Il n'est, entre individualistes d'association possible que lorsque le travail peut être divisé. Ou lorsque chaque co-associé peut se sentir exclusivement responsable de l'effort qu'il fournit, ce qui revient au même. « A l'Individu selon son effort » voilà l'alpha et l'oméga de l'association entre individualistes. Et c'est à l'Individu qu'il appartient d'évaluer son effort personnel ; ses co-associés restant libres de discuter son appréciation ou de reprendre leur liberté d'action, si cette appréciation ne leur convient pas. Il n'est plus d'association possible entre Individualistes lorsque l'un des co-associés s' imagine lésé. Ou bien qu'il ne retire plus de l'association le minimum de joie ou de résultats qu'il pensait en extraire lorsqu'il l'a contractée. Mieux vaut alors rompre l'association qu'en désirer ou en imposer la continuation.

Quand tu t'associes, étudie le tempérament de ton ou de tes co-associés... Il serait absurde d'exiger des comptes, par exemple, de celui qui proclame qu'il n'est comptable qu'à lui-même. Ou de s'attendre à un labeur régulier de la part de celui qui déclare ne travailler qu'à sa guise, lorsque le

soleil ne luit pas ou que la pluie tombe. On ne demande pas de la moralité à un amoral, le sens de la solidarité constante à un asocial, le respect des conventions à un alégal. On le prend tel qu'il est ou on refuse de rien tenter ou faire en sa compagnie. Pot de terre, on ne fait pas route avec un pot de fer ; on finit par être brisé au bout du compte. La nature du chêne et celle du roseau ne sont pas les mêmes. Que d'amertumes ou de rancœurs seraient évitées si on ne s'associait qu'à bon escient, c'est-à-dire après avoir étudié le tempérament de son partenaire et en ne le considérant pas sous un angle autre que celui où il se considère lui-même.

200) Le risque.

Qui parle de vie indépendante, sous-entend « risque ». On ne saurait concevoir de vie qui s'écarte des sentiers battus sans en même temps évoquer la pensée d'un risque à courir. Il se peut que dans une société basée sur une organisation équilibrée de la production et de la consommation, le risque économique soit réduit à un minimum insignifiant ; il restera encore tout un domaine – le domaine des relativités psychologiques – où le risque demeurera comme un facteur d'évolution individuelle.

Il ne peut être, d'ailleurs, dans les intentions des individualistes, d'écarter le risque de leur vie. A moins de risque répond diminution d'initiative personnelle. A diminution d'initiative correspond décroissance d'autonomie individuelle. La théorie du moindre effort n'est aucunement un concept individualiste, c'est la doctrine des sans énergie qui se laissent mollement entraîner par le courant berceur des conventions, des préjugés ou des arrangements sociaux. La vie conçue en dehors des arrangements sociaux appelle un effort. Point d'efforts sans initiative. La disparition de l'initiative, c'est le glas de l'effort, c'est-à-dire de la poussée vers une détermination ou une orientation autre ou nouvelle de l'expérience. La vie en tant qu'expérience, autrement dit la vie eh dehors d'une morale autoritaire, la vie qui n'est point liée par les gestes d'hier et qui n'attend que des circonstances modifiées pour se révéler sous un autre aspect, cette vie-là ne peut pas se passer du risque. Elle a horreur de l'automatisme.

Or, écarter le risque de la vie individuelle, c'est créer des automates, Sans risque, la vie deviendrait on ne sait quel monotone enchaînement d'actes connus ou prévus à l'avance, dont les répétitions revêtiraient l'apparence d'une litanie désespérément la même. Que ceux qui ne voient en l'être humain qu'un producteur accompli et qu'un parfait consommateur, que les « niveleurs » et les égalitaires poursuivent l'anéantissement du risque : d'accord. Ils sont dans leur rôle. Communistes, collectivistes ne sauraient réaliser leur idéal de société sans des constituants automates. Mais que les individualistes anarchistes y fassent seulement allusion ? Allons donc ! La vie libre, la « vraie vie », la vie individualiste, c'est un risque continu, c'est un effort perpétuel, c'est une expérience qui ne cesse qu'à la mort.

Le jour où le risque – sous une forme quelconque – aurait été banni de notre pauvre petit globe, ce ne serait pas sans avoir entraîné sous ses ruines le dernier des individualistes.

201) Analyse du risque héroïque.

Certains semblent ne considérer comme risque réel que l'exposition de la vie. Loin de nous la pensée de contester l'apparente valeur de qui, un jour d'émeute, s'en va risquer son existence. A première vue, alors que tous les organismes vivants fuient la mort, et luttent uniquement pour conserver leur forme de vie actuelle, à première vue, on est tenté d'admirer, comme le fait la majorité des hommes, l'insurrectionnel qui, à l'ouïe de la « révolution qui passe dans sa rue » descend quatre à quatre les escaliers, en bras de chemise, prend place en tête ou en queue d'une colonne d'insurgés et s'en va, cinquante mètres plus loin, tomber bravement, touché par la balle d'un Lebel.

La foule, c'est entendu, exalte ce type de risqueur. L'analyste, lui, se demande si ce héros n'a pas tout simplement obéi à la griserie bien connue qui pousse, un jour d'action, le soldat à se faire hacher sur le champ de carnage, ou bien en fait de martyr, ne se trouve-t-il pas simplement en présence d'un tempérament impulsivement batailleur : cas d'obsession, d'obnubilation, d'aboulie ? Au fond, les êtres qui risquent ainsi leur existence, pour ainsi dire sur un coup de dés, sont-ils jamais autre chose que des cas où manque absolument tout contrôle de soi ? Nous posons simplement la question.

Laissons de côté les cas pathologiques et venons-en au « risqueur » qui, froidement, mathématiquement, envisage le sacrifice de sa vie – ce à quoi répugne l'instinct de conservation. Nous maintenons que ce « sacrifice » n'est pas supérieur à la « détermination » prise par un être de vivre au jour au jour sa conception de la vie coûte que coûte, prêt à envisager toutes les expériences que cette détermination amènera.

Si « courage », « vaillance », « valeur » avaient une signification quelconque pour les en-marge des préjugés que sont les individualistes, on pourrait ajouter qu'il y a plus de « courage » à envisager une suite de risques, qu'un risque unique.

202) Thèse du garantisme.

Comme il peut réussir, l'effort peut échouer, malgré toutes les précautions prises, en dépit de toutes les mises en garde. Entre l'effort et son résultat, prend place un élément d'imprévisibilité qui découle d'une foule de circonstances extérieures et inconnues de celui qui le tente. On peut essayer, grâce à des calculs, à des mesures de prévision, de réduire au minimum cet élément ; on ne peut le supprimer, l'annihiler complètement. D'ailleurs, on peut réussir, mais pas tout à fait, on peut échouer, mais point absolument ; il existe une foule de nuances entre le succès absolu et l'échec complet.

Instinctivement, tout être vivant, pour se conserver en vie, pour prolonger son existence, tend à se garantir contre ces risques. Il fait froid, et le primitif se réfugie dans une caverne, confectionne des hardes en « peaux de bêtes », découvre enfin le moyen de faire du feu. Il pleut, et pour se mettre à l'abri le « sauvage » se retire sous le feuillage d'un arbre touffu ; le civilisé, pour qui le temps est précieux, se munit d'un engin qui lui permet de se déplacer ou de continuer ses occupations malgré l'eau « qui tombe du ciel ». Depuis la hutte faite de branchages jusqu'aux caisses de retraites, jusqu'à l'assurance sur la vie, la manifestation est évidente de l'instinct de conservation à l'œuvre pour se préserver des aléas de l'existence.

Cette préoccupation générale et constante de l'être humain de se garantir contre les risques qu'implique l'existence se légitime par ce fait que les aléas sont très nombreux et qu'ils croissent non seulement dans la mesure où l'homme prend une connaissance plus nette des conditions ambiantes au sein desquelles il se développe, mais dans la mesure où s'accroît son capital d'acquis pratiques.

Aux risques d'ordre biologique, tellurique, météorologique, aux risques des maladies, des épidémies, des accidents et des incidents inhérents au fonctionnement de l'organisme, au déplacement de l'individu, etc., sont venus s'adjoindre toute une série d'aléas provenant des conditions qui président à l'activité, au travail humain. Le travail mécanique a ses risques d'un tout autre genre que le travail manuel ; il en est de même pour les voyages au long cours, ou dans des véhicules actionnés par des moteurs de toute espèce, où les dangers sont autres que lorsqu'il s'agit de cabotage ou de charrettes.

On peut ergoter sur le nombre des aléas qui sont la conséquence de l'existence que mènent nos contemporains lorsqu'on le compare à celui que comportait la vie dans l'antiquité ou au moyen âge. Il se peut bien que, tout compte fait, la différence soit peu sensible ; mais on ne saurait nier que le caractère des aléas ne soit transformé de fond en comble. Le wattman court d'autres risques que le conducteur de diligences, et l'ouvrier qui façonne mécaniquement des pièces de métal en connaît d'autres que celui qui les travaille à la lime ou au marteau. Le soldat, exposé aux atteintes des projectiles que déversent avions, canons, mitrailleuses et fusils à répétition a d'autres dangers à redouter que les héros préhistoriques n'ayant pour toutes armes que massues ou bâtons à pointes de silex.

203) « Le garantisme » dans l'ambiance sociale.

De l'augmentation ou de la transformation des risques de l'existence humaine, de la conscience toujours plus nette que les hommes acquièrent des éventualités de la vie est résulté un développement considérable du « garantisme », de l'assurance. Assurances officielles et assurances privées abondent ; des sociétés ont surgi partout qui assurent contre les périls divers

de la vie : accidents professionnels, accidents de tous genres. On sait que, les gouvernements eux-mêmes, les unités administratives sont intervenus en ce qui concerne les accidents d'ordre professionnel, les retraites pour la vieillesse, le chômage. Durant la grande guerre de 1914-1918, les gouvernements des États belligérants ont, par l'octroi d'allocations, garanti les familles contre la situation qui leur était faite par suite de l'absence de ceux qui étaient leur soutien. L'allocation de pensions a relativement garanti les réchappés de cette immense et exemplaire boucherie contre les diminutions de capacité professionnelle causées par les blessures ou les mutilations gagnées sur les champs de bataille. Il y a tendance évidente de la part des institutions gouvernementales ou sociales à intervenir de plus en plus pour garantir leurs administrés contre les éventualités, quelles qu'elles soient, que comporte la vie.

204) Point de vue individualiste du garantisme.

Les individualistes sont des partisans résolus du garantisme. Il n'y a rien dans l'idée même du garantisme qui affaiblisse ou atténue la pratique de l'expérimentation aux risques et périls de celui qui expérimente, ou la résolution d'être uniquement comptable à soi-même de ses faits et gestes. Se garantir contre les éventualités d'une expérience, ce n'est nullement renoncer à l'expérience ; se garantir contre les risques qui peuvent résulter d'une action n'implique pas l'obligation de rendre des comptes à ceux à qui il ne convient pas à l'intéressé de le faire. Plus celui qui œuvre, qui agit, qui hasarde, qui aventure se sent garanti contre les aléas de sa tentative – de ceux qu'il prévoit tout au moins – plus il se montrera acharné à poursuivre son expérience, jusqu'à ce qu'elle ait donné tout son rendement. Il la poursuivra « à ses risques et périls », mais en mettant de son côté le plus d'atouts possibles. Il la poursuivra consciemment, sans faire fi des obstacles et des difficultés auxquels il peut être en butte. Il demeurera comptable à lui-même de ses faits et gestes. Parce qu'il se sera garanti autant que faire se peut contre les hasards qu'il pouvait prévoir, il ne lui viendra pas à l'esprit de rendre qui que ce soit responsable de ses erreurs, de ses maladroites, de son insuccès.

L'étude individuelle des prévisions, la préoccupation personnelle de se pourvoir et de s'assurer contre les oppositions, les empêchements et les accidents qui peuvent survenir au cours de la réalisation d'une tentative quelconque, est un facteur de développement et de formation indéniable. Sans cette préoccupation – tout instinctive qu'en ait été l'origine – quelle aurait été la capacité de résistance des organismes vivants aux attaques de l'ambiance ? La mise en application du garantisme habitue l'esprit aux possibilités d'incidents que tout projet en cours de réalisation peut rencontrer. Elle accoutume l'être individuel à tenir compte des probabilités et à les calculer. D'autre part, réduire au minimum l'imprévisible, c'est porter

un coup mortel à l'ignorance crasse, aux relents. de mystère qu'elle exhale, c'est débarrasser le cerveau des résidus de crainte superstitieuse de l'inconnu dont nos ancêtres nous ont transmis un héritage trop considérable.

C'est ainsi que la préoccupation de l'épargne, celle de s'assurer des ressources contre les mauvais jours, contre les conséquences des infirmités, de la vieillesse, exerce la volonté de l'individu, aiguise et développe ses facultés de persévérance et de constance. Elle les éveille, les fait surgir lorsqu'elles sont latentes. Elle ne laisse pas l'être humain désarmé devant des éventualités inévitables. Elle le rend donc plus fort et plus fier, c'est-à-dire moins dépendant et moins soumis.

Quoi qu'il faille penser de la tendance manifestée par l'État à intervenir de plus en plus dans la question des assurances, les individualistes antiautoritaires sont naturellement contre le garantisme imposé, rendu obligatoire par les institutions gouvernementales ou sociales. Mais il est intéressant de se rendre compte de la façon de procéder de l'État à ce sujet. Prenons comme exemple les retraites pour la vieillesse. L'État oblige salariés et salariés. à verser, chacun de leur côté, une cotisation, qui dans les circonstances économiques actuelles ne saurait diminuer le profit des salariés – ces derniers ayant la ressource de majorer le prix des produits qu'ils jettent sur le marché – mais qui grève passablement le budget des salariés. Il est évident que si ces derniers n'étaient pas forcés de laisser une portion de leur salaire réel dans les caisses des exploiters qui louent leurs efforts, la cotisation à laquelle ils sont astreints ne pèserait pas aussi lourdement sur eux.

D'ailleurs, il n'entre pas dans mon cadre de commenter longuement dans quelles conditions opère l'État pour le fonctionnement de ses assurances. Les individualistes antiautoritaires repoussent et combattent, aussi bien dans le domaine du garantisme qu'ailleurs, l'intervention d'une institution gouvernementale ou sociale.

Les individualistes revendiquent pour tout être humain, isolé ou associé, la faculté de se garantir contre tous les risques de la vie – de sa vie – en dehors de toute intervention extérieure à lui, que ce soit celle de son semblable, du milieu humain où il évolue, d'une autorité gouvernementale ou sociale quelconque.

Là comme ailleurs, ce n'est pas à un point de vue purement spéculatif que se placent les individualistes pour nier l'obligation. Ce qui est imposé perd tout caractère éducatif, initiatif. Ce qui est imposé ne peut en aucun cas être un facteur d'émancipation, de libération, d'affirmation individuelle. Celui qui est obligé de verser, bon gré mal gré, une cotisation régulière et réglementée perd bientôt de vue le but poursuivi par son versement. Il finit par n'en plus envisager que le caractère forcé. Et lorsqu'il ne perd pas ce but entièrement de vue, il en arrive à cotiser machinalement, parce qu'il faut le faire, sans que la réflexion y ait aucune part.

Quant à celui au profit duquel on verse une cotisation, ou une subvention, c'est pis encore. Il s'habitue très rapidement à compter sur la personne ou l'institution qui se substitue à lui. Si on ne versait pas pour lui, il est certain qu'il ne s'en préoccuperait pas. Il n'y a rien là qui fasse appel à l'attention de la personne, qui porte l'être individuel à exercer sa volonté, son initiative, à se déterminer plus consciemment.

205) Pratique individualiste du garantisme.

Si les individualistes anti-autoritaires nient et repoussent l'intervention de toute institution gouvernementale ou sociale dans les questions qui se rattachent au garantisme, ils revendiquent en même temps pour l'individu, isolé ou associé, l'entière et absolue faculté de se garantir ou de renoncer à se garantir contre les risques de la vie, contre les aléas de son existence. Bien qu'à première vue il semble impossible qu'un être doué de raison, tant soit peu intelligent et réfléchi, renonce à se prémunir contre les éventualités que peuvent présenter ses expériences, il est de toute importance que l'être individuel jouisse de cette faculté sans restriction ni réserve aucune, si l'on veut écarter jusqu'à la possibilité même de l'obligation du garantisme.

Dans la société où nous vivons, il existe d'ailleurs un très grand nombre d'associations ayant pour objet l'assurance volontaire contre tel ou tel risque ou ensemble de risques des adhérents à leurs statuts ou signataires de leur police. Mais ce n'est point de leur fonctionnement que nous nous occuperons. Se plaçant dans l'hypothèse de la disparition de la méthode de domination et d'exploitation économique, dans un milieu donné tout au moins, et de l'exercice normal du système conférant à l'individu la possession du moyen de production et la libre disposition du produit, on peut se demander comment les individualistes concevraient la pratique du garantisme.

D'accord avec leurs opinions et leurs revendications, ils imaginent qu'il se créerait des associations dont le but exclusif serait de garantir leurs membres contre un, plusieurs, ou un ensemble de risques d'ordre biologique, professionnel, météorologique, tellurique ou autre. Les individualistes supposent également que des producteurs ou travailleurs se consacrant à une même branche d'activité pourraient s'associer pour se prémunir contre les aléas d'ordre professionnel ou autres spéciaux inhérents à leur labeur particulier. De cette façon il y aurait deux séries d'assurances, fonctionnant parallèlement et se stimulant en se concurrençant. Chacun, selon son tempérament, sa conception personnelle du garantisme, se rallierait à celle-ci ou à celle-là ; certains adhéreraient à l'une et à l'autre.

Pour rendre claire notre pensée, supposons que des peintres s'associent pour garantir contre les avaries du transport les toiles qu'ils ont l'intention d'envoyer pour être exposées dans tel lieu. Voilà une association de garantie d'un certain genre. Des membres quelconques du milieu où évoluent ces

artistes peuvent former un groupe destiné à garantir les transporteurs contre les avaries pouvant survenir aux objets qu'ils se chargent de faire arriver à destination. Voilà une entreprise de garantie d'un autre genre. Enfin un individu quelconque peut s'employer spécialement à veiller sur un objet ou une quantité limitée d'objets durant tout le temps qu'ils sont véhiculés d'un endroit à un autre. Voilà une autre forme de garantie. Des cultivateurs peuvent s'associer pour se prémunir contre les ravages de la foudre, de la grêle, les maladies des céréales ou de la vigne, etc. Une, deux, trois personnes peuvent se consacrer au traitement spécial des maladies de la vigne pour un nombre donné de vigneron, etc.

Avec ou peu d'imagination, on peut prévoir toutes sortes de formes d'application du garantisme. Des associations peuvent se fonder dans le but spécial de l'entretien des habitations, des meubles et des outils de ceux qui y logent, etc., etc. Des isolés peuvent se consacrer au même objet. Là encore, ce que veulent les individualistes antiautoritaires, ce qu'ils revendiquent pour l'être désireux de se garantir contre un risque quelconque, c'est la faculté pleine et entière de choisir son assureur et son mode de garantie.

206) Applications dont le garantisme est immédiatement susceptible.

Mais tout cela, c'est de l'hypothèse. Ce n'est pas demain, ni même après-demain qu'aura lieu l'avènement d'une humanité individualiste répondant à nos souhaits. Il ne faut pas, hélas ! se faire d'illusions à cet égard. Peut-être – à la suite d'un bouleversement dans les mentalités, d'une crise surtout d'ordre éducatif – les susceptible. individualistes pourraient-ils déterminer l'ambiance sociale à les laisser se conduire à leur guise selon leur déterminisme particulier, autrement dit, à ne pas les obliger aux charges et aux obligations qu'ils n'approuvent pas ou qui leur répugnent. Mais c'est très problématique, et cependant le garantisme est une idée d'ordre essentiellement pratique, très pratique même. Nous prétendons qu'elle est applicable d'ores et déjà dans les milieux individualistes, sans attendre, et cela avec un peu de bonne volonté.

On a peine à concevoir, par exemple, qu'à cause de ses opinions, un individualiste anarchiste puisse perdre son travail sans que rien de méthodique ne soit fait pour parer à cette éventualité. Il est incompréhensible qu'une compagne individualiste ne puisse faire des expériences dans le domaine de l'amour libre, déterminée par son tempérament ou son désir d'expérimentation, sans que, d'une façon ou d'une autre – l'astreinte à une cohabitation indésirée étant hors de question – elle puisse être garantie contre les risques qu'elle peut courir, la maternité entre autres. Est-il admissible qu'un compagnon militant, propagandiste, puisse être jeté en prison, pour des années peut-être, directement ou indirectement à cause de son activité, et qu'une fois libéré, il ne trouve pas les moyens de reprendre sa propagande ou de recommencer son activité, cela à la grande joie de ceux

qui lui ont imposé silence ? Et ce n'est pas seulement contre les conséquences de la pratique des opinions ou de la propagande qu'il convient de se prémunir ; j'aperçois cent aléas contre lesquels la garantie est de rigueur : maladies, accidents, cherté des objets d'alimentation et de vêture, des loyers... Les compagnons individualistes ne perdraient pas leur temps s'ils s'occupaient de ces questions, terre à terre je l'admets, mais d'une indéniable portée pratique.

Il y a là toute une méthode de résistance qui mérite d'arrêter leur attention et dont l'application aurait épargné peut-être bien des reculs, bien des rétrogradations, bien des pertes cruellement ressenties. Les individualistes exigent des leurs – de leurs militants en particulier – d'être des espèces de surhommes, inaccessibles aux corruptions et aux séductions qui stimulent et qui mènent les êtres ordinaires. Ils réclament d'eux qu'ils fassent montre de qualités exceptionnelles, particulières, et lorsque, du fait de ces qualités, ou des défauts qui leur font nécessairement contrepoids leurs militants subissent des dommages, les individualistes se trouvent embarrassés pour leur être d'un secours utile. Force est trop souvent de les laisser se débrouiller comme ils peuvent, ou plutôt comme ils ne peuvent pas, hélas !

207) Garantisme appliqué et solidarité volontaire.

La pratique du garantisme ainsi comprise, objecte-t-on, est contraire à cette notion de la solidarité volontaire qui est un des piliers de l'individualisme, et elle nous ramènerait, par un détour, à la solidarité obligatoire, idée chère, on le sait, à tous les dominateurs, exploités et bienfaiteurs du monde. Il ne peut être question en aucune façon d'associations ou de groupes destinés à garantir contre certains aléas bien déterminés des individualités quelconques dont la personne ou l'activité n'intéresse pas les compagnons en faisant partie. Il s'agit de garantir contre leurs risques particuliers les compagnons et les compagnes dont la personnalité ou les gestes nous sont sympathiques ou nous intéressent à un point de vue ou à un autre. Je trouve très logique, par exemple, que les partisans de la théorie illégaliste, telle que certains individualistes l'ont exposée, garantissent les pratiquants contre les risques de ce dangereux pis aller. Je trouve très logique que ceux qui s'intéressent à la propagande de certains militants prennent des dispositions pour les garantir contre les conséquences des épreuves ou des difficultés dont ils peuvent être victimes. Je n'aperçois rien là qui ressemble à de la solidarité forcée. Les individualistes restent toujours libres de ne pas faire partie de ces groupements ou associations de garantie. Ainsi nous restons sur le terrain de la solidarité volontaire, exclusivement volontaire, sans plus.

Ceci entendu, il est permis de faire remarquer que tous les individualistes ont un intérêt immédiat à ce que se multiplie la propagande

des opinions auxquelles ils tiennent et les exemples de pratique personnelle. Plus active sera cette propagande, plus nombreux seront ces exemples, plus intense sera l'action à laquelle ils donneront lieu et moins les individualistes se sentiront limités, liés, entravés. Plus encore dans les temps de réaction que dans les périodes de calme. L'expérience montre qu'on subit toujours le contre-coup de cette résignation, de ce laisser aller, qui consiste à abandonner « les nôtres » à l'heure de la persécution et à les laisser se débrouiller de leur mieux.

Non, il n'est pas un seul instant question d'en revenir à la solidarité obligatoire. Il est compréhensible que les individualistes ne s'intéressent pas à ceux dont l'action ou la propagande va à l'encontre de leurs revendications, ou les bat en brèche.

Mais quand il s'agit de nos compagnons, je maintiens que le système du « tant pis pour lui – tant pis pour elle – tant pis pour eux » n'a rien de commun avec l'idée de solidarité volontaire. C'est bien plutôt un symptôme de déchéance, un aveu d'impuissance et de perte de confiance en ses propres opinions.

208) Garantisme et réformisme individualiste.

Enfin, des compagnons, dont la sincérité est indiscutable, formulent cette autre objection qu'il y a dans la pratique actuelle du garantisme un germe d'acheminement vers on ne sait quel réformisme individualiste. Eh bien, non. Il n'y a pas l'ombre d'une tendance au réformisme, pas plus dans la recherche personnelle de la plus grande somme de jouissances compatible avec le tempérament et la conception de la vie de celui qui s'adonne à cette recherche, que dans la préoccupation de garantir soi-même ou ceux auxquels on s'intéresse contre les risques généraux ou spéciaux de l'existence, de notre existence, de leur existence particulière.

Le réformisme consiste non pas à profiter sur-le-champ des satisfactions ou des jouissances qu'on peut arracher aux circonstances adverses, qu'on peut conquérir sur une ambiance, hostile, mais à finir par s'en contenter et à s'en rassasier au point d'affaiblir et de mitiger des revendications redoutables aux dominants et aux exploités, aux privilégiés et aux monopoleurs. Le réformisme consiste aussi à atténuer le programme d'un parti extrême pour lui attirer des adhérents ou le rendre plus acceptable à d'autres partis plus modérés, en vue d'alliances politiques ou de l'occupation du pouvoir.

Je n'aperçois décidément rien de semblable dans l'effort tenté ou accompli par un compagnon ou un groupe de compagnons pour jouir de la vie aussi consciemment et intensément qu'il est possible, ou pour amener à un maximum toujours plus réduit la souffrance, la douleur, les éventualités auxquelles les expose la pratique ou l'expérimentation de leurs opinions, de leur conception de la vie.

19. L'équité au point de départ. La concurrence. La méthode d'égale liberté

209) L'inégalité naturelle.

A l'état de nature, ce n'est point l'égalité qui règne, comme le rêvaient, mal informés, les écrivains de la dernière moitié du XVIII^e siècle. C'est l'inégalité qui domine. Et il en est toujours ainsi là où la liberté est la maîtresse. Les mots liberté et égalité jurent d'être accouplés, et on peut se demander si ceux qui les font voisiner dans la devise républicaine que l'on sait n'ont pas commis une joyeuse plaisanterie. La liberté engendre nécessairement l'inégalité. C'est le despotisme qui, seul, peut produire ou plutôt décréter l'égalité. Par la contrainte – grâce à des mesures coercitives d'un genre ou d'un autre – on peut amener bon gré, mal gré, des êtres humains à subir l'égalité. Sous la menace de sanctions légales ou arbitraires, peu importe, on peut imposer l'égalité de croyances laïques ou religieuses, l'égalité d'éducation ou d'instruction, l'égalité de droits et de devoirs économiques, l'égalité de pratiques civiles, politiques ou morales. On peut prescrire un certain niveau de culture et d'accomplissements personnels, le calculer de façon à ce qu'il soit accessible à la mentalité moyenne d'une médiocratie ou démocratie donnée et interdire de le dépasser ou de le surpasser. Mais on avouera que ce régime de nivellement n'a qu'une ressemblance très vague avec le régime de la liberté.

210) Équité « au point de départ » et rétablissement de l'équité « en cours de route ».

Les individualistes aspirent à un état de choses autre que le régime du laminoir. Ce qu'ils revendiquent ce n'est pas l'égalité, chimère, mais *l'équité au point de départ* de la vie individuelle, au début de la carrière. Et même, sous réserve de l'équité d'une entente bien définie, d'un contrat nettement établi, le rétablissement de cette équité *en cours de route*.

En d'autres termes, les individualistes revendiquent pour tout humain vivant isolé, à l'écart de tout groupement, comme pour tout membre d'une association quelconque, la faculté d'être mis en situation de profiter de toutes les connaissances – de toutes les facilités ; de toutes les possibilités, de tous les résultats acquis au moment de son entrée dans la lice. Cela en dehors de toute considération relative à sa race, aux circonstances de sa naissance, à son habitat. Les individualistes réclament pour celui qui s'élance dans la course, qu'il se trouve dans les conditions indispensables et qu'il ait à sa disposition toutes les ressources possibles pour lui permettre de fournir le trajet qu'il entreprend. Certains individualistes veulent même qu'à différents stades de l'existence, l'unité humaine jouisse de la faculté de pouvoir se retrouver dans des conditions et de jouir des ressources analogues à celles du

début de sa carrière. Ils prévoient la formation d'associations garantissant à l'individu - à certains moments de la vie, le repos et le loisir nécessaires à une retrempe de toute son énergie, de son activité tout entière.

211) Inégalité économique et nouvelle mentalité.

C'est à choisir : ou le monde sera courbé sous le joug d'une inégalité forcée, ou libre cours sera laissé au développement, à l'épanouissement des inégalités, c'est-à-dire des originalités personnelles ; ou le milieu humain sera semblable à une prairie splendide, à un pré immense où des fleurs par milliers rivaliseront entre elles, diverses de grandeurs et d'aspects, de couleurs et de nuances, de parfums et de senteurs ; ou bien il demeurera un océan stagnant, dont aucun mouvement n'agit jamais l'onde épaisse et lourde, dont aucun ouragan ne parvient à purifier la surface méphitique.

C'est à choisir : ou la liberté, l'inégalité, l'originalité, la différenciation même poussée à l'extrême dans tous les domaines ; ou l'égalité, la monotonie, la répétition en tous lieux d'un même son, d'une même teinte ; la reproduction universelle d'un même usage. Et qu'on ne fasse pas la concession d'admettre l'inégalité sur le terrain intellectuel ou éthique, par exemple, - et de la nier ou de la rejeter dans le domaine économique. Sans doute, comme les autres les individualistes souffrent des circonstances qui ont permis aux classes privilégiées de pratiquer l'accaparement des moyens d'action grâce auxquels ils ont établi leur tyrannie et fondé leur suprématie. Mais qu'à la suite d'une propagande, d'une préparation indispensable, une mentalité nouvelle surgisse se fasse jour : que soit regardé comme « indigne » ou considéré comme « ignoble » quiconque loue son effort à autrui, quiconque permet à autrui de prélever sur son travail un profit ou un bénéfice, quiconque autorise autrui à le dominer ou. à l'exploiter, tout cela dans le but de satisfaire ses fins propres ; et l'inégalité économique aura perdu tout caractère dangereux ; elle ne sera pas plus à redouter que l'inégalité intellectuelle ou éthique. Elle constituera autant que celle-ci un facteur, un stimulant d'originalité et de sculpture de l'être individuel.

212) Tolérance et réciprocité.

Lorsque les individualistes antiautoritaire, les individualistes anarchistes, les individualistes intégraux réclament, revendiquent la possibilité de coexistence et de fonctionnement parallèle et simultanément d'associations de toute espèce et de toute intention ; lorsqu'ils revendiquent pour l'unité humaine, - pour l'isolé comme pour l'associé, le solitaire comme le sociable - la possibilité de "vivre sa vie" sans avoir à redouter qu'autrui - son semblable, l'État, le gouvernement, l'administration - intervienne dans ses dits et gestes, empiète sur sa liberté d'être et d'avoir, les individualistes n'attendent pas la réalisation de leurs revendications d'une mentalité faisant de la tolérance la base des relations entre les humains.

On a vu précédemment que c'est sur la réciprocité que les individualistes voudraient voir reposer les rapports entre les hommes. Et la réciprocité n'a rien à démêler avec la tolérance, régime de pur arbitraire et de bon plaisir. Or, il n'y a aucune fierté, aucune dignité à être toléré par ses adversaires. Qu'ils soient mus par la crainte ou par la pitié, par la politique ou par la nécessité, il ne s'agit, en tous les cas, que d'une charte aléatoire dont les articles seront abolis dès que ceux qui l'auront octroyée se sentiront plus forts ou n'auront plus besoin de leurs antagonistes.

La tolérance est une autre forme de l'humiliation. On vous tolère, c'est-à-dire on vous permet d'exister, de végéter, de vous manifester ; on vous accorde tout ou partie de l'exercice de votre activité mentale ou physique, quitte à retirer licence ou autorisation dès que la bienveillance ou la patience des privilégiés, des dirigeants ou des multitudes – selon le cas – se sera lassée ou épuisée. Ou encore dès que la Raison d'État prescrira de mettre un terme à la tolérance, tout simplement parce que sa pratique devient dangereuse pour le Pouvoir établi.

La Tolérance est un régime tout au plus bon pour ces esclaves auxquels l'absence de chaînes fait imaginer qu'ils sont libres.

213) Concurrence et non tolérance.

Non ce n'est pas la tolérance que réclament, que revendiquent les individualistes. Ils veulent vivre leur vie, à leur goût, à leur gré, peu importe que cela scandalise ou épouvante ceux dont la conception de vie diffère de la leur. Ils veulent vivre leur vie sans se mêler de la façon de vivre des autres. Ils ne tolèrent pas autrui : ils le laissent poursuivre en toute tranquillité son évolution. Ils se contentent de réclamer, d'exiger de lui qu'il agisse de même à leur égard. Ils peuvent s'associer pour éprouver, essayer, réaliser telle théorie, tel projet, tel dessein, mais c'est toujours à leurs risques et périls, et sans intervenir dans les buts, les objets, le fonctionnement des autres associations. Les individualistes ne veulent pas plus être des gêneurs que des gênés.

Donc point de tolérance, la concurrence ouverte, accessible à, tous, absolue, complète, sans entraves. Les individualistes répugnent à un état de choses basé sur la lassitude et le laisser aller. Une mentalité amorphe, molle, veule leur fait horreur. Elle revendiquant la liberté de la concurrence, ils revendiquent du même coup la liberté de comparaison et la liberté de choix, sur lesquelles nous reviendrons plus tard.

214) Thèse de la concurrence individualiste.

Le terme « concurrence » étant employé à la fois par les bourgeois libéraux lorsqu'ils traitent d'économie politique, et par les individualistes antiautoritaires ou anarchistes il est nécessaire de bien définir ce que ces derniers entendent par « la concurrence » qu'ils considèrent comme l'un des

principaux facteurs de la sculpture de la personnalité, du développement de l'être individuel.

Pour les « bourgeois », la concurrence est une course effrénée à la richesse ; c'est l'écrasement, l'annihilation de tout ce qui fait ombrage aux situations acquises par les gros privilégiés de l'ordre social, par les gros monopoleurs ou accapareurs dans tous les domaines de l'activité productrice. Il ne s'agit pas, certes, d'affirmation de l'individu, d'amélioration de la qualité de la production. Mais bien d'un combat – le plus souvent déloyal – entre détenteurs de capitaux-espèces ou outils, entre capitaines d'industrie ; combat où vainqueurs et vaincus se servent de l'exploitation du travail des producteurs réels pour se livrer bataille. C'est une lutte brutale, farouche, une curée, nullement un moyen de sélection des plus aptes.

En tout état de cause, il ne faut jamais perdre de vue que les individualistes font de la concurrence une expression synonyme d'émulation, de stimulant. Se basant sur leur connaissance de la nature humaine en général, de l'être humain en particulier – l'être humain *tel qu'il est* – non pas une créature de rêve ou une chimère livresque – ils regardent la concurrence comme un aiguillon destiné à maintenir en éveil constant la pensée et l'activité individuelles, trop ordinairement portées vers l'indolence ou le sommeil.

Il faut également se souvenir que toute thèse, toute définition individualiste antiautoritaire ou anarchiste exclut la domination de l'homme par l'homme ou le milieu, ou vice-versa – l'exploitation de l'homme par l'homme ou le milieu, ou vice-versa.

215) « La liberté de concurrence » individualiste.

Par l'expression « liberté de concurrence », les individualistes entendent donc la possibilité absolue d'affirmation ou de manifestation de l'individu ; autrement dit, la faculté pleine et entière pour tout être individuel, isolé ou associé – et cela dans tous les domaines de la pensée et de l'activité humaines – la faculté pleine et entière de présentation, de diffusion, d'expérimentation, d'application, de mise en pratique de toutes conceptions, méthodes, de tous procédés visant ou poursuivant un but analogue ou différent. Ceci, sans avoir à redouter une réglementation ou intervention restrictive ou limitative quelconque s'exerçant au bénéfice d'un État, d'un gouvernement, d'une administration ou d'un être humain, quel qu'il soit.

Dans le domaine économique, les individualistes entendent spécialement par l'expression « concurrence » la faculté pleine et entière pour le producteur, isolé ou associé, de déterminer à son gré son effort individuel, c'est-à-dire de mettre en œuvre toutes ses ressources d'ingéniosité et de savoir faire ; de faire appel à toutes ses capacités de création ou d'initiative personnelles – sans avoir à se heurter à une réglementation qui limite ou restreigne la confection ou les conditions de sa production.

Les individualistes revendiquent parallèlement pour le consommateur, isolé ou associé, la faculté pleine et entière de comparaison, de choix, de refus, aussi bien en ce qui concerne les utilités de première nécessité qui lui sont offertes ou proposées, que les produits de qualité supérieure et de confection raffinée. Tout cela sans s'exposer à être limité, restreint par une intervention ou réglementation d'aucun ordre s'exerçant en faveur de qui que ce soit.

Les individualistes soutiennent cette thèse que toute entrave à cette faculté a pour résultat d'accroître l'uniformité. Qui dit uniformité dit stagnation, soit donc recul, régression, rétrogradation. Dans tout milieu d'où est exclue la concurrence : d'artisan en évolution vers l'artiste, le producteur rétrograde vers le manoeuvre, en involution lui-même vers l'automate – d'appréciateur en évolution vers l'amateur, le consommateur involue vers l'absorbeur, le gobeur.

Dans toutes les sphères de la pensée ou de l'activité humaine, l'absence de concurrence produit l'involution du distinct vers le grégaire, du différencié vers l'aggloméré, du conscient vers l'inconscient.

216) Résultats de l'uniformisme industriel

La preuve la plus évidente de la thèse ci-dessus n'est-elle pas fournie par l'époque d'industrialisme où nous vivons, dont la caractéristique, impossible à contester, est le règne de l'uniformité envahissant tous les domaines ? La période contemporaine est remarquable, en effet, par l'existence d'une espèce humaine en voie de se vêtir, de se nourrir de la même façon d'un bout du monde à l'autre ; de se loger en des habitations construites partout sur le même modèle – une humanité en voie de penser de la même manière sur tous les sujets, au sein de laquelle, si on ne réagit pas vigoureusement, les personnalités tranchées et les tempéraments originaux, les esprits inventifs, créateurs, deviendront une anormalité.

La concentration de la production dans les mains d'un petit nombre de gros monopoleurs, le travail en grandes masses dans les fabriques et dans les usines, la fabrication en séries font rétrograder l'unité humaine vers la bête de troupeau, chair à bergers, chair à dictature.

L'avachissement, la veulerie de nos contemporains n'ont sans doute pas d'autre cause. Et ils croîtront dans la mesure où les accapareurs, les administrations sociales ou les États s'empareront de la gestion de la production. Plus cette mainmise se réalisera, et plus s'accroîtra l'involution de l'ouvrier vers l'homme machine, de plus en plus incapable d'un travail autre que la conduite ou la surveillance d'un mécanisme automatique, produisant toujours la même pièce, la même parcelle d'objet.

Malgré ce que prétendent certains esprits, il n'y a aucune similitude entre « la concurrence », au sens où l'entendent les individualistes, et « la guerre ». La guerre est une lutte que se livrent dirigeants, monopoleurs,

privilegiés politiques ou industriels dont les intérêts n'ont rien de commun avec le développement de la personnalité, l'affirmation de l'individualité humaine. Loin de là, « l'état de guerre » abaisse l'être humain au degré de sous-homme, d'objet animé réquisitionnable à merci dans son être et dans son avoir, ne lui laissant aucune possibilité de résistance ou de protestation contre la situation qui lui est faite. C'est donc, comme on le voit, tout le contraire de la concurrence.

217) L'exercice de la concurrence.

L'exercice de la concurrence, comme l'envisagent les individualistes, est consécutif à la rationalisation de la procréation. Là où il y a surpopulation, la concurrence est illusoire. La société actuelle le prouve surabondamment. Il n'y a plus qu'une lutte âpre entre appétits et besoins à assouvir, combat aveugle où l'affirmation de l'individu et la perfection du produit passent à l'arrière-plan. Et ce sont fréquemment les mieux doués cérébralement, les plus originaux qui succombent, écrasés, noyés dans le trop plein d'une médiocratie surabondante.

Qu'il s'agisse de la concurrence ou de n'importe quel autre phénomène de la vie humaine, le dessein de l'individualiste anarchiste demeure le même : le développement de l'individu porté à son maximum, de l'individu et non d'une élite de privilégiés d'une espèce ou d'une autre.

Voilà pourquoi les individualistes ne séparent pas l'exercice de la concurrence de la faculté pleine et entière pour chaque individu, isolé ou associé, producteur ou consommateur, de profiter sans aucune réserve des occasions d'apprendre, de connaître, de se perfectionner, de disposer du moyen de production, des facilités de déplacement, de publicité.

Tout état de choses, tout milieu individualiste, qui ne garantirait pas cela à l'être individuel, serait impropre au jeu de la concurrence. D'ores et déjà, quiconque ne tient pas compte de ces conditions, – autant que faite se peut, tout au moins – dans ses relations avec ses camarades ne saurait être des nôtres.

218) La méthode de l'égalité. Esquisse d'une table des revendications individualistes.

La méthode autoritaire, qu'elle soit costumée à l'ancienne mode ou habillée de neuf, consiste à parquer tous les hommes au dedans des limites d'une égale organisation politique ou sociale unique, prépondérante, excluant toute concurrence. La méthode autoritaire en revient toujours à l'idée théologique du berger unique et du seul troupeau. La conception de la vie au sens individualiste considère que le bonheur des hommes – la possibilité de la vie vécue par chacun à son gré et à son goût – est fonction de la multiplicité, de la variété, de la différenciation des espèces, des familles, des associations, des personnalités humaines. Dans tous les

domaines et dans toutes les sphères de la pensée ou de l'activité individuelle et collective de la conception individualiste, il appert que le « bonheur » est relatif à la facilité pour chacun, pris personnellement, de changer d'association, de famille, de groupement ; à la possibilité de passer sans entraves de l'un dans l'autre. La conception individualiste considère donc que le « bonheur » est relatif à la facilité d'échange et de passage, pour les humains pris individuellement, d'une association, d'un groupe, d'une famille pour ou à une autre. En d'autres termes les individualistes rapportent, pour une grande part tout au moins, le bonheur de l'homme à la liberté de choix du milieu auquel l'être individuel désire se joindre ou tend à se réunir, dès lors qu'il ne se sent pas apte à l'isolement.

J'écris possibilité, non pouvoir. Liberté, non puissance. Car c'est une erreur de croire que la liberté dérive de la possession du pouvoir ou de l'accaparement de la puissance. Tout au contraire. C'est seulement parallèlement à la liberté, c'est-à-dire lorsqu'est inébranlablement fondée la possibilité d'être ou d'agir, que la puissance ou le pouvoir est utile à quelque chose.

Etre individuellement fort c'est certes un but ou un acquis à se proposer, un résultat à atteindre. Mais là où la liberté est absente, la puissance ou le pouvoir ou ne sont utilisables que dans des conditions anormales ou ne valent que sous la forme d'oppression ou de violence. On m'objectera que la puissance ou la force font craindre ou redouter qui en est doué ; certes, mais à condition qu'il ne rencontre, pas sur sa route un plus fort, un plus puissant, un mieux doué que lui. Or, c'est justement cette situation que je considère comme anormale. La possibilité d'être ou d'agir exige, pour être pratiquée ou expérimentée, *non point* une atmosphère de méfiance ou de terreur, une mentalité générale vacillant sous le souffle de l'effroi ou de l'épouvante, mais une atmosphère de liberté, une ambiance à la fois allègre et réfléchie : une mentalité générale reconnaissant et attribuant volontiers à chacun puissance et pouvoir de se développer, de s'épanouir, selon ses capacités, ses efforts, ses visées. Il n'est point question ici d'égalité dans la somme de pouvoir ou de puissance à revenir à chacun ; chez certains cette somme est en effet considérable, chez d'autres elle est peu importante ; non, il s'agit de ceci : que quelle que soit la quantité de puissance ou de pouvoir *naturellement* détenue par chacun, il ne saurait s'en prévaloir que pour sa propre évolution, en aucune façon pour exploiter, entraver, supprimer le développement d'autrui – l'empêcher de « vivre sa vie » – cet autrui fût-il le moins sympathique ou le plus insignifiant des êtres humains.

Donc possibilité absolue, complète, entière, sans restriction ni réserve d'évoluer et de se développer, de se forger et de s'expérimenter, de s'affirmer et de se dépenser, de se réaliser et de s'épanouir dans tous les sens et dans toutes les directions sans autre barrière que l'entier accès d'autrui à la même possibilité voilà une définition normale et bien individualiste du «

bonheur ». C'est la seule conception qui implique la joie de vivre en sa plénitude, qui comprenne et embrasse la jouissance de toutes les bonnes choses qu'offre la courte existence de l'homme tant au point de vue physiologique que psychologique, tant au point de vue du sentiment et des sens qu'à celui de la culture purement intellectuelle.

Qu'on nous permette ici une courte digression sur la liberté. La liberté n'est point un concept ou une faculté d'ordre positif. mais bien d'ordre *négatif*.

On est d'autant plus libre qu'on a réduit à un minimum les forces coercitives – individuelles et sociales ; météorologiques, telluriques, etc., si l'on veut – qui entravent ou empêchent l'évolution de la personnalité humaine. Mais la liberté de faire tout ce qu'on veut, par exemple, est irréalisable, puisque tous autres obstacles étant surmontés (?), il resterait les conditions biologiques dont il est impossible à un être vivant de s'évader.

Pour rester dans mon sujet il suffira de se rendre compte que, logiquement, la liberté d'un individu cesse au point où elle menace de mettre en danger celle d'un autre. Je veux toute la liberté dont il m'est possible de jouir, mais je la veux également pour autrui. Je n'entends pas qu'on empiète sur ma liberté, mais j'entends également ne pas empiéter sur la liberté d'autrui. C'est cette conception de la liberté qu'on désigne sous le nom de liberté égale ; elle réduit, pratiquée comme une méthode, l'action du non-moi sur le moi à une expression toujours moindre.

Comme l'histoire ou la mémoire des hommes nous montre que dans tous les domaines, les mieux doués parmi les êtres humains ont toujours regimbé et réagi contre la tyrannie de la contrainte et de l'obligation, c'est-à-dire contre l'application de la méthode de la *liberté inégale* – liberté pour ceux-ci, esclavage pour ceux-là – c'est donc qu'instinctivement, naturellement, parfois sans bien le comprendre, admettons-le volontiers, souvent en se trompant dans la réalisation de leurs souhaits, c'est donc qu'ils plaçaient le bonheur comme ci-dessus indiqué : dans l'abolition de ce qui s'impose, lie, attache, borne, enchaîne, pour les unités comme pour les collectivités humaines.

Tenant compte de tous les arguments présentés ou évoqués jusqu'ici, il nous est maintenant possible de dresser une table des revendications individualistes d'une portée plus générale que celle que nous avons esquissée au chapitre VII, qui se confinait plus spécialement aux revendications d'un caractère économique.

La conception individualiste, qui n'est autre que la *méthode de l'égalité*, revendique donc pour l'unité humaine, homme ou femme, pour l'Individu, isolé ou associé, dès qu'il est apte à se déterminer soi-même, et cela sans *aucune restriction ni réserve* :

► Pleine et entière faculté de se conduire pour et par soi-même, autrement dit de se développer et d'expérimenter à sa guise, selon que l'y

poussent ou l'y amènent son tempérament, ses réflexions, ses aspirations, son déterminisme personnel en un mot.

▶ Pleine et entière faculté d'expression et de publicité de toute conception, doctrine, théorie, formule, éducation, enseignement – philosophique, économique, scientifique, littéraire, récréatif ou autre quelconque.

▶ Pleine et entière faculté d'essai, de réalisation, d'application desdites conceptions, etc., des méthodes et systèmes auxquels elles peuvent donner lieu, etc.

▶ Pleine et entière faculté d'association dans toutes les branches où peut s'exercer l'activité : humaine, quelles que soient les expériences à poursuivre, les fins à atteindre – que ce soit au point de vue économique, intellectuel, éthique, récréatif ou à tout autre. Que ces associations aient pour objet la production, la consommation, les moyens de transport ou de communications, la garantie ou l'assurance contre les divers risques que l'être humain peut avoir à envisager au cours de son existence, Qu'elles aient que forme que ce soit, sous un pour but la pratique d'une méthode d'enseignement ou d'un système d'éducation, l'application d'une découverte scientifique, l'utilisation d'une force naturelle ou artificielle ; la profession d'une opinion ou sa propagande, la réalisation d'une conception quelconque de la vie individuelle ou associée etc.

▶ Pleine et entière faculté de fédération tant pour les individualités isolées et éparses, les familles ou ententes à effectifs restreint que pour les associations à plus ou moins gros effectif, quel que soit l'objet ou l'importance de la fédération, etc.

Mais pour être appliquée, la méthode de l'égalité réclame, exige qu'à ces facultés et possibilités corresponde *un état d'être de la mentalité générale impliquant du fait ou de la part d'un humain, d'une administration, d'un gouvernement ou d'un État quelconque et cela sans aucune exception ou artifice* :

▶ Impossibilité absolue et complète de s'imposer à autrui, de dominer ou exploiter autrui, de lui dicter une règle de conduite, de le contraindre à une servitude d'aucun genre, de l'obliger à une subordination quelconque.

▶ Impossibilité absolue d'imposer d'une façon quelconque une doctrine, une formule, un enseignement, de quelque ordre que ce soit.

▶ D'empêcher, interdire ou restreindre l'exposition, l'essai, l'application, la réalisation d'une conception, doctrine, formule ou d'un enseignement, quel qu'il soit, ainsi que des méthodes ou systèmes qui peuvent en découler.

▶ Impossibilité absolue et complète d'intervention, sous quelque forme que ce soit, sous un prétexte ou d'une façon quelconque, dans le fonctionnement d'une association, quelque but qu'elle se soit assignée. De

contraindre ou obliger qui que ce soit à faire partie d'une association, à y demeurer ou à s'en retirer. Impossibilité absolue et complète d'imposer ou d'interdire, restreindre ou entraver la formation, le fonctionnement, la dissolution d'une fédération quelle qu'elle soit.

La liberté de choix ne peut exister qu'à deux conditions :

► La première, nous l'avons vu, est la possibilité de *coexistence* et de fonctionnement simultané d'associations poursuivant les buts les plus divers, les plus opposés ; la faculté de développement parallèle d'associations à plus ou moins gros effectif, d'ententes (ou familles d'élection) à effectif restreint, de familles (naturelles) ou d'individualités isolées, les unes et les autres vivant de la vie qui leur est propre.

► La seconde – et elle joue *pour toutes les revendications individualistes* – est l'existence d'une mentalité générale ignorant, écartant, excluant l'empiètement l'une sur l'autre, les unes sur les autres, des associations, ententes, familles, individualités évoluant simultanément ; leur fonctionnement, leur réalisation et leur conception particulière de la vie n'eût-elle rien qui les apparentât, rien de semblable ou d'équivalent.

La liberté de choix est la conséquence inévitable de la mise en pratique de la méthode de la liberté égale. Les indications ci-dessus suffiront à renseigner le lecteur sur les visées, les intentions des systèmes et des enseignements qui se qualifient d'émancipateurs ou de libérateurs. Pour succinctes qu'elles soient, elles nous mettent à même de sélectionner les « procédés de propagande, d'éducation », et de reconnaître dans quelle direction ils se proposent d'orienter la mentalité humaine. Si c'est dans le sens de l'autorité ou dans celui de la liberté. Et même alors que pour se mieux dissimuler, l'autorité « à venir » s'affublerait du masque de la liberté et encourrait les persécutions et la vindicte de l'autorité présente.

20. La question des rapports sexuels et le point de vue individualiste

219) Considérations sur l'idée de liberté.

Avant exposer le point de vue individualiste anarchiste à l'égard de la question « sexuelle », il est nécessaire de s'entendre sur l'expression *liberté*. On sait que la liberté ne saurait être un but, car il n'est pas de liberté absolue ; de même il n'est pas de vérité générale, pratiquement parlant, il n'existe que des vérités particulières ; il n'est pas de *liberté* générale, il n'y a que des libertés particulières, individuelles. Il n'est pas possible d'échapper à certaines contingences ; on ne peut être libre de ne pas respirer, par exemple, de ne pas assimiler et désassimiler... La Liberté n'est qu'une abstraction comme la Vérité, la Pureté, la Bonté, l'Égalité, etc. Or, une abstraction ne peut-être un but.

Considérée au contraire, au point de vue particulier, cessant d'être une abstraction, devenant une voie, un moyen, *la liberté* se comprend. C'est ainsi qu'on réclame la liberté de penser, c'est-à-dire de pouvoir, sans entrave extérieure, exprimer par la parole ou l'écrit ses pensées et ce de la façon dont elles se présentent à l'esprit. C'est l'expression intégrale de la pensée qui est alors le but poursuivi et non la liberté.

C'est justement parce qu'il n'est que des libertés particulières que nous pouvons, sortant du domaine de l'abstrait, nous placer sur un terrain solide et affirmer « nos besoins et nos désirs » – bien mieux que « nos droits » expression abstraite et arbitraire – refoulés, mutilés ou travestis par des autorités d'ordres divers.

Vie intellectuelle, vie artistique, vie économique, vie sexuelle, – les individualistes réclament pour elles la liberté de se manifester pleinement, selon les individus, eu égard à la liberté des individus, en dehors des conceptions légalitaires et des préjugés d'ordre religieux ou civil. Ils réclament pour elles, rivières grandioses où se déverse l'activité humaine, de couler sans obstacles – sans que les écluses du « moralitéisme » ou les barrages du « traditionalisme » tourmentent ou embourbent leur cours. A tout prendre, mieux encore les *libertés* avec leurs impétueuses erreurs, leurs soubresauts nerveux, leurs « manques de recul » impulsifs, – que les *autorités*, façades immobiles, grilles figées derrière lesquelles on agonise et on s'étiole. Entre la vie en plein air et la vie en cave, nous choisissons la vie en plein air.

220) Qu'est-ce que l'amour ?

L'amour est un des aspects de la vie, les plus difficiles à définir, tant sont divers les points de vue dont on peut le considérer. Tantôt, on appelle amour la satisfaction du besoin sexuel, une émotion, une sensation échappant pour ainsi dire à la réflexion ; tantôt, c'est un sentiment qui prend sa source dans un besoin moral de camaraderie intime et affectueuse, dans un besoin d'amitié profonde et persistante. Parfois encore c'est, outre tout cela, un acte réfléchi de volonté, dont on croit avoir pesé mûrement les conséquences et les développements. L'amour est aussi une expérience de la vie personnelle, ici expérience impulsive, pur caprice ; là, expérience pouvant se prolonger plusieurs années, toute une vie.

Si l'amour n'échappe pas plus à l'analyse que les autres domaines de l'activité humaine, son analyse présente cependant des périls. Il se situe « par delà le bien et le mal ». Certains le dépeignent « enfant de Bohême », d'autres lui attribuent des « raisons que la raison ignore », plusieurs l'ont qualifié « plus fort que la mort ». Il est essentiellement d'ordre individuel. S'il est sentiment, il est aussi passion. Lorsqu'il devient le ressort d'une vie affective intense – sentiment ou passion – il influe sur le caractère, éveille l'esprit, mène jusqu'à « l'héroïsme » ; il amène aussi bien le découragement,

la tristesse, les sombres soucis. Enfin, si le raisonnement et la volonté peuvent, en certains cas, en canaliser, en endiguer l'expansion, ils n'enlèvent pas à l'amour son caractère de sentiment ou de passion.

Les choses sont ainsi déterminées que le genre humain est composé d'êtres de sexes différents, dont le rapprochement est indispensable pour perpétuer la race.

Jusqu'au jour où on aura trouvé la possibilité de fabriquer des êtres insexués, il faut l'espérer – dans les laboratoires de biologie, cette indispensabilité se continuera, et comme l'aube de ce jour-là pourrait bien ne pas luire d'ici longtemps, il faudrait peut-être s'abstenir de trop en tenir compte dans nos conclusions.

Mais non seulement la continuation de l'espèce humaine est liée au rapprochement des deux sexes qui la composent, mais encore la nature a fait en sorte que les deux sexes s'attirent mutuellement. Et que l'acte sexuel soit la source et l'objet d'une félicité voluptueuse qu'un ascétisme dépravé et un moralitéisme pharisaïque ont bien pu essayer de flétrir ou taxer d'infamie, mais qu'ils ne réussiront jamais à faire considérer comme malsaine, tant elle fait partie intégrante de la manifestation de la nature humaine.

Le fait même qu'on peut rendre la procréation volontaire, laisser l'exercice au choix exclusif de la femme, ne supprime en rien l'attraction sexuelle.

Les sexes s'attirent mutuellement, ils se recherchent naturellement, normalement : voilà le fait originel, primordial, la base fondamentale des rapports entre les deux moitiés du genre humain.

C'est folie d'ailleurs que de vouloir réduire l'amour à une équation ou le délimiter à une forme unique d'expression. Ceux qui s'y sont essayés se sont bientôt aperçus qu'ils avaient fait fausse route. L'expérience amoureuse ne connaît pas de frontière. Elle varie d'individu à individu.

221) Clarté du point de vue individualiste.

Par delà les ténèbres du manque de franchise où se dissimulent ceux qui discutent la question des rapports sexuels, par delà les reproches que certains êtres des deux sexes se jettent réciproquement à la tête, le point de vue individualiste anarchiste ressort lumineux, éblouissant.

Et ce point de vue, le voici :

C'est qu'il appartient à chacun – homme ou femme – de déterminer pour soi-même sa vie sexuelle, comme l'y incitent sa nature, les conclusions où ses expériences amoureuses l'ont amené, son appréciation personnelle de la vie.

L'amour libre, la liberté en matière de vie sexuelle a toujours été une des revendications essentielles des individualistes. Et « l'amour libre » pour eux, c'est – faisant fi des morales extérieures, des conventions sociales, des préjugés de classe, de race, de situation, d'éducation – de se rechercher, de se

découvrir, de se donner, de se reprendre, de se retrouver comme on y est poussé, pour le temps qu'on se sent déterminé, instruit des conséquences pathologiques et des moyens d'y parer, sans avoir à rendre compte à qui que ce soit, individus ou collectivités, de ses expériences amoureuses.

Les individualistes ont rendu un très grand service à ceux qui veulent conquérir la libre discussion des questions sexuelles, en répandant les notions de *liberté sexuelle*, *d'amour libre*, non pas, bien sûr, qu'ils s'imaginent avoir découvert l'amour libre : de temps immémorial, le coït a été pratiqué extra-moralement et extra-légalement, des épouses ont eu des amants et des maris des maîtresses.

Les individualistes n'entendent pas codifier l'amour dans un sens ou dans un autre. Ils traitent la question sexuelle comme un chapitre d'histoire naturelle. Après avoir montré que l'amour était aussi analysable que n'importe laquelle des facultés humaines, ils revendiquent pour chacun l'absolue faculté de se rattacher à la tendance amoureuse qui peut le mieux répondre à sa nature, favoriser son développement, correspondre à ses aspirations.

Ainsi, les constituants d'un couple donné peuvent demeurer unis leur vie durant à la façon monogame – comme de ceux de tel autre, l'un peut pratiquer l'unicité, tandis que son compagnon préfère la pluralité. Il se peut qu'après un temps l'unité en amour paraisse préférable à la pluralité et vice versa. L'existence d'expériences amoureuses simultanées peut d'autant mieux se comprendre que d'expérience à expérience les degrés de sensations morales, affectives ou voluptueuses, varient parfois au point qu'on peut en déduire qu'aucune ne ressemble à celles qui l'ont précédée ou se poursuivent parallèlement. Ce sont là questions individuelles et rien d'autre. Tel est le point de vue individualiste.

Le point de vue individualiste c'est encore qu'en se plaçant au point de vue analytique ou à celui de la raison, aucune de ces tendances n'apparaît comme *supérieure* ou *inférieure* à l'autre. Ce qui importe, c'est la sincérité d'esprit et d'intentions de ceux qui « aiment » quand ils se trouvent amenés à exposer leur conception particulière de la vie amoureuse ou à la pratiquer.

Les individualistes considèrent qu'il est irraisonné d'envisager comme « inférieures » les affinités uniquement d'ordre sexuel ou sentimental qui poussent l'homme vers la femme ou réciproquement. L'existence de ces affinités, la recherche et la découverte de l'être ou des êtres les possédant paraissent un indice de bonne santé qui manque chez le neurasthénique ou l'hypocondriaque. Le désir d'affinités d'un autre ordre – intellectuelles, morales – est la plus souvent une voie détournée pour aboutir au même résultat : l'étroite mutuelle.

Il n'est nullement question de faire fi des affinités d'ordre moral et intellectuel entre êtres qui sont portés l'un vers l'autre mais seulement de

faire observer que le désir et la recherche d'affinités de ce genre est venu plus tard, secondairement.

Des êtres humains peuvent être attirés les uns vers les autres ; tantôt par la sensualité, une plastique « portant à la peau » ; tantôt par un tempérament affectif, une nature tendre, caressante, patiente, bienveillante ; souvent par certain développement intellectuel. Or, là encore les individualistes ne considèrent aucun de ces genres d'attraits comme « inférieur » à l'autre et sont d'avis que l'existence de l'un d'eux peut suffire à amener un rapprochement, une liaison plus ou moins durable.

Sans doute, l'individualiste ne se laissera pas dominer ni maîtriser par l'expérience amoureuse. Là, comme dans les autres expériences de sa vie quotidienne, la préoccupation de ne se point diminuer intérieurement, relativement à lui, constituera son critérium. Individualiste, il ne consentira jamais à ce que l'amour, pratiqué librement, sous n'importe lequel de ses aspects, fasse de lui un forçat.

222) Le milieu social et les relations sexuelles.

Sensuelles, sentimentales, affectives, les relations sexuelles sont actuellement empreintes d'une très grande duplicité. On n'affecte de ne connaître qu'une sorte les relations d'amour : l'amour *légal*, c'est-à-dire l'un pour toute une vie à un être qu'avant « le mariage » on ne connaît souvent pas, qui dissimule son véritable caractère et dont, malgré « le divorce », on ne saurait dans bien des cas se séparer sans graves inconvénients économiques ou sociaux. L'union libre elle-même se différencie très peu du mariage, acceptée qu'elle devient de plus en plus dans les mœurs. Par respect des convenances, nombre d'individus « papillonnants » de nature doivent paraître « constants ». De là des cohabitations qui sont de véritables tortures et des repaires d'hypocrisie domestique. De là, un raffinement de bassesses de la part des conjoints s'efforçant de se dissimuler l'un à l'autre leur véritable tempérament, nouant des intrigues qui, pour être menées à bien, exigent le mensonge à l'état permanent. Par suite, abaissement du niveau du caractère, amoindrissement général de la personnalité.

Est-il rien de moins normal que les conséquences pratiques qu'ont entraînées dans la vie des femmes des conceptions telles que celles de la chasteté, de la pureté sexuelle, etc. ? L'infamie acceptée par tous et qui tolère deux morales sexuelles, l'une pour la femme, l'autre pour l'homme ? Est-il domaine où la femme soit plus esclave, laissée davantage ignorante, tenue plus pesamment sous le joug ?

Toute société légalement et obligatoirement organisée ne peut qu'être hostile à l'amour hors règles. Pour envisager dans l'amour le mode d'expression normal de l'attraction sexuelle, il faut que le souci de l'autonomie individuelle prédomine sur tous les autres soucis.

A l'« amour esclave », la seule forme d'amour que puissent connaître les sociétés autoritaires, l'individualiste anarchiste oppose donc « l'amour libre ». A la « dépendance sexuelle », c'est-à-dire à la conception régnante qui veut que la femme soit le plus souvent une chair à plaisir, l'individualiste oppose la « liberté sexuelle », autrement dit la faculté, pour les individus de l'un et l'autre sexe, de disposer à leur gré de leur vie sexuelle, de la déterminer selon les désirs et les aspirations de leur tempérament sensuel ou sentimental.

223) Théorie de la liberté sexuelle.

Lorsque les individualistes revendiquent « la liberté sexuelle » – que veulent-ils dire ? Est-ce la « liberté du viol » ou celle de la débauche qu'ils réclament ? Aspirent-ils à l'anéantissement du sentiment en manière de vie amoureuse, à la disparition de l'attachement, de la tendresse ou de l'affection ? Glorifient-ils la promiscuité inconsciente ou la satisfaction bestialement sexuelle, en temps et hors de temps ? Nullement. En demandant la liberté sexuelle, ils veulent simplement *la possibilité pour tout individu de disposer, à son gré et dans toutes les circonstances de sa vie sexuelle – selon les qualifications de tempérament, de sentiment, de raison qui lui sont particulières*. Attention : *sa vie sexuelle* – cela n'implique pas la vie sexuelle *d'autrui*. Ils ne réclament pas non plus une liberté de la vie sexuelle que ne précéderait aucune éducation sexuelle. Ils croient, au contraire que, graduellement, dans la période précédant la puberté, l'être humain ne doit rien ignorer de ce qui concerne la vie sexuelle – autrement dit l'attirance inéluctable des sexes que cette vie sexuelle soit considérée au point de vue sentimental, émotionnel ou physiologique.

Ainsi « liberté de la vie sexuelle » n'est point synonyme de « débauche », autrement dit : « perte de la sensibilité sexuelle ». La liberté sexuelle est exclusivement d'ordre individuel. Elle présuppose une éducation de la volonté qui permet à chacun de déterminer *pour soi* le point où il cesse d'être maître de ses passions ou de ses penchants, éducation peut-être beaucoup plus. Instinctive qu'il paraît à première vue. Comme toutes les libertés, celle de la vie sexuelle entraîne un effort, non point d'abstinence – l'abstention en fait d'expériences de la vie est une marque d'insuffisance morale, comme la débauche est un signe de faiblesse morale – mais de jugement, de discernement, de classement. En d'autres termes, il ne s'agit point tant de la quantité ou du nombre des expériences que de la qualité de l'expérimentateur. Pour conclure, *liberté de la vie sexuelle* reste unie, au sens individualiste, à *éducation sexuelle préparatoire* et à *puissance de détermination individuelle*.

224) Nuances et aspects de la vie sexuelle.

L'individualiste sait faire la différence entre la liberté sexuelle et dérèglement sexuel. La « liberté sexuelle », l'« amour libre » reposent sur un choix conscient, raisonné, tout en n'excluant ni l'impulsivité sentimentale ni la recherche émotionnelle. Dans le domaine des choses sensuelles, la promiscuité sexuelle irraisonnée trahit un moindre effort, une perte de la puissance de détermination individuelle. La promiscuité raisonnée peut convenir certes à certains tempéraments, à certains caractères, mais l'étendre à tous est irrationnel. La compagne qui croirait devoir se livrer, qu'il lui plaise ou non, à n'importe quel « camarade » par « devoir individualiste » ou « anarchiste » ne serait nullement une individualiste ou une anarchiste puisqu'elle se croirait sous l'empire d'une obligation.

L'amour libre comprend, la liberté sexuelle implique donc une foule de variétés qui s'adaptent aux divers tempéraments amoureux ou affectifs : constants, volages, tendres, passionnés, voluptueux, etc. .. et revêt une foule de formes variant de la monogamie toute simple à la pluralité simultanée : couples passagers ou durables ; ménages à plusieurs, polygéniques ou polyandriques ; unions uniques ou plurales ignorant la cohabitation ; affections centrales basées sur des affinités d'ordre plutôt sentimental ou intellectuel, autour desquelles gravitent des amitiés, des liaisons d'un caractère plus sensuel, plus voluptueux, plus capricieux ; ils ne regardent pas aux degrés de parenté et admettent fort bien qu'un lien sexuel unisse même de très proches parents : une chose importe, c'est que chacun y trouve son compte, et, comme la volupté et la tendresse sont des aspects de la joie de vivre, que tous vivent pleinement leur vie sensuelle ou sentimentale, en rendant autrui heureux autour de soi. L'individualiste ne désire pas autre chose.

Il y a des gens qui ne peuvent pas comprendre qu'un homme parvenu à l'âge mûr s'éprenne d'une jeune femme. Ou réciproquement. Qu'une jeune fille se puisse éprendre d'un homme parvenu à l'automne de sa vie. C'est un préjugé. Il y a des années où l'automne est tellement beau que les arbres refleurissent. Il en est de même de certains êtres humains qui possèdent un tempérament amoureux jusqu'à l'avant-dernière aurore de leur existence, laquelle comme fraîcheur et spontanéité ne le cède pas à leur première jeunesse. Un être arrivé à son automne peut posséder des dons naturels qui engendrent la séduction – être rendu attrayant par un passé aventureux et sortant de l'ordinaire, par exemple.

Ceux qui ont beaucoup expérimenté et senti dans le domaine de la sensualité sexuelle sont peut-être plus qualifiés pour initier les jeunes, car ils procèdent d'ordinaire avec une délicatesse et une douceur qu'ignore la fougue de l'adolescence.

D'autre part, les besoins sexuels sont plus impérieux à certaines périodes de la vie individuelle qu'à d'autres : il est des stades de l'existence personnelle où la tendresse et l'attachement sont d'un plus haut prix que la

pure satisfaction sensuelle. C'est l'observation de toutes ces nuances qui constitue l'amour libre appliqué, la pratique de la liberté sexuelle. Comme toutes les phases de la vie individualiste, l'amour libre, la liberté sexuelle sont une expérience d'où chacun tire les conclusions qui conviennent le mieux à sa propre émancipation.

225) L'éducation sexuelle.

Nous pensons que les esprits d'avant-garde, les émancipateurs devraient se préoccuper de préconiser l'éducation sexuelle plus qu'ils ne le font, ne jamais laisser échapper l'occasion d'en propager, d'en affirmer l'importance. Non seulement l'être humain doit savoir quelles délices – sentimentales, émotionnelles, physiques – réserve la vie sexuelle, mais encore quelles responsabilités elle implique. Une éducation sexuelle sérieuse ne saurait ignorer le problème de la procréation volontaire ou la thèse qui expose que « c'est à la femme qu'il appartient de choisir l'heure de la conception »... Ou encore cette opinion extrême que « dans une société qui n'a pas mis ses constituants féminins en état d'éviter une maternité non désirée, ceux-ci seraient parfaitement justifiés de laisser leur progéniture aux soins de la collectivité. » Ou enfin les précautions à prendre pour éviter les dangers redoutables des contaminations vénériennes. La propagande de la liberté de l'amour est indispensable pour amener chacun à réfléchir sérieusement sur ce côté de l'existence qu'on voile ordinairement de mystère ou dont on ne traite que légèrement.

Les individualistes ne séparent pas « liberté de vie sexuelle » d'« éducation sexuelle ». Et il convient que celui qui *sait* instruisse celui qui ignore. C'est d'une élémentaire loyauté.

Contrairement aux préjugés d'ordre religieux ou civil, les individualistes traitent la question des rapports sexuels comme la question intellectuelle, comme toutes les questions qui sollicitent l'activité humaine. Ils n'excluent pas la volupté sensuelle des expériences de la vie ; ils la mettent sur le même plan que la volupté intellectuelle (artistique, littéraire, etc.), la volupté morale, la volupté économique.

Quand les individualistes revendiquent la liberté de la vie sexuelle dans *toutes les circonstances* : dans comme *hors* l'union ils ne se prononcent pas davantage en faveur de l'unicité ou de la pluralité en amour que contre. Dogmatiser dans un sens ou dans un autre est également anti-individualiste. Ce que les individualistes demandent c'est qu'on cesse de qualifier de plus ou moins légitime, de supérieure ou inférieure, l'expérience amoureuse selon qu'elle est simple ou plurielle. Ce qu'ils demandent encore, c'est qu'on instruisse de ces choses *tous* les êtres et que le père, la mère ou le compagnon ne profitent pas de leur situation privilégiée pour les tenir cachées de ceux qui ont une confiance obligée en eux. A chacun alors, instruit, de déterminer

sa vie sexuelle comme il l'entend d'en varier les expériences ou de s'en tenir à une unique : en un mot, d'en disposer « à son gré ».

Une fois l'individu instruit, débarrassé des conceptions conventionnelles ou des préjugés qui régissent le domaine, une fois à l'abri des coercitions, à lui de décider dans quel sens il orientera sa vie amoureuse. Les individualistes, en exposant la thèse de l'amour libre, n'ont jamais voulu autre chose.

En faisant rentrer dans les expériences de la vie usuelle les phénomènes affectifs, les individualistes ne veulent pas diminuer l'importance du facteur « amour » dans l'évolution de l'existence humaine. Ils sont d'avis que maintes désillusions et souffrances seraient épargnées si nombre de faits de la vie au lieu d'être considérés comme définitifs apparaissaient comme temporaires, modifiables, révisables – essentiellement variables. Ceci est accepté au point de vue scientifique – au point de vue intellectuel – à tous les points de vue – on ne saurait comprendre qu'il en soit autrement au point de vue sentimental, affectif ou sexuel. Il ne suffit pas que cette idée soit adoptée hypocritement et pratiquée clandestinement. Les individualistes réclament pour la recherche et la pratique de « la liberté » sexuelle le même grand jour que pour celles des autres « libertés », persuadés qu'à son développement et à son évolution sont liés non seulement l'accroissement du bonheur individuel et collectif, mais encore en grande partie la disparition de l'état de choses autoritaire.

226) La cohabitation.

Ceux qui sont portés par nature ou par réflexion à l'amour constant, recherchent la cohabitation, c'est-à-dire l'expérience de la vie associée avec qui ils aiment. Durable ou passagère, la cohabitation est une conséquence de tout aspect de l'amour qui est autre que purement sensuel. Elle est aussi une expérience à laquelle ne sauraient se soustraire ceux qui ne peuvent supporter une existence solitaire.

La cohabitation est l'union, l'association étroite de deux ou plusieurs existences dont les participants s'efforcent de donner à leurs facultés, en vue de leur bonheur individuel, le plus de rendement possible. Si elle est la mise en commun des joies mutuelles, elle l'est aussi des souffrances. La cohabitation n'est possible qu'au prix de concessions, elle sous-entend une volonté réciproque de compréhension et de pénétration intellectuelle, elle implique un *effort* moral. La conformité des caractères ou des conceptions n'est point toujours de rigueur pour la durabilité de l'entente. Les faits montrent qu'en maints cas, les expériences de cohabitation réussissent d'autant mieux que les participants se complètent et se contrebalancent, plutôt que se continuent. L'appréciation et l'exercice des qualités du sentiment jouent un rôle puissant dans la réussite des expériences de cohabitation.

Les individualistes dénoncent vigoureusement ce fait trop fréquent que dès qu'ils sont mariés légalement ou cohabitent extra-légalement, la femme ou l'homme désormais considérés comme étant « en puissance » de leur conjoint respectif, voient s'écarter les amants et les amantes. De quelle sorte d'individualisme peuvent bien se réclamer ceux ou celles qui, abusant de l'affection ou de la passion qu'ils peuvent momentanément inspirer à qui cohabite avec eux, s'abstiennent ou négligent de leur faire connaître que « cohabitation » ne signifie pas « dépendance sexuelle », ou que la fidélité sexuelle de l'un des constituants du couple n'entraîne pas la fidélité de l'autre ?

Bien entendu, l'idée de fidélité sexuelle n'a rien que de très individualiste dès lors qu'elle n'est pas présentée à titre de morale collective – comme l'idée de la cohabitation à plusieurs, d'ailleurs – mais encore faut-il que ce soit le résultat du tempérament de ceux qui vivent cette expérience et non celui d'une pression – j'allais dire d'une exploitation – sentimentale ou sensuelle ¹⁰. Car quoiqu'on dise ou qu'on fasse, dans aucun domaine « pression » et « exploitation » ne s'accordent avec la conception anarchiste de l'individualisme.

227) La jalousie.

Les sentiments sont sujets à des maladies comme le sont toutes les facultés ou fonctions surmenées, exagérées ou lésées. L'indigestion est une maladie de la fonction nutritive portée à exagération. La fatigue est le surmenage produit par l'exercice. La phtisie pulmonaire est la maladie du poumon lésé. Le sacrifice est l'amplification du dévouement. La haine est souvent une maladie de l'amour. La jalousie est une autre.

La jalousie revêt plusieurs aspects.

Il y a la jalousie propriétaire. C'est la maladie de l'amour légal, sanctionné ou non par le code. L'un des conjoints considère l'autre comme « sa propriété », sa « chose », une « habitude » dont il ne peut se passer. Il ne conçoit ni qu'il se retire, ni qu'on l'en puisse déposséder. Cette forme de la jalousie peut se compliquer sous l'influence des blessures d'amour propre ou s'aggraver sous l'empire de considérations économiques.

Il y a la « jalousie sensuelle », où l'un des participants à l'expérience amoureuse se trouve « privé » par la cessation des relations amoureuses qui formaient le lien qui l'attachait à celui qu'il aime encore. Compliquée d'envie, la souffrance se trouve accrue par la connaissance qu'un tiers éprouve la satisfaction que le malade s'était accoutumé à se réserver à lui seul.

Il y a la « jalousie sentimentale » qui provient du sentiment bien caractérisé d'une diminution de l'intimité, d'un amoindrissement de l'amitié, d'un affaiblissement du bonheur ; qu'il s'explique ou non l'éclipse de l'affection que lui porte qui il aime, le patient éprouve à ne point s'y

tromper que l'amour dont il était l'objet décroît, baisse, menace de s'éteindre. Son moral et son physique s'en ressentent. Sa santé générale s'altère même. La jalousie sensuelle ou sentimentale, peut être encore considérée comme une réaction de l'instinct de conservation de la vie amoureuse contre ce qui menace son existence.

La « jalousie propriétaire », qui n'a rien d'intéressant au point de vue individualiste, est liée à la disparition de l'idée qu'un être puisse appartenir à un autre à la façon d'un bien meuble. La « jalousie sensuelle » se guérit en général dès que le patient a rencontré un individu auprès duquel il retrouve des émotions et des sensations à peu près semblables à celles qu'il éprouvait auprès de qui l'a délaissé.

Des faits témoignent que la « jalousie sentimentale » est longue à guérir, que parfois elle est incurable. On a vu des êtres recevoir un tel choc d'une déception amoureuse, que toute leur vie s'en est ressentie ; il s'est rencontré des humains qui avaient édifié sur une affection toute leur vie sentimentale, et qui, l'ayant perdue ou en étant privés, se sont sentis à un tel point désorientés qu'ils se sont donné la mort.

Les individualistes ne nient pas plus la « jalousie » que la fièvre. Mais s'il est vrai que les expériences sexuelles diffèrent les unes des autres, comment la jalousie – plutôt attitude morbide que maladie de l'amour – pourrait-elle exister ? Un individu, sujet ou objet d'une expérience amoureuse, peut-il raisonnablement se lamenter ou se désoler de manquer des qualifications, des attraits, des attributs nécessaires qui rendent un de ses pareils sujets ou objet d'une autre expérience ? Une chose est l'expérience sentimentale une autre l'expérience sensuelle, une autre encore le choix d'un procréateur. Il se peut que l'être qu'une femme choisisse pour procréateur ne soit pas celui pour qui elle ressent le plus d'affection et qu'elle cherche chez celui-ci certaines qualités physiques qui lui sont indifférentes chez celui-là. L'un pourrait-il être raisonnablement jaloux de l'autre ?....

Peut-on dire que chez la femme, la jalousie soit essentiellement la preuve de l'amour ? N'est-elle pas plutôt le résultat de tant de siècles où le prêtre et le législateur lui ont répété que, possession et chose de l'homme, elle devait, comme compensation, être sa possession *unique*, et qu'il était défendu à son maître de posséder en même temps deux choses de son espèce [1](#).

Si on peut constater que l'amour éteint, il ne se rallume pas, on ne saurait nier par ailleurs, qu'il n'y ait dureté, cruauté même à jeter dans l'isolement et la douleur l'être qui aime sincèrement et à qui on a donné lieu de compter sur le partage de son sentiment. Presque toujours quand il s'agit d'unités humaines conscientes, faisant intervenir dans leurs expériences affectives la réflexion et la volonté, une explication loyale, sérieuse, fait disparaître les causes de la maladie. Le patient comprend : il est guéri, c'est-à-dire que sa jalousie cesse, qu'il renonce à s'imposer.

Lorsque l'amour à réellement disparu, la guérison s'obtient par le raisonnement bien plus que par la pitié. La pitié – qu'il ne faut pas confondre avec la bienveillance – est un de ces remèdes boiteux qui sans jamais guérir font traîner les maladies.

On trouve souvent dans le milieu social des malheureux qui ont recours à la violence ou à l'intimidation pour conserver l'amour de qui ils prétendent aimer. On se demande ce qui peut bien demeurer d'une affection qui se prolonge sous la menace du vitriol ou du revolver ; on ne conçoit pas ce que gagne celui qui supprime qui il aime. Sans préméditation, c'est un geste de folie ; avec préméditation, c'est de la vengeance. Or, et surtout dans le domaine des choses du sentiment, la vengeance est toujours une action basse.

Aux « jaloux » convaincus affirmant que la jalousie est fonction de l'amour, les individualistes rappelleront que dans son sens le plus élevé, l'amour peut aussi consister à « vouloir par-dessus tout le bonheur de qui on aime », à trouver « sa joie dans la réalisation au maximum de la personnalité de l'objet aimé ». Jointe au raisonnement, cette pensée, chez ceux qui la partagent, finit le plus souvent par guérir la « jalousie sentimentale ».

228) Le stimulant sexuel.

Le désir de l'acte sexuel est fonction de l'état de bonne santé de l'être humain. Il est fondamentalement naturel. On le ressent, dès l'âge de la puberté, et violemment, alors qu'on ne manifeste aucun goût pour les excitations factices, comme les liqueurs fortes, dont les premières absorptions brûlent le gosier, ou le tabac, dont l'usage – sous la forme de cigarettes, par exemple, amène des vomissements les premières fois qu'on le fume.

On ne peut nier raisonnablement qu'il soit naturel, pour deux êtres de sexe différent, de se sentir attirés l'un vers l'autre. Ou que de leur fréquentation résulte le désir mutuel des caresses ou de la possession. Tout aussi naturel apparaît l'effort fait par l'un pour essayer de plaire à l'autre, pour tenter de le gagner, en s'efforçant, verbalement, par l'écrit ou par quelque autre moyen de lui plaire, d'éveiller en son imagination des images d'un caractère affectif, sensuel ou voluptueux ; de l'amener à son diapason passionnel.

C'est ce que j'appelle « le stimulant sexuel » auquel je ne pose, comme limites restrictives, que l'âge de la puberté ou la contrainte sous quelque forme qu'elle se présente.

229) Obscénité, pudeur et émancipation sexuelle.

On rencontre des personnes aux idées avancées, lecteurs de journaux ou membres de groupements d'avant-garde, qui se déclarent offusqués si on parle de ce qui a trait à la sexualité sans observer certaines précautions de

langage ou de plume. Pour eux, les parties génitales sont demeurées les parties honteuses. Il ne faut pas trop s'étendre sur ce qui a trait à l'acte sexuel et à la jouissance qui en est le stimulant. Ils oublient que sans l'attrait de la volupté ils ne seraient point de ce monde. « Cachez ce sein que je ne saurais voir ». Les pauvres ! ¹²

La vie des sens joue un rôle considérable dans l'existence des hommes. Pourquoi ignorer ce rôle ? Pourquoi, au contraire, ne pas lui accorder la place qui lui revient ? La véritable émancipation sexuelle, c'est d'insister sur ce point que les désirs sensuels sont choses toutes naturelles et qu'ils perdront leur caractère d'anormalité et de mystère lorsqu'on parlera et écrira au grand jour des expériences, des satisfactions, des raffinements auxquels ils peuvent aboutir ou donner lieu.

L'obscénité consiste en la cachotterie, le huis clos dont on entoure les manifestations variées de la vie sexuelle.

On ne peut concevoir qu'il y ait quelque chose de malsain en soi à contempler la représentation de l'accouplement de deux êtres ou des caresses qu'ils se prodiguent. Ce n'est pas plus malsain que de contempler un tableau représentant un laboureur qui ensemeince un champ, ou des vendangeurs à la besogne. Ce qui est malsain, c'est le préjugé qui veut que ces représentations se comportent sous le manteau, se transmettent à la dérobee.

Qu'est-ce que la pudeur, qu'est-ce que l'obscénité, d'ailleurs ? Le dictionnaire définit *obscénité* : ce qui est contraire à la pudeur, – et pudeur : le sentiment de « crainte ou de timidité que font éprouver les choses relatives au sexe ». Cette définition revient à dire que l'obscénité est d'ordre tout conventionnel et qu'un livre, un spectacle, une gravure, une conversation perdent tout caractère d'obscénité lorsque la personne qui lit, regarde, perçoit ou entend, n'éprouve, en accomplissant ces sanctions, ni « sentiment de crainte, ni sentiment de timidité ».

Cette déduction permet de se rendre compte que l'obscénité n'est pas en l'objet qu'on regarde, en l'écrit qu'on parcourt, dans les habits qu'on porte, dans les paroles qu'on écoute – s'il y a obscénité, elle est en celui qui observe, examine, ouït. Il n'y a pas plus d'obscénité dans le volume qui détaille l'acte d'amour, s'étend sur les raffinements dont il est susceptible ; dans le vêtement qui découvre ou dessine certaines parties de l'anatomie humaine ; dans l'image qui représente le corps d'un homme ou d'une femme dans certaines attitudes – il n'y a pas plus d'obscénité dans tout cela que dans le spectacle d'un paon qui fait la roue, d'un lys ou d'un pavot qui se dresse au cœur d'une corbeille de fleurs – que dans la lecture d'un manuel de sériciculture ou d'un traité d'algèbre – que dans l'audition d'un morceau d'opérette.

Je n'ignore pas que la rencontre d'une femme que j'ai raison de supposer douée de tempérament ou d'une plastique agréable peut m'inspirer le désir de l'étreindre, que son accoutrement peut rendre ce désir plus

violent, mais ce désir naîtra et croîtra sans que j'éprouve – pour ma part – le moindre « sentiment de crainte ou de timidité ». Dans tous les domaines, l'expression ou le spectacle suscite le désir. Il n'est pas plus « obscène » de désirer posséder une femme dont la jupe permet de découvrir une jambe bien faite que de désirer absorber des confitures après avoir arrêté le regard sur des groseilliers chargés de fruits – ou d'installer une basse-cour après avoir médité sur une poule qui couve ses œufs. Ce sont des associations d'idées tout à fait normales.

L'évasement d'un corsage, le retroussis d'une robe, le plaquage d'un maillot, la nudité d'un corps humain n'ont rien d'obscène, rien de répréhensif *in se*. Non seulement, je n'éprouve, en nourrissant les pensées qu'ils peuvent susciter, développer en moi, aucun sentiment de répréhension, de crainte ou de timidité, mais encore je n'ai jamais trouvé trace de ce sentiment chez les personnes de santé et d'intelligence normales que j'ai interrogées à ce sujet. j'ai rencontré de mes semblables auxquels peut déplaire l'absence de « pudeur » dans le spectacle ou l'expression ; je n'en ai jamais découvert qui puisse me démontrer qu'un spectacle ou une expression soit « obscène » en soi.

L'obscénité est un sentiment purement relatif à l'individu qu'elle est censée blesser ou choquer. Elle n'existe pas hors de lui objectivement ; c'est-à-dire qu'elle n'a pas d'existence du tout, pas plus que la pudeur, d'ailleurs. Le sein de Dorine n'est pas impudique, c'est Tartuffe qui prétend y voir de l'impudicité.

Or, Tartuffe est un hypocrite. Etant donné la mentalité jésuitique des milieux sociaux contemporains, il y a gros à parier que les 999 millièmes de ceux qui flétrissent ou dénoncent avec le plus de véhémence les lectures, les spectacles, les gestes « impudiques » n'éprouvent guère de « sentiment de crainte ou de timidité » à l'égard des pensées qu'ils leur peuvent suggérer. Ce sont des hypocrites, tout comme Tartuffe leur modèle.

Le stimulant sexuel n'est pas plus malsain que le stimulant classique, mathématique, littéraire, artistique. Il y a, à n'en plus finir, des livres qui traitent, avec force détails, des combinaisons ou des raffinements auxquels peut donner lieu la pratique des sciences exactes ou des beaux-arts. Pourquoi n'y a-t-il pas des cours de volupté amoureuse, oraux et écrits, où seraient enseignées toutes les combinaisons auxquelles la pratique des relations amoureuses peut donner lieu ? C'est parce que ces cours ne circulent pas *ad libitum* que la description des pratiques voluptueuses est considérée comme obscène. Et non pour toute autre raison.

230) Les détracteurs de la libre discussion en matière sexuelle.

Mais heureusement ce n'est que rarement qu'on trouve chez les personnes d'idées avancées des opposants à la libre discussion des questions ayant trait à la vie sexuelle. De sorte qu'il vaut la peine de se demander les

causes profondes de l'hostilité que montrent à l'égard de cette discussion nombre de personnages remuants, appartenant à un tout autre milieu, qui confondent pornographie ou débauche avec la satisfaction du besoin génésique, la recherche de cette même satisfaction, ou son stimulant.

On les connaît. Ils ont des imitateurs partout. Et des disciples à foison. Et ils auront des successeurs. Ils sont les instigateurs de toutes sortes de ligues aux prétentions plus ou moins étranges. Ils déclament contre la licence des rues au nom de la Morale. Sous ce nom-prétexte, ils décrient le « nu » et on les a vu salir de feuilles de vigne des statues de toute splendeur. Ils pourchassent sans le moindre tact et l'artiste de valeur et le vulgaire mercanti. Ils descendent jusqu'à la délation et au mouchardage. On ne les voit pas discuter contradictoirement avec leurs adversaires ou leurs antagonistes immoraux ou amoraux, s'efforcer de les persuader, de les amener par le raisonnement à leur point de vue, à leur conception des mœurs individuelles ou spéciales. Leur propagande s'étaie sur la dénonciation la mise en mouvement des agents de répression, du mécanisme des sanctions pénales. Ils en appellent encore et toujours à la méthode de compression, au système d'autorité.

Quels sont ces gens et d'où viennent-ils ?

La composition de leurs ligues, de leurs comités d'activité ne tarde pas à nous le montrer.

En premier lieu, parmi leurs militants, on compte un grand nombre de curés et de pasteurs. Le reste se recrute parmi des personnes ayant des sentiments religieux prononcés. Et les quelques libres penseurs ou libéraux sincères qui figurent dans le personnel de ces associations (à part peut-être certaines individualités s'y trouvant par intérêt professionnel ou politique) appartiennent à des familles renommées tout récemment encore pour leur ferveur religieuse ou leur profession d'une morale qui s'y rattache.

231) Une opinion autorisée.

Aux argumentations de ces êtres dominés par des préjugés d'ordre religieux ou métaphysique, il est indispensable d'opposer des déclarations sérieuses comme celles du Dr Nystrom, un spécialiste en la matière, déclarations que confirme l'expérience de tout individu tant soit peu réfléchi :

« Lorsque l'amour naît entre deux individus et qu'ils s'unissent l'un à l'autre, ils n'y sont pas portés par le désir d'avoir des enfants, mais par sympathie ou par passion l'un pour l'autre, attraction qui trouve sa réalisation normale dans le coït. Autre chose est le désir des conjoints d'avoir des enfants : il se développe en général plus tard et dépend de la réflexion ; ce n'est par conséquent ni un besoin ni un instinct

« Le but du coït n'est, en aucune façon, uniquement d'engendrer des enfants ; s'il en était ainsi, en ne considérant que le mariage monogame et en

supposant que la femme procréé un enfant par an, si les parents ne se croyaient pas en état d'élever plus de deux ou trois enfants, ils se verraient obligés de renoncer à tout rapport sexuel entre eux dès le deuxième ou le troisième. Ce serait une impossibilité manifeste pour la plupart des hommes, si même quelques individus ascétiques, flegmatiques ou maladifs pouvaient s'y résigner. La nature réclame son droit et montre clairement au plus grand nombre qu'outre la procréation, les relations sexuelles ont encore d'autres buts

« On peut dire d'une manière générale que le coït est son propre but. Il y a un besoin naturel, une demande sexuelle plus ou moins impétueuse qui doit être satisfaite et qui peut dépendre d'une excitation des organes sexuels par suite d'abstinence, d'un excès de sperme dans les glandes sexuelles qui amène une tension sexuelle générale et un état de vibration de tout le système nerveux ¹³. »

A toutes les déclamations moralitéistes, répondons en substance : la fonction sexuelle est aussi normale que la fonction nutritive ou respiratoire. Il est sain que s'attirent les êtres de sexe différent quand le désir les y pousse. Le stimulant sexuel est aussi naturel que le stimulant intellectuel ou nutritif. On peut considérer comme doué d'un organisme en voie de dégénérescence l'être sourd au « stimulant » sexuel, tant que ce dernier reste confiné dans les barrières normales. Le nier est un signe inquiétant de morbidité physique ou de trouble moral. La preuve de ce dernier argument se trouve en ceci, c'est que les neuf-dixièmes, pour ne pas dire plus, des contempteurs de la volupté sensuelle et de sa recherche sont des êtres en proie aux idées religieuses.

Et il ne sera pas facile de nous déloger de notre terrain.

232) Lettre ouverte à une jeune camarade.

Il nous a paru bon d'achever cette étude par la reproduction d'une lettre ouverte, où l'on trouvera une conclusion et des indications concernant certains problèmes soulevés par la pratique de la thèse de la liberté sexuelle.

... Tu es perplexe et tu m'écris pour me demander conseil. Jusqu'ici tu avais un ami que tu aimais et qui t'aimait ; voici qu'à l'horizon sentimental de ta vie, un autre homme est apparu, que tu aimes également, et qui a déclaré qu'il t'aimait, lui aussi. Tu es troublée, hésitante ; tu résistes à l'élan de tes sens ; tu veux et ne veux pas. Des scrupules te retiennent. Tu ne sais que faire...

« Je ne suis pas un donneur de conseils. Il t'appartient de faire tes propres expériences, de vivre *toi-même* ta vie. Mieux vaudrait faire erreur, en décidant par toi-même, que de prendre une résolution qui ne serait que le reflet d'un conseil d'autrui.

« D'abord, ne t'épouvante pas. Il n'y a rien d'extraordinaire à aimer de toute son ardeur deux êtres en même temps. Ce sont des choses qui se produisent fréquemment, aussi bien pour l'un que pour l'autre sexe. L'amour

qu'on ressent pour l'une des personnes qui retient votre attention sentimentale, sensuelle, n'est jamais de même nature que celui qu'on éprouve pour les autres. Il y a différence et complément. Il y a différence dans les façons d'expression, dans les manifestations de tendresse, dans les représentations du tempérament, dans la variété des dons. Il y a complément. Celui-ci est plus pratique, celui-là plus romantique. Celui-ci connaît davantage, celui-là est plus habile. Celui-ci est plus régulier, plus rangé ; celui-là plus aventureux, plus bohème. Celui-ci est plus raffiné, celui-là plus fougueux. Les caresses ne sont pas les mêmes, bien qu'elles semblent s'exprimer semblablement ; parfois, les marques de passion diffèrent réellement. Les mêmes paroles sont dites avec un ton de voix si différent qu'elles semblent être tout autres. Mon expérience – qui m'est personnelle, bien entendu – m'a démontré que chez l'individu, homme ou femme, capable d'aimer « pluralement » l'esprit était moins étroit, la vision moins rétrécie que chez celui dont l'amour se fixe exclusivement sur un seul être. Je pense qu'il y a, pour les tempéraments *adéquats* avantage à la fréquentation sensuelle ou sentimentale de plusieurs êtres – il y a enrichissement de l'acquis, développement du moi, par la multiplicité des expériences, connaissances d'intimités de vie différente. D'où jugement plus large, conception de la vie plus ample.

« Je viens de laisser tomber un mot « tempérament » qui résume toute mon opinion à ce sujet : La pratique de la pluralité en amour est une question de tempérament... mais je ne considère pas comme l'un des miens – comme étant de « mon » monde – quiconque, pour obéir à un préjugé d'ordre légal ou à des scrupules conventionnels, renonce à une jouissance de la vie qui se peut obtenir sans exercer de violence sur celui en compagnie duquel on l'expérimente. Sans doute, on ne comprendrait pas un individualiste renonçant à raisonner son tempérament ; mais à le contraindre, on risque de fausser son individualité. On devient un hypocrite intérieur – et c'est la pire des hypocrisies... Je sais qu'il est des tempéraments embryonnaires, qui réclament qu'on les développe. Je sais aussi qu'on peut s'illusionner sur son propre tempérament. Je n'ignore rien de tout cela, mais je sais que c'est l'expérience qui situe chaque faculté, chaque don à la place qui lui convient... Que chacun, ayant fait table rase des *impedimenta* extérieurs à lui, sonde et scrute son propre tempérament... Qu'il s'en aille alors vers l'expérience qui l'attire : il verra bien s'il a fait ou non erreur.

« Mais que penser de la dissimulation à l'égard de celui avec lequel, par exemple, on cohabite ? – Je connais la question : elle est complexe. Tout dépend de la mentalité de qui fait route avec vous le long du chemin de la vie. S'il est jaloux, est-ce manifester une preuve d'amour que de lui imposer de la souffrance en le tenant au courant de faits dont il ne souffre pas quand il les ignore ? Doit-on (?) des comptes à quelqu'un qu'on peut aimer pour des raisons que la raison ignore, *mais qui ne vous reconnaît point la libre*

disposition de votre vie sentimentale ou sexuelle ? La question – très individualiste – se résume en ceci : ne point souffrir soi-même et de ne point faire souffrir autrui. Et maintes fois elle se résout, non par le renoncement à l'occasion qui s'offre – renoncement anti-individualiste, certes – mais par le silence sur l'occasion elle-même.

« Ces difficultés ne se présenteraient pas si la cohabitation avait lieu entre individualistes conscients – respectueux des manifestations de l'activité de ceux dont ils partagent la vie – que ces manifestations soient d'ordre intellectuel, économique, sexuel ou autre. Il ne viendrait à l'idée de personne d'entre eux de se demander l'un à l'autre des comptes qu'on ne se sent pas disposé à fournir. Car c'est à voir qui il aime réaliser sa personnalité au maximum que l'individualiste devrait, me semble-t-il, trouver sa joie.

« D'ailleurs, il y a à considérer l'individualité de celui ou de celle qu'on aime en dehors de sa compagne ou de son compagnon habituel – il ou elle peut très bien désirer qu'aucun tiers ne soit tenu au courant de l'expérience de vie amoureuse qui le ou la concerne » ¹⁴.

21. Le fait historique, le fait économique et l'attitude individualiste

233) Les individualistes et l'histoire. Panorama de l'évolution historique contemporaine.

Rattacher l'individualisme anarchiste au « fait historique », c'est commettre une erreur qui nous demeure incompréhensible quand on réfléchit à ce qu'est l'histoire. Sauf erreur, l'histoire est constituée par un ensemble de faits et de gestes perpétrés et accomplis sous l'empire de la coercition administrative et de la force brutale organisée, c'est-à-dire en opposition essentielle avec l'idée fondamentale de la conception individualiste antiautoritaire.

Quels événements constituent l'histoire, abstraction faite des fioritures et de la déclamation ?

Ici, il s'agit de la direction des affaires administratives d'un territoire que des coteries politiques s'arrachent et se disputent tour à tour, tantôt en se servant de la légalité et en exploitant le respect qu'elle inspire, tantôt en faisant appel à la violence organisée pour réduire les récalcitrants, ou les bannir si besoin est. Là, il s'agit de la suprématie religieuse, ou économique, ou politique, que les classes dirigeantes d'un peuple veulent imposer à un ou d'autres peuples en anéantissant par la force les ambitions semblables que nourrissaient les dirigeants du peuple ou des peuples soumis ou à soumettre.

Parfois, c'est sur un théâtre plus vaste encore que l'événement se produit ; il s'agit alors d'établir l'hégémonie d'un immense empire, d'une grandiose entreprise militaire, cléricale ou civile sur une vaste portion de la surface terraquée. Les partis politiques se succèdent et s'emparent tour à tour du

pouvoir ; les peuples naissent, croissent, déclinent et cèdent la place à des nations plus jeunes ; les races cessent de fournir des gouvernants ou des brasseurs d'affaires aussi audacieux, aussi entreprenants que ceux d'espèces humaines venues plus tard, qu'elles à ce qu'on dénomme « la civilisation » – et la roue du fait historique tourne.

Nulle de ces modifications n'a lieu sans le recours à la contrainte organisée. Pour les produire, le petit nombre de dirigeants – prêtres, guerriers, administrateurs, manieurs d'argent – qui tiennent en mains les fils de la tragique pantomime – se servent du sang, des os et des muscles des masses, parfois assouplies à cet usage par une éducation appropriée, parfois-aussi obligées.

Quel rôle les individualistes peuvent-ils avoir à tenir dans le processus du fait historique ? Aucun.

Cela n'empêche qu'il soit intéressant de brosser un rapide panorama de l'évolution historique contemporaine, que nous prendrons au moment où la Révolution française avait délogé du pouvoir les anciennes castes, clergé et noblesse, dont l'influence : était déjà bien chancelante, au profit de la bourgeoisie. C'était. une révolution politique. Promenées vingt ans durant sur tous les champs de bataille de l'Europe, les doctrines de la Révolution, ou ce qu'il en restait, finirent un beau jour par triompher. D'autocratiques, ou plutôt de bureaucratiques qu'ils étaient, les régimes dirigeants mollirent, composèrent, puis, après quelques secousses, s'accommodèrent du contrôle parlementaire. Bon gré mal gré, les chefs d'État durent accepter des constitutions qui réduisaient toujours plus l'exercice de leurs fonctions à une représentation, à une parade. Là où on ne proclama pas la République, les monarques devinrent des sortes de premiers magistrats à vie et héréditaires, à l'initiative de plus en plus entravée et incapables de prendre les décisions que leurs ministres ne contresignaient pas.

Cependant, très tôt après l'explosion de la Révolution française, et durant le demi-siècle qui suivit, un phénomène se produisit qui renouvela les conditions économiques de la civilisation sur toute la planète. C'est le remplacement du travail manuel limité, par une force motrice artificielle, illimitée pour ainsi dire, et le développement prodigieux, inouï, des facilités de communications internationales. Comme la bourgeoisie détenait le capital, il lui fut facile d'acquérir les machines productrices de force motrice, et c'est dans ses coffres que tombèrent et s'accumulèrent les énormes bénéfices résultant des nouveaux marchés ouverts à l'activité du grand commerce mondial. Ces débouchés inédits absorbaient en quantités formidables les objets manufacturés dans les fabriques érigées partout où se rencontraient des brasseurs d'affaires et des capitalistes entreprenants, et ces objets étaient dirigés avec célérité et sécurité sur tous les points du globe.

Si la bourgeoisie se laissait encore assez facilement pénétrer par les plus chanceux des éléments appartenant aux classes situées au-dessous d'elles, les

plus intelligents parmi ces mêmes classes prenaient conscience de leur situation par rapport aux loueurs et aux exploités de leur effort. L'avènement de la machine avait tout modifié, tout transformé. Le temps n'était plus de l'artisanat, du patriarcalisme patronal groupant autour d'un chef d'atelier quatre, cinq, six, dix ouvriers au plus. Des usines surgissaient, en occupant des milliers, parfois des dizaines de milliers enrégimentés, disciplinés, dirigés par des maîtres que qualifie bien leur surnom de capitaines d'industrie.

Si donc s'enrichir devenait la formule de la bourgeoisie capitaliste et de ceux qui parvenaient à s'y incorporer, les plus raisonnables, les moins adaptables des salariés s'aperçurent que c'était à leurs dépens que cet enrichissement avait lieu. Ils arrivèrent à cette conclusion, et la proclamèrent : que c'est sur le travail de leurs muscles et de leur cerveau que l'employeur prélevait la plus-value qui constituait son gain net. Leur salaire n'était point l'équivalent de leur effort producteur, mais bien la somme que le capitaliste détermine, à part soi, comme devant suffire à la satisfaction de leurs besoins.

Quant au parlementarisme, malgré l'abolition du cens électoral et la pratique du suffrage universel, il ne fallut pas un grand effort de la part des prolétaires intelligents et réfléchis pour découvrir que la bourgeoisie en disposait à sa guise, non seulement parce que les hautes fonctions administratives étaient échues à des dynasties sorties de son sein, mais encore parce que, grâce aux richesses dont elle disposait, elle possédait l'influence nécessaire pour façonner l'opinion en orientant l'enseignement populaire et la presse, ces deux manivelles du sentiment public, dans un sens favorable au maintien et à l'affermissement de ses privilèges... Toutes les institutions qui concourent à la conservation du pouvoir politique et économique entre les mains des différentes sections de la classe bourgeoise étaient décrites, dépeintes, exaltées comme étant les piliers de l'ordre social, les conditions mêmes de l'existence de la civilisation humaine. Quiconque s'imprégnait de l'esprit qui a présidé à l'établissement de ces institutions était félicité loué présenté comme le modèle du parfait citoyen, sous son quadruple aspect de bon écolier, bon soldat, bon citoyen, bon père de famille. Quiconque, au contraire, considérait de plus près lesdites institutions, les décomposait au prisme de la raison, les soumettait au libre examen personnel, était montré du doigt, vilipendé, signalé au mépris, sinon à la vindicte civique.

Il y eut naturellement réaction, parfois violente, contre l'état : d'esprit ainsi créé et entretenu par les puissances de domination bourgeoise. Aux premières tentatives isolées de soulèvement et de groupement, tentatives quelque peu mystiques, succédèrent peu à peu un parti plutôt politique – le Socialisme – et une organisation plutôt économique – le Syndicalisme. Ils grandirent, et après avoir traversé de nombreuses crises de croissance, devinrent assez forts pour permettre aux leaders du prolétariat d'entrer

sérieusement en lutte avec les dirigeants du capitalisme bourgeois, tant dans la sphère de la politique pure que sur le terrain spécialement économique.

La lutte longue et acharnée qui, de 1914 à 1919, a mis aux prises les deux branches rivales issues du vieux tronc germanique, n'a pas eu comme unique résultat le triomphe des Anglo-Saxons sur leurs adversaires d'outre-Rhin et l'éviction de ces derniers des jeux de production et des débouchés dont la conquête ou la possession constituait l'enjeu gigantesque. Elle a eu une conséquence que ne prévoyaient probablement pas les puissances occultes – financières, politiques, cléricales – qui ont déchaîné la catastrophe : le transfert, en Russie, de la puissance gouvernementale des mains de la bourgeoisie capitaliste à celles d'une organisation socialiste marxiste. L'avenir nous apprendra s'il s'agit là d'un fait d'une importance capitale et à la répercussion mondiale, d'une révolution économique dont les conséquences équivaldront à celles de la Révolution française, ou simplement d'un événement local, d'un accident historique à portée restreinte.

234) Le travail.

A maintes reprises, on a reproché aux individualistes anarchistes de méconnaître l'importance de la question économique. Ceux qui ont parcouru ce livre jusqu'à cette page savent l'inanité de ce reproche.

Les individualistes savent fort bien qu'il n'est pas de vie sans mouvement ou plutôt que le mouvement est le signe indubitable de la présence d'un organisme vivant. Le bon sens indique que sous peine de périr, tout organisme vivant est contraint de dépenser une certaine somme d'activité. Or, les êtres humains, organismes vivants mieux doués par suite de l'extension de leurs facultés cérébrales, ont été amenés, conséquence de leur développement particulier, à dépenser une activité spéciale en vue de s'assurer non seulement la subsistance, condition de toute vie, mais encore certaines « utilités » nécessaires à leur habillement, à leur habitation, à leur croissance intellectuelle. C'est cette activité spéciale à l'espèce humaine qu'on appelle le *travail*.

Normal, le travail est fonction de la vie individuelle. Les individualistes savent fort bien que l'être humain qui *ne travaille pas* c'est-à-dire qui n'emploie pas ses muscles ou son cerveau à la satisfaction de ses besoins matériels et intellectuels *ne vit* pas en réalité. C'est un inutile ou un parasite.

235) La production, la consommation.

Le travail de l'homme considéré comme effort accompli dans le but de répondre à ses besoins s'appelle production qu'on divise en production manuelle, laquelle comprend tout le travail musculaire et en production intellectuelle qui s'entend de l'effort cérébral. Les êtres humains se sont créés des besoins multiples et complexes. Omnivores, certaines des

substances qu'ils consomment subissent des transformations ; ils cultivent des céréales, obtiennent par des procédés spéciaux des fruits particuliers, et élèvent des animaux domestiques dont ils croisent les espèces et qui leur fournissent différents genres d'alimentation. Portant des vêtements, ils tissent, filent, apprêtent de plusieurs façons, certaines matières, les unes d'origine végétale, les autres d'origine animale. Demeurant dans des habitations spéciales, ils extraient du sol, transforment et façonnent certaines substances minérales lorsque les matériaux d'origine végétale ne suffisent pas. Se déplaçant, ils fabriquent, installent, actionnent différents moyens de transport. Les êtres humains s'instruisant et tendant à un accroissement intellectuel incessant, ils composent, impriment, répandent toutes sortes d'ouvrages traitant des branches diverses du savoir humain. La satisfaction de ces besoins primitifs et de bien d'autres encore se désigne sous le nom de *consommation*.

Le développement de la consommation ayant atteint un degré très élevé d'intensité et de variété, il est matériellement impossible à qui travaille, au producteur, de produire lui-même tout ce qui est nécessaire à sa propre consommation. Un producteur, actuellement, ne produit qu'une « utilité » parmi celles qu'exigent la consommation générale, parfois même une subdivision de cette « utilité » (telle partie d'un vêtement, d'une chaussure, d'un objet d'alimentation, d'une machine) ; il n'est guère que l'agriculteur qui puisse encore produire pour assurer sa propre subsistance, et encore Par contre, le producteur confectionne de moins en moins les utilités nécessaires à ses vêtements, à son habitation, et même certains articles de sa subsistance (farine, sucre, sel, huile, épices, boissons) lui viennent ou lui reviennent, transformés par d'autres producteurs.

Le producteur qui travaille « en atelier », « en usine », « en chantier », qu'on appelle plus particulièrement *l'ouvrier*, ne produit, lui, presque jamais pour sa consommation directe.

236) La spéculation et la mentalité du producteur.

Les individualistes savent aussi que les accumulateurs de capitaux et intermédiaires se préoccupent aucunement des besoins réels de la consommation. Ils ont pour guide unique la spéculation, c'est-à-dire le désir de faire rendre le plus possible d'intérêt aux fonds qu'ils engagent dans les entreprises qu'ils gèrent ou dont ils se préoccupent. Les accumulateurs de capitaux et intermédiaires activent ou restreignent la production non pas selon le plus ou moins de mouvement de la consommation, mais bien selon qu'ils entrevoient une occasion d'acquérir des profits plus ou moins considérables. Quant à la qualité de la production, elle dépend tout entière de la puissance d'achat des consommateurs et non de leurs besoins : à consommateur à son aise, produits de qualité supérieure ; à consommateur pauvre, produit de qualité inférieure.

Le producteur concourt à la fabrication ou à la manufacture de produits destinés à le maintenir dans sa condition de salarié ou en contradiction ouverte avec ses opinions. On le voit s'employer à la construction des églises, casernes, prisons, engins de guerre, etc., à la confection de bijoux, étoffes et meubles somptueux, boissons luxueuses ou autres objets rares absolument superflus quand ils sont produits par tout autre que le consommateur. On voit un typographe libre-penseur composer un ouvrage religieux, un tailleur antimilitariste confectionner des uniformes d'officier, un cultivateur communiste labourer un champ pour le compte d'autrui. Il n'est pas nécessaire d'insister.

Les individualistes n'ignorent donc pas que le travail actuel s'accomplit sans méthode, chaotiquement. Les producteurs produisent à l'aveuglette et les consommateurs consomment, pauvres : en deçà de leurs besoins réels ; riches : au delà de leurs nécessités véritables.

Les individualistes sont au courant de la lutte acharnée que se livrent les uns aux autres les gros détenteurs des moyens de production ; de la *surproduction* inconcevable qui en est résultée, si bien qu'à l'heure où une masse de déshérités manquent des objets de consommation les plus nécessaires, les magasins regorgent de produits manufacturés, jusqu'au jour où les accumulateurs de ces produits les jettent sur le marché à vil prix amenant l'arrêt de la production manufacturière, la fermeture des usines, *la crise* en un mot.

Les individualistes savent parfaitement que le producteur ignore le plus souvent la destination de son produit ; que le salaire qu'il est contraint d'accepter ne correspond pas du tout à son effort de production et que la différence sert au maintien et à l'entretien d'un grand nombre de parasites, oisifs, monopoleurs, et fonctionnaires de toute espèce ; que très fréquemment, alors qu'il lui est donné de présumer la destination de sa production qu'il sait tout au moins qu'elle est destinée à ses camarades de misère quelque part dans le monde, ceux qui l'emploient le forcent à produire des objets de qualité inférieure ; qu'il apporte son concours à la manufacture de produits de toute sorte dont le but est visiblement de perpétuer sa condition de salarié.

Les individualistes savent aussi que le plus grand nombre des ouvriers, des producteurs travailleurs des usines, des ateliers, des champs, employés de commerce, de bureau, d'administration, acceptent leur état et ne font aucun effort réel pour s'en libérer. Satisfaits des préjugés en cours sur la considération due à la fortune, sur le respect que mérite tout arriviste ; imbus de conceptions rétrogrades sur l'accaparement, le patronat, etc. ; esclaves des préjugés moraux et intellectuels qui visent au maintien des choses établies et qui forment la base de l'enseignement primaire, apeurés aussi par la menace du chômage, les malheureux produisent, produisent, produisent, n'ayant d'autre but dans la vie que de s'en tirer le mieux possible, bien heureux

quand le surmenage ou le dégoût ne les conduit pas à l'alcoolisme ou à toute autre forme de dégradation.

237) Le travailleur en régime de « contrainte sociale ».

Certains réformateurs, nous le savons déjà, se présentent, qui préconisent d'autres systèmes économiques où les possédants et intermédiaires du régime actuel disparaissent et font place à une vaste organisation sociale où les humains – pris en masse, sont uniquement considérés au point de vue production et consommation. « L'exploiteur » serait alors remplacé par la « contrainte sociale » et l'être individuel se trouverait à l'égard du milieu social sous une dépendance aussi grande que celle où il se trouve actuellement vis-à-vis du capitalisme. Et même davantage, nous le répétons. Car, sous le régime actuel – chaotique – il est parfois possible de découvrir une fissure, d'adopter un pis-aller qui permette partiellement d'échapper à un travail réglementé.

Légalitaires ou antiparlementaires, les uns et les autres prennent les producteurs tels qu'ils sont, les enrôlent dans des comités électoraux, des groupes politiques ou des associations professionnelles. Au cas où soit la majorité, soit une minorité très résolue des travailleurs se rallierait à leurs vues, où une transformation économique graduelle ou soudaine se produirait, ils prévoient qu'il suffirait d'une administration très forte, aidée de nombreux fonctionnaires, pour réorganiser le travail.

La transformation économique opérée, le « lendemain » de la révolution se levant, les travailleurs ne se préoccuperaient pas plus que la veille de la destination de leur production. Pas plus que la veille, ils ne s'intéresseraient à l'utilité ou à l'inutilité des produits sortis de leurs mains ou de leurs cerveaux. Pas plus que la veille ils n'auraient réellement voix au chapitre. En échange d'un entretien assuré ils abdiqueraient, de gré ou de force, aux mains d'administrateurs nommés par la majorité d'entre eux ou qui leur seraient imposés, administrateurs auxquels il serait enjoint de veiller à ce que s'équilibrent production et consommation. Comme les ouvriers, au lendemain de la transformation d'administration, se retrouveraient, moralement et intellectuellement, dans le même état que la veille, il se créerait de suite une masse de sous-administrateurs, surveillants-gendarmes et statisticiens-policiers de toute espèce qui, nouveaux privilégiés, vivraient du produit du travail des autres.

Il n'y a qu'à considérer les résultats de la « Révolution russe » pour voir s'il y a exagération dans ces prévisions.

On comprend que les individualistes anarchistes considèrent avec méfiance un régime économique prétendu réformateur, où la contrainte sociale remplacerait la contrainte de l'exploiteur.

238) Le travailleur manuel.

Mais ce n'est pas uniquement de la « question économique » qu'on reproche aux individualistes anarchistes de se désintéresser, une des erreurs les plus répandues veut que les individualistes fassent fi, ou peu s'en faut, du travailleur manuel, de l'être adonné aux occupations qu'on a coutume de dénommer « manuelles » – de l'homme employé aux besognes « vulgaires », qui bêche, pioche, plante, scie, coupe, taille, cloue, martèle, tire, frappe, pousse, arrache, lève, rabote, fond, forge, concasse, broie, tisse, porte, pèse, transporte, conduit, actionne, convoie – en un mot accomplit l'une de ces tâches apparemment petites et humbles, mais indispensables à « la vie en société ». Il y a là surtout un malentendu, que quelques explications suffiront à faire disparaître.

Il est clair que ce n'est pas spécialement par rapport à sa fonction d'ouvrier que le travailleur – manuel ou intellectuel – intéresse les individualistes. S'ils ne désirent pas le maintien ou la prospérité de la société capitalo-collectiviste actuelle, ils savent bien aussi que tout producteur contribue à ce que la société perdure. Ce qui attire ou retient leur attention dans l'ouvrier, c'est *l'individu* d'abord – l'individu en voie de se passer de dieux et de maîtres, l'individu en révolte intime ou ouverte contre les dominations et les exploitations, d'où qu'elles émanent.

On peut être un excellent producteur, un ouvrier adroit, un cultivateur entendu, un manœuvre excellent, un technicien sans rival, et vivre en esclave des préjugés les moins discutables. On peut manier à la perfection l'outil qui transforme, la matière et constituer un instrument de stagnation intellectuelle et morale. On peut savoir conduire vingt machines à la fois et se montrer incapable de réagir, par exemple, contre l'influence religieuse ou conventionnelle d'un milieu donné.

On peut produire sans relâche, toute une vie durant, et ne posséder aucune valeur intrinsèque – n'être qu'un reflet, un écho, une copie, une ombre...

Nous n'ignorons pas cependant au prix de quelles douleurs, de quels sacrifices, s'accomplit la production manuelle et intellectuelle. Nous connaissons la fabrique, l'usine, l'atelier – leurs murs noircis, leur aspect terne et monotone. Nous avons entendu sonner la cloche, vibrer le sifflet, mugir la sirène ; les contre-maîtres et les surveillants ne sont pas des inconnus non plus pour nous. Nous n'ignorons rien de l'influence grégaire qui rayonne des conditions dans lesquelles s'accomplit actuellement le travail – ni des difficultés que rencontrent, pour s'arc-bouter contre cette influence, les individualités éparses dans la masse ouvrière.. Tout semble combiné, ligué pour réduire, refouler, anéantir la moindre velléité d'affirmation personnelle. D'ailleurs, la production par séries rend inutile l'initiative individuelle. Et le moteur – la machine puissante et à grand rendement – postule l'uniformité dans la confection des pièces produites, nous l'avons déjà montré.

Le mode de production moderne a en outre sa répercussion au dehors de la fabrique. Le producteur à façon s'adresse de plus en plus fréquemment au gros fabricant ; son rôle se réduit déjà presque exclusivement à monter et à assembler des pièces détachées, ou encore à réparer. D'artisan, il devient intermédiaire, courtier.

239) L'ouvriérisme, les syndicats.

Ces remarques s'imposaient avant que nous songions à situer l'attitude individualiste à l'égard du « mouvement ouvrier ». Une seule question préoccupe les individualistes – et c'est elle qu'ils se posent chaque fois qu'ils se trouvent en présence d'une activité d'ensemble – c'est de déterminer s'il vise à *grégariser* ou à *individualiser* – qu'on nous passe ces barbarismes – ceux sur qui son influence s'exerce. Les boniments de la façade laissent froids les individualistes qui savent fort bien que réduction des heures de travail et augmentation des salaires font partie intégrante de la parade. A quoi bon gagner dix francs de l'heure si les objets de consommation haussent en proportion ? A quoi bon travailler deux heures de moins si c'est pour persévérer dans la même routine mentale ?

Tactique « capitaliste » et tactique « prolétarienne » se ressemblent hélas comme deux frères – ennemis surtout en apparence ; l'une et l'autre tendant à faire des instruments dociles et maniables de ceux qui se trouvent sous leur coupe. Dans l'usine et dans le « parti » règne une même consigne : désindividualiser le travailleur.

Le patron apprécie l'ouvrier dans la mesure où sa volonté s'absorbe tout entière dans l'intérêt de son entreprise. Nous mettons au défi de prouver qu'il en soit autrement dans le mouvement ouvrier et qu'un fonctionnaire syndical sympathise davantage que le premier contre-maître venu avec le syndiqué grincheux *ou* simplement original. A l'usine comme au syndicat, à l'atelier comme dans le « parti », le but poursuivi est la discipline et la militarisation du travailleur, sa mise en cadres. Là comme ici, il s'agit de faire de l'unité humaine, un rouage, un simple rouage anonyme sans existence distincte, perdu dans la complexité des engrenages, sans vie autre que celle de l'agrégat – fabrique *ou* groupement – dont il fait partie.

On nous saura gré de ne pas nous appesantir sur le fonctionnement intérieur du mouvement ouvrier. La critique est trop facile. Des groupements plus politiques que professionnels ; des électeurs, des délégués, des parlements, des ordres du jour ; un souci constant de ménager les extrêmes et de ne point trop heurter, en même temps, la mentalité moyenne de la masse de ses adhérents ; la soumission des minorités et des individualités récalcitrantes aux décisions des majorités ; des scissions, des querelles intestines – voilà le bilan de l'ouvriérisme. Il ne diffère pas de celui de n'importe quel parti politique ou religieux. Quant aux « revendications ouvrières » pas une qui n'ait été obtenue sans l'intervention législative. Pas

une qui n'ait rivé un peu plus fortement la chaîne qui lie le travail à la politique, l'unité productrice humaine au troupeau producteur.

N'éprouvant aucune sympathie pour le socialisme réformiste ou parlementaire, il était inévitable que les individualistes aient, plus particulièrement examiné l'œuvre des syndicats, peu importe la nuance qui les distingue. Ils ont bien été forcés d'y constater : 1° qu'aucune part n'y était faite à une conception supérieure ou morale du travail ; 2° que ceux qui y adhèrent ne sont nullement préparés, pour la plupart, à vivre une conception économique dont la matérialisation exigerait des agents très conscients et très éclairés ; 3° que le fonctionnarisme et l'administration y jouent un grand rôle, un rôle inévitable malgré toutes les sauvegardes, un rôle peut-être indispensable, mais qui dégénère dans certains pays en une véritable tyrannie.

Qu'on en juge ! Le syndicalisme se pose pour but la suppression du patronat et l'avènement d'une société, plus ou moins collectiviste ou communiste, laquelle ne peut s'établir sans le renversement de l'État ou des institutions gouvernementales, sans une éducation préalable des futurs producteurs collectivistes ou communistes ! Comment s'y préparent les syndicats ? En appelant à eux, pêle-mêle, toutes sortes d'ouvriers – même ceux qui, dans les arsenaux, fabriquent les engins dont le gouvernement se servirait pour mettre à la raison les syndicalistes qui oseraient provoquer une insurrection – même ceux qui concourent à la fabrication ou à la confection, dans des conditions déplorable des utilités destinées aux prolétaires eux-mêmes, souliers à semelle de carton, vêtements qu'un jour de pluie gâte sans retour, meubles sans solidité, parfois même articles d'alimentation avariés, etc., etc. – même ceux qui d'une façon ou d'une autre, concourent à la construction des bâtiments où se perpétue la spéculation (les bourses), où l'on enferme quiconque se dresse contre l'état de choses économique actuel (les prisons), où l'on prépare la répression des protestataires (les casernes) – même ceux qui produisent des objets de luxe absolument superflus et dont la production suffit à attester l'existence de privilégiés et de parasites manifestement autoritaires.

240) L'ouvriérisme et la production individuelle.

Que « l'ouvriérisme » complète moralement le capitalisme, qu'il désindividualise et solidarise aveuglément le travailleur, la preuve tangible nous en est et la production fournie par l'attitude du mouvement ouvrier à l'égard de la production individuelle.

Il faut un minimum de réflexion, en effet, pour s'apercevoir que le travail en collectivité, en communauté – tel qu'il s'accomplit aujourd'hui – est antagoniste à la formation et au développement de l'initiative et de l'originalité personnelle, partant du caractère. Le mode de production est fonction de la façon dont est distribuée la force motrice. Une modification

dans cette distribution ou, si cette modification est impossible, la recherche d'une force motrice nouvelle ou encore d'engins nouveaux, permettrait – en rendant individuelle la production – d'aviver chez le producteur une imagination susceptible de susciter l'esprit de création, de le stimuler par la concurrence entre producteurs ; cela sans faire aucun tort aux revendications ouvrières proprement dites, même celles de la diminution des heures de travail et de l'augmentation du salaire.

Or, nous ne croyons pas que le mouvement ouvrier se soit jamais préoccupé de ce problème. Ses techniciens – et il n'en manque pas dans ses rangs – ne se sont point attelés à la découverte ou à la recherche d'énergies ou de moteurs destinés à rendre le producteur indépendant de la collectivité productrice. Au contraire.

On ne peut le nier, comme nous l'avons déjà constaté, le résultat du mode actuel de production est un type de travailleur dénué ou à peu près de toute originalité productrice, accomplissant sa besogne sans goût ni plaisir, comme un rite fastidieux ; une sorte de producteur-cliché, répandu sur toute la surface du globe, presque à autant d'exemplaires qu'il est d'ouvriers, d'un automatisme semblable à celui de la machine dont il a la surveillance.

241) Artiste ou manœuvre ?

Le mouvement ouvrieriste avait le choix entre deux tendances, visant à faire du travailleur : la première, un *artiste*, la seconde, un *manœuvre*.

Un *artiste* – et non plus seulement un artisan – c'est-à-dire un original, un créateur ; un façonneur peut-être, mais un façonneur considérant l'objet sorti de ses mains, la matière transformée par son effort, comme son œuvre ; voulant y graver son empreinte, y imprimer son cachet personnel ; soucieux de ne point se laisser distancer ou effacer par autrui ; mettant donc au service de son produit toutes les ressources de ses facultés d'imagination et d'exécution.

Ou un *manœuvre* – c'est-à-dire un mécanisme vivant, remonté, réglé, tendu, habile, souple, observateur même, chez lequel l'esprit d'adaptation et la paresse d'imagination ont détruit ou remplacé le désir ou le besoin de se manifester personnellement dans l'objet sorti de ses mains.

Par sa propagande, par sa méthode éducative, par son action, le mouvement ouvrieriste s'est rangé au second point de vue. Ce ne sont pas des individus autonomes qu'il a tenté de faire de ceux qu'il attirait à lui, mais des organisés, des suiveurs. Ce ne sont pas des artistes, des créateurs, qu'il s'est efforcé de faire des travailleurs qu'il enrôlait dans ses rangs, mais des manœuvres, des traditionalistes. C'est ce qui explique pourquoi les individualistes se trouvent en désaccord si complet avec le mouvement ouvrieriste. Qu'il s'agisse de la conception de la vie, la façon d'envisager la production, de la propagande même, ils ne considèrent pas les choses sous le même angle.

242) Syndiqué et non syndicaliste.

Les syndicats se comprennent en tant que *pis aller*, en tant qu'organes de résistance et d'améliorations ouvrières, luttant pour obtenir un accroissement de bien-être dans les conditions de vie de certaines catégories de travailleurs – parfois au détriment d'autres. Les syndicats peuvent assurer le fonctionnement de bureaux de placement bien organisés, de caisses de chômage et de secours mutuels puissantes, tout cela exclusivement à l'usage des ouvriers. Il peut leur devenir possible de discuter et de traiter de puissance à puissance avec patronat, etc.

Les individualistes ne déconseillent à qui que ce soit d'adhérer à un syndicat. Pas plus qu'ils ne découragent personne de faire partie d'une association tendant à augmenter son bien être. Ils rappellent uniquement que ce ne sont que *pis aller* ou palliatifs transitoires à la gestion desquels ils ne prendront aucune part. L'avènement du régime syndicaliste ne les intéresse pas plus que le triomphe de l'ouvriérisme ou la victoire du prolétariat organisé.

Ce qui intéresse davantage certains individualistes préoccupés spécialement par les réalisations économiques, ce sont les tentatives individuelles accomplies pour se soustraire à l'emprise du patronat, par exemple les essais en association tentés pour vivre d'une existence relativement indépendante. Chaque fois qu'il se rencontrera des personnalités sérieuses pour mener à bien des entreprises économiques où l'absence d'autorité, le goût du travail, le souci de la qualité de production s'uniront avec une vie saine, libre, abondante, heureuse, ils trouveront chez les individualistes des éléments pour les soutenir.

L'Individualiste fera donc, le cas échéant, partie d'un syndicat où, moyennant le paiement régulier d'une cotisation, il trouvera soit des facilités de placement, soit l'occasion d'obtenir relèvement de son salaire ou diminution de la durée de ses heures de travail. Comme il peut faire partie d'une société de secours mutuels. Il fera partie d'un syndicat parce que maçon, serrurier, ajusteur, ferblantier, vidangeur et non parce qu'individualiste anarchiste. Syndiqué le cas échéant, il ne sera pas syndicaliste.

On peut être syndiqué, coopérateur, mutualiste et demeurer soi : un en dehors, un à côté. On peut apporter sa cotisation à toutes sortes d'associations artistiques, littéraires, scientifiques, récréatives – pour les avantages qu'on peut en retirer individuellement – cela sans sacrifier rien de sa personnalité pensante et agissante. Pas plus qu'être un « en dehors » ne veut dire se tenir systématiquement à l'écart de la foule. Etre un « en dehors », c'est en pleine masse, à l'atelier, à l'usine, au bureau, en prison, au village ou au désert, avoir conscience qu'on est soi – un « à part » que les habitudes

de penser ou les façons d'être des troupeaux humains n'influencent, ne dévient pas.

243) L'individualiste et « sa » question économique.

Tout ce que peut faire actuellement l'individualiste anarchiste c'est – tantôt seul, – tantôt associé – de se débattre individuellement pour résoudre « sa » question économique. Quoi qu'il fasse, il consacre, il perpétue le régime actuel et il n'ignore pas que dans la mesure où il échappe au labeur réglementé, il subsiste sur les besoins plus ou moins artificiels de ses congénères. Il s'ensuit – à part cas exceptionnels – qu'il résout très mal « sa » question économique.

Il est compréhensible qu'on ait pu prétendre que c'était la gloire des individualistes de ne pas s'intéresser en premier lieu au fait économique. Que ce soit sous le régime de la contrainte capitaliste, sous celui de la contrainte sociale – et il reste à prouver que la question économique puisse encore de longtemps se résoudre sans contrainte – l'individualiste ne modifie pas, sous peine d'illogisme, son attitude négatrice opposante, critique à l'égard du « fait économique. »

La question économique présente tant d'à côtés glissants qu'à s'en préoccuper trop, l'individualiste risquerait de perdre de sa sensibilité. Qu'on prenne garde à l'individualiste qui se préoccupe trop de cette question. C'est un mouton ou un berger en puissance, et l'un et l'autre nous sont en horreur.

Quelle mécompréhension du concept individualiste anarchiste, négation de toute autorité, que la relation impérative des actes de la vie à l'intérêt. Se débarrasser de Dieu et de la Morale et du qu'en-dira-t-on pour se placer sous le joug de l'Intérêt, ce maître sec et dépourvu de cœur, ce n'était pas la peine assurément, comme dit la chanson :

De changer de gouvernement.

Les gestes de l'individualiste anarchiste ne seront donc pas guidés exclusivement par l'intérêt.

Au-dessus de l'intérêt économique, il placera la satisfaction éthique, la recherche de sa joie intérieure, et même le plaisir des sens. Et il n'est pas de satisfaction qui vaille celle de se sentir aussi indépendant que possible du milieu, même économique. La question n'est pas de savoir si l'emploi des engins les mieux perfectionnés, le travail en communauté, la pratique du communisme ou celle du solidarisme lui procureront plus d'avantages matériels ; il veut déterminer si tout cela lui permet de mieux affirmer son « insubordination » et son « indiscipline ».

Il veut vivre, soit, mais librement.

Plutôt médiocrement s'il n'a pas un tempérament d'« associé » en produisant maigrement pour sa propre consommation, que grasement en travaillant en promiscuité, même restreinte.

Tout autour de nous, les hommes avec qui nous sommes en contact, font de l'intérêt économique le mobile de leurs actions. Les individualistes les imiteront-ils ?

Ils le font chaotiquement, je l'admets. Est-ce différer beaucoup d'eux que de vouloir tout simplement ordonner leur chaos ? Voilà la question ! Et c'est à la lueur de cette autre synthèse de l'individualisme qu'il faut considérer la réponse à y faire : réaction du bonheur individuel contre l'autorité de l'intérêt économique.

22. Les inconséquences. Les défaillances. Les reculs. Les découragements.

244) Capacité de pensée et incapacité de réalisation.

Que les gestes de celui qui professe ou propage une opinion ou une doctrine ne soient pas toujours d'accord avec les théories qu'il expose par le verbe ou par l'écrit, c'est une constatation que beaucoup ont pu faire ; et le nier serait rendre un mauvais service à l'opinion qu'on exprime, à la thèse qu'on cherche à répandre. Sans doute de nombreuses, de trop nombreuses victimes ont pâti du divorce entre la pensée de certains hommes et leurs actions ; mais quand on se sert des inconséquences individuelles pour rendre suspectes ou ridiculiser les conceptions présentées ou exposées, on oublie que toute conviction, toute doctrine, toute théorie est une production due au fonctionnement du mécanisme cérébral et rien d'autre.

Il est curieux de constater l'erreur qui gît à la base des attaques dirigées, à la suite de certains écarts ou de certains manquements, contre des idées qui n'en peuvent rien, les malheureuses. On dirait, dans maints cas, que c'est l'opinion, la doctrine, la théorie qui exerce une action extra naturelle sur celui qui la professe. Pourtant, jamais une idée n'a donné naissance à un être vivant, jamais une idée n'a existé par elle-même. A toutes les époques, l'activité cérébrale de certains hommes a enfanté des opinions, des doctrines, des théories ; d'autres hommes les ont assimilées, les ont ingérées comme on absorbe un aliment qui plaît au goût ou que sollicite l'estomac. Il n'y a là aucun procédé extraordinaire. Le phénomène de l'émission et de la circulation de la pensée est un résultat de l'activité cérébrale, tout comme la préhension d'un objet est un phénomène d'ordre musculaire.

Il n'est pas question ici, bien entendu, de l'homme qui feint de professer certaines opinions ou d'épouser une certaine doctrine parce qu'il y trouve ou croit y voir un moyen de parvenir. D'ailleurs s'il y découvre ou croit y découvrir la possibilité d'atteindre le but qu'il convoite, cet homme là trouvera toujours le moyen d'être conséquent jusqu'à l'extrême avec les théories qu'il affiche, dût-il, en son for intime, n'éprouver à leur égard

qu'indifférence ou mépris. Ce n'est pas de l'hypocrite dont nous voulons parler.

Le cas qui nous occupe est celui de la personne qui expose ou professe avec bonne foi des opinions ou des idées qui lui sont chères et auxquelles elle tient, auxquelles elle est si fortement attachée qu'elle n'hésite pas à affronter des désagréments, même graves, plutôt que de les renier ou de laisser croire qu'elle ne les partage plus. Or, cette même personne qui irait jusqu'à sacrifier sa vie – c'est-à-dire le plus précieux de ses biens – pour l'amour de l'opinion qu'elle a embrassée, se montre parfois loin dans les menus détails de la vie quotidienne – ces os et cette chair de l'existence – d'agir à l'unisson avec les théories dont elle se déclare l'adhérent convaincu.

Les exemples d'inconséquences sont si nombreux qu'il faudrait des pages et des pages pour énumérer tous ceux que nous fournit la fréquentation des gens avec lesquels nous sommes en relation quelque peu intime. Pour ma part, je me contenterai de citer un ou deux cas très répandus et par cela même facilement observables, pour peu qu'on apporte un peu d'attention à ce qui se passe autour de soi.

J'ai rencontré des hommes qui se présentaient comme des partisans résolus de ce qu'ils appelaient la pureté sexuelle, qui la préconisaient avec énergie, qui vantaient avec véhémence les bienfaits du renoncement à l'œuvre de chair. Je n'ai jamais eu d'ailleurs à suspecter leur sincérité. Eh bien ! ces mêmes hommes mis en présence d'une femme « de tempérament » ressentirent un trouble des sens si profond qu'il leur était impossible de résister bien longtemps à l'attraction sexuelle. Malgré leur bonne volonté évidente ils étaient vaincus d'avance. La confession renouvelée de leur faiblesse et de véhémentes expressions de regret n'empêchaient pas que chaque tentation fût suivie d'une défaite.

Dans le même ordre d'idées j'ai connu des femmes qui avaient adhéré à la conception de la « liberté sexuelle », c'est-à-dire qui comprenaient très bien que le fait de la cohabitation ne saurait restreindre ni supprimer pour le cohabitant la faculté de déterminer sa vie sexuelle à son gré. J'ai vu des femmes admettre chez d'autres la pleine pratique de cette conception, prendre leur parti au risque de perdre des amitiés de longue date et de profitables relations, cela à cause de l'ardeur et de la sincérité qu'elles apportaient à leur intervention. Or ces mêmes femmes étaient incapables de tolérer que leur compagnon ressentît de l'affection pour d'autres femmes ou qu'elles lui en témoignassent. Cela arrivait-il qu'elles en ressentissent une douleur si vive et un chagrin si poignant que leur santé s'en trouvait altérée et leur raisonnement amoindri.

Il m'est arrivé également de fréquenter de façon assidue des personnes hostiles à l'exercice de l'autorité sous toutes ses formes, et dont la manière de raisonner était la négation même de la domination à n'importe quel point de vue qu'on l'envisage. La notion même de la contrainte leur était

mentalement en horreur. Elles souffraient réellement d'être obligées de constater que le mode d'existence des sociétés est basé sur un contrat imposé à leurs membres. Elles dénonçaient avec vigueur et âpreté les différents aspects de la coercition politique, économique, intellectuelle ou religieuse. Eh bien ! j'ai vu ces mêmes personnes régner sur leur entourage immédiat d'une façon si despotique que le tyran le plus infatué de son pouvoir ne les eût pas désavouées. J'imagine même qu'il y eût apporté plus de modération ! Ces personnes, naturellement, ne s'apercevaient pas de la contradiction existant entre leurs dits et leurs gestes. Il y avait là comme une sorte de dédoublement de leur personnalité, et leur bonne foi était incontestable. Ceux qui se tenaient auprès d'eux avaient grande peine cependant à comprendre ce contraste.

245) Les inconséquences des individualistes.

On ne gagne rien à dissimuler ses fautes ou ses erreurs. Pourtant, toutes les religions, tous les partis ont usé de ce stratagème en s'abritant derrière les « besoins de la cause ». Mal leur en a pris : les inconséquences des pratiquants avaient perdu la religion bien avant que le travail de la critique ait fait justice de ses dogmes et on ne s'enrôle plus dans un parti que parce qu'on compte y trouver un moyen de faire ses affaires. Un esprit droit ne s'émeut pas outre mesure des inconséquences qui paraissent ternir dans sa pratique une théorie donnée ; il a vite fait de scruter plus profondément que la surface ; il se rend compte des faits, puis les examine en toute sincérité ; il les analyse avec impartialité : il en tire enfin des conclusions qui augmentent ses connaissances et qu'il communique à ses camarades comme autant de sujets de réflexion à méditer.

Sans doute, un individualiste ne saurait se soucier des exclamations intéressées des bourgeois et des moralistes religieux ou laïques. Il sied mal au pharisaïsme bourgeois de tirer je ne sais quelle vanité des inconséquences des individualistes anarchistes.

Honnêtes gens dont la fortune s'édifie sur l'exploitation des moins chanceux, cerveaux sans horizon dont l'unique préoccupation est la recherche du moyen de parvenir, parents soucieux de caser convenablement leur progéniture tout autant que marchands inquiets de se débarrasser au mieux de leurs laissés pour compte, jouisseurs éhontés sous le masque d'une respectabilité gourmée – de leurs protestations autant en emporte le vent.

Il ne sied pas plus aux moralistes d'exhiber une pudeur offensée ; nous savons ce que recouvrent les mines effarouchées des journalistes bien pensants ou des écrivains bien apparentés ; nous n'ignorons pas leurs plus grandes occupations : préserver de la sape les fondations de la société actuelle ; tant privilégiés que soudoyés de privilégiés, ils ont compris tout ce que gagnerait leur cause à détourner l'attention des non privilégiés sur les inconséquences de ceux qu'ils savent leurs irréconciliables adversaires.

Donc, quand nous examinons la question des inconséquences des individualistes, ce n'est aucunement pour les justifier aux yeux de leurs détracteurs. Nous visons plus haut et plus loin. C'est parce que nous ne parlons pas que pour parler, nous n'écrivons pas que pour écrire. Nous pensons qu'une théorie ne vaut pas grand chose qui ne s'étaie sur la pratique, et que nous avons tout avantage à rechercher les raisons des écarts qui se remarquent parfois entre la conception individualiste anarchiste et sa réalisation.

246) Désillusions plurales et mécomptes individuels.

Il est donc incontestable que la pensée est maintes fois en avance sur l'action. Nous en déduisons point une « loi », déduction dangereuse, nous nous bornons à constater un fait. Nous échafaudons avec une extrême facilité des théories que nous ne pouvons qu'à grand peine ou très peu réaliser.

Colonies communistes, pratique de la camaraderie effective, expériences d'amour libre et de liberté-sexuelle, groupes de garantisme, œuvres de toutes sortes à accomplir en association, que de projets conçus avec ardeur et qui ont conduit à de misérables échecs. Et dans nos vies individuelles, que de mécomptes, de déceptions ! Comme nous nous trouvons parfois au-dessous de ce que nous souhaiterions *être* ; ainsi nous qui désirons par-dessus tout être, combien de fois n'avons-nous pas dû nous résigner uniquement à *paraître* !

Nous nous prétendons exempts de jalousie, d'envie, de rancune et voici que nos actes démentent nos prétentions. Que d'antipathies, de mouvements d'impatience, d'humeur, de fatuités incompatibles avec le portrait que nous dessinions nous-mêmes de l'individualiste conscient ! Nous dénonçons les dominations et telles circonstances nous démontrent de purs autoritaires. Nous déclarions le monde assez vaste pour que nos propagandes diverses puissent s'y donner libre jeu et le premier venu qui œuvre autrement que nous nous bouleverse. Nous nous affirmons partisans de la concurrence, et la moindre opposition nous torture !

Eh bien, tout cela est vrai. Nous avons, en nos cerveaux, bâti une demeure merveilleuse : au jour de la réalisation, elle s'est muée en un misérable galetas, heureux encore s'il est habitable. Notre capacité de pensée avait dépassé notre faculté de réalisation, voilà tout. Le mystère consiste en ceci : c'est que nos circonstances ataviques et éducationnelles, le côté instinctif de notre nature ne vibrent que rarement à l'unisson de notre organisme intellectuel, que la réflexion profonde tend à rendre de plus en plus individuel et indépendant. L'exercice de la volonté tend à les mettre d'accord, et c'est du plus ou moins de puissance effective de cet exercice raisonné que dépend le plus ou moins de concordance entre la pensée et l'acte.

247) L'effort persévérant vers la concordance entre la théorie et la pratique.

Certes, les satisfaits du statu quo, ceux qui poursuivent béatement leur petit bonhomme de chemin, ceux que ne hante aucun désir d'expérience, ceux-là sont conséquents à bon compte. Pour l'individualiste, qui veut suivre un sentier indépendant, un chemin libre, la scène change. La recherche de concordance entre la pensée et l'acte, l'exercice de la volonté tendant à les mettre d'accord ou à leur indiquer des buts plus élevés encore, tout cela constitue l'intérêt de la vie individuelle, devient la vie elle-même : arène où les inconséquences sont comme autant de jalons qui marquent les tournants des expériences qui échouent, carrière semée de victoires et de défaites, d'enthousiasmes et d'abattelements, d'où se dégagent peu à peu la valeur d'une persévérance inlassable, la nécessité d'une éducation de la volonté...

Il n'est rien là qui puisse décourager l'individualiste. Il connaît la violence de l'effort requis pour mettre d'accord théorie et pratique : il n'est pas au-dessus de ses capacités, puisque son entendement a pu le concevoir. Il tentera, persévéra, exercera, éduquera sa volonté, combattra tares ancestrales et influences du milieu. C'est même à cet effort persévérant, quoi qu'il ne soit pas toujours couronné de succès, qu'on reconnaîtra sa sincérité, car le soi-disant camarade qui accepterait inconséquence comme fait *inéluçtable* serait ou un fourbe et la fourberie répugne à la camaraderie – ou un paresseux chronique, tempérament contre-individualiste par excellence.

Pour conclure, l'individualiste anarchiste actuel me semble autant ressembler à l'être bon, sain, libre, sans préjugés, doué d'une vie si intensément originale qu'elle ne saurait porter atteinte à l'originalité de la vie d'autrui, ajoutant à toutes les expériences de la vie sans se laisser dominer par aucune d'elles – à l'« individualiste du devenir » en un mot – que le pithécantrophe du docteur Dubois ressemblait à l'homme du XXe siècle. L'individualiste anarchiste actuel me paraît une sorte de *missing link* reliant le rebelle inconscient des temps troublés, esclave encore d'instincts et de craintes préhistoriques, à l'individualiste « futur ». C'est ce qui doit nous consoler de tant d'inconséquences, celles qui crèvent les yeux et celles qu'on ignore, bien qu'elles ne soient pas les moins graves.

248) Le « mauvais camarade ».

Il n'est pas rare dans certains milieux de rencontrer de temps à autre des Cassandre, qui s'en vont de par le monde crier à la décadence, au recul, à l'imminente disparition du mouvement individualiste anarchiste.

Nul n'a plus fait tort à l'individualisme anarchiste, clament-ils, que les individualistes eux-mêmes : « ces pelés, ces galeux d'où provient tout le mal. » Ces mauvais camarades, ces rebus de tous les partis !

Semblable au Protée de la légende, le mauvais camarade revêt mille formes. Ses crimes ne se comptent plus. Estampeur, débaucheur des femmes

de copains, solitaire égoïste dont l'huis reste obstinément clos, quêteur de services qu'il ne rend pas, dominateur intéressé... ce sont là ses moindres défauts. Mais le misérable est pourri d'inconséquences ; il est vérolé de contradictions.

Et sa vie intime ! Et ses fréquentations innommables ! Et sa réputation détestable !

Vite, de la lumière : qu'on le démasque et qu'on l'accule dans ses retranchements ultimes, le mauvais camarade. Enfumons-le tout vif dans son antre.

Eh bien non, je me refuse à accueillir autrement qu'avec réserve tout ce qui se dit ou colporte sur ce bouc émissaire des inconséquences individualistes qu'on dénomme le « mauvais camarade ».

J'aime le mauvais camarade, moi. C'est-à-dire celui qui est réputé comme tel : voici bien des années que je milite dans divers milieux, et mon expérience a abouti à cette constatation, c'est qu'en général celui dont on dit « beaucoup de mal » est bien supérieur à celui dont on dit « beaucoup de bien ». Chaque fois que je me suis trouvé en rapport avec un de ceux qu'en un milieu donné – chrétien, socialiste, révolutionnaire, anarchiste – on dénonçait comme un être abject, ignoble, taré, j'ai rencontré Quelqu'un. Oui, quelqu'un ignorant l'art de flatter les phobies ou les préventions de son ambiance spéciale ; quelqu'un ne marchant pas dans les ornières d'un parti, agissant et pensant par lui-même, au risque de se tromper lourdement ; derrière le « mauvais camarade », j'ai découvert presque toujours un Individu, un Original, un séparé, une valeur personnelle, enfin.

Et c'est compréhensible : le soi-disant « bon camarade » est neuf fois sur dix une nullité, une de ces bonnes et braves nullités moutonnantes et flexibles ; à la vie terne, grise, inaccidentée ; ignorante des flux et reflux des expériences passionnées. Il cuit, intellectuellement, dans le jus de l'opinion moyenne, aussi dépourvu d'initiative créatrice que d'audace critique.

La « foule individualiste » n'aime guère l'individualiste qui se singularise – elle a cela de commun avec toutes les masses – elle insiste bien sur la nécessité de pousser ceux avec lesquels elle vient en contact à devenir des « eux-mêmes », des ferments de réaction contre la coutume et le fait établi, mais c'est par habitude d'entendre dire. Elle déclame bien contre les lois, les conventions, les préjugés sociaux et les entraves morales, mais c'est souvent du « chiqué ». Il n'y a qu'à voir comme elle traite ceux qui ne répondent plus au cliché qu'elle s'est fait de la personnalité individualiste anarchiste !

249) Les découragements. Examen critique de leurs causes.

Prenons la question du « débauchage des copines »... si vous voulez. Mise à part l'attitude individualiste à l'égard des rapports sexuels, je pense que dans tous les milieux il y aura 1° des jaloux de leurs causes. 2° des

femmes qui « coucheront » avec d'autres qu'avec leur compagnon préféré ; 3° des hommes qui séduiront les compagnes d'autrui en tant que celles-ci se laisseront faire. Je pense encore que jusqu'*in secula seculorum* on rencontrera des êtres des deux sexes lesquels, souffrant d'être incompris sentimentalement, ou insuffisamment repus sensuellement, ou par simple caprice, noueront des liaisons passagères en dehors de leur foyer (monogame, polygame, polyandre) ou de la promiscuité habituelle. Je ne nie pas du tout la souffrance qui en résulte. Mais même en acceptant que l'abandon d'un être aimé nous déchire et nous torture, l'agonie de notre cœur a-t-il quelque chose à voir avec le plus ou moins de valeur de l'individualisme anarchiste ?

Ne nous faisons pas illusion ! On aura beau enchaîner le sentiment ou mettre aux sens la camisole de force. Le jour où ils en seront las, rien ne les empêchera de prendre la clé des champs.

On peut admettre à la rigueur qu'on écarte, par raison de légitime défense sentimentale (?), le loup présumé qui rôde autour de qui vous est cher ; qu'on rompe avec qui a su détourner de vous votre amie ou votre compagnon. Ce qui me paraît incompréhensible, en revanche, c'est qu'à la suite d'une telle aventure on jette l'anathème sur l'individualisme et les anarchistes.

On vous a estampé de cent sous, de dix fois plus, ce qui est fâcheux, évidemment. Et voici que les anarchistes – les individualistes, bien entendu – ne sont plus bons qu'à jeter aux chiens. Je ne défends pas « l'estampage », certes, et cet expédient me dégoûte. Seulement, on ne saurait oublier que par rapport au non-possédant, le possédant individualiste est un privilégié, en somme ; pour pouvoir en obtenir quelques sous, le camarade déshérité se voit parfois obligé de promettre un remboursement qu'il ne peut jamais opérer, parce que, des mois et des mois durant, il ne se trouvera jamais en possession de la somme empruntée, ou parce qu'il se trouvera avoir toujours besoin des fonds qu'il a sous la main. Il me semble peu digne d'ailleurs que l'individualiste qui jouit d'une position assurée, fixe un délai de remboursement à son camarade irrégulier et vivant au jour le jour. Ça sent le prêteur à la petite semaine. Qu'il ne prête pas et que tout soit dit.

Pour moi, je ne me considérerais comme « estampé » que si celui qui m'emprunte le faisait sans avoir un besoin réel de l'argent demandé.

Et s'il fallait réciter la litanie des prétextes qui ont poussé certains à s'éloigner de l'individualisme, on n'en finirait pas.. C'est la femme d'un copain qui n'a pas répondu à votre déclaration d'amour ; c'est une critique sévère, injustifiée, fielleuse ; c'est un camarade qui ne veut plus vous recevoir chez lui ; c'en est un autre pour lequel vous prétendez avoir fait beaucoup et qui affirme, le cynique, que la joie que vous avez éprouvée à lui rendre service suffit à votre récompense ; de celui-là la vie privée vous répugne.

Qu'y a-t-il de réel dans ces plaintes et ces lamentations ? C'est impossible à déterminer, et dans les différends qui sévissent entre anarchistes, il est bien rare que tout le monde n'ait pas à la fois tort et raison. Il est d'ailleurs inévitable que dans le milieu actuel des conflits éclatent entre individualités quelque peu tranchées. Il est naturel que celui qui sent son initiative menacée se défende ; il est naturel qu'il ne se résigne pas à perdre son acquis ; il est naturel qu'il lutte et qu'il ne se préoccupe pas si celui qui se place en travers de sa route se réclame des mêmes idées que lui. Ces conflits cependant pourraient ne pas atteindre le degré de gravité qu'ils revêtent quelquefois si on examinait la question à la lumière du chapitre consacré aux solutions que les individualistes présentent à la transgression ¹⁵.

250) L' « harmonie » individualiste.

C'est entendu. A tout moment, nous pouvons être amenés à rompre avec des amis, avec notre milieu, à tourner le dos à des camarades – même au prix de notre intérêt matériel – cela parce que nous sentons que cheminer ensemble un pas de plus, faire encore une concession, eût été détruire notre bonheur intérieur, diminuer notre personnalité. Un individualiste n'est pas un calculateur ou un raisonnable éternel. L'individualisme anarchiste est basé, on l'a déjà exposé, sur « le fait individuel » ; or, le fait individuel comprend, mêlé – triomphant tour à tour en l'individu et s'y remplaçant successivement – l'instinct, la raison, la sensibilité, l'impulsivité, la réflexion, tant d'autres aspects de l'être en activité.

Ceux que des difficultés de ce genre ont éloignés de l'individualisme anarchiste ne sont pas, après tout, une grande perte. Que faire de gens qui sont incapables de comprendre que « l'harmonie individualiste » n'est pas un laminoir, mais un creuset en pleine fermentation où se dissolvent, bouillonnent et se heurtent les luttes et les accords, les discussions et les ententes, les unions et les séparations ? Ce n'est pas quand la masse est refroidie que les phénomènes désagrégateurs et créateurs ont lieu, c'est quand elle fume, qu'elle gronde, qu'elle arde. Fi d'une « harmonie » ne donnant qu'une note : celle de la stagnation, de la momification universelle !

251) Les « déchéants » de l'individualisme.

On affirme – et ce sont les adversaires de l'individualisme anarchiste qui lancent pareille affirmation – qu'il est des individualistes qui proclament sans sourciller qu'ils ont « accompli leur révolution personnelle » et « achevé le cycle de leurs expériences ». Je n'ignore pas, en effet, que ça et là on se heurte à des « individualistes » qui se targuent d'avoir atteint le « sommet de la montagne », un sommet très élevé d'où le reste des humains ne leur apparaît plus que comme de vagues, comme d'imperceptibles, comme d'intéressants insectes.

Il est vrai que j'ai rencontré quelques échantillons de cet Individualisme (?) sur ma route, déjà longue. Et chaque fois que j'ai pris la peine de vérifier – pour ma propre édification – les réalités que recouvraient cette « révolution » ou ce « sommet », je n'ai pas découvert grand'chose. Le plus souvent, il s'agissait d'une piètre, d'une médiocre situation, acquise à force de reniements et d'effacements : une boutique où s'exerçait un petit négoce ou une modeste industrie, une place chez un employeur assez solvable – un peu d'espèces provenant d'une compagne rencontrée sur le tard, de la vente habile d'un fonds de commerce, d'un héritage inespéré. Il ne fallait pas davantage pour que les « individualistes » en question se cantonnent en leur « tour d'ivoire » comme ils disent.

J'en ai connu certains jurant et sacrant par les grands classiques de l'une ou l'autre tendance de l'anarchisme ; ils vous arrêtaient en pleine rue et ne vous laissaient aller qu'ils ne vous eussent débité un couplet – plutôt long que bref – sur la science, l'art, la littérature ; les étagères de leurs logis se courbaient sous la masse de volumes appartenant à toutes les collections philosophiques ou scientifiques imaginables. Ils recevaient chez eux au moins une dizaine de périodiques ou revues d'idées – c'est par vingtaines, par cinquantaines qu'ils achetaient journaux de propagande ou d'idées, qu'ils les portaient, qu'ils les distribuaient !

Ils passent maintenant sur le trottoir d'en face, faisant comme s'ils ne vous voyaient pas. Depuis qu'ils sont juchés sur leur « cime », le seul journal qu'ils parcourent est un de ces grands quotidiens à informations qui ont pris à tâche de « bourrer » consciencieusement le crâne de leurs lecteurs ; quand ils achètent un livre – rarement – le hasard veut que ce soit un de ces romans à gros tirage qui font le bonheur des entrepreneurs de cinéma. N'allez pas leur parler de s'inscrire pour quelques sous sur une liste de souscription ou d'assister à un meeting organisé en vue de la libération de quelque infortuné emmuré... C'est leur femme qui tient les cordons de la bourse, à moins que ce ne soit leur belle-mère – le soir même où a lieu, la réunion dont on les entretient, ils ont une commande à expédier qui ne souffre aucun retard, s'il fallait que leur patron, leur concierge, leur épicier ou le marchand de vins d'à côté sachent qu'ils ont versé dix francs pour sauver tel ou tel organe d'avant-garde, ce serait l'abomination de la désolation...

252) La farce de la « révolution individuelle ».

Déclarer qu'on a « accompli sa révolution personnelle » quand on est en butte ou en proie à toutes les coercitions, à toutes les réquisitions possibles d'ordre étatique, législatif ou administratif, c'est de la puérilité ou de la duplicité. Où donc niche l'individualiste anarchiste qui puisse de bonne foi se vanter de traiter de gré à gré, sur un pied d'autonomie – isolé ou associé – avec les dirigeants ou les mandataires de l'organisation gouvernementale ou sociale – avec les privilégiés du milieu humain où il évolue ? Quand et où

est-ce que les individualistes anarchistes considérés comme une espèce distincte, comme un groupement à part, ont conquis et réalisé la latitude, la faculté de vivre, d'expérimenter, de se développer individuellement à leur guise, ou de constituer des associations fonctionnant sans être comptables à qui que ce soit de leurs faits et gestes – même alors qu'ils ne portent pas atteinte aux faits et gestes d'autrui et qu'ils n'y interviennent en aucune façon ? Quand cette revendication primordiale sera devenue une réalité, il sera temps de parler de « sa » révolution individuelle comme étant accomplie.

253) « La Tour d'Ivoire ». Une calomnie réfutée.

De cette tournure d'esprit, de ce retrait de toute activité extérieure, de ce « j'm'en foutisme » il est habituel dans certains milieux, réitérons-le, de rendre responsable la propagande individualiste. Ces vocables, ces expressions que des compagnons jadis actifs, jadis vibrants, jadis enthousiastes, emploient aujourd'hui pour masquer, pour déguiser leur paresse, leur négligence, leur involution – « surhomme », « unique », « tour d'ivoire », « citadelle intérieure », « sculpture de la personnalité » – ne sont-elles pas dans les écrits et chez les causeurs individualistes qu'ils les ont découverts et ramassés, et interprétés à leur usage pour le plus grand profit de la théorie du moindre effort ? Est-ce exact ? Peut-on raisonnablement reprocher aux arguments, aux raisonnements individualistes d'avoir abouti à fabriquer des nonchalants, des impassibles, des adaptés, des opportunistes – disons-le mot, des individualistes bourgeois ?

Pour ma part, je le nie énergiquement.

Quel dessein ont poursuivi et visent la propagande, les revendications individualistes ?

Il s'agissait, il s'agit d'abord de susciter des individualistes qui le soient « pour » et « par » eux-mêmes, c'est-à-dire – chacun pour soi – conscients de leurs opinions et de leurs conceptions. Ni reflets, ni répliques d'un ouvrage ou d'un chef d'école. Ni suiveurs d'un berger – fût-il le plus discret, le plus rusé ou le moins doctrinaire des conducteurs de moutons. Ni suivis – fût-ce par le troupeau le moins docile ou le plus récalcitrant. De là non pas le concept du *surhomme*, qui n'est pas individualiste anarchiste, mais les diverses conceptions : de l'unique, comme réaction contre l'idée de la masse sociétaire agglomérée, agglutinée, rivée à un contrat politique ou social qu'elle observe sans même se rendre compte qu'il ne lui a jamais été donné d'en mesurer les termes – de la tour d'ivoire, de la forteresse *Intérieure*, de la *Taille* de la personnalité intime comme réaction contre la stagnation, la puanteur du cloaque social où domine la nauséabonde aspiration au parasitisme, au conformisme universel – où « parvenir » par n'importe quel expédient est le seul *terminus* pour lequel il vaut la peine de se mettre en mouvement.

Il s'agissait, il s'agit d'amener l'être individuel à se ressaisir, à se retremper, à se cuirasser contre les invites, les séductions, les œillades, les enjôlements, les sollicitations, les flatteries des dominants et des dirigés, des ploutocrates et des démagogues, des maîtres et des valets. En bas, dans la plaine fangeuse ont beau grouiller, ramper, siffler les entrepreneurs, les profiteurs, les souteneurs, les sacrifiés bénévoles des combinaisons louches, malpropres, écœurantes sur lesquelles s'édifient les fortunes, les renommées, les situations. La « tour d'ivoire » où se portent les individualistes se dresse, lisse et illuminée, dans la pleine clarté du soleil. Ni la bave ni le venin n'en sauraient ternir la radieuse blancheur – les griffes et les ongles s'usent et se brisent sur ses parois sans jointures.

Je m'inscris en faux contre cette calomnie que la tendance individualiste ait eu jamais pour but avoué ou occulte d'éteindre ou tout au moins de circonscrire la flamme de la propagande chez l'individualiste considéré personnellement, d'en faire un satisfait ou un ermite, un insensible, un « rat » si occupé à ronger son fromage qu'il ne saurait désormais s'émouvoir des expériences, des luttes, des souffrances de ceux qui furent si longtemps de « son » monde. Loin de vouloir faire de ceux sur qui elle influe des êtres rétrécis de vision, incapables de faire un effort autre que celui de s'admirer complaisamment, la propagande individualiste a voulu en faire des hommes toujours disposés à agir et à réagir personnellement sans attendre l'initiative d'autrui, à élargir la brèche que ceux qui les ont précédés ont ouverte dans la muraille des restrictions, des entraves, des gênes de toute nature – constamment sur le qui vive pour essayer de jeter dans la mentalité de ceux qui les environnent' les semences de la critique, du doute, de la propension à se dresser sciemment contre les dominations, les exploitations, les préjugés, les traditions, quelles qu'elles soient.

Il s'agissait, il s'agit de faire de l'unité humaine un combattant, un révolté, un insurgé, un réfractaire à l'état permanent qui n'ait besoin, pour agir ou se déterminer ni d'un mot d'ordre, ni d'une agitation spéciale ; ou d'époques, de périodes, de jours exceptionnels mis à part. Je ne veux pas dire par là que tout individualiste, envisagé personnellement, soit forcément et *simultanément* un négateur, un réfractaire, un réagisseur aux divers points de vue intellectuel, éthique, économique, politique ou autre. Cela est naturellement affaire de tempérament. Ce que je maintiens, c'est que *jamais* la propagande individualiste n'a voulu, dans aucun sens ou aucune direction, faire de l'individu un adapté, un résigné aux conditions dans lesquelles se traînent, vivent et étouffent les agglomérations sociales de nos jours.

254) Je n'ai pas toujours qu'une opinion.

Je n'ai pas toujours qu'une opinion sur un sujet donné. Ou un fait. Ou une personne. Ou une conception. Je ne considère pas fatalement et toujours les choses et les êtres sous le même angle et avec les mêmes yeux. Je ne me

sens pas lié par mon opinion d'hier et celle d'aujourd'hui ne saurait m'engager pour demain. Je ne veux pas rester esclave de mes opinions du passé. Je ne veux pas être un cadavre ambulante et cheminer, exhalant une odeur de mort, emprisonné dans le suaire de mes opinions de jadis. Je veux vivre libre. Je veux pouvoir varier mes expériences, modifier mes points de vue, renouveler mes formules, revenir aux thèses que j'avais abandonnées. Je ne veux point traîner jusqu'à mon trépas le boulet de mes convictions antérieures. Je veux pouvoir être l'hérétique de ma propre foi. Je ne veux être attaché ni par la lettre ni par l'esprit de ce que j'ai écrit autrefois. Je veux être libre d'émettre sur le même geste, selon le côté où je me place pour l'envisager, des appréciations contradictoires.

Non point que je sois une girouette tournant à la moindre brise. Mais voici : je ne cherche point à recruter des suiveurs. Et je ne me sens point du tout l'âme d'un conducteur d'hésitants. Je ne me crois pas chargé de mission. Et le rôle de donneur de conseils ne me sourit point. Je ne me livre point en exemple aux multitudes. Je n'ai point l'intention de m'établir débitant de « règles de conduite ». Je ne fais point profession de pontife. La célébrité m'indiffère.

Ce que j'écris, je l'écris par satisfaction personnelle. Parce qu'aussi j'ai la conviction que l'exposé de mon moment d'être intellectuel peut être utile à qui me lit. Parce qu'enfin, au moment où je la rends publique, la thèse que je propose cadre bien avec mon état d'être. Je ne prétends point offrir ou fournir autre chose que cela. Je n'accepte point de continuer à défendre des idées qui pourraient ne plus battre à l'unisson de mon état de sentir. Je ne consens pas à vivre présentement la vie que je vivais, alors que je me trouvais sous l'influence de théories qui me sont devenues indifférentes.

Je ne renie pas, cependant, mes opinions ou mes appréciations d'antan. Ce sont des enfants intellectuels auxquels j'ai donné naissance et qui s'en sont allés de par le monde. Ils vivent de leur vie propre. Ils peuvent être encore d'utilité à qui les adopte. Ils le sont sans doute. Et je ne ressens aucun déplaisir à les voir évoluer sur une route opposée à celle que je suis. Je n'ai jamais promis d'être un terme. Ou une borne. Ou un poteau indicateur.

Je trouve tout simplement ma joie à dire – comme je le pense – ce que je pense sur le moment même.

255) Aie foi en toi.

Sans doute les enthousiastes des siècles où l'on croyait eurent la foi. La foi « ferme atteinte des choses qu'on espère, démonstration des choses qu'on ne voit pas ». Et par la foi « ils accomplirent de grandes choses ». Ils « persévérèrent » – malgré les tourments. On les lapida, on les scia, on les tortura, on les brûla, sans qu'ils reniassent leurs croyances, sans qu'un seul nuage ternît leur vision. A l'origine une poignée d'hommes : plus il en tombait et plus ils devenaient légion. Et ce ne furent pas seulement les

disciples d'un Çakya-Mouni ou d'un Jésus de Nazareth, ou les adorateurs de Jéhovah, ou les suivants d'un Mahomet. Durant les grandes périodes de crise, en temps de répression intellectuelle, de révolution, de guerre, on trouve toujours des êtres qui se lèvent, des êtres qui « ont la foi » en un meilleur devenir social. Ou la foi au triomphe final de leur patrie. Des êtres qui se sacrifient pour la libre expression de la pensée. Pour une conception de société future. Pour un idéal qu'ils ne verront jamais à portée de leur main. Pour acquérir, conserver ou perdre une liberté dont leur mort empêche qu'ils profitent ou demeurent privés.

Mais toi, tu me dis que tu as perdu la foi en l'invisible. Ou que tu ne l'as jamais possédée. Ou bien que tu « vis de bonne soupe et non de beau langage ». Ou encore que « tout bonheur que la main n'atteint pas est un rêve ». Que tu ne veux pas te sacrifier à un idéal. Ou faire une miette d'effort pour l'inconnu de demain. Et que tu veux vivre tout de suite sans t'embarasser de poursuivre des chimères.

Et tu te demandes – réaction atavique – si tu n'as pas glissé du doute qui torture au scepticisme qui engourdit. Si tu n'as pas échangé l'ortie pour le pavot. Tu te découvres sans énergie et tu manques d'initiative. Il n'est point d'horizon sur ta route. Le ciel est bas et l'air irrespirable. Le but fait défaut. Et c'est si vite atteint la fin d'un jour !

Et je te réponds que tu n'as pas su épeler. Que tu ne sais pas lire le livre de la vie. Et que tu ne retiens pas les leçons les plus élémentaires. Va donc contempler l'herbe qui pousse entre les interstices des pavés. Ou le ruisseau qui dévale du roc escarpé. Ou le passereau qui s'exerce à voler. Ou l'araignée qui recommence sa toile. Sors donc. Et observe. Et considère. Et écoute. Et chaque chose, chaque être te dira sa foi en soi-même. Sa foi en l'accomplissement de sa raison d'être en tant que chose qui existe, en tant qu'être qui vit. Sa foi en sa propre besogne. Sa besogne présente, pour peu importante ou insignifiante qu'elle apparaisse. Sa foi dans les conséquences de, son effort actuel, quand bien même l'effort immédiatement antérieur aurait échoué. Une foi si puissante et si pratique qu'elle produit le miracle de la continuité de l'Existence en dépit des bouleversements géologiques et des modifications météorologiques. En dépit des déprédations de ce destructeur sans entrailles qu'est l'homme.

Oh ! avoir foi en soi, foi en ce qu'on entreprend. En sa besogne. En l'œuvre à laquelle on s'est attelé. Présentement. Pour aujourd'hui, c'est-à-dire pour le passé qui n'est que le présent que tu viens de parcourir, et pour le futur où tu pénètres à chaque instant. Pour aujourd'hui, c'est-à-dire pour tout ce qui te reste de temps à vivre. Pour tout ce que tu vas être, puisque tu es perpétuellement en devenir. Pour tout ce que tu vas faire, puisque tu es continuellement en train d'entreprendre. Qu'importe l'Invisible, et l'Indéfini, et l'Idéal ? N'es-tu pas la Réalité et l'œuvre de tes mains n'est-elle pas la justification du fait que tu es autre chose qu'une ombre ? Aie foi en toi. Agis

donc et le reste- enthousiasme, ardeur, hardiesse, persévérance, ténacité, recherche du risque et mépris du danger – et le reste te viendra par surcroît.

23. La Lutte pour la vie individualiste

256) « Leur » lutte.

La vie, avons-nous dit, est une lutte. Mieux vaut après tout envisager la situation en face. A quoi bon présenter l'individualisme anarchiste sous des couleurs effacées, discrètes, qui ne lui conviennent nullement et les individualistes comme des bergers d'Arcadie qu'ils n'ont aucunement la prétention d'être.

« Leur » lutte, c'est celle d'une poignée d'hommes – car les individualistes anarchistes ne sont qu'un petit nombre – contre le reste des hommes ; c'est à la lutte que s'expose quiconque fait profession d'idées individualistes, quiconque s'efforce un tant soit peu de les mettre en pratique.

L'individualiste se tient autant à distance des discoureurs édulcorants et des orateurs miel et sucre que des agents provocateurs ; les uns et les autres font œuvre d'émasculature et de superficialité, quand ils n'émargent pas aux mêmes fonds-secrets.

L'individualiste, pour commencer, est combattu au sein de sa propre famille ; il n'est pas toujours compris de ses camarades ; il est mal vu de son patron, de ses voisins ; il jouit de la déconsidération générale. Il en prendra son parti. Voilà tout.

La prison le guette à tous les pas. Il est toujours plus ou moins sous la surveillance de la police. Les mouchards le font souvent jeter à la porte de l'emploi qu'il occupe. S'avise-t-il de faire un peu de propagande agressive : poursuites et années d'isolement.

Et la rébellion contre les préjugés moraux ? A commencer par la jeune fille que, de son plein gré d'ailleurs, l'individualiste initiera aux premières caresses, acte naturel entre tous et qui l'exposera à de ridicules poursuites pour détournement de : mineure. A continuer par la menace constante d'être jeté sur le pavé s'il affecte ou se contente de mener silencieusement une : vie qui jure plus ou moins avec les idées reçues en matière de respectabilité, s'il se permet de porter des vêtements peu à la mode ou de fréquenter des gens qui déplaisent à sa concierge. A finir par être renié de tous, considéré comme l'opprobre du monde, comme le rebut de ce qui respire.

Point de possibilité de conciliation entre l'individualiste et une forme quelconque de société reposant sur l'autorité, qu'elle émane d'un autocrate, d'une aristocratie, d'une démocratie d'une dictature de classe. Point de terrain d'entente entre l'anarchiste et tout milieu réglementé par les décisions d'une majorité ou les vœux d'une élite.

Contre lui se dresse la société tout entière. Lutte pour la liberté d'exposer son opinion, lutte pour la liberté de la vivre, lutte pour le pain, lutte pour le savoir ; une lutte certes qui ne se poursuivra pas sans joies profondes et au cours de laquelle il aura l'inappréciable satisfaction de voir tomber quelque pierre angulaire et peut être vaciller l'édifice social, mais lutte quand même.

On voudrait que l'individualiste conclue une trêve, qu'il concède quelques points, se montre moins intraitable, moins acharné, moins intransigeant dans son œuvre de critique, qu'il ait pitié de ceux qui détiennent en leurs mains la puissance administrative, ou intellectuelle, ou monétaire. On lui propose de jouer un rôle de dupe et, en échange de sa tranquillité relative, de se faire le complice de gens intéressés au maintien de la société actuelle.

L'individualiste n'accepte pas. Sa vie sera une lutte, soit. Sa grande préoccupation désormais, c'est de la faire durer le plus longtemps possible.

257) L'activité critique des individualistes.

Qu'on ne s'y méprenne point, les individualistes anarchistes sont des négateurs, des destructeurs, des démolisseurs...

Ils sont ceux qui « ne croient en rien », « ne respectent rien ». Rien, en effet, ne trouve grâce devant leur critique désagrégeante. Rien ne leur est sacré.

Critiquer quand ?

A tout moment. Pas un événement, un fait de l'histoire qui ne donne prise à la critique ; pas une souffrance, pas un chagrin pas un deuil qui ne donne occasion à la critique ; pas un drame humain qui n'offre matière à critique.

Critiquer où ?

Dans tous les milieux.

Critiquer comment ?

Avec enthousiasme. Avec courage. Avec sincérité. L'individualiste critique comme s'il dépendait de lui que sur le champ son entourage devînt tout entier individualiste anarchiste. Sans s'inquiéter des échecs de ceux qui l'ont pré-cédé, de leurs erreurs, de leurs maladresses. Dans l'espoir, dans la conviction que le résultat obtenu demain vaudra mieux que celui d'aujourd'hui. En se rendant compte de la masse de difficultés qu'il a fallu renverser pour atteindre le résultat déjà obtenu. En se contentant uniquement, s'il le faut, de l'effort fait pour arriver à un résultat.

Critiquer par quels moyens ?

Par mille moyens. Par tous les moyens. Par la parole, par l'écrit, par le fait. Par le journal, par la brochure, par le volume. Par la causerie, par la conférence, par la contradiction. Par une vie de réfractaire. Par une existence d'« en dehors ». Par l'exemple. Par le contraste. Par les réalisations individualistes. Par les associations d'affinités en vue de vivre « entre soi »

la vie individualiste, par « les milieux libres individualistes » quand on les entreprend sérieusement et pour en tirer toutes les conséquences possibles. Par la multiplication des groupements individualistes. Par la pratique de la camaraderie efficace. Par les associations économiques. Par les associations en vue de garantir les camarades contre les risques et les aléas qu'ils peuvent subir du fait de la propagande de leurs idées ou de la mise en pratique de leurs opinions. Par la création d'« écoles d'initiation » nombreuses, autrement dit de foyers d'enseignement où on tente d'éduquer, de préparer les cerveaux et les sens, à penser, à vouloir, à choisir, à vibrer, à expérimenter, à se raffiner.

Critiquer quoi ?

Les institutions et les hommes actuels. Lois morales, dogmes, coutumes, conventions. Accumulation capitaliste, militarisme, parasitisme, patriotisme. L'enseignement public et privé ; l'éducation de l'école, du collège, du lycée, de la famille. Les faits acquis, les choses jugées, les « textes reçus », les éditions ne varietur, les principes immuables, les déclarations de droits de l'homme, les proclamations d'indépendance. Les idées de frontières, de supériorité ou d'infériorité sociales non basées sur l'observation scientifique. Les conceptions sur lesquelles la société actuelle fait reposer la famille, l'affection paternelle, maternelle, fraternelle, filiale ; la fidélité sexuelle obligatoire, l'amour, le mariage. Le respect des choses établies, du passé, des aïeux. L'inévitable évolution, le déterminisme fatal, la pré- destination religieuse ou laïque. Le moralitéisme, le piétisme, la foi indémontrable, la croyance aprioristique. L'autoritarisme, le parlementarisme, la centralisation administrative, la dictature – définitive : ou provisoire. Les idées erronées qui ont cours sur la charité, la solidarité, l'amour universels. Le bourgeois en blouse ou en redingote. Les hommes indispensables, les chefs d'école, les messies, les sauveurs, le pontife catholique et le magister anticlérical. Les superstitions, les mômeries, les mythes, les légendes. Les magistrats, les juges, les douaniers, les policiers, les gardes champêtres. L'idée du travail-exploitation régénérateur. De l'inactivité et de la fainéantise présentées comme corollaires des idées individualistes. La politesse, la courtoisie, l'honnêteté, la pudeur comme les accommode la sauce bourgeoise. Les « besoins de la cause », le « par pur dévouement », les « sacrifices à l'Idée » quand ils ne recouvrent qu'hypocrisie ou mensonge.

Tantôt l'individualiste s'étaiera sur les données scientifiques, et tantôt il recourra à l'empirisme. Tantôt il invoquera la raison et tantôt le sentiment. Il ridiculisera, fera appel à la raillerie. Ou à la réflexion profonde. Ou à la comparaison. Il taillera, il coupera, il amputera, il retournera le fer dans la plaie, dix fois, cent fois si c'est nécessaire.

Critiquer pourquoi ?

Non par parti pris. Non par dilettantisme ou snobisme. Non pour faire des suiveurs, des disciples, des adhérents. Non pour faire nombre. Pour

fairetable rase. Une fois le cerveau débarrassé, décongelé, libéré, la raison et le sentiment évoluant, vibrant à l'aise, à chacun d'édifier sa propre conception de la vie, de s'accomplir, de bâtir sa Cité intérieure. A chacun de diriger sa vie, d'orienter son activité selon ses tendances propres, son tempérament, son caractère, ses aspirations ; de s'associer à d'autres pour la vivre, ample, intense, heureuse. .

L'individualiste anarchiste critique pour libérer et soi et autrui.

258) Nier pour s'affirmer.

On reproche assez souvent aux individualistes anarchistes – à nombre d'entre eux en tous cas – de ne point se montrer assez affirmatifs dès qu'il n'est plus question de leur personne. On leur tient rigueur de ne point fournir les moyens d'établir à première vue si telle prose individualiste est orthodoxe ou non. On leur en veut de ne point indiquer de formules permettant de cataloguer les actes de leurs camarades en individualistes et non-individualistes. On souhaite volontiers, on s'attend même à ce qu'ils tracent une ligne de conduite bien déterminée qui permette à n'importe quel compagnon de savoir si ce qu'il fait est ou non d'accord avec la tradition, les coutumes, les habitudes individualistes.

A en croire ces grincheux, les individualistes seraient tout au plus des prédicateurs de vague, des propagateurs de flou.

Il n'y aurait pas à se préoccuper plus qu'il ne faut de ce reproche, si, dans l'obstination avec laquelle il se renouvelle, il n'en ressortait pas une mécompréhension nuisible du concept individualiste anarchiste, une mécompréhension destinée, en fin de compte, à fournir des armes à ceux que hante le désir de jouer le rôle de sergents-instructeurs du Peuple ou de conducteurs des Foules.

Dans tout individualiste anarchiste, il y a incontestablement un négateur. Un négateur qui ne cesse de s'affirmer individuellement. Présentement et non plus tard. Tous les qualificatifs. que nous accolons au mot « anarchiste », tous les synonymes. dont nous le doublons en reviennent là... révolté, réfractaire,. réagisseur, critique... autant de vocables qui expriment sur le mode négatif une attitude, une méthode, une conception de vie à adopter et à pratiquer actuellement.

Il est évident que l'individualiste ne fait pas figure de reconstruteur de sociétés. On l'aperçoit plutôt comme un être individuel, un tempérament bien tranché, rebelle à toute espèce d'autorité, d'où qu'elle émane et n'importe la fin qu'elle poursuit. On le voit mal se profiler sur l'horizon une truelle à la main et les yeux fixés sur un schéma de société meilleure. On le rencontre toujours en état de défense contre l'Autorité tracassière, gênante, intervenant dans la vie personnelle à tout moment et hors de propos.

L'Autorité est une abstraction. Il faut partir de là. On ne la croise pas dans la rue, ni habillée ni nue. On ne la connaît que par ses représentants et

ses exécutifs. L'Autorité existe pour chacun de nous, sous les espèces de députés, juges, gendarmes, geôliers, percepteurs, contribuables, électeurs, etc., toute la société. En résumé, on ne connaît l'autorité-théorie que par la pratique-société, l'ensemble social.

Il est inévitable que l'individualiste adopte une attitude de défensive à l'égard de la société actuelle, hostile au développement de la personnalité humaine, de sa personnalité.

Il aperçoit autour de lui des institutions et des hommes qui entravent le développement de sa vie, de son moi, qui l'oppriment. Il se rebelle. Il se préoccupe de ce qui l'accable et le harcèle : actuellement, et non point de la liberté et du bien être que peuvent tenir en réserve pour lui une société individualiste anarchiste ou un ordre social transformé qu'il a bien des chances, d'ailleurs, de ne pas connaître. Et c'est là ce qu'il ne faut pas perdre de vue.

L'individualiste s'affirme personnellement davantage en refusant de se conformer au sens restreint et limité qu'en général l'ensemble social donne à la Vie qu'en réclamant à la société qu'elle se transforme ou se modifie dans tel ou tel sens.

L'individualiste anarchiste ne dit pas qu'il est individualiste, au point de vue économique, moral, intellectuel, d'accomplir tel geste, de faire tel acte. Il dit qu'il n'est pas individualiste de se soumettre, de plier, de subir, de concéder, d'exploiter ou de dominer autrui, etc. Reste à déterminer par chacun sa méthode de résistance, son attitude d'opposition. L'individualiste ne cherche pas à imposer une morale, il ne veut pas subir de morale imposée par autrui. L'individualiste ne cherche pas à imposer une éducation, il *ne veut pas*, lui, se soumettre à une éducation dogmatique, quelle qu'elle soit. L'individualiste ne veut forcer personne à disposer en sa faveur de son produit, il *ne veut pas* qu'on le force à se déposséder de sa production contre son gré. Et ainsi de suite.

On conçoit que cette attitude négative détonne chez les communistes. On comprend qu'elle surprenne les idéalistes qui sont obligés de chercher hors d'eux-mêmes et superficiellement l'appui nécessaire à leur vie intérieure. Elle ne présente rien de vague ou de flou pour ceux qui s'engagent sur la route de *leur* vie, décidés à se fier sur leurs expériences individuelles plutôt que sur une règle de conduite estimée *a priori* devoir leur assurer le bonheur.

« Légiférez, éditez, promulguiez – ô hommes de domination – tant que vous voudrez, déclarent les individualistes. Ce sera en vain. Vous trouverez toujours devant vous des hommes qui refuseront de croire à votre sacerdoce ou de prendre au sérieux votre délégation. Vos règlements nous font hausser les épaules et vos décrets provoquent notre rire. Pour isolés ou défavorablement situés que nous nous sentions parfois, nous nions votre Pouvoir. Nous luttons pour vivre notre vie, pour apprécier la vie à notre

façon, pour ne pas admettre dans notre existence l'intervention de votre morale, de votre conception du bien et du mal.

« Nous sentirions-nous moins esclaves, moins malheureux, moins exploités, moins dominés qu'hier ou avant-hier que cela ne nous suffirait encore pas. Nous ne voulons pas être gouvernés à demi, nous ne voulons plus être gouvernés du tout. Nous ne voulons pas être malheureux à moitié, nous ne voulons plus être malheureux *du tout* ».

259) L'objection de l'individualisme bourgeois.

Les équivoques abondent concernant la conception de l'individualisme anarchiste, même parmi les « sympathisants ». Les individualistes ont des amis qui ne les comprennent pas et des ennemis qui portent sur eux une opinion trop favorable. Parfois même parce qu'ils sont des hors-parti – les partis ou les vomissent de leurs rangs ou les immatriculent parmi leur bétail. Parmi tant d'avis contradictoires, il est bon de revenir sur l'opinion qu'ils ont d'eux-mêmes.

Que dit-on d'eux en somme ? Qu'ils sont des *individualistes bourgeois*.

Trêve à cette plaisanterie qui produit son petit effet, quoi qu'elle pue le rance autant que la mauvaise foi. Les individualistes anarchistes ne sont pas des « individualistes bourgeois », pour la bonne raison que le bourgeois reste quand même et toujours un pilier de sa société – la société bourgeoise – c'est-à-dire une société où il n'occupe son rang social que grâce à la domination de l'homme sur l'homme, et à l'exploitation de l'homme par l'homme. Le bourgeois, évidemment, souffre autant que n'importe qui des préjugés et des conventions sociétales qui consolident l'édifice social – et il cherche constamment à s'en évader, d'autant plus vivement que sa situation développe en lui des appétits aigus. Mais lorsqu'il s'en évade, c'est en hypocrite, c'est-à-dire tout en continuant à exalter les chaînes sociales, à en proclamer l'excellence. Il ment en glorifiant la vérité. Il trompe sur le poids, la quantité, la qualité de ce qu'il vend ou offre en vente, mais c'est en plaçant l'honnêteté sur un piédestal. Il a des maîtresses, mais c'est en louangeant la fidélité conjugale. Il est sceptique, athée, indifférent à tout ce qui n'est pas affaires, mais il soutient la religion. Sur la façade, de la société bourgeoise on lit : justice, loyauté, moralité, honneur – et ce sont des mots retentissants devant lesquels il faut se découvrir si l'on veut avoir ses grandes et petites entrées. dans le monde, quitte à les tourner en ridicule dans l'arrière-boutique. Mais périsse tout le reste, la façade demeure et doit demeurer intangible.

Or, les individualistes sont venus, cyniques, ne croyant à rien et gardant leur couvre chef sur la tête lorsque, dans la rue, passe un corbillard. Ils ont répudié le système des deux morales – une morale pour la façade, une morale pour l'arrière-boutique. Ils sont venus en négateurs, s'affichant tels qu'ils étaient, ne respectant rien et hissant leurs couleurs au grand mât. Ils

sont venus, à prendre tels qu'ils étaient : railleurs, contempteurs, démolisseurs de tout ce que le commun des hommes admire ou vénère. Ils n'ont foi qu'en l'actuel. Ils ne tiennent compte que de ce qu'ils voient, touchent, tâtent, palpent, atteignent, éprouvent. Ils sont les dégonfleurs de mots creux. Ils considèrent comme cymbales qui retentissent les qualités qu'on loue dans les discours de distribution de prix. Ils sont les briseurs de chaînes. Ayant coupé leurs liens, une fois libérés, ils ont crié, chanté, hurlé à l'entour d'eux : « Libérez-vous ». Qui ? « Vous tous, à commencer par toi, esclave du convenu grégaire, serf d'une solidarité sociale qui te gêne. Qui ? Toi, enfant, de ta famille ; toi, femme de ton compagnon ; toi, homme de ta compagne. Libérez, rompez vos fers ! Tant pis si les piliers de la société chancellent sur leurs assises. » C'est une considération dont l'individualisme anarchiste ne tient *jamais* compte.

Des individualistes bourgeois – allons donc ! Peut-il seulement exister un bourgeois qui puisse se targuer d'individualisme ? Le malheureux ne s'affranchit d'une convention sociale qu'en tremblant, sentant dardés sur lui les mille yeux du qu'en dira-t-on. Et lorsqu'il n'a pas recours à la dissimulation, il cherche refuge en la force. En magnifiant, bien entendu, la franchise et en calomniant la violence. Il ne trouve même pas le courage de clamer que pour parvenir à ses fins la ruse peut lui être utile autant que la brutalité. Individualiste, le bourgeois ? Mais non un valet des mœurs sociales, ni plus, ni moins.

Les individualistes émancipent eux, en jetant le doute sur l'efficacité et la solidité des appuis extérieurs à la personne individuelle. Ils clament à tue-tête : « Connais-toi toi-même, forge-toi une individualité, sculpte ta propre statue » ; mais après t'être dépouillé de la gangue du non-moi, comme un papillon de sa chrysalide ; après t'être rendu compte si les béquilles sur lesquelles tu t'appuies – bien, mal, juste, injuste, vrai, faux, vertu, vice – ne sont pas des roseaux branlants. « Connais-toi toi-même », c'est-à-dire fais litière de ce qui, dans la contrainte sociale, martyrise ton instinct, entrave ton tempérament, falsifie ta nature. Jette au vent ta chemise de vernis social. Et dresse-toi nu, face à la vie, te constituant, pour la contempler sans sourciller, une réserve, une citerne, une accumulation de connaissances, d'expériences, de méditations, de réflexions qui soient le produit de ton effort et non la récitation par cœur des livres de lecture courante. »

Qu'est-ce que tout cela a à faire avec le soi-disant individualisme prétendu bourgeois qui serait le leur ?

260) L'objection de l'insuffisance économique.

On reproche encore aux individualistes de n'avoir pas de système d'économie sociale à proposer.

Il a déjà été répondu à ce reproche au cours de ce volume. Mais il est vrai que les revendications individualistes au point de vue économique ne

présentent pas un caractère aussi défini que les plans de sociétés futures communistes ou socialistes.

Ceux qui objectent cela oublient qu'il n'est ni individualiste ni anarchiste de s'enfermer dans le cadre rigide d'un système. C'est parce qu'ils sont logiques avec eux-mêmes qu'ils ne sauraient se tracer de gare terminus, de point d'arrivée même provisoire.

« Nous allons tout droit devant nous, ont répété mille fois les individualistes, en artistes, en braconniers, en bohèmes, en amateurs, en aventureux. C'est-à-dire ayant adopté une méthode, une attitude qui nous permet de considérer la vie, d'en jouir, de expérimenter sous un angle exclusivement personnel. Nous sommes à l'affût de l'occasion qui passe, toujours prêts à la provoquer, si elle tarde trop à se présenter. Nous suivons à la trace les sensations nouvelles, les émotions rares, indifférents à ce qu'en penseront moralitéistes ou scientistes, plèbe ou élite. *Notre* individualisme n'est ni étriqué, ni ascétique, ni apeuré.

Nous vivons pour nous et non pour autrui. Nous vivons en vivants. Nous voudrions aspirer la vie, c'est-à-dire tout ce que la vie renferme d'intéressant pour nous – donc notre vie – par tous les pores de notre perception et de notre entendement. Nous aimons la vie simple, rustique, instinctive – nous l'aimons aussi compliquée, complexe, raisonnée. Nous vivrions dix vies simultanées, juxtaposées, contradictoires, s'il le fallait pour expérimenter à fond les différents aspects de nos tempéraments. Nous cueillons les fleurs – les expériences – pour en savourer le parfum et nous ne leur demandons pas ridiculement de durer à toujours.

« Toutes les contraintes nous répugnent – la sociale comme l'individuelle – l'obligation du travail comme l'obligation du *far niente*. L'imprévu, l'inédit, l'inexploré, l'inattendu, l'inéprouvé nous attire, nous séduit, nous retient. Nous usons de toutes choses et ne redoutons rien que d'abuser. Nous n'avons pas toujours qu'une opinion sur un même sujet. Nous sommes variés et divers en les affirmations de nos tempéraments. Nous ne passons que des contrats à brève échéance, tant nous ne sommes jamais certains de remplir nos promesses. Nous voulons vivre notre vie, pleine, entière – présents « corporellement » dans cette société, mais absents d'elle par l'activité cérébrale.

« Trop souvent victimes de ses combinaisons ou de ses manigances. Mais jamais sa dupe, quand même nous serions silencieux. Nous voulons vivre. D'abord. Tout de suite. Maintenant. Individuellement. Sans gêner autrui, mais réclamant d'autrui qu'il ne s'occupe point de nous ni de nos façons d'être. Et nous l'affichons. Tel est notre Individualisme. »

261) L'objection de l'attitude stérile.

Mais si les individualistes anarchistes se situent en dehors de l'histoire et de l'évolution des sociétés humaines, – s'ils se cantonnent obstinément

dans leur stérile attitude d'opposition et de critique morale et intellectuelle – une attitude d'éducation ou plutôt d'initiation purement destructrice – leur propagande, leur activité, leur vie même ne risque-t-elle pas d'être stérile ¹⁶ ?

Il faudrait s'entendre. Si on considère comme « portant des fruits » une activité, parce que tel commis voyageur en propagande s'est vu porter en triomphe ou acclamer par des salles bondées d'un public enthousiasmé par quelques saillies épicées de plus ou moins bon goût, nous ne nous entendons plus. – On sait trop hélas ! à quels résultats a abouti la propagande des effets oratoires et des battements de mains !

Les individualistes considèrent comme tout le contraire de stérile, l'activité qui suscite en un être la volonté et la tendance de rester soi, c'est-à-dire de réagir sur l'ambiance d'archisme gouvernemental, de contrainte sociale et individuelle, de ne pas céder intérieurement à l'emprise de l'autorité dont est saturé le milieu tout entier ; et non seulement cela, mais encore, en dépit de tous les obstacles, de s'efforcer, revenant sans cesse à la charge – de créer en son entourage le désir d'une vie indépendante : éthique, intellectuelle, économique, récréative ou autre.

Stérile, l'activité qui pousse l'individualiste anarchiste à savourer la vie en négateur des valeurs sociales établies, en réfractaire au « bien » et au « mal » conventionnels – en critique des étalons intellectuels de toutes sortes ? Stérile, l'activité qui l'amène ainsi à vivre en « homme libre » – pour relative que s'entende cette expression – au milieu d'un monde d'esclaves ? Stérile ? mais pour proférer pareille bourde, il ne faut avoir rien compris à l'individualisme anarchiste.

262) Je suis susceptible.

Je suis susceptible. Non pas que je prétende savoir tout. Je suis hélas loin de connaître quoi que ce soit de bien définitif et la somme des quelques faits entassés dans ma pauvre mémoire ne me rend pas plus fier. Je ne cherche ni l'admiration ni la louange. Je vis ma propre vie du mieux que je puis, en essayant d'être le moins dépendant possible d'un état de choses au maintien duquel il me déplaît de participer. Et je n'y réussis pas toujours. Je suis obligé de faire trop de concessions qui me répugnent et d'accepter des situations contre lesquelles crient ma chair et mon sang. Je n'ai, je l'avoue, à tirer de tout cela aucun prétexte à vanité.

Et pourtant je suis susceptible. C'est-à-dire que j'oppose une résistance acharnée aux tentatives d'empiètement d'autrui sur mon intégrité morale. C'est-à-dire que je ne tolère pas la moindre invasion du hors moi dans ma vie intérieure. C'est-à-dire que je réclame le droit de faire mes propres expériences à mes risques et périls.

Je rejette toute censure sur ce que j'écris. Je n'autorise personne à tronquer l'expression de ma pensée et je me réserve de refuser toute discussion avec le contradicteur dont l'attitude m'écœure. J'entends rester

maître de mon effort intellectuel et ne point considérer comme une obligation la tâche que j'accomplis parce qu'elle m'est une joie, une occasion de m'expliquer en toute liberté. Je repousse toute immixtion dans les faits et gestes de ma vie quotidienne. Je n'ai pas besoin des interventions que je n'ai point sollicitées, et ce n'est pas parce qu'un de mes semblables se réclame d'idées prétendues similaires aux miennes qu'il doit se considérer comme fondé à m'accabler de son intimité.

Ce n'est point que je ne sois prêt à rendre service, certes non. Mais voici : je prends au sérieux la camaraderie. Et si elle n'a pas pour base le respect absolu de la « susceptibilité », autrement dit de la valeur attribuée par chacun à son être individuel, elle n'est rien. Ou bien elle dégénère en une familiarité facile et populacière. Une familiarité qui fait litière de la dignité personnelle et noie tous ceux qui y perdent pied dans les marécages d'une promiscuité enlisante. Attachez l'importance qui convient à l'opinion personnelle et vous aboutissez à assurer l'individu seul de son avis dans un monde la possibilité d'exprimer sans crainte toute sa pensée : c'est-à-dire à la liberté. Nuez-la et vous tombez dans le chaos de la contrainte et l'incohérence de l'autorité.

24. Les propagandes à côté

263) L'individualiste et les « spécialités ».

Nous ne voudrions pas terminer cet ouvrage sans examiner la position de l'individualiste à l'égard de diverses propagandes spéciales qui ont, à différents stades du mouvement individualiste anarchiste, retenu l'attention de camarades parfois nombreux et qui ont fait l'objet de tendances caractérisées. Le défaut de ces « spécialités » c'est qu'elles menacent, branches gourmandes, d'enlever toute sève au tronc, d'absorber au détriment de problèmes dont la solution n'est aucunement urgente, une grande partie de l'initiative et de l'activité agressive, privées desquelles le mouvement individualiste languirait et perdrait sa raison d'être. Nous ne nous arrêterons que sur certaines de ces propagandes « à côté ». Et plutôt pour illustrer le point de vue que nous venons d'exposer que pour les examiner à fond.

264) Le féminisme.

Prenons le « féminisme ». Quel individualiste contesterait le sort que l'homme, – le mâle brutal, a fait, en général, à sa compagne – quelle place inférieure il a réservée la plupart du temps à la femme ? Mais s'ensuit-il de cette constatation douloureuse qu'expliquent certains préjugés ataviques et ceux inhérents à la constitution de la société, s'ensuit-il qu'il convienne de placer sur un piédestal divin le sexe féminin et de le douer de qualités qui le rendraient, en tous points, supérieur au sexe masculin ? La femme devient-elle plus intéressante en réclamant son émancipation politique, le droit de

vote, le droit d'éligibilité ou encore la recherche de la paternité ? Devient-elle plus « elle-même » en se masculinisant, en permettant à une indigestion d'intellectualisation de tarir cette sensibilité et cette délicatesse qui constituent son charme – question de plastique mise à part ?

L'individualiste ne connaît pas de sexe qui soit inférieur ou supérieur à l'autre : il ne s'intéresse qu'aux êtres libres. Sa propagande critique vise aussi bien le sort fait à la femme que celui subi par l'homme, et elle s'aperçoit les bases de l'autorité et de l'exploitation, dont les victimes sont à la fois les hommes et les femmes. L'un des sexes complète l'autre et c'est folie pure que de chercher à placer l'un sur un niveau différent de l'autre, de les exciter à un entre-déchirement insensé. Physiologiquement, il est impossible à un sexe de se passer de l'autre ; éthiquement, les lacunes de l'un sont complétées par les ressources de l'autre.

Il semble que l'homme, plus robuste, voie les choses sous un aspect plus général et que la femme, plus sensible, les aperçoive sous un jour plus particulier. Il semble que l'homme, plus solide, moins délicat, manque de ce dévouement tenace, de cette tendresse persévérante dont la femme possède le secret. Non seulement la différence de conformation anatomique l'explique, mais l'histoire des origines de l'humanité montre que durant la très longue série de siècles où les nécessités de la vie en avaient fait un chasseur, l'être-homme dut posséder des qualifications de vaillance, de ruse, d'habileté, de vue d'ensemble des choses dont l'être-femme demeuré au logis – caverne, hutte, cabane – n'avait pas à envisager le besoin. Le souci de la progéniture, l'appât de la nourriture, plus tard la confection du vêtement, les soins réclamés, souvent sans doute, par l'homme rentrant blessé de quelque combat corps à corps avec un fauve ou encore épuisé de fatigue, tout cela développait et préparait chez la femme les facultés spéciales qui la distinguent de l'homme, facultés pour ainsi dire innées. Il n'y a rien là qui indique une infériorité quelconque de l'un ou l'autre sexe ; d'ailleurs, les phénomènes d'hérédité qui font qu'un homme reproduit les traits psychologiques d'un ancêtre féminin et vice-versa amènent souvent des exceptions. L'individualiste, sans distinguer, exercera parmi les deux sexes sa propagande de la vie individualiste anarchiste : à l'un et à l'autre, il préconisera la vie libre, la multiplicité et la variété des expériences dont est susceptible l'existence. Il n'est pas une seule page de ce livre qui ne soit écrite pour les deux sexes.

Dans la société actuelle, quand des individualistes s'unissent pour cohabiter pour une période qu'ils prévoient durable, c'est généralement qu'ils sont économiquement indépendants l'un de l'autre, et c'est là la tendance individualiste. Il peut également se faire que ce soit celui des cohabitants qui se trouve le mieux doué le plus adapté, le plus favorisé, l'élément masculin ou l'élément féminin qui assure la vie économique de la famille. Si d'une façon générale, chacun d'eux conserve son autonomie

individuelle entière, il se produit souvent aussi que le plus actif, le plus initiatif, influe sur l'orientation morale ou intellectuelle de l'autre ou des autres. L'important, c'est qu'il n'y ait ni contrainte, ni restriction individuelle. Bref, ils agissent selon les circonstances, selon que tels ou tels actes concourent à leur développement personnel et à leur bonheur mutuel. On pourrait assimiler la cohabitation individualiste à une tentative d'association – la plus restreinte – basée sur la plus étroite des ententes, avec ce lien particulier qu'y ajoute l'amour, l'attrait sexuel.

265) Le néo-malthusianisme.

Une autre propagande spéciale dont l'infatigable apôtre, Paul Robin, avait conquis dans nos contrées et parmi les milieux anarchistes d'incontestées sympathies, c'est le « néo-malthusianisme », et on ne saurait nier qu'il posa un problème des plus intéressants. Il ne semble pas cependant que l'individualisme anarchiste eût beaucoup à s'intéresser à l'un des points qui forment comme un pivot de la doctrine néo-malthusienne, nous voulons parler de cette loi « scientifique » qui voudrait que les subsistances diminuassent en rapport mathématique avec l'accroissement des naissances et qu'à moins d'une restriction raisonnée de celles-ci, la population du globe périclît quelque jour d'inanition. Si de nombreux individualistes se sont montrés partisans de la limitation volontaire des naissances, la perspective invoquée ne leur a jamais paru d'une actualité impérieuse.

Quelles statistiques valables peut d'ailleurs fournir une production non point basée sur les besoins de la consommation, mais bien réglée sur l'avidité de la spéculation ?

Les néo-malthusiens eurent aussi le tort de présenter leur doctrine comme une panacée. Or, l'emploi des moyens préventifs ne rend ni meilleur ni pire. Les classes aisées le pratiquent et c'est dans leur sein que se recrutent accapareurs, privilégiés, monopoleurs. La natalité serait-elle réduite à son plus strict minimum que les hommes n'en seraient pas plus heureux, au sens profond du terme ; ils convoiteraient, ils s'ambitionneraient, ils s'envieraient comme devant. Et, comme devant aussi, il se trouverait, parmi les humains, des êtres généreux, larges, aux aspirations élevées.

Le bon sens démontre que dans tout milieu basé sur un contrat social imposé, moins on a de charges, plus on est libre ; moins on accepte de responsabilité, plus on est indépendant. Les êtres raisonnables sélectionneront toujours, entre leurs besoins, leurs aspirations, leurs fonctions, ceux de nature à les rendre le moins dépendants possible des conditions économiques et des préjugés du milieu.

Indifférents aux gémissements des moralistes, négateurs de plaisirs et prêcheurs de résignations – des repopulateurs parlementaires aux familles restreintes – des chefs du socialisme qui comptent sur l'accroissement des malheureux pour les hisser au pouvoir, les individualistes voulurent opposer

au déterminisme aveugle et irraisonné de la nature leur déterminisme individuel, fait de volonté et de réflexion.

Ce n'est donc pas au point de vue de la « loi de population » que se sont placés les individualistes qui ont réclamé la faculté de libre discussion ou de libre exposition de l'idée de la procréation volontaire. Considérant que pour se défendre contre les intempéries, l'homme a construit des habitations, s'est couvert de vêtements, a allumé du feu, qu'il réagit contre l'obscurité par les appareils d'éclairage, contre la foudre par le paratonnerre, etc., ils ont revendiqué pour l'homme la même possibilité de réagir par des procédés d'ordre mécanique contre l'avènement d'une progéniture non désirée.

Les individualistes partisans de la rationalisation de la procréation, à la suite des spécialistes, démontrèrent que la « procréation n'est pas une fonction indispensable à la vie. » Ce en quoi elle diffère de certains phénomènes comme la nutrition, la respiration, etc., etc.

C'est partant de là que les individualistes qui ont étudié la question ont toujours soutenu qu'il était « exorbitant que d'un coût passager il puisse résulter pour l'individualiste femme une maternité non désirée, qu'une relation sexuelle accidentelle fasse envisager à un individualiste homme la responsabilité d'une paternité. »

Dans la revendication pour leurs compagnes d'être « *mère à son gré* », les individualistes virent, non un conformisme aux « lois de Malthus », mais tout bonnement les uns un « pis aller », – les autres « un moyen de résistance de plus contre l'oppression et le déterminisme des circonstances extérieures. » Ce point historique fixé, aujourd'hui que des lois liberticides interdisent rigoureusement toute propagande anti-procréatrice, les individualistes revendiquent, comme pour toutes les autres expressions de la pensée humaine, pleine liberté de discussion, de diffusion, d'exposition théorique et pratique de la thèse de la limitation des naissances. Ils considèrent ces lois comme un empiètement des plus graves sur la liberté de se comporter et de se conduire de l'unité humaine.

Une chose est le désir de s'étreindre, autre chose celui de vivre côte à côte. Et rien ne garantit – les exemples abondent pour le démentir – que l'être avec lequel on cohabite actuellement plaira toujours, ou qu'on lui plaira toujours. Les faits indiquent que des couples ont pu assez longtemps vivre en bonne harmonie sans enfants ou avec un ou deux, chez lesquels la mésentente et l'amertume se sont introduits dès qu'a augmenté la famille.

Les individualistes que le sujet a intéressés ne prêchèrent jamais la stérilité systématique, bien qu'en ce qui les concerne leur vie en marge des conventions et des préjugés, leur existence d'en dehors ne leur permissent guère d'assumer les charges d'une progéniture. S'ils revendiquèrent pour la femme le « droit » à la maternité librement désirée et librement consentie, c'est qu'il leur apparut comme de toute évidence que « c'est à la procréatrice, à la mère de décider quand elle veut enfanter et de choisir le

procréateur de son enfant qui peut être autre que son compagnon habituel. » Ils ont ajouté que c'est une question d'eugénisme, de qualité et non de quantité, que des enfants qui se succèdent à assez grand intervalle, par exemple, ont beaucoup plus de chance de grandir sainement, de devenir des êtres instruits, vigoureux, mieux doués, plus aptes que ceux qui se suivent sans interruption ou presque.

En se plaçant à un point de vue plus élevé, résister à l'illusion de la volupté, ce piège tendu par la nature – affirme-t-on – afin de perpétuer l'espèce – lui résister en rendant la procréation raisonnée, facultative, volontaire au lieu de la faire dépendre uniquement de l'impulsion passionnelle, n'est-ce pas rendre service à l'espèce humaine elle-même ? Celle-ci ne peut retirer qu'un avantage toujours plus appréciable de la pratique des progénitures sélectionnées. Plus on sélectionne la progéniture, plus elle gagnera en qualité. D'autre part, utiliser la volupté sexuelle, les raffinements de plaisir, de jouissance auxquels elle peut donner lieu, non plus en vue uniquement de la procréation, mais dans le dessein d'augmenter son bien-être individuel, n'est-ce pas accroître du même coup le bien-être de l'espèce, l'espèce (somme toute) se composant d'individus ?

266) Le naturisme.

Une autre propagande spéciale que certains camarades ont voulu présenter également comme une panacée à tous les maux, c'est le « naturisme anarchiste ». Pris dans son acception rationnelle, envisagée comme l'ont fait les Tolstoï, les Carpenter, les Crosby, le « naturisme » attire la sympathie par sa tendance générale à réagir contre le machinisme à outrance et la fièvre désordonnée qui mène l'homme contemporain. Des « naturiens extrêmes » voudraient biffer tous les progrès scientifiques et nous ramener à ce qu'ils dénomment « l'âge d'or », au temps des voyages à dos d'âne, des rouets, des oribus, des vaisseaux à rame, des outils de silex.

Certes, il serait malvenu de nier la laideur et la nocivité des villes industrielles, la puanteur de leur atmosphère épaissie. Rien d'écœurant comme les hautes cheminées de ces usines qui inondent de fumée un paysage ravissant. Rien de moins esthétique que ces immenses bâtiments dont les façades profilent le long des artères des grandes cités leur désespérante monotonie. S'ensuit-il qu'il faille faire fi de l'acquis scientifique des moyens rapides de fabrication, « revenir en arrière » en un mot ?

Qui le penserait ? L'individualiste préférera l'express à la diligence, la charrue à vapeur à l'araire les plus récents métiers au métier Jacquard et ainsi de suite. Plus son développement intellectuel grandira, plus sa vie s'intensifiera ; plus aussi il sentira la nécessité de réduire au strict minimum le temps exigé pour la fabrication des utilités les plus nécessaires au fonctionnement purement physique de son corps. Les « naturiens » objectent

vivement que dans la « société future » personne ne se trouvera qui condescende à remplir certaines besognes sales, repoussantes ou difficileuses, tels les métiers de vidangeur, de mineur ou même de chauffeur de locomotive ; le travail, dans ladite société future, étant volontaire et non imposé.

Voici ce que répond l'individualiste anarchiste :

Que la « société future » demeure dans un avenir hypothétique ; qu'en l'attendant, ne pas se servir des progrès acquis serait placer l'individualiste dans des conditions d'infériorité qui rendraient impossible sa vie de réaction contre le milieu. Dans la « société présente », seule intéressante pour l'instant, l'individualiste, au contraire, poussera au maximum l'emploi des moyens scientifiques ou autres destinés à lui procurer plus de force et à économiser son temps.

La tendance « naturelle » ou « néo-naturelle », apparaît sympathique en tant que considérée comme réaction contre le surmenage fiévreux, insensé de l'industrialisme et du commercialisme spéculateurs. Mais que cette tendance prétende représenter l'individualisme anarchiste, c'est ce qui ne saurait se concevoir.

On demeure étonné de la naïveté de certains explorateurs – et aussi de quelques écrivains de talent – qui alignent des phrases à propos de la beauté morale des spectacles naturels et en profitent pour opposer la vie simple et instinctive des groupes indigènes que nous dénommons « sauvages », à la vie compliquée et souvent artificielle des civilisés. Ce qui charme le « civilisé », l'homme élevé à l'ombre de la culture moderne, lorsqu'il est placé en face des scènes purement naturelles, c'est qu'elles répondent à des aspirations sentimentales et artistiques qui ont parfois leur source dans le souvenir ancestral des conditions primitives de la vie. C'est vrai des fleuves qui coulent, larges et majestueux, entre des rives ornées d'une végétation surabondante ; des forêts aux arbres immenses et magnifiques ; du sol fertile qui ne demande que peu de travail pour fournir un rendement extraordinaire ; de la faune à la forme et au coloris si variés qu'ils défient la plume et le pinceau. Tout cela, certes, offre aux yeux un spectacle autrement grandiose et saisissant que les parcs de nos grandes villes, dessinés au cordeau. On oublie, dans la fièvre de la description, que cette abondance et cette luxuriance dans les formes, dans les parfums, dans les couleurs, sont le résultat des rayons solaires qui tombent à pic, pour ainsi dire, sur ces régions merveilleusement douées. L'homme civilisé, cultivé, sent monter des profondeurs de son être intime comme une bouffée d'admiration et même de stupéfaction qui a beaucoup de ressemblance avec les accès d'extase religieuse dont sont coutumiers les grands croyants.

Un examen fait de sang-froid montre bientôt qu'il n'y a rien de « moral » dans la beauté des scènes de la nature, rien même dans leurs conditions d'existence et de formation qui puisse donner à un cœur sentimental prétexte

à se réjouir. L'expression de puissance que dégagent en général la flore et la faune équatoriales sont les résultats d'une lutte acharnée pour la vie où est fatalement vaincu le moins apte à la résistance ; j'entends par là, le plus faible, le moins rusé, le moins armé. Malheur tout autant à celui dont la constitution est incapable de résister aux intempéries qu'à l'infortuné moins habile que son ennemi au maniement de la massue ou de l'arme de jet. J'aime les spectacles qu'offre la nature autant que quiconque ; ils font vibrer mes sens ; je goûte avec volupté les effluves qu'ils rayonnent, ils enrichissent mes expériences artistiques de la vie. Mais je ne vois en eux rien qui m'influence, « moralement » parlant. Ils me font vivre plus amplement, plus sensuellement, voilà tout. Et je ne leur demande pas autre chose.

Il y a un manque de bonne foi évident chez l'écrivain qui se pâme d'enthousiasme devant un animal à la robe superbement bigarrée ou devant je ne sais quel arbre gigantesque au feuillage magnifique, et qui oublie que c'est grâce à la disparition de ses concurrents – toujours obtenue par la violence ou l'oppression – que l'un et l'autre ont subsisté. Il n'y a pas seulement l'avoir dans le « grand livre de la nature », il y a aussi le *doit*. Et l'enthousiasme n'est pas une raison suffisante pour passer une page sur deux.

Imaginez-vous d'ailleurs que les plantes chétives ou dépourvues de fleurs aux couleurs vives aient eu raison des grands arbres ou des plantes aux fleurs colorées – imaginez-vous que les insectes ternes ou les petits animaux grisâtres et endormis dominant sur les vertébrés à la démarche puissante ou les oiseaux au plumage richement orné. Imaginez une mousse gris sale au lieu de l'herbe verte des prairies, des eaux uniformément lourdes et opaques à la place des eaux courantes et des ruisseaux limpides – cela, bien entendu, dans les conditions d'appréciation mentale qui sont les nôtres. Croyez-vous que les hymnes dédiées à la beauté de la nature ne seraient pas remplacées par des malédictions ?

« Retour à la nature »... Mais il s'agit de savoir ce qu'un contemporain cultivé entend par le « retour à l'état naturel » – On comprend que les hommes intelligents soient dégoûtés de la civilisation européenne et se soient rendus compte que l'acquis scientifique et intellectuel mis à part, elle ne diffère pas, quant, au fond, de l'état qualifié « barbarie » – c'est-à-dire que ces hommes fassent entrer le sentiment dans leurs aspirations et leurs conceptions de la vie. On comprend que ces êtres humains veuillent s'établir dans un endroit isolé, loin des agglomérations sociales et y vivre d'une existence plus conforme à leur tempérament et à leur horreur de notre civilisation. Mais il n'y a là rien qui ressemble à un « retour à la nature » – il y a une fuite des conditions de la vie civilisée « actuelle », un exode de certains hommes à mentalité spéciale vers des circonstances et un environnement physique et psychique autres, il n'y a pas de conversion au « naturisme ».

267) Est-ce cela que vous appelez « vivre » ?

Se lever dès l'aurore. Au pas de course ou en mettant à contribution quelque moyen de locomotion rapide. Se rendre au « travail ». C'est-à-dire s'enfermer dans un local spacieux ou resserré, aéré ou manquant d'air. Assis devant une machine à écrire, pianoter pour transcrire des lettres dont on n'enverrait pas la moitié si on devait les écrire à la main. Ou bien façonner, actionnant quelque engin mécanique, des pièces toujours semblables. Ou encore ne pas s'éloigner de plus d'une certaine distance d'un moteur dont il s'agit d'assurer la marche ou de surveiller le fonctionnement. Ou enfin, mécaniquement, automatiquement, debout devant un métier, répéter les mêmes gestes, faire les mêmes mouvements. Et cela pendant des heures et des heures sans varier, sans prendre aucune distraction, sans changer d'atmosphère. Tous les jours ;

Est-cela que vous appelez « vivre » ?

Produire ! Produire encore !! Produire toujours !!! Comme hier, comme avant-hier. Comme demain, si l'on n'est malade ni mort. Produire ? Des choses qui paraissent inutiles mais dont il est interdit de discuter la superfluité. Des objets compliqués dont on n'a dans les mains qu'une partie seulement, une partie infime. Dont on ignore l'ensemble des phases de fabrication. Produire ? Sans savoir la destination de son produit. Sans pouvoir refuser de produire pour qui ne vous agrée pas Sans pouvoir faire montre de la moindre initiative individuelle. Produire vite, rapidement. Etre un outil à rendement qu'on stimule, qu'on pousse, qu'on bouscule, qu'on épuise jusqu'à ce qu'on ne puisse plus rien en extraire, plus un centime de bénéfice ;

Est-ce cela que vous appelez « vivre » ?

Partir dès le matin à la chasse à la clientèle. Poursuivre, traquer l'acheteur sérieux. Sauter du Métropolitain dans un taxi-auto, d'un taxi-auto dans un autobus, d'un autobus dans un tramway à traction électrique. A moins que ce ne soit un fleuve boueux. Rendre cinquante visites dans sa journée. User sa salive à sur-vanter sa marchandise. S'époumoner à sous-estimer celle d'autrui. Rentrer le soir tardivement, surexcité blasé, inquiet, rendant malheureux tout le monde autour de soi, vidé de toute vie intérieure, de tout élan vers un mieux être moral ;

Est-ce cela que vous appelez « vivre » ?

S'étioler entre les quatre murs d'une cellule. Sentir, prévenu, l'inconnu de l'avenir vous séparant de ceux qui sont vôtres, que vous sentez vôtres, tout au moins, ou par l'affection ou par la communauté de risques. Eprouver, condamné, la sensation que *votre* vie vous échappe, que vous ne pouvez plus rien faire pour la déterminer. Et cela des mois, des années durant. Ne plus pouvoir lutter. N'être plus qu'un numéro, un jouet, une loque, un objet matriculé, surveillé, épié, exploité. Tout cela bien au-delà de l'équivalence du délit commis ;

Est-ce cela que vous appelez « vivre » ?

Endosser une livrée. Pendant une, deux, trois années, répéter les gestes du tueur d'hommes. En pleine fleur de la jeunesse, en pleine explosion de virilité, s'enfermer dans d'immenses bâtiments, d'où l'on ne sort, où l'on ne rentre qu'à heure fixe. Consommer, se promener, s'éveiller, faire tout et rien, à heure fixe. Tout cela pour apprendre à manier les engins qui ôtent la vie à des inconnus. Pour se préparer à tomber un jour, frappé par quelque projectile venu de lieues de distance, projeté par des mains inconnues, elles aussi. S'entraîner à périr, ou à faire périr, atout, pion, entre les mains des Privilégiés, des Puissants, des Monopoleurs, des Accapareurs. Alors que soi on n'est ni privilégié, ni puissant, ni possesseur de quoi que ce soit ;

Est-ce cela que vous appelez « vivre » ?

Ne pouvoir apprendre, aimer, s'isoler, ni flâner à sa guise. Devoir demeurer renfermé quand le soleil luit ou que les fleurs de la forêt embaument. Ne pouvoir se rendre au midi quand la bise est glaciale et que la neige heurte aux fenêtres. Ou au nord quand la chaleur est torride et que l'herbe brûle dans les champs. Rencontrer devant soi, toujours, partout, des lois, des poteaux-frontières, des morales, des conventions, des gardes champêtres, des juges, des usines, des prisons, des casernes, des hommes en uniforme qui protègent, maintiennent ou défendent un ordre de choses gênant ou entravant l'expansion de l'Individu ;

Est-cela que vous appelez vivre, ô fêrus de la « vie intense », thuriféraires du « progrès », pousseurs à la roue du char de la « civilisation » ?

Moi, j'appelle cela végéter, j'appelle cela mourir.

268) Les questions d'hygiène et d'alimentation.

Les individualistes anarchistes ont aussi donné une grande place dans leur propagande aux questions d'hygiène et d'alimentation. Nous nous sommes étendus sur ce sujet dans le chapitre consacré au problème des besoins factices.

La propagande individualiste s'adresse également aux antiautoritaires et à ceux qui ne le sont pas.

A l'égard des « antiautoritaires », elle consiste à les inciter à prendre conscience qu'ils sont des antiautoritaires individuels nettement différenciés des communistes, des croyants, des sociétaristes ou des illusionnés. Elle consiste à discuter « entre soi » les différents problèmes que soulève, dans la vie de chacun de nous, l'application du point de vue antiautoritaire ou anarchiste. Elle consiste enfin à examiner librement les différents angles sous lesquels les individualistes perçoivent la thèse antiautoritaire, dans son ensemble et dans ses détails.

A l'égard des « autoritaires », de ceux qui tiennent pour l'autorité, la propagande individualiste ne peut avoir pour but que d'ébranler ou de

détruire la notion de l'autorité et de l'exploitation, tout ce que justifie leur exercice, qu'il s'agisse d'hommes ou d'institutions.

À côté de ce travail, il y a toute une activité de la pensée humaine, dont une propagande comme la propagande individualiste ne saurait se désintéresser. Et dans les manifestations de cette activité sont aussi bien comprises les sciences naturelles, dont l'hygiène, par exemple, fait partie, que la littérature ou l'art, etc., etc....

Mais ces à côté de leur labeur, les individualistes anarchistes ne peuvent que les envisager au point de vue antiautoritaire – c'est-à-dire sans y attacher jamais la valeur d'un « dogme », d'une autorité – ils demeurent soumis au libre examen et à la critique individuelle.

25. Vers une humanité nouvelle ?

269) La question de la « société future ».

Il n'est aucun doute qu'après être parvenu au terme de ce livre, le lecteur ne formule une question dernière, qu'il posera sous cette forme ou à peu près : « Vous autres individualistes, ne nourrissez-vous aucune conception, même lointaine, d'une « société individualiste anarchiste », d'un monde basé sur l'absence de domination, de spéculation, d'exploitation, - d'une « société future ? »

Les individualistes aiment fort peu à parler d'une Société future. Non seulement, c'est une idée qui a été exploitée et qui peut nourrir son homme tout comme l'exploitation du Paradis nourrit le prêtre, mais elle présente cette ressemblance avec le Paradis que la description de ses merveilles exerce une influence soporifique, engourdissante, sur qui en entend la description ; elle fait oublier l'oppression, la tyrannie, le servage présent ; elle affaiblit l'énergie, elle émascule l'initiative.

270) Les conducteurs de civilisation et la réalisation du bonheur.

Avant de répondre à cette question, il importe de se remémorer la conception du bonheur tel qu'il ressort des thèses, des opinions, des propositions exposées et présentées dans les pages précédentes. De leur ensemble, il résulte qu'au point de vue individualiste le bonheur consiste en la possibilité, pour chacun et pour tous, de « vivre sa vie » à son gré, à son goût, sous la garantie d'une mentalité générale qui assure à autrui la même faculté. Ou encore que le bonheur consiste pour les associés et les isolés « à évoluer et à s'accomplir dans tous les sens et dans toutes les directions où son tempérament, ses opinions, ses aspirations déterminent l'unité humaine. » Ou enfin que le bonheur réside dans « l'application intégrale de la méthode de liberté. » Toutes explications qui s'équivalent d'ailleurs.

Etant dessiné cet aperçu du bonheur considéré au point de vue individualiste où se place la présente *Initiation*, il convient, avant d'aller plus loin, de rechercher sur quelles bases se sont fondés les régimes qui ont présidé jusqu'ici aux destinées des groupements sociaux.

La recherche n'est ni longue ni difficile. Les civilisations historiques se sont toujours basées sur l'emploi de l'autorité, sur l'exercice de la domination. Aucune d'elles n'y a échappé. Que se fût au point de vue religieux, politique ou économique - que ce fût au profit d'un autocrate, de son entourage ou de sa dynastie ; d'un petit nombre de privilégiés et de bénéficiaires d'un genre ou d'un autre ; d'une caste, voire d'une classe sociale - que ce fût au nom de la majorité relative ou effective d'une collectivité humaine - le fondement ne varie pas : maîtrise, domination, coercition. Domination et exploitation, bien entendu, celle-ci suivant forcément celle-là. Domination intellectuelle et domination politique et, du même coup, mainmise ou détournement au profit de l'autorité - de ses institutions, de ses soutiens, d'une catégorie sociale ou de monopoleurs individuels - de tout ce qui se peut capter, saisir ou arracher au producteur, au travailleur en plus de ce qui lui est bénévolement laissé ou accordé pour qu'il ne meure pas de faim, ou qu'il n'y succombe que lentement.

Il ne s'agit pas d'ergoter, de vanter la supériorité de la civilisation actuelle sur celles qu'elle a enterrées. Il ne s'agit pas de plus de valeur intellectuelle, de progrès accomplis, de libertés acquises. Pures fadaïses que tout cela, et qui ne tiennent pas debout devant l'étude et le raisonnement ! Les civilisations grecques et romaines, les petites républiques italiennes et les cités du midi de la France, les villes hanséatiques, les communes françaises et flamandes, pour ne pas sortir de l'Europe, ont traversé des époques où - selon les lumières d'alors - elles ne le cédaient en rien, au point de vue de l'autonomie et de la culture, à nos grandes agglomérations contemporaines, loin de là.

Sans doute, les cités grecques et romaines, les républiques et les communes du Moyen Age ne connaissaient ni l'imprimerie ni les procédés actuels de production mécanique ; on n'utilisait pas les forces motrices naturelles ou artificielles dont on se sert de nos jours ; les connaissances étaient incontestablement moindres. Raison de plus pour reconnaître les résultats obtenus alors.

Il est entendu que l'impérialisme des Césars, le catholicisme, le pouvoir royal absolu ont joué à leur heure le rôle que joue aujourd'hui la prépondérance de la classe bourgeoise et le monopole capitaliste, actuellement à leur apogée - mais c'est mauvaise foi de nier qu'aux meilleures heures de l'histoire, il s'est trouvé des individualités et des collectivités pouvant rivaliser avantageusement avec les nôtres. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui comme auparavant, la domination est restée le seul procédé

auquel les conducteurs de civilisations aient eu recours pour rendre heureux les peuples et les individus.

La soumission est encore à l'heure actuelle l'unique moyen offert aux hommes pour faire leur bonheur. « Soumettez-vous » ont clamé et clament à l'envi les pontifes et les meneurs des troupeaux humains, les accapareurs de sol, de cheptel, et de capital-espèces, les capitaines d'industrie et les chefs d'école. « Soumettez-vous et vous serez heureux - résignez-vous - ne raisonnez pas, ne demandez pas, ne souhaitez pas au-delà de ce qui vous est octroyé ou concédé par Dieu ou ses représentants, le prince, la loi, la constitution, leurs vicaires ou leurs substituts. Contraignez-vous dans vos pensées et dans vos sentiments. Mortifiez vos sens. Eteignez vos désirs. Abstenez-vous. Voilà où gît le bonheur. Les prêtres, les rois, les législateurs ont planté certains poteaux limites au-dedans desquels règne officiellement le bonheur. Ne les franchissez pas. Conformez-vous à ce que vous permet la volonté ou le caprice des Maîtres - les intérêts de caste ou de classe, la décision des majorités, voire la dictature des minorités, et vous serez heureux. C'est si simple. »

Il y a, il y a eu des protestataires, des dissidents, des insoumis. Mais l'histoire nous montre comment les gouvernants, les majorités ou les minorités dominantes s'en sont débarrassés. Les procédés d'annihilation ou d'entrave ne varient guère dans le temps : les persécutions, les mauvais traitements, l'exil, le cachot, les supplices, la mort à longue ou brève échéance.

Il importe peu que, lorsqu'on ne les voit pas, les adhérents apparents au régime souverain violent effrontément les règlements et les prescriptions qu'ils haïssent en leur for intime. Aux moins véhéments des trouble fête, on jette un os à ronger, on accorde quelque satisfaction de façade, on les achète si besoin est. Les intransigeants, on les élimine violemment. La dernière voix contradictoire se tait de gré ou de force. Le silence règne alors. Le silence de la servitude, de la stagnation, de l'uniformité, le silence de la peur. Et quand on n'entend plus un mot qui les trouble dans l'exercice du pouvoir, les conducteurs de civilisations décrètent que les peuples et les individus jouissent du bonheur. Pour eux, en effet, soumission, silence et bonheur sont trois termes synonymes.

271) L'individualiste par rapport à l'humanité future.

Il est donc entendu que l'Individualiste ne met pas son espoir dans la société future. C'est un être d'actualité, il se rend compte qu'il est un moment de la vie universelle, et à ce moment, il veut faire rendre le maximum de résultats. L'activité individualiste est une besogne, une réalisation essentiellement présente. Non pas que l'individualiste ignore que le présent est l'héritier du passé, qu'il ne sache qu'il est gros de l'avenir. Il connaît ces lieux communs. Ce n'est pas demain qu'il veut que l'individuel

cesse d'empiéter sur le social, de l'envahir, de le comprimer ; c'est aujourd'hui, dans ses circonstances, dans ses conditions d'existence que l'Individualiste veut être délivré de sa dépendance.

Il serait insensé de croire que l'individualiste réussisse toujours et à chacune de ses tentatives à être débarrassé du joug de la maîtrise ambiante. Ses échecs sont nombreux. Et cela n'a rien que de très naturel quand on considère à quelles forces d'opposition, d'oppression il lui faut se heurter. Mais ce qu'il conquiert pour soi-même, l'avenir en profitera pour ainsi dire automatiquement. L'individualiste sait bien qu'il n'explorera pas la forêt tout entière, mais le sentier qu'il aura frayé demeurera et si ceux qui lui succèdent le veulent, non seulement ils le maintiendront en bon état de conservation, mais ils l'élargiront et le prolongeront.

L'individualiste est incapable, c'est vrai, de dessiner tous les détails de la carte d'une « humanité future », telle qu'elle existerait si ses aspirations étaient accomplies, si ses revendications étaient acquises. Il lui est donc impossible de faire œuvre topographique ; d'établir, par exemple, la nomenclature exacte des hameaux, des villages, des villes, des rues de chaque ville, des ruisseaux, des torrents, des chemins vicinaux ; de fournir l'altitude de tous les points un peu en saillie. Mais en revanche il peut prévoir avec certitude quelle sera la nature du terrain et à quelles cultures il sera propice, quels matériaux serviront à lever les édifices et quelles seront les propriétés du liquide qui emplira le lit des fleuves de ce monde nouveau « L'humanité nouvelle » n'est pas absolument pour lui *terra incognita*.

272) Les directives de l'« humanité future ».

L'Individualiste est donc dès maintenant en situation de se rendre compte des directives principales qui présideraient à la constitution d'une « humanité future » répondant à ses aspirations. Il peut en concevoir une vue d'ensemble. Il sait qu'elle ne ressemblera en rien au monde actuel, non pas parce que certains détails auront subi une transformation ou une modification plus ou moins radicale, mais parce que la mentalité générale, la façon usuelle d'envisager la vie, la manière courante de concevoir les rapports et les accords des hommes entre eux, l'état d'esprit particulier et universel rendront impossibles l'existence de certaines méthodes, le fonctionnement de certaines institutions.

Ainsi, l'individualiste peut affirmer avec certitude que, dans « l'humanité future », on ne pourrait avoir, on n'aura recours, en aucun cas, à la méthode d'autorité. Voilà un point établi, indiscutable, sur lequel on ne saurait revenir.

Imaginer un « monde à venir » où les individualistes pourraient se mouvoir à l'aise et se figurer qu'on pourrait y rencontrer encore des traces de domination, d'obligation, de coercition - c'est un non-sens.

L'individualiste sait qu'il n'y aura pas de place dans « l'humanité future » pour une intervention quelconque de l'État, d'une institution ou d'une administration gouvernementale ou sociale - législative, pénale, disciplinaire, - d'une intervention quelconque dans les modalités de la pensée, de la conduite, de l'activité des unités humaines isolées ou associées. Voilà un autre point acquis. L'individualiste sait que les rapports entre les humains et les accords qu'ils pourraient conclure seront établis volontairement, que les ententes et les contrats qu'ils pourront passer le seront pour un objet et un temps déterminés et non à toujours, qu'ils seront sujets à résiliation selon préavis, qu'il n'y aura pas une clause ou un article d'un accord ou d'un contrat qui n'ait été pesé et discuté avant d'être souscrit par les co-contractants ; qu'il ne pourra exister de contrat « unilatéral », c'est-à-dire obligeant quiconque à remplir un engagement qu'il n'a pas accepté personnellement et à bon escient. L'individualiste sait qu'aucune majorité économique, politique, religieuse ou autre, qu'aucun ensemble social, quel qu'il soit, ne pourra contraindre une minorité ou une seule unité humaine à se conformer contre son gré, à ses décisions ou à ses arrêts.

Voilà toute une série de certitudes sur lesquelles il n'y a pas à ergoter.

« L'humanité future », telle que la conçoit l'individualiste, se « déroule » sans gare terminus, sans point d'arrivée. Elle est en éternel devenir, évoluant indéfiniment sous l'impulsion des conceptions et des réalisations multiples qui s'y feraient jour. Une humanité de type dynamique, si on peut ainsi s'exprimer, ignore l'arrêt en cours de route, ou s'il y a arrêt aux stations, que ce soit le temps strictement nécessaire pour y déposer ceux qui veulent tenter une expérience qui n'engage jamais qu'eux-mêmes.

L'humanité future, « l'humanité nouvelle » comme la comprennent les individualistes, constitue une gigantesque arène où, tant au point de vue de la pensée, de la coutume que de la technique, lutteront et se concurrenceront entre eux tous les projets, les plans, les associations, les pratiques de vie imaginables. Et cela quels que soient le moment, le stade de l'évolution du globe.

C'est à cause de ces caractéristiques bien tranchées que « l'humanité nouvelle » n'a aucun point de ressemblance, ne peut avoir aucun point de rencontre avec la « vieille humanité », la nôtre. Elle sera *polydynamique*, *polymorphique*, *multilatérale*.

273) La mentalité de l'« humanité future ».

Ce qui distinguera « l'humanité future » à la façon individualiste, c'est qu'elle ne consacrerait pas le triomphe d'un parti - économique, politique, religieux - la victoire d'une classe sociale ou intellectuelle - d'une aristocratie, d'une élite. Elle ne pourra exister que par l'avènement d'une mentalité autre que l'actuelle, d'une conception de l'existence autre que celle

qui domine actuellement d'une façon autre de situer l'unité humaine dans le milieu humain.

Le « monde à venir » n'incarnera pas le triomphe d'un parti ou d'une classe ; il sera fonction de l'avènement d'une mentalité.

La grande, l'ineffaçable caractéristique de cette mentalité nouvelle, c'est la place qu'elle fera à « l'unité humaine », considérée comme base de toute activité, de toute réalisation sociale - à la personne humaine envisagée, dans toutes les situations, comme intangible, comme inviolable. C'est l'impossibilité absolue pour le social de prévaloir contre ou sur l'individuel. C'est, dans les rapports de toute nature qu'ils peuvent entretenir les uns avec les autres, la mise sur le même pied, au même niveau des collectivités et des isolés, des totalités et des unités humaines. Autrement dit, l'assurance qu'aucun désavantage où infériorité - en matière d'accords, de tractations ou autres - ne puisse résulter pour la personne humaine du fait de vivre, agir, produire ou consommer isolément.

Quand on demande comment, dans « l'humanité future » telle que la veulent les individualistes, l'on solutionnera exactement tel point litigieux, il est clair que le questionné n'en sait rien. Mais, pour imparfaitement qu'elles soient esquissées, les considérations qui précèdent permettent de répondre à l'interrogateur qu'en aucun cas il ne sera résolu par la méthode d'autorité. Peut-être en réalité, telle difficulté, dans « le monde à venir » ne se résoudra pas de la façon dont les individualistes actuels le prévoient - il se peut que l'événement contredise leurs hypothèses présentes. Mais il est un point acquis, et sans conteste, c'est qu'on n'aura pas recours à la contrainte, à la force, à la violence pour trancher le différend.

274) La propagande indispensable à l'avènement de « l'humanité future ».

Bon nombre d'individualistes pensent que l'avènement de « l'humanité future », telle que nous l'avons ébauchée, dépend pour une grande part d'une attaque, d'une indispensable propagande sérieuse, rationnelle et suivie contre l'emploi de l'argument d'autorité : dans toutes les sphères de l'activité humaine, que ce soit en économie politique ou sociale, dans les mœurs, en art, en science, en littérature. Voici quelques-uns des points où cette attaque devrait être, selon eux, spécialement renouvelée, vulgarisée, popularisée :

a) la subordination au milieu de l'être individuel, plaçant celui-ci en état d'infériorité manifeste puisqu'il ne peut traiter, avec l'ensemble d'égal à égal, de puissance à puissance ;

b) la privation de la possession individuelle et inaliénable du moyen de production et de la disposition entière et sans restriction du produit ;

c) l'exploitation de quiconque par l'un de ses semblables, qui le fera travailler pour son compte et à son profit ;

d) l'accaparement, c'est-à-dire la possibilité pour un individu, un couple, un groupement familial de posséder plus qu'il n'est nécessaire pour son entretien normal ;

e) le monopole de l'État ou de toute forme exécutive le remplaçant, c'est-à-dire son intervention dans son rôle centralisateur, administrateur, directeur, organisateur, dans les rapports entre les individus, dans n'importe quelle sphère que ce soit ;

f) l'obligation (dans n'importe quel domaine) de la solidarité, de l'association ;

g) le prêt à intérêt, l'usure, l'agio, la monnaie à cours forcé, la valeur d'échange, etc., etc...

275) Le retour à « l'ordre naturel ».

Nous nous en tenons toujours à notre résumé du bonheur : « Vivre sa vie à son goût et à son gré. Dans toutes les directions et dans tous les sens. Selon la « méthode de l'égalité libérale. » Nous ajoutons qu'il est autant de conceptions de bonheur qu'il y a de tempéraments, de caractères individuels. Il y a des conceptions personnelles de bonheur tellement particulières qu'elles ne sauraient trouver à s'éprouver, à se réaliser pluralement. Il en est d'autres moins distinctes, moins différenciées, moins spéciales qui offrent pour s'associer plus de facilités entre humains possédant des affinités ou des aspirations relativement semblables. Il en est d'autres moins délimitées encore qui peuvent réunir, pour être réalisées, un grand, un très grand nombre, s'il le faut, d'unités humaines. Les individualistes, c'est entendu, réclament, revendiquent pour toutes ces conceptions, dans leur « humanité future », la faculté, la possibilité entière et absolue de s'expérimenter, de se développer, de fonctionner simultanément, concurremment, parallèlement en dehors et à l'abri de toute intervention ou restriction.

Si l'homme regardait autour de soi - s'il jetait autour de soi le regard d'un voyant - il s'apercevrait de la diversité des formes et des aspects de la vie - diversité qui est l'une des grandes caractéristiques, sinon la principale du phénomène vital tel qu'il nous apparaît sur la planète. Sans doute la vie à l'état de nature est loin, bien loin de la perfection - relativement à nous bien entendu. Nous la considérons, bien souvent, comme incomplète et défectueuse, nous maudissons volontiers son inconscience, sa brutalité, sa cruauté, son aveuglement. Mais enfin, à la prendre telle qu'elle est, elle se manifeste sous un nombre si colossal d'expressions, que ce fait en lui-même sollicite forcément notre attention. Vie minérale, vie végétale, vie animale, quelle profusion d'ébauches, d'essais, de recommencements, de réalisations ! Même au sein des familles surgissent des individus qui se différencient du reste de leurs congénères ; ils font souche de descendants qui constitueront plus tard le noyau d'une famille nouvelle dont les habitudes différeront de la variété dont ils se sont détachés. On dirait, on est tenté de dire que la vie

trouve sa joie dans la multiplicité et la variété des formes sous lesquelles elle se manifeste.

Sans doute, le mécanisme organique reste le même, les fonctions vitales s'accomplissent d'une manière analogue pour les grandes divisions entre lesquelles se partagent les organismes vivants. Mais ce point primordial acquis, quelle richesse, quelle abondance, quel luxe dans les détails ! Quelle différenciation d'aspects et de mœurs, d'espèce à espèce, de variété à variété, même de famille à famille !

On a reconnu qu'aucun être n'était semblable à un autre être, que dis-je ? qu'aucune feuille d'arbre n'était semblable à une autre feuille d'arbre. En revendiquant une « humanité nouvelle » où toutes les manifestations, toutes les associations d'ordre sociologique, pour nous en tenir à ce point, pourraient se poursuivre simultanément, parallèlement, concurremment, les individualistes n'en reviennent-ils pas à « l'ordre naturel ? »

276) Les faux annonceurs de « l'humanité future ».

Peut-on voir dans le bolchevisme, c'est-à-dire dans la mise en pratique de la doctrine, socialiste, telle que l'a accomplie la fraction socialiste qui, en Russie, s'est emparée par voie révolutionnaire de l'administration des choses, - peut-on voir dans le « bolchevisme » une annonce de « l'humanité nouvelle » ? La question est intéressante à solutionner, puisqu'il s'est rencontré des individualistes pour faire montre de sympathie à l'égard du gouvernement qui préside actuellement aux destinées de l'Europe orientale.

Les faits sont là. Suspension et suppression continues de la liberté de la presse et de la liberté de réunion, poursuites et procès pour délits d'opinion, discipline civile et militaire, réquisitions individuelles et collectives, tribunaux d'exception et condamnations extraordinaires, emprisonnements, déportations, expulsions politiques, demandes d'extradition, organisation policière, répressions sanglantes... force est bien de reconnaître que le gouvernement de Moscou n'a fait que continuer la tradition des gouvernements qui se sont succédé depuis qu'il existe des gouvernements. Il n'a rien innové.

On peut justifier l'indispensabilité des mesures exceptionnelles pour empêcher un retour offensif de la réaction tsariste, ou barrer la route à l'opportunisme d'une république bourgeoise.

Mais il y a loin de là à la qualification de contre-révolutionnaires que le gouvernement de la République fédérative des Soviets décerne avec tant de générosité à ses critiques.

On est bien obligé de constater que les auteurs de coups d'État ou de *pronunciamentos* ont tous invoqué des prétextes, analogues au fond, pour décoller, fusiller ou déporter les protestataires ou les opposants à leur méthode de gouverner.

Terrorisme blanc ou terrorisme rouge, c'est toujours du terrorisme. Dictature du clergé, dictature de la bourgeoisie ou dictature du prolétariat, c'est toujours de la dictature. Dictature d'une élite ?

Qu'est-ce que l'élite du prolétariat ? Qu'est-ce que l'élite de la bourgeoisie ? Est-ce ce petit nombre de personnes que la culture ou la perfection « morale » distinguent du reste de la classe ou de la catégorie sociale à laquelle ils appartiennent ? Est-ce ce petit nombre de privilégiés auxquels les circonstances ou l'adresse ont permis de se placer à la tête de leur milieu ? Qu'appellez-vous élite ? Est-ce la réunion des meilleurs d'un groupe ou la troupe coalisée des arrivistes et des faiseurs d'un clan politique ? Leur situation exceptionnelle est-elle due à leur valeur personnelle, à leur énergie, ou uniquement à leur facilité de parole, ou encore à leur brutalité ? Il est si difficile parfois de distinguer entre l'ardeur qui émane d'une conviction sincère et le fanatisme que laisse percer le désir d'exercer la domination, ou de faire ses affaires à soi en prétendant faire celles d'autrui et de la collectivité. L'individualiste se méfie des élites qui se donnent la mission de mener les masses vers un degré supérieur de culture ou de bien-être. Il se méfie des « bons bergers. » Instinctivement. Voilà pourquoi il préconise une propagande qui donne à chacun le désir de se passer de bergers et de s'associer entre individus jouissant d'une liberté égale, afin de résister, de faire pièce à ceux qui ne conçoivent l'association que soumise à une direction centrale pompant, suçant à son profit toutes les forces, toutes les facultés des associés.

Au point de vue où s'est placé ce livre, il est inconcevable que le terrorisme ou la dictature puisse constituer un facteur d'évolution ou de développement de la personnalité humaine.

Devant le fait accompli, nombre d'individus peuvent courber l'échine, la masse peut se résigner à n'avoir plus que la mentalité de la servitude - si tant est qu'elle ait jamais aspiré à une mentalité autre - tous et chacun même peuvent faire fi des libertés relativement essentielles, pourvu qu'on résolve la question économique dans un sens profitable à tout le monde. Mais l'acquiescement de l'immense majorité à un système de gouvernement tel que la dictature économique et politique du « prolétariat », le silence forcé du surplus ne prouveraient rien quant à l'avènement d'une « humanité nouvelle ».

Pas plus d'ailleurs que certaines réalisations d'ordre civil ou civique proclamant l'égalité absolue des sexes ou l'accession de la femme à toutes les fonctions administratives ou politiques possibles.

Pas davantage que prouverait en faveur de « l'humanité future » l'ingérence obligatoire des syndicats dans toutes les tractations d'ordre économique et leur accession au rôle de conseillers écoutés, sinon prépondérants, d'un gouvernement quelconque.

On parle de temps nouveaux, de renouvellement des conditions d'existence des milieux humains. A peine est-il question d'un rajeunissement de systèmes usés !

En examinant de près ce que tels réformateurs - pétulants et virulents - offrent aux hommes qui attendaient quelque chose de neuf, on s'aperçoit bien vite que cela consiste bien plus en un changement de dirigeants que dans l'avènement d'une tactique ou d'une pratique nouvelle.

Et une fois la modification de personnel opérée, une fois tombée et apaisée la fièvre grâce à quoi elle a pu s'accomplir, l'hypnotisé se réveille de son délire passager, il se secoue, il se frotte les yeux, il s'interroge et voit qu'il se trouve aux prises avec des interdictions, des traditions, un fonctionnarisme semblables - à la terminologie et à la façade près - à l'état de choses précédent. Il s'interroge et ne se trouve pas plus indépendant, pas plus autonome que devant.

Ce qu'il voulait c'était « vivre sa vie, la vivre à son gré et à son goût. » Ce qu'il a obtenu, c'est que l'attelage change de cocher. Il se demande s'il rêve et, devant l'évidence, il courbe tristement la tête ; Il reprend son collier de misère et de malheur !

277) Attitude négative de certains individualistes à l'égard de « l'humanité future. »

Je n'ignore pas que bon nombre d'individualistes se désintéressent de « l'humanité future. » Pour eux : « sans risquer d'errer beaucoup, il est permis de présumer : 1° qu'il n'existera point de vie individualistes générale en collectivité d'où l'autorité serait absolument exclue ; 2° Que dans toutes les sociétés, on rencontrera, isolés ou groupés, des protestataires, des mécontents, des critiques et des négateurs. Sans doute, on verra des améliorations, des transformations, des modifications, des bouleversements même. Le système de production selon le mode capitaliste pourra finir par s'évanouir ou graduellement ou par un coup de force. Peu à peu, on travaillera moins, on gagnera davantage, les réformes se feront menaçantes, inéluctables. On pourra connaître un régime économique dissemblable du nôtre. Mais quel que soit le système de société qui englobera les humains, le bon sens indique que sa permanence est liée à l'existence d'une réglementation adaptée à la mentalité moyenne des composants du milieu. Bon gré, mal gré, ceux placés à droite ou à gauche de cette réglementation moyenne devront y conformer leurs actes. Et peu importe sa base : exclusivement économique, ou biologique, ou morale.

« L'expérience indique encore qu'à l'égard des réfractaires, on emploiera les seuls arguments dont puissent disposer les hommes : la politique ou la violence, la persuasion ou la contrainte, les marchandages ou l'arbitraire.

« La foule va toujours vers qui parle bien et porte beau. Ses, colères ne durent pas plus que ses admirations. Elle est toujours aussi facile à tromper et à séduire. On ne peut pas davantage faire fond sur elle qu'il y a un siècle ou mille ans. La masse est acquise au plus fort, au plus superficiel, au plus chanceux. Les choses étant ainsi, que font, que feront les individualistes anarchistes ?

« 1° Les uns - répondent les individualistes dont s'agit - demeurent dans le milieu et ils y luttent pour s'affirmer. Sans se préoccuper trop du choix des moyens ; car leur grande affaire - l'affaire de leur vie - c'est, coûte que coûte, de réagir contre le déterminisme extérieur. Qu'est s'affirmer, sinon diminuer l'emprise du milieu sur soi ? Ils sont réagisseurs, réfractaires, propagandistes, révolutionnaires, ayant recours à tous les moyens de bataille possibles : éducation, violence, ruse, illégalisme. Ils saisissent les occasions où le Pouvoir exagère pour susciter le sentiment de rébellion chez ceux qui en sont victimes. Mais c'est par plaisir qu'ils agissent et non pour le profit. ou en illusionnant les souffrants par de vaines paroles. Ils vont, ils viennent, se mêlant à un mouvement ou s'en retirant selon que leur initiative court ou non le risque d'être entamée, faussant compagnie à ceux qu'ils ont appelé à la révolte dès que ceux-ci font mine de les suivre, de les acclamer ou de se constituer en parti. Peut-être font-ils plus qu'ils ne sont.

« 2° Les autres se situent en marge du milieu. Le moyen de production conquis ou acquis, ils se préoccupent de faire de leur séparation de l'ambiance une réalité, en essayant de produire suffisamment pour leur consommation en supprimant de leur consommation le factice et le superflu.

« Parce que les hommes, pris en général, ne leur semblent guère valoir la peine qu'on s'intéresse à eux, ils n'entretiennent que le moins de rapports possibles avec les institutions et les êtres humains et c'est à la fréquentation de quelques « camarades d'idées », sélectionnés, que se borne leur vie sociale. Ils se groupent parfois, mais temporairement, et étant entendu qu'ils se réservent la faculté de ne jamais déléguer à l'association restreinte dont ils font partie la disposition de leur produit. Le reste du monde n'existe que peu ou prou pour eux - c'est-à-dire dans la mesure où ils en ont besoin. Peut-être sont-ils plus qu'ils ne font.

« C'est entre ces deux conceptions de la vie individualiste que s'échelonnent les divers tempéraments individualistes anarchistes. »

Pour les camarades dont je viens de transcrire l'opinion, toute ébauche d'« humanité future », toute hypothèse de milieu individualiste est œuvre d'imagination, pure fantaisie littéraire. Ils maintiennent que pour que la mentalité, la volonté générale se transforment en réalité, il faudrait que « les espèces en voie de dégénérescence, les catégories dirigées aient délivré le globe de leur présence. Or, cela ne peut sortir du domaine des probabilités ».

278) En flagrant délit de société futurisme ?

Ce n'est pas parce que, dans ce chapitre, nous avons essayé de démontrer l'inanité des reproches. qu'adressent aux individualistes ceux qui les accusent d'insuffisance ou d'incapacité créatrice, ce n'est pas parce que nous avons exposé notre opinion sur « l'humanité future » qu'on nous convaincra de « Société futurisme. » On connaît la pensée individualiste à ce sujet. C'est au sein de la vieille humanité, de l'humanité des dominateurs, exploités, privilégiés, monopoleurs, formalistes, moralitéistes et dictateurs de toute espèce qu'apparaît, que se forme, que devient « l'humanité nouvelle. » Les individualistes sont des révolutionnaires permanents et personnels. Ils s'efforcent de pratiquer en eux-mêmes, en leur entourage, dans leurs rapports avec leurs camarades d'idées et en leur compagnie, les conceptions particulières qu'ils se font de la vie, sous son aspect individuel, sous son aspect plural. Chaque fois qu'une des caractéristiques qui distinguent « l'humanité nouvelle » parvient à s'implanter dans les mœurs, chaque fois qu'à leurs risques et périls un ou plusieurs êtres humains les anticipent par leurs dits ou par leurs gestes, « l'humanité nouvelle » se réalise.

Elle s'est réalisée durant la période ténébreuse qui a commencé en 1914, alors que des hommes appartenant à des races et à des contrées diverses ne se sont pas laissés séduire par la tactique oratoire des gouvernements belligérants et ont vu clair dans le jeu des oligarchies financières en lutte. En Allemagne, en Amérique, en Angleterre, en France, en Russie, aux Indes, partout sur la planète, des individualités se sont levées qui ont dénoncé les menées et les intentions véritables des gros brasseurs d'affaires et des gouvernants à leur dévotion, précipitant les uns contre les autres des millions de malheureux ignorants, séduits, entraînés, menés à la boucherie par l'exploitation du préjugé patriotique, par le réveil des instincts brutaux et primitifs, par les devises mensongères inscrites sur les drapeaux des armées, aux prises : « Sauvegarde de la civilisation, droit des petites nationalités, conquêtes démocratiques, liberté des peuples, etc. ». Ces exceptions - et certains ont payé cher la « gloire » d'en faire partie - constituaient à ce moment « l'humanité nouvelle. »

Nous avons choisi cet exemple parce qu'à l'heure où nous écrivons, son souvenir est encore récent. Il en est d'autres. Au point de vue des arts, des lettres, de la science, dans le domaine de la conduite personnelle, dans la sphère économique même, il y a, on trouve des unités humaines qui pensent et qui agissent. tout autrement qu'il est d'usage dans la vieille humanité, insoucieux et irrespectueux des traditions, des préjugés, des conventions, des habitudes, des ornieres, de la routine qui les caractérisent. Ceux-là aussi, par leur activité spéciale, sont « l'humanité nouvelle. » D'ores et déjà les individualistes en font partie, par leur manière de se comporter à l'égard du vieux monde, parce qu'elle révèle à chacun de leurs mouvements leur

intention, leur volonté, leur espoir de voir l'Individu se dégager, se libérer de la contrainte du grégaire, de la mentalité du troupeau.

279) La liberté comme ultime solution.

J'écris ces lignes dans des circonstances particulièrement sombres ¹⁷. Je ne suis pas « société futuriste- » pour un sou. Mon opinion cependant, c'est qu'après maint flux et reflux - maints essais douloureux - les humains en viendront - quelque jour à la pratique consciencieuse de la méthode d'égalité liberté, à notre « solution », à nos « directives » individualistes antiautoritaires - anarchistes, si l'on veut. Peu m'importe la qualification qu'on donnera à cette opinion, peu m'importe qu'on la qualifie d'idéaliste, de prophétique, d'utopique. C'est mon opinion. Je n'y puise ni consolation ni résignation. Je ne considère même pas la réalisation des revendications individualistes comme le terme ultime d'une marche ou d'une ascension vers le progrès. Je l'envisage uniquement à un point de vue pratique.

Individualiste, je ne désire la souffrance ni pour moi ni pour autrui. Puisque ni la coercition, ni la domination du plus grand nombre ou de l'élite ; ni la dictature d'un autocrate, d'une caste, d'une classe sociale n'ont pu assurer jusqu'ici le bonheur des humains - il me semble impossible que mieux éclairés, plus instruits, informés davantage, enfin, les humains n'en viennent pas d'eux-mêmes à la solution seule capable de *réduire toujours plus la souffrance évitable* - et c'est là le bonheur - la solution individualiste : la solution de la liberté.

1923